



HAL
open science

Jean Basset (1662-1707), étude critique du récit inédit d'un voyageur au Siam en 1685

Maëlle Pennégues

► **To cite this version:**

Maëlle Pennégues. Jean Basset (1662-1707), étude critique du récit inédit d'un voyageur au Siam en 1685. Histoire. 2020. dumas-03411866

HAL Id: dumas-03411866

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03411866>

Submitted on 2 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Jean Basset (1662-1707), étude critique du récit inédit d'un voyageur au Siam en 1685

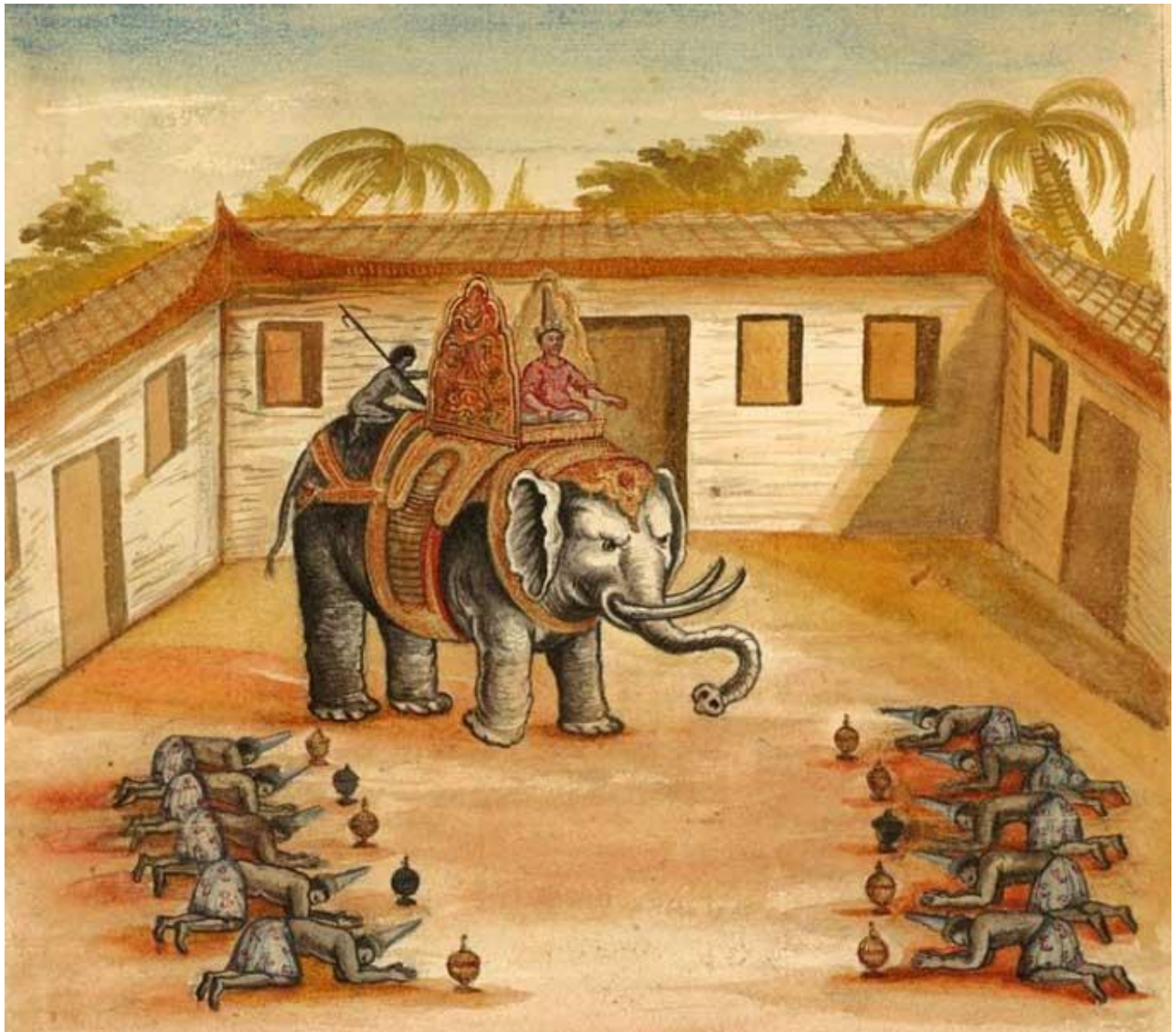


Figure 1: Le roi de Siam sortant de son palais, aquarelle réalisée en 1688 d'après une image du récit de Guy Tachard de 1686.

Mémoire de recherche en histoire moderne sous la direction de Mme Monica Martinat maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches à l'université Lumière Lyon II.

Remerciements :

Je souhaiterais tout d'abord remercier Mme Monica Martinat ma directrice de recherche pour sa présence, sa bienveillance et ses précieux conseils, tout au long de ces deux années de master.

Je suis également reconnaissant à M. Tristan Vigliano de bien avoir accepté d'être membre du jury pour mon mémoire, mais aussi pour ses conseils de lecture qui ont été éclairants.

Merci à Thierry de m'avoir fait découvrir la richesse de l'histoire thaïe.

Je remercie le service des archives de la Bibliothèque Municipale de Lyon et des Missions Étrangères de Paris pour leur accueil et leur aide et surtout Mme Appavou de la MEP.

Un grand merci aux enseignant.e.s qui m'ont conseillé, et/ou soutenu, notamment Mme Béliand et Mme Coquery.

Merci également à mes parents, mon grand-père et à mes ami.e.s qui ont accepté de relire mon mémoire, en particulier David, Maxime et Pierre-Emmanuel pour leurs remarques constructives.

Liste des abréviations :

AMEP : Archive des Missions Étrangères de Paris.

AN : Archives Nationales de France à Paris.

ANOM : Archives Nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence.

BML : Bibliothèque Municipale de Lyon.

IRFA : Institut de Recherche France Asie.

JSS : Journal of Siam Society.

Introduction

Le travail d'un.e historien.ne est profondément influencé par sa vie et par ses expériences personnelles. Pour ma part, j'ai eu la chance de beaucoup voyager en Asie du Sud-Est, et en parti-culier en Thaïlande. Actuellement ce pays se présente aux yeux des visiteurs comme fortement contrasté : la région de Bangkok, fortement urbanisée, est une véritable mégalopole où se mêlent business et sites sacrés ; le tourisme maritime s'est développé surtout dans la région du sud, tandis que le nord, plus montagneux, souvent inconnu des visiteurs, est caractérisé par une économie essentiellement basée sur la culture du riz et sur l'artisanat.

L'histoire de ce pays, anciennement appelé Siam, est relativement peu connue en occident, en dehors d'un réseau très restreint de spécialistes. En France ; concernant le pour le XVII^e siècle thaï deux thèses importantes ont été soutenues dans les années 1970, œuvres d'historiens d'origine thaïe : il s'agit de celle de Kriengsak Derisuk, consacrée aux relations diplomatiques entre le Siam et certains pays européens aux XVI^e et XVII^e siècle¹, et celle de Priyalak Dachapratumwarn qui traite de la connaissance du royaume de Siam dans la littérature d'Ancien régime en France². À ma connaissance, même les travaux en langue anglaise sont rares: j'ai pu retrouver une seule thèse soutenue à l'Université de Londres consacrée à la période en question³.

¹ : Kriengsak Derisuk, *Les relations diplomatiques du Siam avec les pays d'Europe occidentale aux XVI^e et XVII^e siècles*, Caen, doctorat universitaire, droit, 1970.

² Priyalak Dachapratumwarn, *connaissance du royaume de Siam et de la littérature sous l'ancien régime en France*, Aix-Marseille I, doctorat universitaire, lettres, 1971.

³ Pombejra Dhiravat Na, *A political history of Siam under the Prasatthong Dynasty (1629-1688)*, London, University of London, 1984.

Dans ce contexte, il est plutôt logique que les ouvrages de synthèse soient également rares. En français, le seul ouvrage qui permet d’approcher l’histoire du pays sur la longue durée est un *que sais-je ?*⁴, publié en 1984. Mais même en anglais les synthèses sont rares⁵.

Il existe néanmoins des études sur des cas plus particuliers, ou sur des périodes spécifiques, comme la fin de la monarchie absolue en 1939, les guerres entre le Siam et la Birmanie, ou la participation de la Thaïlande pendant la première guerre mondiale.

La connaissance européenne de l’histoire asiatique se concentre en bonne partie sur la Chine, l’Inde ou le Japon, les autres régions ayant été délaissées au profit de celles-ci – du moins pour la période qui nous intéresse ici⁶.

Le faible nombre d’études sur la Thaïlande peut aussi s’expliquer par le fait que peu de sources en langue vernaculaire, précédant l’invasion du royaume par les Birmans en 1767 aient été retrouvées. De plus d’occidentaux parlent cette langue régionale d’une approche difficile. Les questions linguistiques affectent aussi la documentation historique et l’usage que les historiens en font. Les documents sur lesquels les historiens occidentaux travaillent sont essentiellement produits par les échanges entre le Royaume du Siam et l’Europe, ce qui crée une connaissance très déséquilibrée de la réalité siamoise, vue uniquement au travers des yeux occidentaux. Cela se doit aussi à la destruction des archives locales antérieures à 1767, date de la destruction du royaume par les Birmans : seules les chroniques royales d’Ayutthaya ont survécu⁷, auxquelles il faut ajouter quelques textes littéraires, ces derniers étudiés par Gilles Delouche (1948-2020)⁸. Même si rares et fragmentaires, ces sources sont essentielles au travail des historien.ne.s, qui doivent néanmoins se contenter très souvent des écrits européens : journaux de voyage, lettres, documents administratifs ou diplomatiques⁹.

⁴ Xavier Galland, *histoire de la Thaïlande*, Paris, PUF, 1998.

⁵ On pensera notamment à Chris Baker, Phongpaichit Pasuk, *A History of Ayutthaya Siam in the Early Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, qui est la synthèse la plus récente.

⁶ L’un des ouvrages fondateurs pour cette région du monde est évidemment celui de Georges Cœdès (1886-1969) sur les Etats hindouisés : Georges Cœdès, *Les états hindouisés d’Indochine et d’Indonésie*, Paris, E. de Boccard, 1948. L’École Française d’Extrême Orient est à la pointe dans la recherche asiatique et a beaucoup travaillé sur cette région du monde. *The journal of Siam Society*, créé en 1904 et bénéficiant d’un patronage royal, traite de l’Orient ; l’École Française d’Extrême Orient est à la pointe dans la recherche asiatique et a beaucoup travaillé sur cette région du monde. *The Cambridge History of Southeast Asia*, publiée en 2 volumes en 1992, est dirigé par Nicholas Tarling et est une référence incontournable.

⁷ Les chroniques ont été traduites et publiées en anglais par Richard Cushman (1950-1991) et David Wyatt (1937-2006). *The Royal Chronicle of Ayutthaya : A synoptic Translation*, Richard Cushman (trans), David Wyatt (ed), Bangkok, The Siam Society, 2006, [2000].

⁸ Gilles Delouche a beaucoup étudié et traduit la littérature siamoise, s’intéressant notamment au Nirat, un style apparu pendant le règne du roi Phra Narai. Le Nirat est très inspiré par les récits de voyage.

⁹ On trouve essentiellement ces documents aux archives nationales d’Outre-Mer d’Aix-en-Provence. Pour la France il faut ajouter les archives de la Mission Étrangère de Paris (MEP).

Dans ma recherche des sources permettant d'étudier l'histoire du Siam moderne et des relations diplomatiques qu'il a entretenues avec le royaume de France, j'ai eu la chance de découvrir un document, conservé à la Bibliothèque Municipale de Lyon, encore inédit et inexploité par les historien.ne.s. Après des recherches, notamment auprès des archivistes, le document ne semble jamais avoir été cité dans un travail scientifique. Les seules traces connues de son auteur, Jean Basset, sont des correspondances privées qu'il a entretenues tout au long de ses séjours asiatiques, aussi bien au Siam, ou en Chine où il correspond avec des Européens¹⁰. On a assez peu d'informations sur Jean Basset. Né en 1662 dans la région lyonnaise d'un père échevin. Il sortit bachelier de la Sorbonne le 12 octobre 1677. Il semble avoir fréquenté l'abbé de Choisy à la Sorbonne, puis il entra au séminaire des Missions Étrangères de Paris en 1684. Ainsi lorsqu'il partit en direction de Siam en 1685 il était diacre.

Cette année correspond à l'ambassade que Louis XIV envoya « chez son cousin » le roi de Siam Phra Narai (1656-1688). Le roi de France marquait de cette manière son ambition d'être présent en Asie pour des raisons commerciales mais aussi religieuses, renforcée par ses récentes victoires militaires notamment face aux Provinces-Unies. C'est un moment où la monarchie française devenait de plus en plus intransigeante sur la foi catholique. Louis XIV a comme dessein de vouloir se rapprocher de ce royaume lointain. En effet le Siam est géographiquement bien situé pour pouvoir bénéficier du commerce oriental et ramener en France des denrées rares et populaires. L'idée importante est aussi la volonté de Louis XIV de convertir son « cousin ¹¹ » au catholicisme, mettant en avant la piété du roi français. Le thème de la conversion est au moment de l'ambassade un élément récurrent des récits de voyage dont nous disposons.

Pour ce qui est de la situation thaïe l'historiographie occidentale a très largement détaillé la présence européenne, mais il serait trompeur de résumer le XVII^e siècle thaï à ses interactions avec les Européens. Le royaume connaît un premier XVII^e siècle troublé par de nombreuses crises dynastiques comprenant notamment de nombreux assassinats dans la cour que Gilles Delouche qualifie de « régulières pratiques »¹². Les règnes de Prasat Thong (1629-1656) et de Narai permettent à la situation politique de se stabiliser : les rois exercent un contrôle bien plus ferme sur cette cour qui demeure dangereuse pour eux. Narai n'est ainsi pas uniquement un roi

¹⁰ Ces documents se trouvent aux archives de la mission étrangère de Paris, depuis Septembre 2019 à l'IRFA.

¹¹ Cette expression vient des sources de l'époque.

¹² Gilles Delouche, « De l'assassinat comme mode d'accession au trône : petits meurtres entre grands à Ayudhya » *Péninsule*, n° 69, 2015, p. 148.

accueillant très favorablement les Européens, c'est un personnage qui semble habile politiquement. Narai, roi au moment du voyage de Jean Basset, est le dernier roi d'une courte mais importante dynastie thaïe ; la dynastie Prassathong (1629-1688) qui a très largement essayé de mieux contrôler la cour en limitant notamment les pouvoirs des fonctionnaires sous Prasat Thong¹³. C'est un royaume possédant une agriculture prospère et n'étant ainsi pas dépendant des autres puissances pour cet aspect-ci. Le Siam a réussi à mettre en place un commerce régional important avec les autres puissances asiatiques, échangeant ou vendant notamment des cornes et de l'étain à ses voisins, on peut donc parler d'une puissance régionale dont les relations s'étendent « du Japon à l'Arabie¹⁴ ».

Du fait de cette découverte, j'ai modifié la perspective d'étude que j'avais envisagée, en abandonnant une histoire des relations diplomatiques entre la France et le Siam, pour me consacrer à l'étude microscopique de ce document et en proposer une édition critique. En effet en raison de la taille du document et de la variété des sujets abordés, j'ai découvert une riche source d'informations, qui ouvrait mes horizons de recherche. En lisant complètement ce document, et en faisant la retranscription complète, ma réflexion m'a conduit à ne pas me limiter à la seule histoire du Siam moderne, car cela reviendrait à perdre une grande partie de ce récit de voyage. Je m'inscris donc actuellement dans le champ des études des récits de voyage. Ce champ est investi surtout, mais pas exclusivement, par les études littéraires, ce qui a aussi abouti à la création en 1984, du Centre de Recherche sur la Littérature des Voyages (CRLV)¹⁵. Dans ce domaine, les importants travaux de Geoffroy Atkinson et ceux de Percy G. Adams¹⁶ sont essentiels et précurseurs dans ce domaine.

Les historien.ne.s utilisent les récits de voyage comme sources pour des études spécifiques, délaissant souvent une perspective générale prenant en compte le texte et aussi son contenu. Le voyage en soi n'est que rarement un réel domaine historique, même si l'on peut noter les im-

¹³ Dhivarat Na Pombejra, *A political history... Op.cit*, p. 10.

¹⁴ Kennon Breazeales (dir.), *From Japon to Arabia : Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, Bangkok, Toyota Thailand Foundation.

¹⁵ Le CRLV regroupe des spécialistes de littérature, des historien.ne.s, géographes, ethnologues. Le but du CRLV est d'étudier les récits de voyage sous divers angles. C'est un centre qui dispose de plus d'une importante base de donnée regroupant de nombreux récits de voyage.

¹⁶ Geoffroy Atkinson, *Les relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 1972, [1924]. Percy G. Adams, *Travel Literature and the Evolution of the Novel*, Lexington, University Press of Kentucky, 1983. Percy G. Adams, *Travellers & Travel Liars (1660-1800)*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1962.

portantes études de Sylvain Venayre pour l'époque contemporaine et son attention à la naissance d'une nouvelle forme de voyage au moment de la démocratisation des chemins de fer¹⁷. Pour ce qui est de l'époque moderne les travaux de Jean-Pierre Duteil semblent tout à fait centraux, en effet il étudie la littérature de voyage, notamment religieuse par le biais des missionnaires en observant aussi sa diffusion¹⁸. Néanmoins, les récits de voyage sont souvent publiés, on compte notamment des éditions commentées comme l'a fait Michel Jacq Hergoualc'h pour le récit de Claude Céberet (1647-1702) ambassadeur français au Siam en 1687. Ces éditions sont utiles pour les chercheurs car ces sources sont retranscrites et ainsi disponibles, de plus les commentaires du chercheur peuvent être éclairants. La faiblesse des éditions commentées est le fait qu'elles ne s'intéressent que peu à ce que l'auteur ne dit pas.

Peut-être aussi, que les voyageurs ne sont pas considérés comme les sources les plus fiables, du fait des erreurs ou des mensonges qu'ils peuvent véhiculer. Comme le souligne bien Percy G. Adams, le récit de voyage n'est pas un livre de compte, dont la fonction est de transmettre des informations exactes et rigoureuses, le recours aux chiffres gage d'exactitude. La complexité se cachant derrière ces sources littéraires est de savoir où l'auteur veut nous guider, et peut être devoir creuser dans la direction inverse à celle de l'auteur. Le genre littéraire a des biais et il ne faut pas tomber dans le piège de ne traiter que ce que l'auteur dit car les absences peuvent en dire long.

La difficulté à appréhender les récits de voyage comme des documents historiques à part entière, utiles non seulement pour les informations particulières sur les endroits visités, vient de l'abondance des informations et des perspectives proposées par les auteurs, qui nous imposent un élargissement de nos champs de compétence historique. Pour les lire correctement, il faut à tout prix éviter les pièges de l'anachronisme et se placer dans la peau du voyageur pour s'interroger sur les critères de sélection de l'information, de présentation de celle-ci, etc... De ce fait, les voyages s'inscrivent dans le domaine de l'histoire des représentations. L'un des meilleurs exemples est sans doute le récit de Marco Polo paru en 1298, et qui a son époque a eu un réel impact sur la vision occidentale de l'Asie ; réduisant le mythique à une description appelant à

¹⁷ On peut notamment penser à : *La gloire de l'aventure : genèse d'une mystique moderne : 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002. *Voyager en Europe de Humboldt à Stendhal ; contraintes nationales et tentations cosmopolites : 1790-1840*, Paris, Nouveau monde, 2007.

¹⁸ *Histoire des littératures de voyage- Le XVII^e siècle : Relations de voyages et réflexions inspirées par la découverte de civilisations différentes au cours du XVII^e siècle*, Editions Universitaire européenne, 2013.

faire d'autres descriptions¹⁹. Cette histoire des représentations est issue de l'histoire des mentalités et de l'histoire sociale. Elle se développe grâce à des historiens comme Roger Chartier et Michel Vovelle. Dans notre cas, nous n'étudierons pas la représentation de la mort dans la société d'Ancien Régime, mais la question de l'autre grâce aux pérégrinations de Jean Basset et à ses nombreuses rencontres. Pour ce qui est de la question africaine les représentations sont déjà bien en place quand Jean Basset arrive en Afrique du Sud en 1685 car des illustrations circulent en Europe depuis le XVI^e siècle. Ce n'est pas encore le cas pour le royaume de Siam qui reste encore peu connu. S'arrêter à la seule histoire des représentations serait sans doute un peu eurocentriste et il est nécessaire d'utiliser une historiographie traitant des régions explorées par Jean Basset et en particulier du Siam.

Comme nous l'avons dit précédemment les documents sur le Siam dont les historiens disposent pour l'époque moderne, sont pour l'essentiel dus aux échanges que le royaume a entretenus avec l'Europe. Ce sont même les seules informations dont on dispose, car il n'y a plus d'archives antérieures 1767, date de la destruction du royaume par les birmans, si l'on excepte les chroniques royales d'Ayutthaya, lesquelles ont été réunies après la destruction du royaume et ont survécu²⁰. Ces chroniques détaillent la vie des rois et mettent en avant les aspects militaires et religieux mais n'abordent pas du tout la question des Européens car ce sont juste des interactions et non un événement alors que les Européens ont eu tendance à en faire un événement²¹. Ainsi croiser les différentes descriptions européennes peut permettre de mieux appréhender l'histoire de ce pays mais aussi la pensée européenne. On trouve également quelques rares textes littéraires²².

L'étude de ce type de source offre une multitude de possibilités, un récit de voyage offrant la possibilité d'insérer un mémoire de recherche dans plusieurs champs historiographiques. Ces récits abordent souvent un grand nombre de sujets, que ce soit le voyage en lui-même, la vie d'une personne, le pays que l'auteur découvre, la population, les questions religieuses... Tout cela montre que les récits de voyage sont une source historique extrêmement complète, mais aussi délicate à manier, car il faut connaître un certain nombre de domaines, de plus étant souvent une source très littéraire. On peut imaginer aussi que le voyageur n'est que de passage et

¹⁹ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen-Age au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 31.

²⁰ Elles ont été traduites en anglais par Richard Cushman (1950-1991) et David Wyatt (1937-2006), et parues en 2000.

²¹ Romain Bertrand, *L'histoire à Paris égales*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 18.

²² Gilles Delouche a notamment fait une importante étude sur le Nirat, style poétique thaï populaire à l'époque du roi Narai : *Le Nirat, poème de séparation : étude d'un genre classique siamois*, Paris-Louvain, Peeters, 2003.

donc il ne peut s'attacher à détailler les aspects structurels de la région, ainsi peut-être faut-il creuser dans cette direction. Ce qui est établi, c'est que certains voyageurs ont été considérés comme étant des menteurs²³. Malgré ces critiques évidentes que l'on peut leur faire, ils observent ces mondes qu'ils découvrent avec des yeux neufs, pouvant parfois décrire des éléments, que des auteurs locaux trouveraient banals, et sans intérêt. Les voyages ainsi sont une part de l'histoire des représentations, car ces récits qui peuvent être publiés, comme ceux de l'abbé de Choisy (1644-1724) ou du chevalier de Chaumont (1640-1710) pour se limiter à la région que j'ai choisie, contribuent à forger une certaine image d'une région auprès des lecteurs contemporains.

La question de l'étude des récits de voyage s'inscrit dans les débats de l'histoire globale et connectée étant donné que ces voyageurs sont des acteurs du « désenclavement planétaire » théorisé par Pierre Chaunu (1923-2009)²⁴. Le voyage est une connexion entre deux points, soit par voies terrestres, soit par voies maritimes. Cette histoire globale s'est développée à partir des années 1970-1980.

Dans un premier temps l'appellation pour ce champ de l'historiographie était plutôt celui de « world history » ; en 1989 l'historien Bruce Mazlish (1923-2016) commence à penser un nouveau terme, « global history ». « Mazlish définit l'objectif de la global history comme l'analyse de la naissance et l'évolution du phénomène de « globalization »²⁵ ». De cette histoire globale est née l'histoire connectée qui consiste à la reconnexion des différentes histoires nationales, en étudiant notamment les sources extra-européennes, ce qui permet de mettre en évidence des connexions méconnues. L'histoire connectée a comme volonté de dynamiser les compartimentages des histoires nationales et s'appuie sur les jeux d'échelles la rendant compatible à l'étude micro-historique²⁶. Ainsi, la micro-histoire semble particulièrement compatible avec les récits de voyage qui mettent bien en lumière ces changements d'échelles, mais d'autres sources très utilisées par les historien.ne.s de cette région comme les registres de compte de la VOC peuvent aussi s'adapter si l'on regarde les échanges locaux, mais aussi les échanges inter-nationaux.

²³ Percy G. Adam, *Travellers and Travel Liars (1660-1800)*, Berkeley, University of California Press, 1962.

²⁴ Notion présente dès sa thèse : *Les Philippines et le Pacifique des Ibériques*, Paris, SEVPEN, 2 volumes, 1960-1966. Elle est extrêmement reprise dès les années 1970 en histoire économique notamment.

²⁵ Chloé Maurel, « Chapitre 3 - De la world history à la global history », *Manuel d'histoire globale. Comprendre le « global turn » des sciences humaines*, sous la direction de Maurel Chloé. Armand Colin, 2014.

²⁶ Caroline Douki Caroline, Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? Introduction », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2007/5 (n° 54-4bis), p. 21.

L'une des problématiques centrales de l'histoire globale et connectée est cependant celle de nos sources, comme l'indique Giorgio Riello : « Le type de question que se pose et que pose l'histoire globale ne se résout pas dans le dépouillement d'un type précis de documents, ni d'une série complète d'archives. »²⁷. Le dépassement des frontières inclut aussi une multiplication des lieux d'archives rendant difficile la recherche des sources. À cette difficulté vient s'ajouter celle-ci : en effet le climat tropical qui règne dans certaines régions comme les Antilles, ou l'Asie du Sud-Est, où le taux d'humidité atteint parfois 90%, les archives papiers ou les feuilles de palmier pour l'Asie se conservent très mal. Les destructions sont aussi le fait de guerres et d'invasions, comme dans le cas du Siam victime de l'invasion des Birmans en 1767 qui a réduit à néant les archives existantes. Les sources thaïes étant quasiment inexistantes, il faut alors se fier aux sources européennes dont le récit de Basset. Ainsi, l'enjeu de ce travail de recherche, portant sur la description de sociétés africaines et asiatiques, est de ne pas tomber dans le piège de l'eurocentrisme tout en étant dépendant des sources européennes.

Dans les années 2000 des auteurs comme Jack Goody (1919-2015), et son livre *The Theft of History* (2006) et Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales* (2011), dénoncent un certain ethnocentrisme y compris dans les tentatives de construire une histoire globale. Ce jugement est plus sévère chez Goody qui parle d'imposition du récit européen au reste du monde. Cette vision sévère d'un certain l'impérialisme est aussi défendue par Giovanni Levi, qui explique notamment le rôle du colonialisme, tout en soulignant l'émergence des historien-ne-s indiens, malais, chinois... pour rétablir un récit historique autre que l'histoire asiatique écrite par les européens²⁸.

En effet pour ce qui est des échanges asiatiques le modèle d'âge du commerce développé par Anthony Reid est le plus connu et le plus largement accepté par les chercheurs²⁹. Reid note une expansion économique de l'océan indien à partir du début du XV^e siècle encouragée par la demande chinoise. L'impact politique de ce développement maritime est considérable notamment pour ce qui est de l'augmentation des revenus royaux et la création de nouvelles villes. Il aborde aussi très largement le cas d'un déclin politique et économique pour le XVII^e siècle Est asiatique. Victor Lieberman a critiqué ce modèle qui lui semble plus pertinent pour l'espace insulindien qu'observe particulièrement Anthony Reid. Cette région possède une faible

²⁷ Giorgio Riello, « La globalisation de l'Histoire globale : une question disputée », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-4bis, no. 5, 2007, pp. 27.

²⁸ Giovanni Levi, « *frails frontiers ?* », p. 6.

²⁹ Voir notamment les deux tomes de : *Southeast Asia in Age of commerce 1450-1680*, New Haven and London, Yale University Press, 1988 et 1993.

agriculture et dépend grandement des échanges maritimes et donc étant plus fragiles aux assauts européens³⁰. Cette vision semble moins convaincante pour le Siam dont la situation est bien différente. Dans les travaux de Reid les Européens restent très présents ce qui se comprend car il observe une période de profonds changements dont certaines puissances européennes sont actrices, mais depuis de nouveaux travaux nous donnent une vision plus précise des échanges asiatiques avant l'arrivée européenne³¹.

Il s'agit du récit d'un premier voyage hors de France de son auteur, un homme d'Église jeune : puisqu'il ne peut se fier à autre chose que ce qu'il a vu en France et ce qu'il a lu, sans doute faudrait-il comme l'a fait Carlo Ginzburg dans *Le Fromage et les vers* (1976) essayer de retracer les livres que Jean Basset a pu avoir entre les mains avant son départ. Il n'a pas l'expérience missionnaire de Bénigne Vachet (1641-1720) qui a déjà fait un voyage à Siam. On trouve aussi aux archives de la Mission Étrangère de Paris³², deux lettres de Jean Basset pendant qu'il est au Siam : la première date du 24 août et la seconde du 10 décembre 1685.

Afin de proposer une analyse historique qui, en partant du texte, s'interroge tant sur les représentations dont il est porteur que sur l'usage de cette source européenne pour une histoire extra-européenne nous pouvons adopter une perspective culturelle en s'appuyant notamment sur ce qui est dit et surtout non-dit par Jean Basset. Les outils intellectuels proposés par l'histoire globale et la micro-histoire peuvent être utiles mais il ne faut pas rester enfermé par cette historiographie en constant débat.

J'ai décidé de proposer tout d'abord l'édition du texte, avant d'articuler mon étude en différentes parties, chacune au service d'un questionnement plus général. Cette réflexion conduit à remettre en contexte ce voyage au Siam en 1685 dans le cadre de l'ambassade de Louis XIV. Ensuite, il s'agira d'expliquer les particularités du récit de voyage qui est un genre en pleine mutation au XVII^e siècle, avant de rentrer dans l'étude directe du récit de Basset, pour s'interroger sur la manière dont il voit les étrangers et juge les autres, par exemple. La question religieuse est centrale dans ce récit, et nous l'aborderons aussi. Étant donné que l'auteur ne fait pas partie de la « délégation officielle » de Louis XIV, son compte-rendu politique de l'ambassade

³⁰ Victor Lieberman, *Strange Parallels Volume 1: Integration of the Mainland Southeast Asia in Global Context, c. 800–1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 18.

³¹ On peut notamment penser à : David C. Kang, *East Asia before the West. Five centuries of Trade and Tribute*, New York, Columbia University press, 2010. Pierre-Yves Manguin, A. Mani, Geoff Wade (eds.), *Early Interactions Between South and Southeast Asia Reflections on Cross-Cultural Exchange*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, 2011.

³² Les archives des Missions Étrangères de Paris ont été réorganisées au sein de l'IRFA, dans le but de promouvoir ces archives et de les valoriser auprès du grand public.

est certainement moins fiable que d'autres. Je m'attacherai également à confronter ce récit aux autres sources disponibles.

Carnet de voyage de Jean Basset :

Le récit de Jean Basset est un manuscrit de 110 pages, rapportant au voyage de Jean Basset au Siam en 1685. La première, faisant 98 pages est le récit de voyage de Jean Basset, une seconde d'une dizaine de pages, est une lettre que Jean Basset envoi à Gabriel de la Roquette évêque d'Autun. En tant qu'évêque d'Autun, Gabriel de la Roquette était certainement, le supérieur ecclésiastique du jeune diacre lyonnais.

Il se pose toujours la question de savoir comment ce récit est arrivé à Lyon. Les archives de Gabriel de la Roquette, sont aux archives départementales de la Côte d'Or, car de nos jour l'évêché d'Autun a comme capital Dijon. Les autres lettres de Jean Basset sont toutes conservées à la Mission Étrangère de Paris, rue du Bac. L'hypothèse la plus probable est que Gabriel de la Roquette ait envoyé le récit au père de Jean Basset.

J'ai choisi, pour cette retranscription d'ajouter de la ponctuation et des accents, ainsi que de ne pas conserver toutes les majuscules d'autant plus que la ponctuation va changer, sauf les trémas que je conserve car ils font parties de la langue écrite de l'époque. Ces choix sont dus à une volonté de rendre le texte plus accessible. Les fautes d'orthographe de l'auteur sont conservées et souligner avec la nomenclature [sic].

[1]

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de M[onsieu]r le Chevalier de Chaumont, ambassadeur de sa m[ajes]té très chretienne vers le roy de Siam de France à Siam, et des honneurs qu'on luy a faits à Siam.

La nuit du 2 au 3 mars nous allâmes coucher à la rade de Brest sur le vaisseau du Roy nommé *L'Oyseau*. Sa charge est de 5 à 6 cent tonneaux. Il est percé pour environ 40 pièces de canon. Il y avoit pour capitaine M[onsieu]r de Vaudricourt, pour capitaine en second m[onsieu]r de Coryton, pour lieutenant M[onsieu]r de Fourbin, et M[onsieu]r de Cibois, pour enseignes M[onsieu]r de Champorot et M[onsieu]r de Francine, pour gardes marines M[onsieu]r de Freteville, et M[onsieu]r Dufey. Ces trois derniers sont gentilshommes de la suite de M[onsieu]r l'ambassadeur. Il y avoit 20 soldats et environ 90 matelots ; l'équipage estoit d'environ 140 personnes.

Ce vaisseau portoit M[onsieu]r le chevalier de Chaumont, ambassadeur de sa m[ajesté] vers le Roy de Siam, qui avoit le principal commandement dans le vaisseau ; M[onsieu]r l'abbé de Choisi, qui accompagne M[onsieu]r l'amb[assadeu]r ;

[2]

2 Mandarins de Siam, envoyés avec M[onsieu]r Vachet par le barcaton de Siam aux ministres du Roy de France ; six pères jésuites envoyés par sa majesté à la Chine pour y faire des observations mathématiques ; M[onsieu]r l'abbé du Chelas qui accompagnoit M[onsieu]r l'abbé de Choisi ; M[onsieu]r Veret, envoyé pour la compagnie royale de France pour estre chef de la nation françoise à Siam, et deux missionnaires apostoliques outre M[onsieu]r Vachet. Le nombre de tous ceux qui estoient embarqués estoit de 198 personnes. Il y avoit aussi à la rade une frégate nommée *La Maligne*, qui nous devoit accompagner. Elle est d'environ 26 pièces de canon et de 200 tonneaux, montée par M[onsieu]r de Joyeuse, lieutenant de port du département de Brest, qui avoit déjà fait le voyage des Indes. Il y avoit pour lieutenants M[onsieu]r du Tartre et M[onsieu]r de S[ain]t Villiers, tous deux gentilshommes de la suite de M[onsieu]r l'ambassadeur. Elle portoit les s[ieu]r de la Mare, ingénieur du Roy, et les s[ieu]rs de Compiègne, de Joncourt, d'Arbouville, La Forest, de Senneville et de Palu, gardes marines aussy gentilshommes de la suite de M[onsieu]r l'ambassadeur, avec plusieurs autres de ces gens. On l'avoit chargée de balots [*sic*] où etoient les amplettes [*sic*] que monsieur Vachet et les Mandarins

[3]

avoient faites en France pour le Roy de Siam et de quelques balots (*sic*) de hardes pour la mission. Nous mîmes à la voile le 3 mars, sur les dix heures du matin, par petit vent nord-est. Nous nous arrêtâmes sur les deux heures après midy entre la pointe S[ain]t Mathieu et Camaru pour attendre que le vent fraîchit et que la frégate qui ne nous suivoit que de long s'avança.

Le mesme jour, sur les cinq heures du soir, le vent fraîchit N[ord]-E[st] avec apparence de durer. On leva l'ancre et l'on remit à la voile, on porta le cap entre l'Ouest et les sud-ouest jusqu'au lendemain matin pour parer les roches qui sont à la coste de Bretagne. Le mesme soir on perdit la terre de veüe. Nous fîmes les quinze premiers jours grande diligence chaque jour 40 ou 60 lieües. Nous en aurions pu faire jusques à quatre vingt ou cent, s'il ne nous eut falu [*sic*] attendre la frégate, qui ne nous pouvoit suivre, ce qui nous obligea par là à ne porter dans les grands vents que la Mizaine [*sic*], qui est la seconde voile. On avoit jugé à Brest qu'elle iroit plus vite que notre vaisseau, mais dès les premiers jours de la navigation nous reconnûmes que notre vaisseau estoit excellent pour le grand voyage, que

[4]

nous entreprenions. Il tangué peu, roule beaucoup mais doucement ; prend bien le vent, tire très peu d'eau et obéit au moindre coup de gouvernail. (dans la marge :???)

Le 6 mars nous passâmes à la hauteur du Cap de Finisterre. Les mers sont ordin[airemen]t furieuses dans le parage ; nous y eûmes un tems très favorable.

Le 10, sur les 10 heures du matin, on découvrit l'isle porto santo et le mesme jour, sur les trois heures après midy, on découvrit celle de Madère. Nous les laissâmes à gauche a environ 7 lieues au large.

Le 13, à la pointe du jour, on aperceut [*sic*] l'isle de Palme ; nous la laissâmes aussy à la gauche et en passâmes à une lieüe près. Nous y vîmes avec des lunettes d'approche de grandes montagnes dont la cime passoit les nues couvertes de neige en plusieurs endroits et garnies de grands bois en d'autres.

Le 16^e, sur les dix heures du matin, nous passâmes le tropique du Nord et entrâmes dans cette zone torride que les anciens jugeoient inhabitable. Nous ny sentimes pas les chaleurs insupportables dont on nous avoit fait peur en France. Nous eusmes mesme besoin d'y garder aussy longtems nos habits d'hyver. Il est vray

[5]

que la chaleur augmentoit à mesure que nous avancions de la ligne jusques à ce que nous trouvâmes le soleil a picq [*sic*] sur nos têtes - ce qui nous arriva le 29 mars environ par les trois degrés de latitudes Nord - mais cette chaleur etoit fort modérée, et par les nuages dont le ciel etoit ordinairement couvert, et par les pluyes fréquentesqu'il faisoit, et par des nuits longues et fraîches. On est mesme obligé, pour n'estre pas incommodé, de se bien couvrir sùrtout la tête et l'estomach. En nous approchant de la ligne, nous eûmes quelques petits calmes. C'est principalement durant ce tems-là que les matelots s'occupent à la pesche. Outre plusieurs poissons qui se voyent enFrance dans les ports de mer, comme sont les marsoüins et les requins, nous en primes quelques-uns qui ne se trouvent quasi que dans la zone torride : telles sont lestortues, qui sont d'une grosseur prodigieuse ; on les prend avec des harpons quand elles viennent sur l'eau. La chair en ressemble tout à fait à celle du bœuf ; les arbusquots, qui sont quasi faits comme des t(h)ons et qui en ont beaucoup du goust, les poissons volans, qui ressemblent en tout a des harans, excepté qu'ils ont des ailesfort deliées : tant que les ailes sont mouillées, ils se soutiennent en l'air, et ils retombentdans l'eau

[6]

dès qu'elles sèchent. La nature leur a donné ce secours pour se sauver des autres poissons qui les poursuivent incessamment [*sic*] dans l'eau. Ils se jettent quelque fois en troupe entre les voiles et sur les ponts des vaisseaux quand Ils se sentent trop vivement pressés. On prit encore des bonites : c'est un poisson de la grosseur d'un gros saumon et de très bon goût. Il poursuit vivement les poissons volants et s'élance fort haut hors de l'eau pour les surprendre en l'air ; les pescheurs attachent au bout d'une ligne des plumes avec un hameçon qui, estant enfoncées dans l'eau, ensuite

retirées tout d'un coup et trainées tantost d'un costé et tantost d'un autre, imitent assez le vol du poisson volant. La bonite s'élanche la bouche béante sur ses plumes et demeure prise à l'hameçon ; nous en primes plusieurs de cette manière-là.

Le 7e d'avril, environ deux heures après midi, nous passâmes la ligne. Le lendemain on fit la cérémonie accoutumée qui consiste à mouïller ceux qui ne l'ont jamais passée, à moins qu'ils ne s'en exemptent en donnant quelque argent. C'est une aubaine pour les matelots qui ont déjà fait le voyage des Indes qui ont droit par un ancien usage de se divertir

[7]

en cette occasion-là aux dépens des autres. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r ne jugea pas à propos de leurs oster ce plaisir ; il en retrancha seulement les abus et les excès où portent quelque fois ces sortes de rejouyssances.

Après avoir passé la ligne, nous nous approchâmes de l'Amérique pour rencontrer dans ces mers les vents d'Ouest qui nous devoient faire arriver au cap de bonne Esperance. Nous ne les trouvâmes pas comme nous l'espérions ; nous eusmes mesme des calmes ennuyeux dans des parages assez éloignés de la Ligne.

Le 26, dans un de ces calmes, sur le soir, nous perdîmes de veüe la frégate : soit qu'elle eust esté emportée par les courants, soit que les marées l'eussent entrainée. Le lendemain par un grand bonheur on la découvrit sur les onze heures du matin.

La nuit du 31 (sic) avril au 1er may nous passâmes le tropique du Capricorne et entrâmes dans la zone tempérée du Sud. Sur la fin de may on eut plusieurs marques que l'on approchoit du Cap de bonne espérance. On vit plusieurs baleines de grands oyseaux blancs, d'au[tres] plus petits de couleur noire et jaune qu'on nomme damins, d'autres encore plus petit tout cendres

[8]

qui vont en troupe, et se nomment bouraillons. On vit aussi flotter sur l'eau de grandes herbes qu'on nomme trompes parce qu'elles ont quelque chose de la figure d'une trompette du bois tout couvert de mousse. Ce sont là les marques par où l'on reconnoit que l'on est près du cap de bonne espérance.

Le 30 may, sur les dix heures du matin, on entrevit la terre. On ne la reconnut seulement [*sic*] que sur les trois heures après midy et pour lors on entendit retentir dans tout le vaisseau des cris de joye, tout le monde disant : terre ! Terre ! Il est difficile de concevoir combien ce mot répand de joye dans un vaisseau, surtout quand il y a trois mois qu'on n'en est sorty. L'estime de nos navigateurs se trouva très juste, surtout celle de nostre p[remi]er pilote. Nous arrivâmes justement selon son point.

Le 31 nous entrâmes dans la baye du cap de bonne espérance. Ce ne fut pas sans bien de la peine. Le matin nous n'en étions éloignés que d'environ trois lieües et nous faisons déjà notre conte d'y arriver dans deux ou trois heures, mais le vent tout d'un coup nous manqua et nous nous trouvâmes à une portée de mousquet d'une roche où des courants nous entraînoient. On jetta [*sic*]

[9]

promptement la chaloupe et le canot à la mer pour s'en éloigner, je ne scay si cela eut suffit [*sic*] pour nous tirer de ce danger-là. Heureusement pour nous, comme nous étions dans ces peines, il s'éleva un vent fort frais qui nous porta ailleurs. Cependant le vent venoit de la baye où nous voulions entrer. On louvoya tout le jour, c'est-à-dire qu'on alla au plus près du vent, tantost d'un côté et tantost d'un autre, et en biaisant ainsi, nous gagnions un peu de notre chemin.

Enfin après plusieurs bordées nous arrivâmes sur le soir contre vent et marée à la baye du cap de bonne espérance. Dès que nous eusmes mouillé, il vint à notre bord deux capitaines de vaisseaux holandois, avec le fiscal qui est la seconde personne du Cap, pour reconnoitre les navires et faire offre de services au commandant. Ils avoüerent qu'ils avoient esté surpris de la manière dont nous avons évité ces roches dont nous nous étions tant approchés et de ce que contre un vent forcé nous étions

entré [*sic*] dans la rade. Aussi cette journée fatigua plus l'équipage et le vaisseau qu'ils ne l'avoient été dans le reste du voyage : il y eut deux hunies de défoncés.

[10]

Le lendemain, 1^{er} de juin, M[onsieu]r l'amb[assadeu]r envoya M[onsieu]r de Fourbin accompagné de M[onsieu]r de Francine, de Freteuille et Dufey à M[onsieu]r le commandeur du Cap pour luy faire compliment de sa part et luy demander que nous puissions faire de l'eau et du bois et acheter des rafraichissemens dans son habitation. M[onsieu]r le commandeur renvoya le compliment a m[onsieu]r le comm[andan]t général des Indes pour la compagnie de Hollande qui estoit pour lors au Cap. Il le reçut fort bien. On convint avec luy que notre vaisseau salueroit de sept coups de canon le château qui luy repondroit d'autant de coups.

Dès que M[onsieu]r de Fourbin fut de retour on tira les sept coups, le château ne répondit point. Il y avoit quatre vaisseaux hollandois à la rade, le premier qui portait le pavillon d'amiral répondit de cinq coups. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r renvoya M[onsieu]r de Fourbin à M[onsieu]r le commissaire lui dire qu'il étoit fort mécontent de ce qu'il n'avoit pas tenu sa parole, qu'il n'avoit nullement prétendu saluer le vaisseau qui luy avoit répondu - ce qu'il auroit exigé que ce vaisseau le salua le p[remi]er s'il avoit eu affaire avec luy. M[onsieu]r le commissaire s'excusa, sur ce que

[11]

son interprète ne luy avoit pas bien fait connoitre l'intention de M[onsieu]r l'ambassadeur, et il s'offrit de punir le capitaine du vaisseau qui nous avoit répondu, parce qu'il avoit agi sans ordre. Il fit rendre par le château coup pour coup ; tous les vaisseaux nous saluèrent ensuite et on leur répondit. Dès le mesme jour on fit porter à terre nos malades et on commença à faire de l'eau. M[onsieu]r le commissaire général envoya son neveu et son secrétaire à M[onsieu]r l'ambassadeur pour lui offrir de sa part tout ce qui dependroit de luy. Les effets répondirent à ses offres. Tant que nous fûmes au Cap, il luy envoya presque tous les jours des rafraichissemens - herbages, oranges, citrons, avec fruit, vin, poissons, agneaux, moutons etc. Il donna aux francois toute liberté dans l'habitation du cap. Y chassa qui voulut, il donna à

m[essieu]rs nos officiers son neveu pour les accompagner et des conducteurs pour les mener aux endroits les plus abondants en gibiers, leur fournit des chiens et des chevaux et les fit magnifiquement régaler à une maison à deux lieües du cap. Il deffendit [sic] dans tous les cabarets d'y prendre plus des francois qu'on ne prend ordinairement des hollandois.

[12]

Il ordonna qu'on recut la monnoye de France sur le mesme pied que celle d'Espagne. Nos écus qui n'étoient d'abord recus que pour 36 f[l]o[r]ins de Hollande en valurent 48 par cet ordre-là. Or, 48 f[l]o[r]ins de hollandois en sont 60 de France. Il voulut mesme qu'on lascia entrer sans visite tout ce qui viendroit de nos vaisseaux ainsi l'eau de vie et le vin dont l'entrée paye de gros droits ne payerent rien pour nous ; enfin on ne peut pas faire un accueil plus obligeant que nous le fit M[onsieu]r le Comm[and]eur général. Il s'appelle M[onsieu]r le baron Van Reede. Il est d'une des meilleures familles des pays bas. C'est son cousin qui a esté le p[remi]er amb[assadeu]r de la République en Espagne. Outre sa langue naturelle, il parle fort bien latin, portugais et malage, qui est une langue commune dans une partye des Indes comme l'est la latine dans une partye de l'Europe. Il donna à M[onsieu]r l'ambassadeur un livre fort curieux qu'il a composé et qui a pour titre *hortus malabaricus*, en 3 ou 4 volumes in folio, où il est traité des plantes les plus curieuses et les plus utiles des Indes avec leurs figures. M[onsieu]r de S[ain]t-Martin, major des troupes hollandoises aux Indes, estoit aussy pour lors au cap. C'est un gentilhomme francois ; il venoit de Hollande et retournoit à Batavie. M[onsieu]r le commissaire et luy sont dans une grande

[13]

grande (sic) union. Il y a plus de trente ans que, n'ayant pas de grands biens de fortune, ils s'embarquèrent le mousquet sur l'épaule dans un vaisseau qui venoit aux Indes. Depuis ce tems là, ils se sont élevés par les formes jusqu'aux p[remi]ers employs de la Rep(ublique). Le commissaire général visite toutes les places des hollandois aux Indes et peut en ôter les gouverneurs qui n'y font pas leur devoir. Le major général commande en chef toutes les troupes de la compagnie aux Indes. Ils

avoient un amy qui avoit commencé sa fortune d'aussy loin qu'eux qui mourut il y a deux ans Commandeur du cap de bonne espérance. Ils luy alloient faire élever un tombeau magnifique avec une inscription qui devoit expliquer la fortune des trois amis.

Les r[évérans] pères jésuites allèrent voir M[onsieur] le comm[andant]ur et le prièrent d'agrèer qu'ils fissent quelques observations astronomiques au Cap. Il les combla d'honnestetés, leur donna dans un des beaux jardins du monde un appartement où il y a un pavillon et deux plates formes où leur lunettes *[sic]* et au[tre] instruments pouvoient se placer aisément. Il leur fit beaucoup de présents et ne voulut pas qu'ils s'embarrassent de leur nourriture sans qu'ils furent au Cap.

[14]

Ils y firent une observation astronomique suivant laquelle la longitude du Cap est mal marquée dans les cartes. On le met ordinairement au 38d. 15 degrés et demy plus est que Paris. Voir la preuve quand l'émersion du p[remier] satellite de Jupiter se fit. Il estoit au cap 9 heures 38 min. ; il devoit estre à Paris, suivant le calcul des r[évérans] pères jésuites, huit heures 26 minutes. Ainsi le soleil avoit passé au méridien du cap une heure douze minutes plutost qu'au méridien de Paris, et par conséquent le cap est de 18 degrés plus à l'Orient que Paris, et au lieu de le marquer au 38 degré, il le faut marquer au 41. A la vérité, quelque peine qu'on ait prise pour scavoir l'heure de Paris à laquelle cette émersion s'est faite, comme on ne la pu déterminer qu'après de longues supputations, on peut aisément s'y estre trompé de quelques minutes, ainsi ne pourra-t-on se fonder sur cette observa[ti]on qu'après qu'on l'aura envoyée à l'académie de Paris à m[onsieur] de Gassini qui, ayant apparemment fait la mesme observa[ti]on à Paris, saura à quelle minute précise cette émersion s'y sera faite et jugera, suivant les mémoires qu'on luy enverra, de la différence du Cap à Paris pour ce qui est de la longitude. Si cette observation est véritable, elle doit estre d'une grande utilité, car les trois degrés

[15]

dont on se trompe valent en ce pays-là environ 48 lieües. Or, une erreur de 48 lieües peut avoir des suites fâcheuses dans la naviga[ti]on. Au reste il se peut faire fort

aisément qu'on se soit trompé jusqu'à présent touchant la longitude du Cap. Mons[ieu]r le commissaire général dit aux r[évérans] p[ères] jésuites qu'on ne l'avoit déterminée que suivant l'estime des navigateurs qui est beaucoup plus sujette à erreur qu'une observa[t]ion astronomique où l'on a mesuré le mouvement d'une étoile avec des lunettes d'approche en contant jusqu'aux minutes et aux secondes.

Pendant le tems que nous séjournâmes au Cap, nous reconnûmes quelque chose du pays. Le Cap de bonne espérance termine l'Afrique du costé du Sud par les 34 degrés et demy de latitude et 38 de longitude. Suivant les carthes ordinaires, quand on en approche sur mer, on voit une coste affreuse où l'on ne découvre que des rochers et des montagnes incultes. Il y a, à 4 ou 5 lieües de la pointe, une baye fort large formée par des montagnes et des rochers qui, aboutissant à la mer comme deux pointes d'un croissant,

[16]

laissent au milieu un espace où l'eau est profonde et le mouillage des vaisseaux commode. On l'appelle la baye de la table parce qu'elle est devant une montagne, qui, paroissant fort escarpée dans son abord et fort large dans le haut, a quelque chose de la figure d'une table. C'est entre cette montagne et la baye, dans un espace d'environ une lieüe, que les hollandois se sont établis en 1651. Ils achetèrent d'un roy ou capitaine des naturels du pays une lieüe de leur terre qu'ils eurent à bon marché parce que pour un morceau de pain, un peu de tabac ou eau de vie, on a d'eux ce que l'on veut. Ils y firent d'abord un petit château de bois où ils mirent 12 ou 15 pièces de canon. Depuis quatre ou cinq ans, ils y ont bâti une forteresse de pierres bien remparée à cinq bastions sur lesquels il y a plus de 80 pièces de canon et où ils font toujours bonne garde. Il n'y a ny dehors ny fosses (*sic*), elle est principalement contre les gens du pays qui n'ont pour armes que des flèches empoisonnées.

À une portée de mousquet de la forteresse, au sud, est l'habitation des hollandois composée de plus de 100 maisons toutes couvertes de chaume mais propres en dedans, et blanches à la hollandoise.

[17]

Outre les hollandois il y a plusieurs flamands et allemands. Nous n'y vîmes qu'un françois. Je crois qu'il y a plus du tiers des habitants qui sont catholiques. On ne peut dire combien nous fûmes attendris par les larmes et les gémissements avec lesquels ils déplorent leur malheur de vivre sous la domination des hérétiques et d'estre privés de l'usage des sacrements.

Entre la forteresse et l'habitation un peu plus loing de la mer, il y a un jardin de la compagnie qui est parfaitement beau. Il est grand, large, garny de toutes sortes d'arbres et entrecoupé en plusieurs endroits d'un ruisseau d'eau vive. Il y a une allée qui a quatorze cent pas d'homme en longueur ; elle a deux bordures, l'une de citronniers et l'autre d'une sorte d'arbre toujours verd [*sic*], dont la feuille ressemble à celle du laurier. Le jardin est partagé en 4 compartiments, un pour chaque partye du monde, parce qu'il y a des fruits de toute sorte de l'Asie, de l'Amérique, de l'Affrique et de l'Europe. Il y a tous les ans plus de 25 navires hollandois qui en tirent des rafraichissemens.

Les hollandois peu à peu s'avancent dans le pays qu'ils achètent des naturels avec du pain, du tabac et de l'eau de vie.

[18]

Ils ont déjà fait une habitation à environ dix lieües de la mer où ils ont près de 80 familles. Le pays est aussy fort bon ; le bœuf, le mouton, la volaille, le gibier, tout est exquis. La vigne y vient fort bien, le vin dit on en est blanc, agréable, ne sent point le terroir et s'abonit à chaque vendange. Les poissons qu'on prend en quantité dans la baye sont excellents. Ils sont fermes, gras et de bon goût. Nos m[âit]res les trouvèrent meilleurs que les turbots de France.

Quand on avance un peu dans les terres on y voit quantité d'animaux - cerfs, sangliers, léopards, éléphants, lions, asnes sauvages, chiens sauvages qui n'ont ny queue ny oreille et qui vont à la chasse en meute, élans d'une grandeur prodigieuse, chevaux sauvages marquetés de blanc et de noir et plus beaux que les barbes, on n'en a pas encore pu apprivoiser parce qu'ils se tuent dans les pièges où on les prend. Ces bêtes sauvages s'éloignent à mesure que le pays se peuple. Il y a pourtant toujours quelques lyons et quelques tigres qui font du ravage au Cap. Les singes ne

quittent point leurs postes si aisément que les autres. On ne scauroit entrer un peu dans les terres, qu'on n'en voit des quantités

[19]

prodigieuses. Dans le tems des melons, ils viennent en troupe en dérober dans le jardin de la compagnie.

On voit dans l'habitation des hollandois plusieurs naturels du Cap qu'on appelle Outentots à cause qu'ils font souvent un certain cris [*sic*] semblable à ce mot-là. Ils ont la taille assez grande, la couleur olivastre, le nez plat, les dents blanches, les cheveux noirs frisés, gros et épais comme de la laine de mouton. Ils sont presque tous nuds, ils portent quelques fois sur le dos une peau de mouton, la laine en dedans dont ils joignent deux bouts par devant l'estomac. Ils portent à la ceinture une petite bande de peau avec un pieu un peu large par devant. Ils se mettent sur la teste de la terre grasse qu'ils colent [*sic*] à leurs cheveux ; ils y mêlent souvent des coquilles, des bouts de certains bois ou de fer dont ils composent leurs plus belles coiffures [*sic*]. Ils s'entourent le col, les bras et les jambes avec des boyaux de moutons et d'au[tr]e animaux, ils s'en font aussy des pendants d'oreilles. Ces ornements aussi bien que la grasse, dont ils se frottent, la crasse et la vermine dont ils sont couverts, rendent leur abord très dégoûtant pour les étrangers,

[20]

et les font passer pour la nation du monde la plus sauvage qu'on ayt encore découverte. Ils se nourrissent de quelques laitages et de quelques racines qu'ils cherchent chaque jour sans songer à l'avenir. On dit que les boyaux qu'ils portent sont leur dernière ressource quand la faim les presse. Ceux que nous vîmes dans l'habitation des hollandois nous paroissent affamés. C'estoit leur faire un grand régal que de leur donner un peu de pain ou de fromage. Ils le dévoroient avec une avidité incroyable. Il en vint deux à notre bord visiter M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Après s'estre assis à terre, pour tout compliment ils montrèrent de grands sacqs qu'ils avoient apportés dans l'espérance qu'on leur donneroit du pain. On leur en donna largement. Quand on avance dans les terres on en trouve des troupes très nombreuses. Ils

s'occupent à paistre des troupeaux, bœufs, vaches, moutons. Quand ils ont consumés les pâturages d'un endroit, ils passent à un autre, aussy les cabanes où ils logent se font et se defont aisément. Il y a dans chaque peuplade des chefs qui exercent la justice parmy eux. L'homicide, l'adultère et le vol y sont puni de mort. Il y avoit quelque tems que quatre de ces sauvages avoient tué un hollandois ;

[21]

le gouverneur du cap les ayant fait arrestés, leur capitaine les demanda et se chargea de faire faire justice luy mesme. Voicy comment il la fit. La peuplade s'estant assemblée, il commença à leur donner des coups de bâtons. Les autres continuèrent jusques à ce que les coupables expirèrent sous les bâtons. Tous sauvages qu'ils sont, ils étudient une certaine astronomie par laquelle ils distinguent les étoiles et leurs principaux mouvemens. Ils excellent surtout dans la connoissance des plantes. Les plus grandes maladies se traitent parmy eux avec des simples qu'ils mettent dans des boyaux de mouton et qu'ils portent sur eux. Quand ce remède a eu son effet, les parents et amys du convalescent s'assemblent et mangent ces herbes en grandes rejouyssance.

Voicy ce que j'ay pu scavoir de leur religion. Ils reconnoissent un grand capitaine dans le ciel qui est l'auteur de tout bien, et un au[tr]e sous terre qui est le principe de tout mal. Ils pensent que le p[remi]er estant trop bon pour leur faire du mal, il est bien moins nécessaire de luy sacrifier qu'au second qu'il faut appaiser afin qu'il ne nuise pas. Ils offrent du laict en sacrifice. Ils s'assemblent plusieurs familles dans un mesme lieu en laissant à la porte un pot de lait pour chaque famille. Ils demeurent longtems prosternés en terre dans un profond silence

[22]

d'autrefois. Ils font leur dévotion tous rangés autour d'un bassin plein de laict. Dans les pleines lunes, ils passent la nuit en fête bâttans des mains, dansants et jettant [*sic*] des cris qu'on entend de très loing. Il est difficile qu'on les désabuse de leur fausse religion et qu'on leur fasse connoitre la vérité de l'Evangile, soit parce que leur langue est très difficile et qu'ils mêlent à chaque mot un certain glapissement qui est presque

inimitable aux étrangers, soit parce que leur naturel sauvage et leur malpropreté rendroit la vie qu'on meneroit parmy eux très rude, soit enfin parce que les hollandois qui sont dans leur pays ne songeant quasi qu'à leur interest de leur négoce ils auroient bien de la peine à souffrir qu'on leur prêcha un Evangile qu'ils ont déshonoré par leur hérésie. Il faut prier le père des lumières qui des pierres en peut faire des enfans d'Abraham, d'éclairer ces pauvres peuples et leur appliquer le sang que J.C a versé pour leur salut. Il y a dans les trefons *[sic]* de sa sagesse des voyes pour cela que nous ne connoissons pas. Son dessein est de sauver tous les hommes et de les amener à la connoissance de la vérité. La mission des Outentots seroit un vray ouvrage à entreprendre pour un homme désintéressé et livré à la grâce de Dieu.

[23]

Ce que je viens de rapporter de leur religion, je l'ay appris de deux personnes qui avoient pénétré bien avant dans les terres. Il y en avoit un qui estoit apothicaire du château, fort sage et fort spirituel, que m[onsieu]r le com[missai]re avoit envoyé une fois à la découverte. Il avoit été jusqu'au 29 degré de latitude, ne s'éloignant que de 10 ou 12 lieües de la mer, l'eau et les vivres luy ayant manqué, il avoit été obligé de revenir. Il y devoit retourner au mois d'aoust, accompagné de plusieurs personnes pourvue de bonnes armes et de beaucoup de vivre.

Quand nous fûmes sur le point de partir, M[onsieu]r le com[issai]re g[éné]n[ér]al envoya à m[onsieu]r l'ambassadeur une lettre de recommandation (*sic*), pour le général de batavie.

Le 7e juin à la pointe du jour, nous mîmes à la voile par un bon Nord-Ouest. Il falut (*sic*) louvoyer pour sortir de la rade, mais comme le vent n'étoit pas forcé, nous n'eûmes pas tant de peine que nous en avons eu en entrant

Nous allâmes fort bien les 15 p[remi]ers jours, toujours vent arrière ou vent large.

Le 16 de juin, sur le midy, il vint un grain furieux qui se mit dans nos voiles et qui nous mit en danger de demaster. Le vent sauta tout d'un coup de Nordest au Sudouest et mit nos voiles

[24]

vent devant. Comme tout le monde mit d'abord la main à l'œuvre, nous débarrassâmes les voiles, et continuâmes notre route. Si ce grain nous eut aussy bien surpris la nuit, lorsqu'une partye de l'équipage se repose, nous n'en eussions pas été quittes à si bon marché.

La nuit du 24 au 25, sur une heure après minuit, le vent étant fort frais et la mer fort haute, nous perdîmes de veüe la frégate. Nous eûmes ensuite 10 ou 12 jours durant toujours calme vent contraire. Nous avançâmes jusqu'au 40 degré Sud. Les mers sont furieuses dans ces parages. Notre vaisseau estoit continuellement battu par des coups de mer qui le remplissaient d'eau en un moment. Le nombre des malades s'augmentoit. Le tems propre pour aller à Siam se passoit. On eut recours à Dieu. Le samedi 7e juillet, M[onsieu]r l'amb[assadeu]r fit commencer une neuvaine pour demander à dieu par l'entremise de la vierge un tems favorable.

Le 8 juillet le vent nous devint bon et dura de mesme environ huit jours durant lesquels nous fîmes près de cinq cent lieües.

Le 15 sur le soir le vent calma un peu et puis se rengea au Sudest, ce qui nous estoit contraire. Il ne devint guère meilleur de longtems après et nous

[25]

allâmes plusieurs jours à la bouline.

Le 18 nous passâmes le tropique du capricorne et entrâmes la zone torride.

Le 3 aoust, à la pointe du jour, on apperçut une isle à 10 lieües au large à notre droite. Les uns crurent que c'estoit l'isle de Moni qui est près de celle de Java, les autres que c'estoit l'isle de Coco, mais ou ce n'estoit ny l'une ny l'autre, ou elles sont toutes deux mal marquées sur les carthes. Cette isle estoit à environ dix degrés et demy de latitude Sud, l'Isle de Moni n'est pas marquée si haute et celle de Coco est marquée à douze degrés. On la perdit bientost de vüe.

Le 4e aoust on eut plusieurs marques du voisinage de terre, quantité d'oyseaux, une mer toute crasseuse et trainant des joncs et des pieux de bois.

Le 5^e, sur les huit heures du matin, on cria : terre ! terre ! Nous partions à l'Est Nord-Est, et l'isle de Java faisoit devant nous comme un demy cercle sur le midy. Nous portâmes au Nord Nord-ouest vent arriere parceque nous étions au vent de l'embouchure du détroit de la sonde, dont nous étions encore assez éloignés.

La nuit du 7 au 8 on apercut un vaisseau qui venoit sur nous ; on luy fit signe avec un fanal, mais il n'en fit aucun de son costé pour nous répondre ; dès qu'il nous eut reconnu à la portée

[26]

du canon il fit vent arriere et s'enfuit. Nous ne l'avons plus veu du depuis.

Le 9 nous doublâmes l'isle du prince. Nous demeurâmes trois jours auprès de cette isle sans pouvoir avancer, ce que nous gagnions en un tems, nous le perdions en un autre par la violence des courants qui nous entraivoient dès que le vent cessoit. On ne pouvoit aussy mouiller parcequ'on ne trouvoit bon fond que très près de l'isle et nos pilotes ne connoissoient pas assez ce mouillage pour s'y fier.

Le Xle sur le soir nous y gagnâmes entièrement l'isle du prince et arrivâmes entre Java et Sumatra. Le lendemain matin il vint d'abord plusieurs javans qui nous apportèrent des fruits, des herbages, des poules, et au[tres] rafraichissemens M[onsieu]r l'amb[assadeu]r payoit largement ce qu'il prenoit pour l'équipage, les particuliers en achetoient avec des éguilles, des couteaux, pipes et au[tre] choses semblables que les javans preferoient à l'argent.

Nous allions bien lentement dans le détroit de la sonde. La mer y est unie comme un etang. Les vents rases foibles et de peu de durée ; nous faisons à la faveur de la marée et de quelques petits frais cinq ou six lieües par jour, après quoy il falloit mouiller pour n'être

[27]

pas entraîné par les courants et les marées contraires.

Le 15 d'aoust, jour de l'assomption, nous mouillames à environ quatre liües de Bantan. Il y avoit encore une isle à doubler qui nous empeschoit (*sic*) de voir la ville. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r y envoya le soir M[onsieu]r de Fourbin à M[onsieu]r le commandeur pour luy demander que nous puissions faire de l'eau et du bois. Quand il eut doublé l'isle, il rencontra notre frégate que nous avions perdue depuis près de deux mois, toute parée pour se battre. Les hollandois l'avoient menacée et elle se tenoit sur ses gardes. Elle estoit arrivée à la rade deux jours devant nous. Le cap[itai]ne avoit aussy tost envoyé au commandeur M[onsieu]r du Tartre son lieutenant pour luy demander la permission d'y faire de l'eau. Les hollandois luy avoient répondu que cela ne dependoit pas d'eux et qu'il falloit s'adresser au roy de Bantam qui estoit m[ait]re dans son pays, où ils n'estoient que comme des troupes auxiliaires. Il revint à bord sans avoir pu parler au roy. Il fut suivi de deux barques, dans l'une estoient des presens que les hollandois envoioient au vaisseau. La seconde portoit un officier qui dit au cap[itai]ne que le roy de Bantam vouloit qu'il se mit incessamment à la voile,

[28]

parce qu'il ne souffroit aucun étranger dans sa rade, et que s'il s'y arrestoit plus longtems on luy pourroit faire quelque insulte fâcheuse. Les francois répondirent à cet officier qu'ils estoient déjà résolu de mettre à la voile, mais qu'ils se moquoient de l'ordre du roy de Bantam, que leur vaisseau n'étant pas marchand n'estoit chargé que de poudre et de boulets avec quoy ils ne craignoient rien ; qu'au reste, ils scavoient bien que ce n'estoit pas le roy de Bantam qui agissoit dans cette affaire là, mais les hollandois sous son nom, et qu'en tems et lieu, le roy de France seroit informé de la manière qu'ils avoient traité un de ses navires. Sur cela, ils s'estoient un peu éloignés de devant la ville et avoient pris leur résolution de nous attendre jusqu'au 20 du mois et ensuite de poursuivre leur voyage jusqu'à Siam, s'ils n'avoient point de nos nouvelles devant ce tems-là ils furent ravis de joye quand ils virent M[onsieu]r de Fourbin qui leur apprit que nous étions tout près d'eux et qui ayant sceu ce qui leur estoit arrivé, revint aussy tost sur ses pas en avertir M[onsieu]r l'amb[assadeu]r.

M[onsieu]r l'ambassadeur le renvoya

[29]

à Bantam dire au gouverneur qu'on ne vouloit que faire de l'eau et du bois dans la ville, ce qui ne se refusoit pas, mesme parmy les nations les plus barbares. Que s'il vouloit pas un françois ne descendroit à terre, qu'on aporeroit les rafraichissmemens à notre bord où l'on les payeroit bien. Les hollandois répondirent toujours qu'ils n'etoient pas les maîtres et qu'on alla à Batavie où l'on recevoit toutes sortes de satisfactions.

Le 16 sur le midy, nous levâmes l'ancre devant Bantam pour aller à Batavie. Nous avions presque toujours esté dans la résolution d'y aller depuis notre départ du cap, mais on avoit changé de dessein depuis peu, soit parce qu'on esperoit de trouver à Bantam tout ce qu'il nous faudroit, soit parce que la saison nous paroissoit déjà trop avancé, pour agrandir notre chemin par le moindre détour, soit enfin parce que notre équipage etant très fatigué et le nombre de nos malades très grands, on souhaittoit les soulager le plutost qu'il se pourroit. Nous avions environ soixante personnes qui languissoient de maladie ; la plupart etoient atteints de l'escorbut. Ce mal n'est autre chose qu'une corruption de sang qui cause une grande faiblesse dans

[30]

tout le corps et de la pourriture dans quelques partyes comme aux pieds, aux jambes, aux reins, aux bras, mais surtout à la bouche. Les gencives sont comme toute ulcérées et les dents s'en détachent aisément. Quand ce mal entre dans le corps et qu'il s'attaque les partyes nobles, comme le cœur et le foye, il devient mortel. On voit quelque fois de ces escorbutins tomber roides morts dans le tems qu'on est à parler avec eux, et qu'on ne voit aucune marque de l'extrémité où ils sont. Cette maladie est contagieuse. On y est sujet principalement quand on fait de longues traversées sur mer. La vie pénible des matelots qui doivent estre prêt à tout jour et nuit, exposés à toutes les iniures de l'air ; la nourriture qu'on leur donne, qui n'est autre que de la viande salée, des légumes, du poisson sec avec du biscuit fort dur ; l'air de la mer qui est impur : tout cela fait que l'escorbut entre aisément dans un vaisseau. Outre les soixante qui en étoient fortement attaqués dans le nôtre, il y en avoit aussy plusieurs autres qui en avoient quelque atteinte et qui estoient obligés de servir dans le vaisseau faute d'au[tre] plus sains. On n'eut peut estre pas trouvé six personnes de l'équipage

en bonne santé. On voyoit d'un costé un homme qui avoit les jambes enflées, ne pouvant qu'à peine

[31]

faire un pas, d'un autre costé un matelot jettant par la bouche du sang pourri en abondance, ici un estopié qui ne pouvoit sortir de son branle ny s'y remuer, là un autre, la bouche enflée, le corps tout exténué et le visage mourant. Les rafraichissemens estoient consumés. Le comm[andeu]re des vivres n'avoit plus de viandes fraiches, les bouillons salés qu'on donnoit aux malades augmentoient le feu et la corruption dans leur corps, on n'entendoit partout que soupirs, gémissemens, plaintes et murmures. Il est vray que depuis que nous estions entré dans le détroit, la veüe de la terre et les rafraichissemens que les javans apportoient les avoient un peu soulagés, mais cela ne suffisoit pas. Il falloit qu'ils touchassent terre. C'est le meilleur des remèdes qu'on puisse apporter à ce mal : quoyque quelque fois quand le sang est trop corrompu le remuement d'humeurs qui se fait en l'abord de la terre soit capable d'emporter un homme tout d'un coup. Si les hollandois nous eussent permis de tirer des rafraichissemens de Bantam on eut porté nos malades dans quelques isle déserte auprès de la rade où il y en a quantité de bien agréab[les], et là on les auroit pensé sous les tantes *[sic]*.

Au reste ce n'est pas sans quelque

[32]

raison que les hollandois interdisent autant qu'ils le peuvent l'entrée de Bantam aux étrangers. Ils y sont en bute à tout le monde depuis qu'ils s'en sont rendu les maistres. Le roy de Bantam, sultan Agan, s'estoit demis de son royaume entre les mains de son fils, sultan Aqui, dans le dessein de passer tranquillement le reste de ses jours dans une petite terre qu'il s'estoit reservée. Le nouveau roy contenta mal ses sujets et son père même contre qui il connut de la jalousie s'imaginant qu'il ne seroit pas véritablement roy tant que son père jouyroit de sa petite terre. Il envoya en exil deux pangrands, qui sont des principaux seigneurs du royaume. Son père luy ayant mandé qu'il luy conseilloit de les rapeler et d'user d'une plus grande modération pour ne pas

aigrir les esprits de ses sujets contre luy, il les envoya aussy tost massacrer. Le vieux roy reprit les ornemens royaux et se mit à la teste de trente mille hommes qu'il n'eut pas de peine à lever, parce qu'estant homme doux et grand, devot mahométan, ses sujets avoient toujours eu pour luy, beaucoup d'amour

[33]

et de vénération. Voilà le père et le fils en guerre. Le dernier eut recours aux hollandois qui mirent son père en prison où il estoit encore quand nous passâmes. Le fils n'en fut guère mieux traité. Ils luy donnèrent des gardes qui ne le quittoient jamais, luy laissant d'ailleurs le nom de roy et la liberté de jouyr des plaisirs qu'il souhaittoit. Quoyqu'ils soient de cette manière-là, les maîtres de Bantam et de presque toute l'isle de Java, ils sont pourtant dans de continuelles appréhensions, les naturels du pays les haïssent à mort. Il en vint à nôtre bord qui nous dirent en soupirant qu'ils attendoient avec impatience que quelqu'un les vint secourir, et que si les anglois paroissoient, ils se joindroient d'abord à eux pour chasser et exterminer les hollandois. En se rendant maîtres de Bantam, ils ont ôté à tous les européens et au[tre] étrangers la liberté qu'ils avoient d'y trafiquer. Le roy recevoit bien tout le monde, les francois y avoient un contoïr, leur maison subsiste encore et paroît une des plus belles de la ville. Les anglois y en avoient un autre. Ces derniers ont été particulièrement piqués au jeu parce qu'ils faisoient un grand commerce dans l'isle de Java et qu'ils estoient fort aymés du vieux roy. La garnison de Bantam est en partye composée de francois, d'allemand, de flamands, et

[34]

d'autres europeans qui ne sont pas trop affectionnés aux hollandois, c'est pourquoy ils en éloignent autant qu'ils peuvent tous les vaisseaux étrangers.

Comme il y a plusieurs petites isles, plusieurs rochers et bancs dans le chemin de Bantam à Batavie, nous marchions toujours la carthe et la sonde à la main et nous mouillions durant la nuit.

La nuit du 17 au 18 nous mouillames à environ cinq lièues de Batavie. Sur l'heure de minuit, M[onsieu]r de Fourbin y alla dans le canot avec M[onsieu]r de Francine pour faire compliment au général de la part de M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Il revint sur le soir du 18. Comme nous entrions dans la rade, il y avoit trouvé toute la ville en alarme. On avoit fait courir que nous venions avec vingt navires de guerre, et il y avoit déjà des troupes commandées pour Bantam. M[onsieu]r le général très aise d'estre éclairé sur le dessein de notre voyage, il receut bien M[onsieu]r de Fourbin, et accorda toute liberté aux francois.

Dès le lendemain, dimanche 19 d'aoust, M[onsieu]r le général envoya faire compliment à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r avec une quantité prodigieuse de rafraichissemens dont l'on régala l'équipage. Le mesme jour on porta les malades à terres.

[35]

Le 20 je descendis à terre avec les mandarins siamois qui allèrent saluer M[onsieu]r le général. J'allais chez M[onsieu]r Danger, marchand ciergier francois natif de la ville de Lyon. Après avoir couru plusieurs pays et plusieurs fortunes, il s'est enfin etably à Batavie où il est marié à une hollandoise d'une bonne famille. Il est catholique officieux et affectionné à nos missions. Les missionnaires de Siam se servent de sa correspondance pour avoir des nouvelles d'Europe, de Surate, du Japon, de la Chine, Tunkin et Cochinchine. Car Batavie est un grand entrepos où viennent toutes sortes de nations, on a lieu de se loüer de son honnêteté et de sa fidélité. Je demeuray quelque tems chez luy avec M[onsieu]r Manuel missionnaire. Nous y fumes bien régalez, et il ne tint pas à luy que nous n'y restassions tout le tems que nous fûmes à Batavie. Sa maison est hors de la ville dans une petite isle où il est bien accomodé [sic]. Il a environ 40 esclaves qu'il occupe continuellement. Il seroit à souhaitter qu'il fut à Batavie chef d'un contoïr [sic] pour la compagnie de France. Notre mission en tireroit de grands avantages. Il pourroit librement entretenir un prêtre chez luy qui pourroit servir les catholiques de Batavie qui sont en grand nombre, convertir quelques hérétiques et faire la mission dans les isles de Java et de Sumatra, qui sont de la juridiction

[36]

des évêques françois vicaires apostoliques. Nous apprîmes chez luy des nouvelles de la Chine et de la Cochinchine, entre autres la mort de M[onsieu]r d'Héliopolis à Tokien et celle de M[onsieu]r de Bide Berte³³ en Cochinchine. Voicy ce que j'ay extrait d'une lettre du père Tissanier à M[onsieu]r Danger, même qui n'eu point de date et qui est venue cette année de Macao.

La Chine jouit de la paix et n'a plus d'ennemys à craindre, l'empereur est plus puissant que jamais. Toutes les provinces luy obeysent et son grand conteur luy a inspiré le desin (*sic*) d'ouvrir les mers au commerce des chinois avec les étrangers ; ce prince autant idolatre de l'argent que de ses fausses divinités veut voir pendant deux ans si ce trafic peut augmenter ses trésors et sur cette expérience il prendra ses mesures.

Le mesme jour que nous descendîmes à terre, un de nos matelots se noya en se baignant dans la rivière de Batavie. Il se baignoit dans un endroit où l'eau estoit basse, mais il s'enfonça dans le vase. Ses compagnons accoururent aussy tost qu'il disparut mais il estoit déjà etruffé (*sic*) quand ils le retirèrent.

Le 24 veille de s[ain]t Louis, on tira

[37]

sur nos deux vaisseaux plusieurs coups de canon. Les hollandois dirent que si l'avoit été aussy bien pour la naissance du roy, ils se seroient mis de la partye et auroient bien bu des santés, ce qui est accompagné ordinairement de plusieurs volées de canon, mais qu'ils ne pouvoient solemniser la feste du saint.

Le mesme jour il arriva à Batavie un navire de Hollande qui en estoit party depuis le mois de décembre. Il avoit été longtems en calme sous la ligne et n'avoit pu gagner le Cap de bonne espérance. Son capitaine, ses deux pilotes et 45 de ses matelots estoient morts. Il arriva à Batavie lorsqu'on desesperoit quasi de le voir et nous fit connoitre que nous avions sujet de louer Dieu de n'être pas tombé dans les mesmes malheurs.

³³ La correction semble d'une autre main.

Il arriva encore trois navires de la coste de Coromandel qui devoient aller au Japon. Ils estoient fait exprès pour ce voyage-là, n'ayant aucune figure, ny à la proüe, ny à la poupe parce que les japons croiroient s'ils en voyoient, qu'on se moqueroit de leurs idoles.

[38]

Les hollandois sont les seuls europeans [*sic*] qui y trafiquent ; on les y traite un peu durement. Ils ont un contoir [*sic*] dans une isle qui est séparée de la ville par un pont qu'ils ne peuvent passer sans une permission expresse du commandeur japons. Dès qu'il arrive quelqu'un de leurs vaisseaux, il vient des officiers japons les visiter et mettre le taux à leurs marchandises. Ils emportent à la ville le gouvernail et les voiles jusques à ce qu'ils soient prêts à partir. Quelque tems après on leur aporte [*sic*] le prix de leurs marchandises et on les oblige de partir à la p[remière]re commodité qu'ils trouvent. Si quelqu'un désire voir la ville et que le gouverneur luy accorde la permission, il ne la voit qu'accompagné de bons gardes qui ne le quittent point jusques à ce qu'il en soit sorty.

Je m'en vais vous mander ce que j'ay appris de Batavie dans le séjour que j'y ay fait. La ville de Jacarta appartenoit autrefois à l'empereur de Mataran. Il y a plus de cent ans que les anglois la prirent, la brulèrent et bâtirent au mesme endroit une loge qu'on y voit encore à présent. En 1617 les hollandois demandèrent à y porter plusieurs matelots qui faisoient les

[39]

malades. Ils descendirent en mesme tems des canons brisés enfermés dans des balots. Ces prétendus malades furent sur pied au premier signal et égorgèrent tous les anglois un beau jour de prêche. Depuis ce tems là, ils se sont maintenus dans ce poste là et y ont bâti une belle ville avec une citadelle. La ville peut avoir un bon quartde lieüe de circuit. Outre les faubourgs qui sont grands et bien peuplés, les rues qui sont grandes, larges, toutes entre deux canaux de la rivière, les maisons tirées au cordeau blanches et luisantes ; on diroit qu'elles sortent de la main de l'ouvrier. Le dedans est orné de ce qu'il y a de plus curieux et de plus riche à la Chine, au Japon

et au[tre]s lieux des Indes : car il n'y en a guère où les hollandois n'ayent pénétré. Il y a devant chaque maison, une petite estrade ou élévation qui avance de quatre ou cinq pieds dans la rue ; au pied de cette estrade est le chemin des gens de pied, large de quatre ou cinq pieds et bien carrelé. Au milieu de la rue le chemin des carrosses et charrettes bien sablé et assez large pour trois ou quatre carrosses de front ; on va presque par toute la ville dans des petits bateaux qu'ils appellent des prots. Ils servent aussy pour aller à la plupart des maisons qui sont aux environs de la ville, car outre que la rivière a plusieurs bras qui portent bateaux dans les endroits où elle n'a pas son cours

[40]

naturel, on y fait des fossés qui aboutissent à son canal et quand la marée monte, ce qui arrive une fois par jour, douze heures durant elle remplit ses fossés et les petits bateaux y vont aisément.

Batavie est une vraie babilone pour le monde qui s'y trouve. On y voit des gens de tout pays, on y parle toute sorte de langue, françois, allemand, suédois, danois, espagnol, portugais, mors, chinois, japonois, tunkinois etc. Toutes ces nations s'y rencontrent, les chinois font plus de deux tiers des habitans, ce sont eux qui contribuent le plus au commerce de la ville. Tout le monde y fait librement l'exercice de sa religion excepté les catholiques. Les javans qui sont presque tous musulmans gardent publiquement la loy de Mahomet. Les chinois sacrifient librement à leurs idoles. Les seuls catholiques sont sans temple et sans autel. Les hollandois disent pour raison que s'ils leurs donnoient la mesme liberté qu'aux autres ils entraineroient tout le monde de leur côté et que l'on verroit bientost les temples déserts, preuve évidente que les pauvres aveugles connoissent la fausseté de leur religion, et la vérité de la nôtre qui n'a, pour ainsy dire, qu'à paroître pour gagner tout le monde et dissiper l'hérésie comme la lumière

[41]

dissipe les ténèbres. Cela n'empêche pas que le nombre des catholiques ne soit considérable à Batavie. Il fait plus des deux tiers des européens : la plupart sont

françois quoyqu'il y ayt aussy quelques françois hérétiques. Au reste, je n'aurois jamais cru que les hérétiques de Batavie fussent si peu attachés à leur religion qu'ils le sont : à peine en trouverez-vous un seul qui vous soutienne que la notre est mauvaise. Je scay bien qu'il y a quelques années qu'un fameux ministre disoit à un père jésuite qu'il reconnoissoit assez qu'il estoit dans la méchante voye mais que les engagemens où il se trouvoit ne luy permettoient pas de s'en retirer.

La citadelle de Batavie est un peu plus haute dans sa situa[tion] que la ville ; elle est bâtie sur les pilotis, entourée de grands fosses d'eau vive à quatre bastions garnis d'environ soixante piues de canon de fonte. Il y a sur un chemin qui est entre le fossé et la contrescarpe plus de six cents canons de fer qui servent à garnir les vaisseaux qui en manquent. Le général y a ses appartemens, qui sont grands et magnifiques. La compagnie y a aussy ses magazins qu'on élargissoit dans le tems que nous y estions, parceque le nombre des marchandises croissant tous les jours. Ils ne sont assez plus assez grands pour les contenir toutes. On y tient prisonniers

[42]

deux frères du jeune roy de Bantam. Il y a toujours comme garnison entretenue.

C'est le grand conseil de Batavie qui règle les affaires importantes des hollandois dans les Indes. Il est composé du général, du directeur général, de six conseillers ordinaires et de quelques conseillers extraord[inai]res, deux ou quatre selon qu'il plait aux cinquante-six personnes qui font le corps de la compagnie, et qui demeurent toujours en Europe.

Le général en est le chef, il règle les affaires qui surviennent et ne rend conte [*sic*] à personnes. Il a huit cents écus par mois d'apointemens, cinq cent écus pour la table et tous son monde entretenu. Il a de plus une clef des magazins pour y prendre ce qu'il veut. Outre cela, sa charge luy attire de toute part des presens considérables. Quand il donne audience à quelque ambassad[eu]r des Indes, il le fait avec beaucoup de pompe. La compagnie qui voit dans ce pays-là des roys à sa discrétion est bien aise qu'il donne dans les yeux des indiens par quelques chose d'eclattant [*sic*]. On ne le nomme que pour trois ans, mais ordinaire[ment] on le continue sa vie durant pour n'avoir pas souvent un g[é]n[er]al à engraisser.

[43]

Le général d'aujourd'huy s'appelle m[onsieu]r de Campich. C'est un homme d'environ 50 ans qui est monté par degrés à cette charge. Il est venu aux Indes sous-écrivain de vaisseau à huit écus de gage par mois. Il a esté ensuite teneur de conte, puis sous-marchand, marchand, sur-marchand, président du Japon, secrétaire général conseiller ordinaire du grand conseil ; enfin, dans la dernière élection, il fut choisi d'une voix commune pour général. Je le vis passer une nuit dans les rues de Batavie avec une assez belle suite. Je vis plusieurs jeunes indiens des deux côtés de la rue avec de grandes lanternes, ensuite venoient environ cinquante hommes à cheval précédés de quelques trompettes. M[onsieu]r le g[éné]r[al] estoit en carrosse, il y en avoit deux ou trois derrière le sien, le tout estoit terminé par une cinquantaine de soldats à pied.

Le 26 d'aoust au matin, nous mîmes à la voile pour Siam après avoir pris à Batavie un pilote hollandois qui avoit été deux fois à Siam et qui parroissoit homme habile dans son métier. M[onsieu]r le g[éné]r[al] nous l'avoit donné pour tel. Nous avions bon vent par lequel nous gagnâmes des courants qui nous estoient contraires.

Le 27, sur les neuf heures du soir,

[44]

nous aperçûmes à gauche, au vent de nous, un grand vaisseau à deux portées de mousquet du notre. On luy cria qui il estoit. Point de reponse. Il s'approchoit toujours sur nous, aussi tost on crie de tenir le canon prêt à tirer qu'on apporte des mousquets, des sabres et autres instrumens qui servent dans un abordage. Le vaisseau inconnu donna de son baupré dans l'arrière du notre et y brisa le couronnement. On luy fit aussy tost une décharge d'une trentaine de coups de mousquet et s'il ne se fut promptement retiré, le canon alloit joüer ; mais au p[remi]er feu du mousquet il fit vent arrière et s'enfuit et nous continuâmes notre route. *La Maligne* arriva aussy tost sur nous. Tout son monde estoit sur le pont prêt à sauter à l'abordage si on luy en eut donné le tems. On ne put scavoir pour l'heure quel estoit ce vaisseau. Il arriva à Siam sur la fin octobre un vaisseau hollandois de Batavie par lequel nous apprîmes que le

vaisseau inconnu etoit un vaisseau hollandois qui venoit de Zanmbi quand il nous rencontra, que tout son monde etoit quasi endormy pour lors et que ce fut par mégarde qu'il nous aborda. On

[45]

nous dit encore qu'on avoit arrêté le cap[itai]ne à Batavie, jusques à ce que M[onsieu]r l'amb[assadeu]r y repasse, afin qu'il luy fit telle satisfaction qu'il souhaittera. Les uns soupçonnoient les hollandois, les autres disoient que c'etoit un vaisseau marchand qui nous avoit abordé par mégarde. Quand on commença à parler de combat, le clergé composé des jésuites et des ecclésiastiques se partagea. La plupart se retirèrent en bas. Je pris ce party me disposant à tout ce qui pourroit arriver. D'autres plus généreux, deux pères jésuites et M[onsieu]r Vachet s'armèrent de sabres pour deffendre (*sic*) le vaisseau, mais il n'y eut point de sang répandu.

Le 29 aoust, nous eûmes un autre accident un peu fâcheux. Nous échouâmes en entrant dans le détroit de Banka. L'eau nous y manqua tout d'un coup de sept brasses, nous nous trouvâmes à deux et demy. Dieu mercy le vent n'etoit pas grand et le vaisseau n'avança pas beaucoup sur le banc. On porta d'abord l'ancre à un bon fond, et tout le monde se mit à virer au cap estant pour toüer. Le vaisseau sesquiva aisément parceque le fond n'etoit que de la vase molle sur laquelle il glissoit doucement. *La Maligne* échoua comme nous et s'en retira de la mesme manière.

Le 22 septembre nous arrivâmes

/

[46]

enfin devant la barre de Siam où nous y mouillâmes sur le soir. Grande joye pour tout le monde après estre party de France dans un tems où tout le monde nous disoit que ce n'etoit plus la saison d'aller aux Indes. Après avoir eu durant assez longtems un vent contraire après avoir veu tout notre équipage languissant et presque mourant arriver enfin à Siam au cour de six mois quelques jours on ne peut dire le plaisir que nous en ressentions tous.

Le 23 au matin M[onsieu]r Vachet partit de notre bord pour aller donner la nouvelle de notre arrivée à Siam. M[onsieu]r de Fourbin le mena dans le canot jusqu'à Bangkok où il fit compliment au gouverneur de la part de M[onsieu]r l'amb[assdeu]r. M[onsieu]r Vachet y prit un balon pour remonter à la ville où il arriva le 26 environ une heure après minuit. Le roy de Siam venoit d'apprendre par la venue d'un balon que le gouverneur de Bangkok avoit depesché en toute diligence devant celuy de M[onsieu]r Vachet qu'il y avoit deux vaisseaux françois et un amb[assadeu]r dans sa rade. Il avoit d'abord envoyé M[onsieu]r Constans en avertir M[onsieu]r de Metelloplis et aussy tost que M[onsieu]r Constans fut sorti du séminaire, M[onsieu]r Vachet y entra. Les missionnaires venoient de chanter le *te deum* en action de grâces, leur joye augmenta à la veüe de M[onsieu]r Vachet et ils passèrent le reste de la nuit devant. Le s[ieu]r faisoient ? pour remercier Dieu des biens que leur promettoit cette ambassade.

On ne peut dire quelle fut la joye du

[47]

roy de Siam, quand il sceut la venue de m[onsieu]r l'ambassadeur. Il assembla les grands de son royaume, leur dit qu'il falloit songer à le recevoir honorablement, donna sur le champ à chacun sa commission particulière, leur mit entre les mains son autorité pour employer tant de monde qu'ils voudroient pour préparer toutes choses et pour punir ceux qui ne leur obeiroient pas, mais au reste leur dit : « Scachez que si l'ambassadeur de France a le moindre sujet de se plaindre de vous, il n'y va pas moins que de votre teste ». Il ajouta qu'il vouloit le recevoir dans une belle sale de son palais où jamais ambassadeur ny aucun étranger n'entre et qu'il se reservoit luy mesme le soin de la faire préparer pour cela.

Le 27 M[onsieu]r de Fourbin revint à bord. Le gouverneur de Bangkok envoya à M[onsieu]r l'ambassadeur des présents qui consistoient presque tous en fruits.

Le 29 le chef de la loge de la compagnie royale de France à Siam et un capitaine de vaisseau de la mesme compagnie vinrent saluer M[onsieu]r l'ambassad[eu]r et

l'entretinrent longtems sur le royaume de Siam. Ils luy firent presens de plusieurs rafraichissemens.

Le 30 M[onsieu]r l'evesque de Metellopolis et M[onsieu]r l'abbé de Lionne vinrent rendre visite à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Ils eurent de longues conférences avec luy durant deux jours

[48]

qu'ils restent à bord sur l'état et la dispo[siti]on de la cour de Siam touchant cette amb[assad]e.

Le mesme jour deux mandarins, qui sont comme les gentilshommes de la chambre du roy, vinrent faire compliment de la part du roy à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Ils luy dirent que le roy estoit transporté de joye de le voir arrivé en bonne santé et d'apprendre que le roy de France se portoit bien avec toute sa famille royale et estoit toujours victorieux de ses ennemys. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r leur ayant parlé du bonheur de la naviga[ti]on, ils luy dirent qu'elle estoit une récompense des grands services qu'il y avoit autrefois rendu au royaume de Siam. Comme ils croyent la metempsicose [*sic*], ils imaginoient luy donner par-là la plus grande loüange du monde. Il leurs dit qu'il estoit dans l'impatience d'aller saluer leur roy et de l'entretenir du sujet de son ambassade. Sur cela ils le prirent d'attendre parce qu'il falloit chercher un moment heureux pour son débarquement et luy dirent que tout le royaume s'alloit appliquer à trouver ce moment heureux. On leur fit faire colla[ti]on et on les salua de neuf coups de canon quand ils partirent du bord. Vous scavez que les indiens sont fort attachés à l'astrologie judiciaire, et que dans les cours des princes on ny entreprend rien de conséquence que leurs astrologues n'ayant dit que le tems est heureux pour cela. C'est

[49]

c'est [*sic*] pour cette raison que les mandarins pouvoient dire à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r qu'on alloit chercher un moment heureux pour son débarquement. Je crois qu'ils demandoient sous ce prétexte du tems pour préparer toutes choses à le

bien recevoir. Le mesme jour 30 septembre, M[onsieu]r Constans envoya à Monsieur l'amb[assadeu]r quatre barques pleines de toutes sortes de rafraichissemens.

Le 3e octobre *La Maligne* leva l'ancre pour sortir de la rade et entrer dans la rivière de Siam. Elle eut bien de la peine à y entrer parce que l'eau luy manquoit presque partout. Comme le fond n'est que de la vase molle elle avançoit à force de joüer. Il y a quelques années que de grands vaisseaux y entroient sans peine, mais le banc qui est à l'embouchure est augmenté et augmente encore tous les ans.

Le 8e octobre M[onsieu]r de Metellopolis réunit à bord avec M[onsieu]r l'abbé de Lionne. Il vins aussy quatres grandes barques qui portoient deux grands mandarins et leurs suites. Ils prièrent M[onsieu]r l'amb[assadeu]r de vouloir bien venir à terre. Il partit sur les deux heures après midy. M[onsieu]r de Vaudricour le salua de 15 coups de canon. Il avança environ deux lieües dans la rivière et arriva à l'endroit où estoit la frégate pour lors qui le salua de onze coups de canon. Il coucha dans son canot où il fut un peu incommodé des maringouins.

[50]

On ne peut s'imaginer combien ces mouches sont incommodes. Tous les rivages de la rivière de Siam sont pleins de beaux arbres toujours verts dont l'aspect est fort agréable, mais ces arbres sont tous couverts de mouches qui viennent durant la nuit sur la rivière. En un moment, vous en avez le visage, les mains et tout le corps couvert. Elles vous sucent le sang, pénétrant avec leurs eguillons [*sic*] la chemise et mesme les gans et les habits légers. La douleur de leurs pique [*sic*], le bruit qu'elles mènent en volant autour du visage, le grand nombre qui vous assiège ne permettent pas de reposer durant la nuit. On a dans le pays une espèce de tenture de rideaux fort fins qu'on appelle laye qu'on met au lieu où l'on dort pour s'en garentir [*sic*], mais la moindre ouverture qu'il y ayt elles entrent et incommodent beaucoup. Il y a aussy dans les bois quantité d'au[tr]e mouches qui luisent la nuit bien plus que ne font nos vers luisants. Vous diriez quelque fois à voir des arbres qui en sont couverts, qu'ils sont tous les pleins de diamans très eclatans.

Le 9e m[onsieu]r l'ambassadeur en sortant de la frégate fut salué de onze coups de canon. Il alla dîner à une maison qu'on avoit fait exprès pour le recevoir. Le gouverneur de Bangkok luy vint au devant, suivi de plusieurs mandarins avec plus de 40 balons. Il y en avoit un parfaitement

[51]

(Il y en avoit un parfaitement)³⁴ beau que le roy avoit fait faire exprès pour monsieur l'ambassadeur. Il y monta et sa suite s'embarqua dans d'autres, tous très propres.

Ces balons, dont l'usage est si commun à Siam surtout dans le tems que le pays est inondé comme il l'est à présent, sont des bateaux faits d'un seul arbre creusé. Il y en a de grands et petits, mais ceux qui servent dans les cérémonies sont prodigieusement longs, étroits et pointus par devant et par derrière. Le milieu en est assez large. Ils ont ordinairement soixante rameurs chacun, une petite rame à la main, 15 devant, 15 derrière chaque bord. Les grands balons du roy en ont 120 ou plus, ce qui fait voir qu'ils sont fort longs, puisque outre la place de ces rameurs il faut qu'il y ayt encore une espace raisonnable au milieu pour ceux qui les montent. La voye de ces balons est très commode. Ils sont propres et riches, vous êtes dedans assis, couchés comme vous voulés [*sic*], sans estre secoüé. Ils vont avec une rapidité incroyable, même en montant la rivière, mais surtout en la descendant. Le devant et l'arrière sont diversement ornés ; quelque fois le devant a la figure d'un cheval et les rameurs rament d'une

[52]

certaine manière qu'à le voir sauter et courir sur l'eau vous reconoissez le galop d'un cheval ; d'autre fois ils le font aller l'amble quand ils vont vite, ils jettent de grands cris qui sont pourtant réglés. D'autrefois ils chantent tous ensemble des airs du pays. Il y a un homme au milieu avec un grand bâton qui bâte la mesure, on y joint quelque fois quelque instruments et on prend garde que le bruit des rames dans l'eau, le son des voix et des instruments s'accordent.

³⁴ Ce début de phrase est répété en début de la nouvelle page

M[onsieu]r l'amb[assadeu]r continua son chemin du costé de Siam. Il fut salué de près de 80 coups de canon en entrant à Bangkok et d'autant en sortant. Les mandarins luy venoient tous les jours au-devant les plus grands du royaume à mesure qu'il s'avançoit plus vers la ville. Il trouvoit tous les jours à la dinée et à la soupé une maison neuve faite exprès pour le recevoir, avec des meubles très riches, les tapis de Perse, de la Chine, les fauteuils d'un bois doré très bien ouvragé, les brocards de la Chine, les ouvrages du Japon, tous cela y estoit en abondance. Les appartements de m[esieu]rs les gentilshommes estoient aussy très propres. Tous les vaisseaux anglois, hollandois etc... qui estoient sur son chemin le saluèrent de tout

[53]

leur canon. On avoit fait sur son chemin quelques petits forts de bois où l'on avoit mis plusieurs pièces de canon pour le saluer en passant.

Le 12 il arriva à une maison qu'on luy avoit préparée à environ une lieüe et demye au-dessous de Siam. Il y demeura jusqu'au jour de son entrée. Cette maison estoit fort commode, il y avoit une grande sale [*sic*] d'audience et garnie de beaux tapis de Perse et au-fond estoit un dais, un espèce de throne avec des carreaux et devant une petite table couverte d'un tapis en broderie. A costé de la salle estoient deux ailes, d'un côté estoit la chambre de M[onsieu]r l'amb[assadeu]r, qui avoit communication avec la sale et la chambre de M[onsieu]r l'abbé de Choisi ; de l'autre une grande chapelle avec une sacriste. Il y avoit un appartement pour m[essieu]rs les gentilshommes, avec une vingtaine de lits tous fermés, avec des gazes de différentes couleurs, garnis de bon matelats de coton, couverts d'étoffes de soye, de beaux draps et des couvertures de brocard. Il y avoit aussy d'au[tre]s appartements pour les offices et pour loger les gens de M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Rien n'y manquoit pour la table, tout y estoit abondamment [*sic*] fourny par des gens députés exprès pour donner tout avec profusion. L'on en a toujours usé ainsy tant que M[onsieu]r l'amb[assadeu]r a esté au royaume de Siam et le roy a voulu non seulement pourvoir magnifiquement à sa table, mais il a

[54]

voulu aussy nourir tout l'équipage des deux vaisseaux leur faisant envoyer toutes les semaines des barques pleines de vivres. Jamais les pauvres matelots ne se sont veut à telle feste. Ils ne partiront point aussy qu'ils ne soient fournis de tout ce qui leur faut pour le retour sans qu'il leur en coûte rien.

Cependant les honneurs qu'on faisoit à m[onsieu]r l'amb[assadeu]r donnoient de la jalousie aux étrangers qui sont à Siam. Ils disoient qu'on n'en avoit jamais tant fait pour les autres amb[assadeu]rs qu'on en faisoit pour luy, qu'on recevoit les autres à une lieüe de la ville, qu'on l'avoit esté recevoir à 40. Aussy tost qu'on avoit sceu son arrivé qu'on luy avoit préparé sur sa route des maisons peintes de rouge (ce qui est un honneur considérable à Siam) dans tous les endroits où il devoit diner ou coucher, qu'on luy avoit donné une suite qui ne convenoit qu'au roy aussy bien que certains ornements dont on paroît les lieux où il devoit passer et les paresols à trois rangs qu'on faisoit porter devant luy et que la garde estoit monté jour et nuit autour de son palais avec des sentinelles posées qui ne laissoient passer aucun balon sur la rivière qu'il n'eust parlé auparavant qu'on marquoit toutes les heures avec un certain tambour qui a le son d'une grosse cloche,

[55]

dont il n'y a que pour le roy qu'on se serve, qu'on avoit envoyé au-devant de luy les oyats et les oprats - qui sont les p[remi]ers mandarins du royaume - qu'on n'envoît jamais aux autres, que depuis son arrivée il y avoit 15 à 20 mille hommes employés en différents endroits, ou pour le servir, ou pour luy préparer une honorable réception, qu'il y avoit toujours dans son palais plusieurs mandarins avec près de deux milles personnes prêtes à obeyr au premier signal que non seulement M[onsieu]r l'amb[assadeu]r, mais tous les francois de sa suite n'avoit qu'à faire dire un mot par leur interprète à ces mandarins et qu'aussy tost ils mettoient en œuvre autant de gens qu'ils en souhaitoient, que durant la nuit on allumoit quantité de lampes autour de son palais avec plusieurs feux - ce qui le rendoit quasi aussy éclairé que le jour - qu'on bruloit incessamment [*sic*] des parfums précieux dans son palais ; enfin que tout Siam paroissoit occupé pour l'ambassadeur de France que le roy sembloit mettre de pair avec luy, qu'on en faisoit pas tant pour les ambassadeur du grand emp[er] de la Chine

ou de celui du Japon. Tout cela estoit véritable. Les murmures vinrent jusqu'aux oreilles du roy.

Le 13^e, m[onsieu]r Constans assembla,

[56]

par ordre du roy, les chefs de toutes les nations qui sont à Siam. Il n'y a peut estre aucune ville au monde où il y en ait tant de différentes. Il leur dit que le roy son m[aît]re, ayant appris que le roy de France luy envoyoit un ambassadeur, il avoit été surpris et embarrassé en mesme tems pour trouver des moyens de le recevoir honorablement qu'il s'estoit depuis ce tems là efforcé de luy faire toute sortes d'honneurs et de le traiter plus honorablement qu'il n'avoit jamais traité personne, qu'au reste ils ne devoient ny s'étonner, ny se plaindre de ce qu'on ne faisoit pas de semblables honneurs à leurs ambassadeurs qu'il falloit proportionner les honneurs à la grandeur des princes qui envoient des ambassadeurs, et que le roy de France l'emportant de beaucoup sur tous les roys de la terre, on devoit traiter son amb[assadeur] avec les honneurs extraord[inai]res. Après les avoir longtems harangué sur ce sujet, il leur ordonna de la part du roy d'écrire chacun en son pays ce qu'ils venoient d'entendre. Ils levèrent les mains jointes sur la tête, ce qui s'appelle mettre les paroles royales sur sa teste, et se retirèrent pour exécuter l'ordre qu'ils venoient de recevoir.

Le mesme jour m[onsieu]r Constans dit à mons[ieu]r Vachet que le roy luy avoit témoigné estre embarrassé, touchant la manière dont il le pourroit récompenser,

[57]

pour luy avoir prouvé cette ambassade que s'il avoit esté laïque il y auroit donné des charges et des honneurs considérables, mais qu'étant missionnaire comme il estoit, il scavoit qu'il faisoit profession de mépriser tout cela, que ne voulant pourtant pas laisser un si grand service sans récompense, il estoit résolu de leur faire bâtir une église avec une maison qu'il renteroit dans tel endroit du royaume qu'il voudroit qu'il choisit donc un endroit pour cela, et qu'il vouloit que dans la suite des terres cette église porta

toujours le nom du p[ère] Vachet, et qu'on dit que le roy de Siam la luy avoit fait bâtir pour avoir servy à avoir une ambassade du grand roy de France.

M[onsieu]r l'amb[assadeu]r fit appeler deux grands mandarins, qui avoient ordre de se tenir toujours auprès de son palais pour luy faire honneur. Il leur demanda de quelle manière on donnoit audience à Siam aux ambassadeurs ; on commença à leurs expliquer comment on le faisoit en France. Les mandarins répondirent que l'on agissoit bien autrement à Siam mais qu'ils n'osoient s'en expliquer sans en avoir la permission du roy. Il leurs dit qu'il souhaiteroit que le roy députa quelqu'un avec qui il put régler toutes choses pour l'audience. Monsieur Constans fut nommé pour cela.

[58]

Le 14e il vint voir m[onsieu]r l'ambassad[eu]r on le receut honorablement. M[onsieu]r de Fourbin et m[essieu]rs les gentilshommes l'accueillirent à la sortie de son balon. On fit sonner les trompettes, il entra dans la sale (*sic*) d'audience où m[onsieu]r l'ambassadeur le receut debout, ne voulant pas s'asseoir devant luy. Après quelques compliments, il le fit entrer dans sa chambre où ils furent environ quatre heures à parler d'affaires. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r luy donna des habits magnifiques que le roy lui envoyoit.

Le mesme jour les missionnaires du séminaire de Siam et les écoliers de Mahapram vinrent rendre leur devoir à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Il y eut deux écoliers qui le haranguèrent en latin. Les écoliers sont de jeunes gens de toutes les nations des Indes que les mission[nai]res élèvent à Mahapram, à deux lieües au-dessus de Siam. Ils sont environ soixante à présent que l'on entretient de tout, sans qu'ils payent un denier. On les prend fort jeunes et on les dispose peu à peu à l'état ecclésiastiques. On ne parle dans cette maison que latin, mesme à la cuisine, ainsy ils apprenent [*sic*] le latinsans peine. On leur inspire le plus fortement que l'on peut la piété et les maximes ecclésiastiques. Leurs exercices sont réglés, on enseigne aux plus petits, les humanités, aux plus

[59]

grands la philosophie et la théologie. Les missionnaires qui en sont chargés ont plus de peine à modérer l'ardeur qu'ils ont pour l'étude qu'à les exciter. On voit parmi eux des personnes solidem[ent] vertueuses, surtout ceux qui y sont depuis longtemps. Il y en a qui y sont depuis 14 ans. Quand ils ont achevé leur étude et qu'on peut s'asseurer de leur vertu, on les ordonne selon toutes les règles de l'Eglise et, après leurs avoir conféré la prêtrise, on les renvoie dans leurs pays y annoncer la foy de Jésus Christ.

On voit par expérience qu'ils font plus de fruit que les missionnaires d'Europe. Ils n'ont pas la peine d'apprendre les langues qu'il est presque impossible aux étrangers de parler dans la perfection. Ils ne sont pas suspects aux gouverne[urs]. Ils n'ont pas besoin d'user de contrainte pour vivre à la façon du pays - ce qui conte [*sic*] beaucoup aux européens [*sic*] - ils ont des habitudes qui leurs donnent entrée partout ; en un mot, ils ont beaucoup de commodités pour faire du bien que nous n'avont pas. Je fus ravi de voir cette troupe de jeunes ecclésiastiques chez mons[ieu]r l'ambassadeur. Je ne les avois encore pu voir, leur air humble et modeste, la douceur que je remarquay en eux en m'entretenant en latin avec quelques'uns, la vertu qui paroissoit peinte sur le visage de plusieurs.

[60]

Tout cela et je ne scay quoy encore me charma, j'en pleuray de joye aussy bien que quelques autres personnes.

Le 15 m[onsieu]r Constans envoya des présents à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r, ce qu'il y avoit de plus précieux, c'étoit un peu de ce fameux thé si rare que le seul empereur de la Chine boit et qu'il envoie aux princes ses amys comme un grand présent. On m'a parlé de ses propriétés, mais j'ay peine à croire tout ce qu'on en dit. Les chrétiens tunkinois qui sont à Siam vinrent saluer M[onsieu]r l'ambassadeur. Le lendemain les cochinchinois vinrent aussy en corps avec M[onsieu]r le (*sic*) Vachet, qu'ils ayment beaucoup et qui a fait de grands fruits à leur pays.

Le 16e et 17e furent employer à mettre en état les présents du roy de France pour le jour de l'audience. Voicy en quoi ils consistoient : deux grands tapis, un portrait du roy à cheval, quatre fusils et quatre pistolets, un grand chandelier d'argent à douze

branches, deux girandoles d'argent, un bassin de cristal de roche garny d'or, huit pièces de brocard, un grand miroir à bordure d'argent, un bureau fort bien ouvragé, deux grands guéridons à figure, deux autres guéridons moins grands de bois de rapport ; trois horologes faites par ordre du roy

[61]

de Siam, dont le roy luy faisoit présent, une pendule à répétition, deux petits tapis, de la savonnerie faits par ordre du roy de Siam, dont le roy luy faisoit présent. Dans le choix qu'on avait fait de ces présents en France on avoit cherché quelque chose de curieux plutost que de précieux, parce qu'on connoissoit qu'ils sont avide de curiosités à la cour du roy de Siam et que les richesses y regorgent. Nous avons sceu que ces présents y ont passé pour fort beaux et qu'on les a estimé environ cinquante mille écus. Ils estoient effectivement beaux. Les deux grands tapis estoient d'un ouvrage inimitable. Tous ces mores, persans, chinois qui en voyent de si beaux dans leurs pays on avoüé qu'ils n'avoient jamais rien veu qui en approcha. Il y a des paysages et des personnages si vivement représentés qu'en peinture on ne fairoit pas si bien. On les a estimé icy environ cinquante mille livres les deux. Les armes sont aussy d'un ouvrage incomparable ; l'ouvrier qui les a fait, entretenu du roy S[a] M[ajesté], avoit dessein il y a quelques années d'en faire présent au duc de Toscane, mais cet ouvrier s'excusa de les vendre, disant qu'il ne pouvoit se résoudre à s'en défaire. Quand on luy demanda qu'il les vendit pour en faire présent au roy de Siam à l'extrémité du monde, il ne put les refuser dans une

[62]

telle occasion, il ne put aussy les quitter sans pleurer, disant qu'il perdoit son chef d'œuvre et sa consolation en vendant les armes, que quelque chagrin qu'il eut, il retrouvoit sa joye en les regardant, et qu'étant âgé comme il l'etoit, il n'en pourroit faire de semblable. Le bassin de cristal de roche n'avoit point de prix. Il pouvoit bien avoir un pied et demy de long et un pied de large. Il etoit si délicatement cizelé par-dessous qu'on eut cru en le regardant par en haut que les personnages y etoient peints en

mignature très fine. Je ne parle pas des autres présents, qui étoient fort beaux, surtout en ce pays où l'on ne fait ny belle peinture, ny glaces, ny horloges.

Le 17^e sur le soir, les chefs de toutes les nations qui sont à Siam vinrent de compagnie rendre leur devoir à M[onsieur] l'amb[assadeur]. Ils étoient tous dans de beaux balons élevés au milieu sur des cheroles qui étoient comme des espèces de thrones, chacun habillé superbement à la manière de son pays avec des étendards magnifiques de leurs nations. Il y avoit une cinquantaine de ces balons. Je crois qu'il n'y a guère moins de différentes nations à Siam. Il y avoit, entre autre, trois frères qui disent avoir esté chassés injustement de leur état. Ils se sont réfugiés à Siam. Ils n'ont pu encore bien

[63]

faire connoître où sont leurs états. Ils sont du costé du Nord. Les seuls portugais ne vinrent pas avec les autres chez M[onsieur] l'ambassadeur, ils dirent pour raison que l'année passée les françois n'étoient pas venus voir leur amb[assadeur], mais ils n'avoient eu garde de l'aller voir puisqu'outre qu'il n'avoit pas le caractère de vray amb[assadeur] et qu'il ne venoit que de Macao, la fin de son ambassade étoit contre les françois.

Le 18 fut le jour de l'entrée de m[onsieur] l'ambassadeur et de l'audience que luy donna le roy de Siam. Je vous diray les circonstances que j'en scay. Une multitude prodigieuse de balons, tant des mandarins de Siam que des chefs des nations étrangères, se rendirent à sept heures du matin à l'hôtel où étoit pour lors M[onsieur] l'amb[assadeur]. Après avoir fait ses dévotions de bon matin, il mit sur une table la lettre du roy de France ; elle étoit enfermée dans une petite boîte d'or sur laquelle étoit les armes du roy en émail, d'un ouvrage très fin. On avoit mis cette boîte dans une coupe d'or ouvragée, la coupe dans une soucoupe et la soucoupe dans un bassin. Deux oyats - qui sont comme les ducs et pairs de ce royaume - suivis d'une quarantaine d'au[tres] mandarins, demeurèrent quelque tems prosternés devant cette lettre ;

[64]

ensuite, conduisant M[onsieu]r l'amb[assadeu]r à un balon magnifique où il la mit dans une pyramide toute dorée. Le fils du roy n'entreroit pas dans ce balon. C'étoient des mandarins qui ramoient et on avoit pris de tous côtés des rideaux pour empescher qu'ils ne la vissent. S'ils l'avoient veu, ou que quelqu'un dehors eut touché le balon, c'auroient été des crimes qu'on eut puni de mort. Ces oyats avec les au[tres] mandarins prirent le devant avec leur balons à soixante rameurs. Ils etoient suivis de trois balons chargés des présens du roy qui etoient escortez de quatre balons d'état. Ce sont des balons à six uniqe [*sic*] rameurs, au milieu desquels sont des ornements de sculpture et de dorure. La lettre du roy venoit ensuite escortée de six balons d'état. M[onsieu]r l'ambassad[eu]r etoit dans un balon fort riche que le roy luy avoit nouvellement envoyé ce jour-là ; M[onsieu]r l'abbé de Choisi dans un autre ; venoient après les gentilshommes dans plusieurs balons. Tout cela estoit escorté par d'au[tres] balons d'état. M[essieu]rs de la compagnie marchoient après m[essieu]rs les gentilshommes. Les trompettes de M[onsieu]r l'ambassadeur etoient dans un balon, les autres gens de la suite etoient dispersés dans plusieurs ; tout cela etoit terminé par les balons de toutes les nations qui sont à Siam.

[65]

Cette longue file de balon [*sic*] faisoit un beau spectacle sur la rivière. Chacun y gardoit son rang. Plusieurs etoient tous dorés jusqu'aux rames mêmes, les rameurs habillés proprement avec des pannes ou écharpes neuves. C'étoit à qui rameroit de meilleure grâce et à qui accorderoit mieux sa voix à son action. Les premiers balons etoient arrivés avant que les derniers fussent partys, quoy qu'il y eut une bonne lieüe et demye de chemin. La loge des hollandois, un vaisseau francois et tous les autres qui se trouvèrent sur le chemin, firent le plus de feu qu'ils purent avec leur canon pour saluer M[onsieu]r l'ambassadeur. La forteresse mesme, qui est à l'entrée de la ville, le salua de plus de vingt coups : c'est un honneur extraordinaire qui ne se fait ordinairement à personne quand le roy est à la ville.

M[onsieu]r l'ambassadeur ayant mis pied à terre prit la lettre de dessus le balon où elle etoit et la porta sur un beau char de triomphe qu'on luy avoit préparé. Il eut un

grand mandarin qui, pour avoir porté imprudemment la main à cette lettre, faillit à en perdre la vie. M[onsieu]r Constans luy fit sur le champ piquer la tête pour le punir, son dessein estoit de luy épargner par la d'être puny plus sévèrement, mais le roy l'ayant sceu fit redoubler le châtiment,

[66]

et on ne scait si ce malheureux n'est point mort des coups de rote (c'est un petit bâton pliant) et des coupures sur la tête qu'il a receües.

M[onsieu]r l'amb[assadeu]r monta sur une espèce de trône porté par dix hommes. M[onsieu]r l'abbé de Choisy dans un autre porté par huit m[essieu]rs ; les gentilhommes montèrent à cheval. Les gens de livrée marechoient devant avec les trompettes qui sonnoient le long du chemin ; le roy avoit aussi envoyé quelques trompette mores. Ils allèrent dans cet équipage jusqu'au palais, ils trouvèrent les rues pleines de soldats rangés en haye de part et d'autre et fort serrés dans leurs rangs. Les boutiques estoient ornées de diverses pieces d'argenterie et de belles indiennes. Il y avoit un monde prodigieux à regarder la cérémonie, cette multitude ne causoit point de confusion, chacun se tenoit à sa place dans un profond silence.

Tout le monde mit pied à terre à la porte du palais. M[onsieu]r l'ambassadeur remit la lettre entre les mains de M[onsieu]r l'ambassadeur abbé de Choisy qui la porta toujours où depuis ils entrèrent dans une grande cour aussy grande que la place des terreaux. Elle estoit sablée dans le milieu où l'on avoit étendu des

[67]

nates fines. À main droite estoit quantité de soldats habillés de rouge, le pot en tête avec des boucliers et des cuirasses dorées ; à la gauche estoient plusieurs mandarins montés sur des éléphants.

Ils entrèrent ensuite dans une seconde cour où estoient plusieurs cavaliers de part et d'autres avec leurs valets à leurs pieds tenant la bride des chevaux qui estoient richement enharnachés et quelques éléphants dans le fond.

Ils passèrent encore trois ou quatre cours où ils virent quantité de soldats, d'éléphants armés en guerre, la garde du roy composé en partye de mores, en partye

des naturels de Siam, tous fort lestes. Ils virent cet éléphant blanc si estimé dans le royaume. Il estoit sous une espèce de dais, sa vaisselle d'or devant luy, avec plusieurs mandarins pour luy chasser les mouches et luy porter des paresols (*sic*) quand il se promène ; comme il est tout ridé, plusieurs crurent que c'estoit celui qui avoit causé tant de guerres entre Siam et le Pégou, mais c'est un autre qu'on a depuis vingt ou trente ans. Ils se cassa une jambe comme on le vouloit faire entrer par force dans une maison magnifique que le roy luy avoit fait bâtir. Ils virent aussy l'éléphant du roy et sa femelle, tous couverts d'or, et plusieurs chevaux de mains dont les harnois estoient pleins de perles et de pierres pretieuses.

[68]

M[onsieu]r l'amb[assadeu]r s'arresta quelque tems dans la dernière cour pour donner le tems à m[essieu]rs les gentilshommes de se placer dans la sale d'audience. Ils y furent introduits par M[onsieu]r Vachet à qui le roy avoit donné cette charge-là. Ils s'assirent sur des tapis. M[onsieu]r de Metellopolis et M[onsieu]r l'abbé de Lionne y estoient déjà dans la mesme posture. Les oyats et les grands de Siam y estoient aussy, mais prosternés la face contre terre et les mains jointes sur la tête. Il y avoit parmy eux un frère du roy de Camboye dans la mesme posture. Plusieurs instruments jouèrent dans cette sale. Il y en eut d'autres dehors qui répondirent. Ce fut au son de ces instruments que le roy monta dans son trône par derrière, on ouvrit deux volets par devant et il parut tout éclatant de pierreries.

M[onsieu]r l'ambassadeur entra quelque tems après, précédé par M[onsieu]r Constans et par un grand favory du roy qui marchaient la teste baissée sur leur pieds et sur leurs mains. Monsieur l'abbé de Choisy estoit à coté de m[onsieu]r l'amb[assadeu]r portant la lettre du Roy. Après avoir salué le roy à la francoise, commença la harangue debout et la teste découverte, mais après les p[remi]ers mots il s'assit et se couvrit. Voicy sa harangue.

” Sire le roy, mon maistre si

[69]

fameux aujourd'huy dans le monde par ses grandes victoires et par la paix qu'il a souvent donnée à ses ennemis à la teste de ses armées, m'a commandé de venir trouver votre majesté pour s'assurer de l'estime particulière qu'elle a conceüe pour elle.

Il connoit, sire, vos augustes qualités, la sagesse de votre gouvernement, la magnificence de votre cour, la grandeur de vos états, et ce que vous vouliez particulièrement luy faire connoitre par vos amb[assadeu]rs. L'estime que vous avez pour sa personne, confirmée par cette protection continuelle que vous donnez à ses sujets, principalement aux évêques qui m'environnent et qui sont les ministres du vray dieu. Il ressent tant d'illustres effets de l'estime que vous avez pour luy et il veut bien, sire, y répondre de tout son pouvoir dans ce dessein. Il est prest de traiter avec votre maj[es]té de vous envoyer de ses sujets pour entretenir et pour augmenter le commerce de vous donner toutes les marques d'une amitié sincère et de commencer entre les deux couronnes une union autant célèbre dans la postérité, que vos état sont éloignés des siens par les vastes mers qui les séparent. Mais rien ne l'affermira tant en cette résolution et ne vous unira plus étroitement ensemble que de vivre dans les sentiments d'une mesme croyance ; et c'est particulièrement, sire, ce que le roy mon m[âitr]e, ce prince si sage et si éclairé qui n'a jamais donné que de bon conseils

[70]

aux roys ses alliés, m'a commendé [*sic*] de vous représenter de sa part. Il vous convie, par l'interest qu'il prend déjà comme le plus sincère de vos amys à vostre véritable gloire, de considérer que cette suprême majesté dont vous êtes revêtu sur la terre ne peut venir que du vray dieu, c'est-à-dire d'un dieu tout puissant, éternel, infini, tel que les chrétiens le reconnoissent, qui seul fait régner les roys et règle la fortune de tous les peuples. Soumettre vos grandeurs à ce dieu qui gouverne le ciel et la terre c'est une chose, sire, beaucoup plus raisonnable que de les rapporter aux autres divinités que l'on adore dans l'orient et dont v[otre] m[ajesté] qui a tant de lumière et de pénétration ne peut manquer de voir assez l'impuissance, mais elle le verra encore plus clairement si elle veut bien entendre durant quelque tems les evesques et les autres missionnaires qui sont icy.

La plus agréable nouvelle que je puisse porter au roy mon maitre en celle-là, sire, que v[otre] m[ajesté], persuadée de la vérité, se fait instruire dans la religion chrétienne. C'est ce qui luy donnera plus d'admiration et d'estime pour v[otre] m[ajesté] et qui excitera ses sujets à venir avec plus d'empressement et de confiance dans vos états et enfin ce qui achèvera, sire, de vous combler d'un bonheur éternel dans le ciel, après avoir régné avec autant de prospérité qu'elle fait sur la terre."

Il présenta ensuite M[onsieu]r l'abbé de Choisy,

[71]

disant que c'estoit un homme de qualité que le roy avoit choisy par son mérite pour l'accompagner dans cette ambassade. Il présenta aussy les gentilshommes disant que, quoyque jeunes, ils estoient déjà exercés dans l'art militaire, et que le roy les distinguoit par les employs qu'il avoit déjà donné à plusieurs d'eux. Il montra aussy les présents qu'il estoit chargé d'offrir à sa majesté. M[onsieu]r Constans expliqua le tout en siamois ; on le luy avoit donné auparavant traduit en portugais. M[onsieu]r l'ambassadeur prit la lettre d'entre les mains de M[onsieu]r l'abbé de Choisy pour la donner au roy. On estoit convenu qu'il ne la donneroit à personne autre contre la coutume de ce pays, car ordinairement les ambassadeurs remettent leurs lettres entre les mains des ministres, qui ensuite la donnent au roy. Or, le roy estoit fort élevé dans son trône et M[onsieu]r ; l'ambassadeur ny pouvoit pas atteindre aisément, M[onsieu]r Constans luy présenta une coupe au bout d'un baston d'or afin qu'il y mit la lettre et qu'il éleva jusqu'au roy, mais il n'en fit rien. Il prit le bâton immédiatement sous la coupe et ne l'éleva qu'à la hauteur naturelle de son bras. Le roy se baissa de dessus son throsne, la prit d'entre ses mains en souriant, et la leva à la hauteur de sa tête qui est le plus grand honneur qu'il put faire. Il dit à M[onsieu]r l'ambassadeur qu'il estoit très aise après avoir ouy parlé si glorieusement du grand roy de France de voir en sa personne une image vivante

[72]

de ses augustes qualités. Il fit plusieurs questions sur le roy, sur monseigneur m[onsei]g[neu]r *[sic]* le duc de Bourgogne, monseigneur d'Anjou et sur toute la maison

royale. Après quelque tems de silence, les instrumens jouèrent dans et dehors la sale. Le roy ayant serré les deux valets de son trône, se retira, Mon[sieu]r Constans fit voir à m[onsieu]r l'ambassadeur le frère du roy de Camboie luy disant que l'ambassadeur du roy de France avoit les pieds où les frères des autres roys avoient la tête. Il se retira quelque tems après dans l'hôtel qu'on luy avoit préparé. La marche fut de mesme à la sortie qu'à l'entrée. On n'avoit rien épargné pour rendre cet hôtel beau et commode . Il y avoit un grand divan à la moresque, plein de niches garnies de porcelaines, avec un plafond et des pillers tout peints. Devant ce divan, estoit une grande cour et une fontaine carée, ensuite un corps de logis où Mons[ieu]r l'ambassadeur avoit une grande sale, une antichambre, une chambre et une grande galerie pour se promener. M[onsieu]r l'abbé de Choisy y avoit aussy son appartement. Il y avoit une belle chapelle, une sacristie et deux chambres pour m[essieu]rs les aumôniers. On avoit en bas les magasins, avec des logements pour les valets, la cuisine et les offices estoient dans un autre corps de logis séparé par une basse-cour. M[essieu]rs les gentilshommes occupoient une maison

[73]

entièrement détachée de l'hostel.

Dès que mon[sieu]r l'ambassadeur fut arrivé à son hostel, il fit distribuer mil écus aux gens de ses balons.

Le 19 Mon[sieu]r de Metellopolis, Mon[sieu]r l'abbé de Lionne et Mon[sieu]r Vachet furent au palais pour y traduire la lettre du roy de France. On l'apporta en grande cérémonie dans une sale faite exprès pour cela qui n'avoit point encore servi. Elle estoit précédée par plusieurs joueurs d'instrumens, portée par de grands mandarins, dans une belle niche dorée, enfermée dans plusieurs böetes d'or et envelopée de riches brocards. Il y avoit des soldats rangés pourtout où elle devoit passer. J'ay oublié d'écrire icy la lettre du roy, je l'ajoute séparément.

Quand ils eurent traduite, Mon[sieu]r Constans leur fit apporter un diner magnifique. Il leur dit que le roy son maître avoit une entière confiance en l'honnêteté et la générosité du roy de France qu'il ne prescriroit à ses amb[assadeu]rs aucun ménagement pour son honneur qu'il leurs ordonneroit de faire aveuglement tout ce

que la cour de France jugeroit à propos, étant persuadé que le roy de France n'exigeroit rien d'eux contre son honneur.

Le 20 Mon[sieu]r l'ambassadeur vint

[74]

au séminaire. Nous l'allâmes recevoir à la porte et le conduisîmes à l'église où l'on chanta le *te deum*, les prières pour le roy, et Monsieur l'evesque donna sa bénédiction. Monsieur l'ambassadeur n'a pas manqué du depuis d'y venir les fêtes et les dimanches, faire ses dévotions.

Le 22 le roy envoya à Mon[sieu]r l'ambassadeur un présent de dix pièces de brocard, deux vestes de Japon et cent boutons d'or de Manille. Il envoya quatre pièces de satin noir à monsieur l'abbé de Choisy et quarante pièces d'étoffes - vingt d'or et vingt de soye - à m[essieu]rs les gentilshommes. Le roy de Siam ordonnent (sic) des habits tout faits aux amb[assadeu]r et à ceux mesme qui le voyent. Il a cru mieux faire d'envoyer seulement les étofes aux francois afin qu'ils en disposassent selon leur gré.

Le 23 Mon[sieu]r du Carpon arriva à Siam et nous rejouyt beaucoup par son arrivée. Il estoit party du port de Louis le 13e février sur *Le Vautour*, avec un autre missionnaire nommé Mon[sieu]r Charmot. Ils avoient été à Ponticheri sur la coste de Coromandel et de là ils estoient venu sur le mesme vaisseau à Meregui dans le royaume de Siam près de Tennacerim. Ils n'avoient pas été si heureux dans leur voyage que nous.

[75]

Le vaisseau avoit dematé de ses deux mâts de hune et de son mâts [*sic*] du perroquet de fouge sous la ligne, il s'entrouvrit après avoir doublé le banc des éguilles. Ils avoient bien eu de la peine à gagner l'isle d'Anjouan d'où ils estoient venus à Pondicheri, et de là à Mergui. D'ailleurs les fatigues du voyage de Tennasserim à Siam sont grandes. Il faut presque toujours aller dans des bois inondés. M[onsieu]r du Carpon nous dit qu'il avoit veu à Madras un amb[assadeu]r de perse pour Siam qui devoit arriver bientost.

Le 24 M[onsieu]r l'amb[assadeu]r alla au palais du roy. Le roy s'entretint avec luy une heure durant dans un de ses jardins. Il luy demanda par écrit les points de sa commission. La conversation sur la religion estoit en bon train, mais la pluye la rompit et obligea le roy de se retirer. M[onsieu]r l'ambassadeur fut servy à son diner en vaisselle d'or par les grands mandarins du royaume avec beaucoup de magnificence ; toute sa suite fut aussy très bien régalée. Entre les autres choses curieuses qu'on leur fit voir il y avoit de certains poissons qui s'elevoient sur l'eau, quand on leur jettoit du riz. Ils avoient le devant de la teste fait tout comme des singes, à la reserve du nez qu'ils avoient au-dessus des yeux.

Le 26 m[onsieu]r Charmot arriva à Siam : c'est l'autre missionnaire qui s'estoit arrêté

[76]

à Jalvigua pour prendre soin du bagage que M[onsieu]r du Carpon avoit prit les devants pour venir donner de nos nouvelles, ne sachant pas que nous estions déjà arrivés.

Le 29 je vis chez M[onsieu]r l'amb[assadeu]r une chaise que le roy avoit envoyé à M[onsieu]r de Metellopolis. Il n'est permis qu'au fils du roy d'aller dans ces sortes de chaises ordinairement ; pourtant le roy le permet par grâce au grand sanerat qui est comme le chef des talapoins, ou religieux siamois. Le roy veut que M[onsieu]r de Metellopolis ait aussy cet honneur. Ce mesme jour on fit des presens à M[onsieu]r Constans de la part du roy de France.

J'ay oublié de dire que quelques jours auparavant on en avoit porté au barcalon où p[remi]er ministre de Siam de la part des ministres de France. Voicy la lettre que luy escrivois m[onsieu]r de Croissy :

« Illustre et magnifique seigneur, il auroit esté fort à souhaitter [*sic*] que dieu eut voulu donner une heureuse naviga[ti]on aux ambassadeurs que le très haut et le très magnanime prince le roy de Siam avoit envoyé au roy mon maître, et j'ay ressenty en mon particulier d'autant plus vivement leur perte, que s[a] m[ajesté] a témoigné un sensible déplaisir de ce naufrage. Je peux bien aussy vous assurer que, si la gloire

[77]

qu'elle s'est aqoise par un nombre infiny de conquêtes, dont elle a augmenté l'étendue de son empire aussy bien que par des actions héroïques et des vertus plus qu'humaines qui font le bonheur de ses sujets et l'admiration de l'Europe, a été portée par la renommée jusques dans le royaume de Siam et a donné au grand roy votre maître le désir de contracter une amitié sincère, elle n'est pas moins disposée aussy à témoigner à sa maj[es]té le roy de Siam, par toutes sortes de moyens, la haute estime qu'elle a pour luy. C'est pour ce motif que, malgré la grande étendue de mer qui nous sépare, elle envoie vers luy le chevalier de Chaumont en qualité de son ambassadeur extraordinaire, pour marquer au roy de Siam combien son amitié luy sera chère et pour l'exhorter d'autant plus instamment à embrasser la religion du vray dieu qu'elle reconnoit elle mesme devoir aux bénédictions divines les plus grandes prospérités de son règne et que la pureté de sa croyance doit faire le plus solide fondement d'une étroite union avec le roy mon m[âitr]e. S[a] m[ajesté] a cependant appris avec beaucoup de plaisir que le roy de Siam prenoit part à la joye qu'elle a recüe de la naissance de son petit-fils le duc de Bourgogne, et elle m'ordonne de vous dire qu'elle fera toujours élever les princes ses enfans dans le désir

[78]

d'entretenir aussy soigneusement qu'elle la bonne correspondance et amitié qu'elle veut établir avec le roy de Siam.

J'ay receu en mon particulier, par les mains de Quonpit Chai Vatit et Quonpichi Tramatri et du père Vachet, les presens que vous m'avez envoyé que j'ay trouvé très beaux et je souhaite que ceux qui vous sont portés par le chevalier de Chaumont vous soient aussy agréables et que nous puissions contribuer, vous et moy, par nos soins et notre application, à affermir et perpetuer une bonne alliance entre sa m[ajesté] le roy mon m[âitr]e et le très puissant et magnanime roy de Siam. Ecrit au château royal de Versailles le 15 de février 1685 »

Le 30 M[onsieu]r l'amb[assadeu]r alla au palais pour y voir plusieurs choses curieuses. On luy fit voir d'abord un combat d'elephans. Ce ne fut pas grande chose parce que les elephans combatirent fort froidement. On le mena ensuite dans une pagode où il y a des richesses immenses. Il y a une statue d'or, qui n'a peut estre pas sa pareille au monde. Je n'oserois pas parler de sa grandeur, si je ne l'avois veu avec M[onsieu]r l'amb[assadeu]r et tous les françois de sa suite. C'est une statue en pied qui depuis les pieds jusqu'au bonnet qu'elle a sur la teste a 42 pieds de hauteur,

[79]

sa largeur est proportionnée. La pagode où elle est est haute, grande et large - du moins ce me semble - autant que l'Eglise S[ain]te Croix. La statue tient depuis le bas jusqu'en haut et le bout de son bonnet, qui a quasi la forme d'une mitre, se perd dans la voute. Son manteau, qui est tout d'or et qui est étendu par derrière, quasi comme l'on dépeint un manteau ducal dans les armes, occupe toute la largeur de la pagode. Elle est d'or fondu. On l'a fondue dans l'endroit où elle est et ensuite on a bâti la pagode dessus. Quoique elle ne soit pas d'or massif, il faut pourtant qu'elle soit fort épaisse, car il n'y a rien dans le vuide qui est au milieu et elle se soutient d'elle mesme depuis 545 ans qu'elle est faite, ce qui ne se pourroit faire si elle n'avoit beaucoup d'épaisseur, car nous vîmes d'autres statues d'or, faites avec des plaques d'or épaisses comme un louis d'or appliquées sur des moules de bois, qui ne pouvoient résister à la longueur du tems et qui tomboient en morceau. Nous vîmes encore dans le temple quantité d'au[tre] statue d'or et de tambague : c'est un metal mélangé que quelques uns estiment plus que l'or et que l'on croit estre ce que les anciens appelloient *electrum*. Tous les pillers et lambris de la pagode estoient dorés d'une dorure si belle qu'on eut dit qu'ils estoient d'or. Il y avoit plusieurs lampes et cierges allumés devant les idoles, nous ramarquâmes aussy plusieurs chandeliers à sept

[80]

branches, à peu près tels l'Ecriture se dépeint celuy qui estoit dans le tabernacle. Les murailles estoient toutes peintes.

Le cloître des talapoins de cette pagode me parut bien aussi grand que celui des Chartreux de Lyon. Il étoit plein de figures grandes et petites, toutes bien dorées. Je crois qu'il y en avoit plus de deux cents d'un seul côté. On nous mena dans plusieurs petits lieux où nous vîmes d'autres statues d'une hauteur monstrueuse, mais toutes richement dorées et finement ouvragées. Nous vîmes la pyramide où reposent les cendres de la reine jusques à ce que son mausolée soit achevé.

On nous mena dans quelques mausolées. Après avoir monté assez haut, nous entrions dans des chambres fort proprement peintes et dorées, pleines de statues d'or et de tambague : ce sont celles qui se font avec des plaques d'or appliquées sur des moules de bois. Il y avoit aux doigts de plusieurs des bagues avec des diamants de prix ; elles avoient encore des pierres précieuses au front, aux yeux, sur la poitrine etc. Le chef de la compagnie, qui se connoit en pierreries, trouva celles-là d'un grand prix. On nous conduisit ensuite dans des cours des palais où sont les éléphants du roy. Ils ont chacun leur maison avec cinq ou six personnes qui les servent.

[81]

Le roy a plus de 30 mille hommes à Siam à Louvo et aux environs, seulement pour ses éléphants.

On nous montra une pièce de canon de fonte d'une grosseur énorme : la bouche avoit environ quinze pouces de diamètre, sans compter [sic] l'épaisseur du canon. Tous ces messieurs les gentilshommes qui ont en vue de belles en Europe, avouèrent qu'ils n'en avoient point vu de semblable.

Le 3e Novembre il eut un siamois écolier de Mahapram qui qui [sic] soutint des thèses de théologies dédiées au roy de France. L'acte se fit chez M[onsieur] l'ambassadeur dans son divan. Il y assista avec M[onsieur] Constans plusieurs européens de différents royaumes. Les pères jésuites et les bacheliers de Sorbonne y argumentèrent. L'assemblée parut fort contente du répondant. Je crois que s'il avoit répondu en Sorbonne comme il fit icy, son acte eut passé pour une tentative de bachelier fort bien soutenue.

Le 4e le roy passa le long de la ville de Siam en balon et alla à deux lieües au-dessous. On ne peut rien voir de plus magnifique que cette cérémonie. Il y avoit environ deux cents balons dont le moindre avoit soixante rameurs, tous d'une grandepropreté, il y en avoit environ une quarantaine de la garde du roy, d'un ouvrage admirable. Ils avoient dans le milieu, une pyramide dorée et ouvragée

[82]

très finement. Celuy où estoit le roy avoit environ 140 rameurs, tous avec des rames dorées, des pots, des plastrons et des cuissars d'or. Chacun avoit ses armes à son costé. Le roy estoit tous eclatans de pierreries. Il y avoit quelques balons de rechange pour le roy, de mesme que celuy qu'il montoit. Il y eut un défi à qui remonteroit le plus vite du lieu où ils s'estoient arrestés jusqu'au palais. Le roy, pour les animer, avoit promis cinquante écus à chaque rameur du balon qui arriveroit le premier. Ce fut le sien qui l'a emporté sur les autres, ce qui n'estoit pas veu depuis longtemps.

Le 15e M[onsieu]r l'amb[assadeu]r monta à Louvo où le roy estoit allé depuis quelques jours. Il y trouva un beau palais avec des jardins fort propres qu'on luy avoit préparé et qui n'avoit encore servy. Tant qu'il y a esté, on luy a fourny des éléphants, et à tous ses gentilshommes pour s'aller promener.

Le 19e M[onsieu]r l'amb[assadeu]r eut une audience particulière, il n'y eut que luy. M[onsieu]r de Metellopolis, M[onsieu]r l'abbé de Choisy et M[onsieu]r de Lionne qui s'y trouvèrent. On ne sait pas ce qui s'y traita. Ces m[essieu]rs ont de grandes raisons de le tenir caché ; on scait en général qu'ils sortirent parfaitement content de l'audience.

[83]

Le roy estoit dans une chaire de tambague devant une espèce de trone long comme un lit tout d'or massif. Il dit à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r qu'il souhaiteroit bien le retenir longtemps dans son royaume mais que, puisqu'il desiroit de s'en retourner, il luy souhaittoit un voyage heureux, qu'il esperoit que le Dieu du ciel qui l'avoit si bien

conduit, le reconduiroit de mesme. Il dit aussy que les au[tres] roys ses voisins luy envoioient souvent des amb[assad]es, mais que ce n'estoit que dans la veüe de leurs intérêts, mais qu'il connoisoit que le roy de France ne luy avoit envoyé celle cy que pour luy faire du bien, qu'aussy il estoit plus attaché à son amitié qu'à celle de tous ses voisins. Il ajouta qu'autrefois le roy de France avoit envoyé une armée aux Indes qui avoit esté incommodée pour n'avoir point de lieu où elle put se rafraichir, mais qu'à présent que le royaume de Siam estoit comme à luy, il ne devoit rien craindre de semblable. Je crois qu'il dit quelque chose sur la religion qui luy doit estre avantageux, car il n'y avoit que cela qui put donner de la joye à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r et aux autres qu'ils témoignèrent, mais ils ont apparam[en]t de grandes raisons pour ne le pas publier.

Le 23 le roy alla à un

[84]

combat d'éléphant. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r y fut invité. Le roy, en sortant de son palais, donna audience aux r[évérénds] p[ères] jésuites qui vont à la Chine. Quand le combat fut fini, il fit passer son éléphant près de celuy que montoit M[onsieu]r de Vaudricourt, cap[itai]ne de notre vaisseau. Le roy ne l'avoit point encore veu parcequ'il n'estoit sorti que depuis peu de son bord. Il luy donna de sa main un beau sabre dont la poignée est d'or, le fourreau d'écaïlle tortue garny de plaques d'or, et la lame d'acier du Japon qui passe pour le meilleur acier du monde, avec une chaîne d'or, dont l'ouvrage vaut bien la matière, et une veste du Japon garnie de boutons d'or depuis le haut jusqu'au bas. Il luy dit qu'il le prioit de bien reconduire M[onsieu]r l'amb[assadeu]r et que s'il rencontroit des ennemys sur sa route il se deffendroit en homme de coeur. Il donna aussy un sabre avec une chaîne d'or et une veste à M[onsieu]r de Joyeuse cap[itai]ne de la frégate qui estoit près de m[onsieu]r de Vaudricourt.

Le 27e M[onsieu]r l'amb[assadeu]r eut une autre audience particulière du roy. Il y avoit les mesmes personnes qu'à la précédente. On ne dit point ce qui s'y traita ; on remarqua seulement que les m[essieu]rs qui y avoient été n'en rapportoient pas

[85]

cette joye qu'ils avoient témoigné au sortir de la précédente, ce qui est un mauvais signe pour l'avancement de la religion.

Le 28 le roy fit de beaux présents à m[onsieu]r l'abbé de Choisy. Il y avoit des vases d'or et d'argent, des cabinets du Japon, quantité de porcelaines, on les estimoit six mille livres. M[onsieu]r Constans luy en fit aussy de fort beaux à proportion.

Le mesme jour le roy alla dans les bois pour quelques jours. C'est sa coutume d'y aller tous les ans quelque tems prendre le plaisir de la chasse. Il y mena ses femmes et il fallut bien prendre garde que personne ne se trouva dans les rues quand elles y passèrent.

Le 2e décembre on baptisa dans la chapelle de M[onsieu]r l'amb[assadeu]r 14 adultes. Il y en avoit une partye de Siam et une partye de Pegou. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r en tint un, M[onsieu]r l'abbé de Choisy un autre, presque tous les francois qui estoient à Louvo assistèrent à cette cérémonie et en parurent extrêmement édifiés.

Le mesme jour le voyage de M[onsieu]r l'abbé de Lionne fut déterminé. On l'en pressoit depuis longtems, mais enfin il ne put plus s'en deffendre (*sic*) quand monseigneur de Metellopolis

[86]

luy montra que c'étoit le bien des missions qu'il accompagna les amb[assadeu]rs du roy de Siam. Ce n'est pas sans affliction que nous nous voyons privés de sa présence durant le tems de ce voyage ; nous espérons que Dieu nous fera la grâce de le voir revenir bientost.

Je ne vous parle point icy des particularités de plusieurs chasses de tigres et d'éléphants, dont le roy fit donner le divertissement à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r durant son séjour à Louvo. Je ne n'y suis jamais voulu trouver ne croyant pas ces divertissemens fort convenables à mon état. Je scay bien que quand nos francois en revenoient ils en paroissoient fort satisfaits.

Le 10e M[onsieu]r l'amb[assadeu]r fut dans les bois à un palais où étoit pour lors que le roy. On luy fit faire et à tous ceux de sa suite une collation magnifique, où toutes sortes de liqueurs et toutes sortes de confitures - mesme d'Europe - se trouvèrent en abondance. On l'y servit en vaisselle d'or. Le roy luy fit présent d'une belle coupe avec sa soucoupe et son couvercle d'or. Le roy fit appeler M[onsieu]r le chev[alier] de Fourbin que M[onsieu]r l'amb[assadeu]r luy présenta. Il luy donna un beau sabre à poignée d'or avec un fourreau garni en plusieurs endroits de plaques d'or et une veste d'un riche brocard avec des boutons d'or depuis le haut jusqu'en bas. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r dit au s[ieu]r chevalier de Fourbin en présence du roy, qu'il falloit qu'il

[87]

falloit [*sic*] qu'il resta à Siam, au service de sa majesté de Siam, qu'il ne sortiroit pas pour cela du service du roy de France, qu'au contraire l'union qui se venoit de faire entre les deux couronnes étant aussy grande qu'elle étoit, il feroit un plaisir très grand à son prince de servir fidèlement et généreusement le roy de Siam. Le chevalier de Fourbin étoit lieutenant dans le vaisseau qu'il nous a amenés à Siam : on ne peut guère voir d'officier plus accomply que luy. Il a servy autrefois dans les mousquetaires sous son oncle si fameux dans toutes les guerres de ce siècle, ensuite il s'est mis dans la marine. Il est habile dans l'art militaire, sur terre et sur mer, où il s'est perfectionné et par la bonté de son esprit, et par l'expérience de 17 ans de services. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r l'avoit fait major de l'ambassade, et c'étoit luy qui portoit tous ses ordres dans sa maison et qui faisoit ses principales commissions au dehors. Il avoit appris le portugais dans le voyage par le moyen duquel il s'est entretenu souvent avec M[onsieu]r Constance p[remi]er ministre du roy de Siam qui, charmé de la bonté et de la vivacité de son esprit, l'a tenté de toutes les manières imaginables pour l'obliger à rester dans le service du roy de Siam. On luy offroit de le faire général des armées de terre et de mer et de luy donner des appointemens très considérables, il n'a voulu faire aucune convention. Il a consenty à rester de bon cœur au service du roy de Siam, pourveu que M[onsieu]r l'amb[assadeu]r le luy ordonna. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r,

[88]

pressé par les prières du roy de Siam, le luy a ordonné. Il ne manquera pas d'avoir les p[remi]ères charges du royaume et de grandes gratifications du roy, car il a pris le bon party de ne convenir de rien. Le roy de Siam, qui a le meilleur cœur du monde, se piquera d'honneur de luy faire plus de bien qu'il n'en eut pu exiger. Tout cela nous comble de joye, car nous scavons que le principal motif qui a obligé M[onsieu]r de Fourbin à rester a esté l'espérance qu'employant l'autorité qu'on luy promettoit pour le bien de la religion, il procureroit la conversion de plusieurs personnes.

La nuit du 10 au Xle, il y eut icy une éclipse de lune. Les r[évérénd] p[ères] jésuites, qui sont mathématiciens du roy de France, portèrent leurs lunettes au lieu où estoit le roy. Il s'en servit avec plaisir pour voir la lune et fut longtems à s'entretenir avec eux de cette éclipse et de plusieurs autres choses. Il leur dit qu'il leur vouloit faire bâtir à Louvo une *[sic]* observatoire et une église et autant à Siam. Il y a un de ces six pères qui retourne en France, pour en amener douze autres que M[onsieu]r Constance demande pour les mathématiques.

Le Xle M[onsieu]r l'amb[assadeu]r fut encore joindre le roy dans les bois où sa m[ajesté] l'avoit invité à la chasse des elephans. Le roy fut longtems avec luy et avec tous les francois de la suite, montés sur des

[89]

éléphants. Il leur dit qu'il leur souhaittoit à tous un voyage heureux. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r luy presenta M[onsieu]r de la Mare, ingénieur du roy de France. Sa m[ajesté] luy donna une belle veste de brocard. Il faut, dit il ensuite à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r, que vous me donniez des gens pour mes armées et que M[onsieu]r l'evesque me fournisse des missionnaires pour prêcher dans mon royaume. La chasse se fit ensuite, où l'on prit une dizaine d'éléphants grands et petits.

Le 12e fut le jour où le roy donna à M[onsieu]r l'ambassadeur son audience de congé. Il entra au palais à peu près avec la mesme pompe qu'il avoit fait à Siam le jour de sa première audience. Il n'y eut que M[onsieu]r l'amb[assadeu]r, M[onsieu]r l'evesque, m[essieu]rs les abbés de Choisy et de Lionne et M[onsieu]r Vachet qui furent

admis à cette audience. Le roy donna à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r une bourse d'or : c'est une grande boîte où l'on met le betel et l'arcque que les siamois mangent continuellement. il n'y a que deux personnes dans le royaume à qui le roy en donne d'or comme un signe extraord[inai]re de distinction. Ce fut un grand honneur qu'il fit à M[onsieu]r l'amb[assadeu]r de luy en donner une. Il y avoit quelque tems qu'il luy avoit donné toutes les porcelaines qui estoient à son hôtel de Siam, dont le nombre et le prix montoient fort haut. Il donna à M[onsieu]r Vachet et à M[onsieu]r l'abbé de Lionne à chacun un crucifix,

[90]

le pied estoit d'argent, la croix de tambague et le Christ et le titre d'or, avec un habit de soye à chacun. Après, on traita magnifiquement tous les françois dans le palais. Au sortir du palais M[onsieu]r l'amb[assadeu]r s'embarqua pour descendre de Louvo à Siam. Nous rencontrâmes en descendant la rivière la lettre que le roy de Siam envoye en France par ses amb[assadeu]r. Il falut plusieurs fois nous arrester, pour n'en pas trop approcher. Il y avoit plusieurs grands mandarins qui l'accompagnoient dans leurs beaux balons, où ils estoient descendu de dessus leurs. . . [blanc] par respect. Elle estoit escortée de plusieurs balons de la garde du roy et portée dans un balon d'une magnificence extraord[nai]re. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r est à présent à Siam d'où il doit partir ce soir du 14e Novembre pour aller à la barre dans son navire. Son dessein est de mettre à la voile le 16 ou le 17. Il emmène des amb[assadeu]rs du roy de Siam avec beaucoup de présents.

M[onsieu]r l'abbé de Choisy vient de dîner à notre séminaire. Il nous a dit que le roy avoit envoyé ce matin prier M[onsieu]r l'amb[assadeu]r d'agrée[r] tous les meubles de son autel. Il luy a encore envoyé des lances et des sabres du pays. M[onsieu]r Constans luy a donné un petit esclave, et un autre à M[onsieu]r l'abbé de Choisy, pour les mettre dans le ciel : on ne leurs pouvoit faire plus grand plaisir que de leurs donner des enfants qu'ils pussent faire instruire dans la religion chrétienne.

[91]

Il leurs a encore donné plusieurs porcelaines du Japon, d'une façon particulière.

Je ne veux pas finir cette relation sans vous dire un mot de Siam, quoyqy'il ne me reste qu'un moment pour vous escrire.

Le royaume de Siam est un des plus beau de l'Orient. Il est borné au midy par la mer, au septention par le royaume de Laos, à l'Orient par les royaumes de Laos et de Camboie et à l'Occident par les royaumes d'Ana et de Pegou. Il a en longueur Sud au Nord environ 180 lieües, c'est-à-dire depuis le 14 degré lat[itude] Nord, jusqu'à environ le 23, quoyqu'à dire le vray nous n'ayons pas pu encore aller jusqu'au bout du costé du Nord. Il n'y a guères [*sic*] que 20 lieües de largeur de l'Orient à l'Occident. Il y a pourtant des endroits plus septentrionaux où il est à davantage. Le royaume est baigné presque partout de plusieurs rivières, dont la plus fameuse vient du Nord au Sud et passe à Siam et dans les autres principalles villes. Elle est large et profonde. Durant trois ou quatre mois de l'année elle inonde tout le pays qui n'est qu'une plaine sans montagne. Cette inondation rend la terre fertile surtout en riz, dont l'abondance est grande icy. Plusieurs croyent que cette rivière est un bras de Gange, mais il n'y a pas de l'apparence, et un de nos missionnaire m'a assuré

[92]

qu'ayant remonté fort haut, il l'avoit trouvé très étroite, et qu'on luy avoit dit qu'en remontant encore quelques journées, on trouvoit des montagnes dont elle sortoit. Cependant le roy de Siam envoya il y a quelque tems des siamois avec ordre d'aller jusques à sa source. Ils revinrent un mois après disant qu'ils ne l'avoient pu trouver, quoyqu'ils eussent remonté fort haut ; mais ceux qui connoissent le génie des siamois disent qu'ils etoient gens à s'arrester au bout de deux ou trois journées et ensuite à venir faire le rapport qu'ils firent, sur lequel on ne put s'assurer de rien. Il y a plusieurs villes dans le royaume de Siam. Les principales sont Siam, Bankok, Tennacerim, Jousalem, Porceloüe, Ligor etc. Généralement parlant, tout le royaume est extrêmement peuplé. Il y a quasi autant de pégous que de Siam et on dit qu'il en est de mesme dans le pegou où il y a beaucoup de siamois. La raison de cette confusion vient de ce qu'il y a eu longtems guerre entre les deux royaumes. Or, la manière de faire la guerre icy ne consiste pas tant à donner des batailles, ou à assiéger des villes, qu'à faire des détachemens qui, entrant dans les terres de l'ennemy, enlevent des

villages entiers et font tout marcher, hommes, femmes, enfans, viellars dans un autre royaume. Tous les siamois sont esclaves de leurs roys.

[93]

Ils sont obligés de le servir quand il veut, et il veut souvent. Quand il les employe, il ne leurs donne pas seulement du riz à manger. Ils vivent souvent la plupart [*sic*] du travail de leurs fermes. Ils ne sont pas employes dans le tems qu'il faut cultiver, semer et recueillir les riz. Les mandarins sont les p[remi]ers du royaume. Il y en a de différents ordres. Les oyats sont les premiers, les opras après. Quand le roy élève quelqu'un à une haute charge, il luy donne tant d'hommes - cinquante, soixante par un - pour le servir, et ces gens là sont obligés de servir gratis ce mandarin. Les revenues du roy sont grands. Il fait faire à ses sujets tout ce qu'il veut sans tirer un denier de ses trésors. Il a dans son royaume plusieurs mines de plomb, d'étain, de salpêtre, de cuivre. Il a ses droits surtout, les gens qui ne veulent pas travailler pour luy peuvent s'en exempter [*sic*] en payant une espèce de taille. C'est icy une coutume que tous les roys laissent après leur mort de grands trésors, et il y a dans le palais royal un appartement pour ces trésors. Le roy qui en a laissé de plus grands est plus estimé dans la postérité que celui qui a remporté de plus grandes victoires. Il est inconcevable combien il y a d'or inutile à Siam de cette manière-là.

[94]

Je vous ay parlé ailleurs de cette fameuse pagode qui est dans le palais du roy où nous vîmes cette grande statue d'or et tant d'autres. C'est une chose qui se dit communément à Siam que quand le royaume seroit perdu, l'or qui est dans cette pagode suffiroit pour le racheter. Ce qui s'entend bien plus de l'or qui y est caché, que de celui qui est en évidence, car c'est une folie qui a été autrefois fort commune icy, et dont il y a encore de bons restes, que plusieurs personnes mettoient de grosses sommes d'or et d'argent entre les mains des prêtres du pays pour les cacher en lieu où ils les pussent retrouver après leur mort. La ville de Siam a environ sept ou huit milles de tour, elle est mal bâtie, la plupart des maisons n'étant faites que de bambous,

qui est une espèce de grosse canne. Il y a pourtant plusieurs rues fort belles, et bien bâties. On tient qu'il y a environ trois cent mille ames dedans. Les canes qui sont autour et qui en sont comme les faubourgs sont prodigieusement grands. Ils ont, je crois, plus de douze lieues de tour, et il n'y a pas moins de monde que dans la ville. Le roy aujourd'huy est puissant, aymé non seulement de ses sujets qu'il gouverne avec beaucoup d'équité, mais encore de tous les étrangers à qui il fait du bien. Il est âgé d'env[iron] 53 ans et il y en a bien 33 qu'il règne.

[95]

Il a esté autrefois à la tête de ses armées faire la guerre sur les frontières de son royaume contre les pegous et il a signalé sa valeur par plusieurs actions généreuses. Les roys de Camboye, de Geor et de Jambi, sont ses tributaires. Il entretint toujours vingt mille éléphants dans son royaume. Ligor, Putarche, Tennacerin et Piceloüe ou Porceloüe, qui estoient autre fois des royaumes séparés sont à présent tous réunis à la couronne de Siam. Rien ne manque icy pour faire de bonnes troupes, que de bons officiers. Il y a quantité de gens capables de porter les armes. Il y a des armes, du plomb, de la poudre, des flèches, du fer, de la fonte ; il ne faut que de bons officiers et de bons ouvriers pour mettre tout cela en œuvre.

Voicy ce que j'ay pu apprendre de la religion des siamois. A proprement parler ils ne reconnoissent point de Dieu. Ils disent pourtant que certains samanacodon grand homme de bien, après avoir fait quantité d'œuvres de miséricorde, et après avoir passé dans le corps de plusieurs animaux, est devenu enfin dieu ; qu'étant dieu pour avoir frappé un certain animal, il méritoit de mourir ; et qu'ayant mangé de la chair d'un porc, il mourut et passa au Mirepan. Ils expliquent diversement ce Mirepan, les uns conçoivent

[96]

par là une véritable destruction, disant qu'un homme cesse d'estre comme la lumière d'une chandelle qu'on éteint. Les autres disent que c'est un état où l'âme, entièrement libre des passions, est dans un si grand épurement qu'il tient de l'anéantissement quoy qu'elle subsiste toujours. Il y a, disent, deux mille deux cens et quelques 20 ou 30 ans

que Samanacodon est entré dans cet état. Depuis ce tems là, ils s'occupent à trois choses, qui sont toute leur religion : 1e, à luy faire des statues, qu'ils honorent en sa place ; 2e, à garder bien ses commandemens ; 3e, à faire du bien à ses prêtres et religieux qui s'appellent talapoins, dont les règles sont fort austères. Faisant cela, ils croyent devenir Dieu eux mesmes. Ces talapoins sont habillés de jaune, ils se rasent toute la teste, les sourcils et la barbe, et se tiennent le corps fort nu. Ils gardent la chasteté. Tant qu'ils sont talapoins, ils ne soupent que le soir, de peur d'estre inquiétés de mechans songes. Ils élèvent les jeunes siamois dans leurs couvents, leurs apprennent à lire et à écrire. Leur nombre est prodigieux, je crois qu'il y en a plus de trente mille dans la seule ville de Siam et dans les faubourgs. Le peuple les honnore [*sic*] et leurs fait beaucoup d'aumône. Leurs pagodes sont toutes très riches, comme ils sont exempts du service du roi.

[97]

Tout le monde est bien aise d'estre de leur profession. Ils sont d'un grand obstacle à la religion chrétienne car leur extérieur retient le peuple dans l'erreur. Nous espérons pourtant que la vérité triomphera du mensonge et dieu semble nous promettre cela par plusieurs bonnes marques. Les vicaires apostoliques qui ont commencé nos missions ne songeoient point à Siam quand la providence les y a conduit et attachés par milles liens très forts. Le roy leur a fait bâtir un séminaire, il leur fait bâtir une église qui est un des plus beaux bâtimens du royaume. Il a choisi pour son principal ministre un catholique. Il donne volontiers ses gouvernemens aux catholiques, il lit volontiers les livres qui se sont fait pour la défense de notre religion qui luy paroît charmante. Il adore J.C et fait honorer sa croix. Il estime ses ministres, leur fait des presens, leur facilite l'entrée dans tous les lieux de leurs missions. Depuis que m[onsieur] l'ambassadeur est arrivé, il a promis de faire publier dans tout son royaume permission aux missionnaires de presecher et à tous ses sujets d'embrasser leur religion. Il a promis de dispenser les chrétiens du travail les jours de festes et de dimanches, et dedonner à tous ceux que nous élèverions les mesmes exemptions qu'ont ceux qu'élèvent les talapoins, ce qui est très considérable. Il a mesme promis de se

[98]

faire instruire luy mesme pour reconnoitre ce que demande de luy ce grand dieu dit qui a fait le ciel et la terre et à la disposition duquel il abandonne et sa personne et son royaume estant convaincu qu'il est le maître du tout. C'est à nous à demander à dieu qu'il couronne de si beaux commencem[en]t, qu'il détruise entièrement l'idolâtrie afin que le prince et son peuple servent J.C avec foy et charité.

(99)

Francoise Marie Thérèse Delaroëre

La lettre

[1]

Monsieur

Notre seigneur J.C nous fasse la grâce d'accomplir en tout la volonté de son père.

Je n'ay garde de manquer à la parole que je vous donnay en vous disant adieu, que je vous écrirais des Indes quand j'y serois arrivé. J'espère trop d'avantages de ce commerce de lettres que nous nous promîmes réciproquem[en]t en nous quittant pour y manquer de mon costé, et je vous prie de croire que ce sera une grande consolation pour moy quand vous me donnerez de vos nouvelles et que vous me marquerez les avis que vous me jugères nécessaires dans l'état où je suis. Je les recevray avec tout le respect et toute la soumission possible.

Nous avons lieu de louer Dieu de la bénédiction qu'il a donnée à notre voyage. Il a esté court et heureux. Nous partîmes de Brest le 3 mars et nous sommes arrivés à Siam le 22 septembre. C'est-à-dire que nous avons fait en moins de sept mois ce que les autres missionnaires ne faisoient ordinairement qu'en près de deux ans. Nous ne sommes point fondus en passant la ligne. Au contraire, nous avons trouvé une chaleur qui nous a paru fort modérée. Je ne croyois pas pouvoir faire cinq mille lieües sur mer

M[onsieur]r l'abbé de Roquette

[2]

sans scavoir comment est faite une tempeste. Cependant, je n'en scay rien encore que ce que j'en ay ouy dire aux autres, et ce que j'en ay leu dans les livres. Je suis confus de me voir arrivé à Siam si heureusement ! Dieu ne m'a pas jugé encore digne de souffrir dans le voyage les fatigues que les autres ont souffertes et par lesquelles je ne doute pas qu'ils n'ayent attirés de grandes grâces sur eux pour se bien acquitter de leurs employs.

Ce qui a fait notre plus grande joye durant le voyage c'a esté sans doute la bonne compagnie où nous avons été. M[onsieu]r l'amb[assadeu]r qui avoit le p[remi]er commandement dans le vaisseau est un homme d'une pieté tout à fait exemplaire. Je ne scauroit dire jusqu'où alloit son amour pour l'oraison à laquelle il employoit deux ou trois heures par jour. Sa mortification, sa charité pour tout le monde jusqu'au dernier matelot, son zèle pour faire honorer Dieu etc., il m'a fait penser bien des fois à M[onsieu]r de Ransi : en effet, c'est un homme de la mesme trempe. Vous eussiez eu du plaisir à être témoin de mille actions de vertu qu'il pratiquoit incessamment dans toutes les occasions qui se presentoient et vous eussiez été encore plus édifié de luy voir souvent fermer sa porte pour en faire d'autres aux yeux de Dieu seul.

[3]

Cette ambassade a causé une grande joye dans le royaume de Siam. On ne scauroit exprimer les transports de celle du roy qui n'a rien épargné pour honorer M[onsieu]r l'amb[assadeu]r. Jamais il n'a fait à un autre ambassadeur le quart des honneurs qu'il luy a faits. On ne les croiroit pas en France si tous les francois de sa suite n'en avoient été témoins. Mais tout cela ne seroit rien et je ne vous en parlerois pas mesme si la religion n'en avoit receu de grands avantages.

Le roy à la vérité ne s'est pas encore déclaré pour vouloir embrasser la religion chrétienne, mais il a promis qu'il entreroit en conférence sur cela avec M[onsieu]r l'evesque de Metellopolis. C'est un évêque des premiers siècles de l'Église. Il n'a comme s[ain]t Basile que la peau et les os. Si l'on ramassoit tous les ouvrages qu'il a composé tant en latin qu'en langue siamoise ou baline - qui est la langue latine des siamois - on dit qu'on en feroit autant de volumes que des ouvrages de s[ain]t Augustin. Il a présenté au roy plusieurs livres sur la religion ; le roy a pris grand plaisir à se les faire lire. Il faisoit sa joye d'entendre plusieurs heures de la nuit l'histoire de la vie de notre seigneur Jésus-Christ. Il a un crucifix chez luy qu'il fait tenir en grand respect, y ayant

[4]

toujours des cierges allumés à l'entour. Enfin, on ne doute point qu'il ne soit convaincu de la vérité de notre foy, il l'a luy mesme reconnue. Mais cette ancienneté de sa religion, la nécessité qu'il y a de renoncer à certains plaisirs pour se faire chrétien, la crainte qu'un changement de religion ne causa du trouble dans ses états, toutes ces raisons, quoyque faibles, le retiennent, parce qu'elles sont sensibles et font souvent une impression plus forte que des raisons beaucoup plus solides.

On travaille dans son royaume avec une entière liberté pour la propagation de la foy. Il fait bâtir des églises en plusieurs endroits pour les missionnaires ; cependant, il y a peu de ses sujets qui se convertissent comme ils sont tous esclaves de leur roy. Sa religion est quasi l'unique règle de la leur. Nous voyons pourtant que depuis peu ils écoutent plus volontiers et qu'il y en a plus qui croient à l'évangile qu'auparavant : avec la patience, on vient à bout de tout. Il y a icy cinq ou six familles qu'on est sur le point de baptiser dès qu'on les aura suffisamment instruits, car pour convaincus, ils le sont. On baptise quantité d'enfans moribonds. Nous allons entrer dans un tems de l'année où la mortalité sème (?) parmy les enfans. On reconnoit par des indiens presque infallibles quand ils sont à l'extrémité. On va les

[5]

chercher partout en portant quelques remèdes qui donnent entrée dans les maisons. Un missionnaire en baptisera quelque fois quinze à vingt dans un jour, dont il n'y en aura pas quatre en vie un mois après. C'est en vérité le plus grand plaisir qu'on puisse avoir au monde de mettre comme cela à coup seur des âmes dans le paradis.

Il faut vous dire un mot de vos anciens amys. M[onsieu]r de Lice ? est à la Chine avec trois autres missionnaires sous un evesque. Vous scavez la mort de M[onsieu]r d'heliopolis. M[onsieu]r Amiez est en Cochinchine où il travaille beaucoup parce que le nombre des chrétiens de ce royaume est prodigieux. Je n'ay pu scavoir autre chose de luy sinon qu'il y a extrêmement souffert. On luy a volé plusieurs fois son viatique, on l'y a beaucoup contredit. Vous scavez qu'il est homme à se bien accomoder de tout cela et l'on voit par expérience que ce sont là les commencements des plus grands fruits. M[onsieu]r Mondori est à Mahapram à deux lieües au-dessus de Siam sur la rivière, dans le collège où l'on élève les naturels du pays. Il enseignoit l'année passée la rhétorique à une partye ; peut estre qu'après les vacances où ils sont à présent, il

enseignera autre chose. Il a pourtant appris le cochinchinois et quelque chose du siamois pour estre prest à tout. Je ne vous dis rien de M[onsieu]r Manuel, il faut

[6]

qu'il vous écrive luy mesme. Il est allé à Mahapram relever M[onsieu]r Jored qui, après avoir enseigné une année la théologie et en avoir fait soutenir des thèses, avoit besoin d'un peu de repos pendant les vacances pour continuer ensuite avec plus de vigueur. Je m'étonne plus si monseigneur d'Autun a eu tant de peine à luy accorder son dimissoire. Un ecclésiastique comme luy fait toujours tort à son diocèse quand il le quitte.

Je finis en vous réitérant la prière que je vous ay déjà faite, de me donner quelques fois de vos nouvelles et de celles de s[ain]t Sulpice. Vous scavez combien j'y suis attaché. Rien ne m'est plus doux que le souvenir de ce lieu où l'on ne respire que J.C. et Marie. Quand je veux me faire une idée sensible de la joye qu'une âme trouve à l'entrée du paradis, je me figure le plaisir que j'aurois si je rentrois pour un moment à s[ain]t Sulpice, que j'y embrassasse nos anciens amys, et que je respirasse un peu cet air de ferveur qui embraze ceux qui sont là, *ubi deus est omnia in omnibus*. J'espère que je trouveray dans vos lettres quelque échantillon de ce paradis terrestre. J'aurois encore bien plus de plaisir si vous veniez vous mesme icy nous en donner des nouvelles et nous en communiquer la grâce et la douceur. Il y a icy de la besogne pour plus de 500 ouvriers pour laquelle on n'en trouve pas.

[7]

Cinq, trois ou quatre royaumes entiers où l'on n'a pas un seul missionnaire à envoyer. Je connois un certain ecclésiastique à Paris qui estoit en licence quand je partis à qui Dieu a donné des talents qui profiteroient icy, peut estre avec plus de fruit quoyqu'avec moins d'éclats qu'ailleurs. Quelle grâce pour la mission, si le bon Dieu l'y envoyoit ! que d'âmes il gagneroit à J.C., que de peines et de travaux il devoreroit pour son amour, que de zèle, il inspireroit aux au[tr]e missionnaires ! Je prie Dieu par N.S J.C de luy faire faire sa volonté et d'avoir pitié de mille millions d'âmes rachetées par le

sang de son fils, à qui personne ne le fait connoître. J.C soit avec nous et nous unisse à jamais. Votre très humble et très ob[éissant] serviteur.

J.Basset m.j

A Louvo dans le royaume de Siam à 15 lieües de la capitale, 28 nov[em]bre 1685.

I- L'ambassade de 1685

En 1680 la venue d'André Deslandes-Boureau membre de la *Compagnie des Indes Orientales* (CIO) et d'Arthus de Lionne (1655-1713) abbé de Lionne était symbole d'espoir pour un rapprochement entre les deux royaumes, symbolisé par la création d'un premier comptoir commercial français³⁵. Le naufrage du navire siamois en direction de la France en 1680 ne découragea pas les deux puissances qui voulaient toujours rentrer en contact direct, l'ambassade de 1684 est ainsi la première à réussir son but. Deux ambassadeurs siamois furent envoyés, Khun Prichai Walit et Kun P'itchit Mai T'ibodi. Ces ambassadeurs étaient accompagnés de deux religieux français qui devaient faire office de traducteurs, Benigne Vachet et Antoine Pascot (1636-1689). Les ambassadeurs thaïs furent accueillis avec un grand faste en France. C'est un événement qui est assez suivi en France, moyennant plusieurs billets publiés dans le *Mercure Galant* de 1684, détaillant la réception des ambassadeurs ou les coutumes du pays de Siam. Les chroniques royales d'Ayutthaya ne font pas état de cet événement. Nous ne savons donc pas quelle a été la vision de cette ambassade au Siam. En France, on sait un peu mieux quelles ont été les retombées, puisqu'en décembre 1684, est décidé l'envoi d'une ambassade française au Siam, notamment pour attaquer l'hégémonie commerciale hollandaise à Siam³⁶. Cette ambassade de 1684 est le résultat de 22 ans de présence missionnaire française à Siam. C'est la première grande ambassade entre les deux pays à réussir.

La venue de cette ambassade siamoise intervient après le traité de Nimègue en 1678 qui marque la victoire de Louis XIV sur la Hollande. Cette paix accordée par la trêve de Ratisbonne (1684) donna un prestige supplémentaire à Louis XIV. L'écho des victoires de Louis XIV résonnèrent à l'international et particulièrement au Siam, où la présence hollandaise était très pesante. Cette volonté de paix européenne permet aussi le libre-échange européen entre les puissances, et notamment entre la Hollande et la France, « à Nimègue et s'introduisent dans le champ des objets de la paix avec le traité "de commerce et de navigation" signé entre Louis XIV et les États-généraux. Limité à une durée de 25 ans, il établit la liberté des échanges entre les deux pays »³⁷. Au Siam la situation est quelque peu différente, car se met en place une réelle concurrence dans le commerce, entre les deux nations. En effet le pouvoir royal thaï accueille favorablement les

³⁵ Michel Jacq-Hergoualc'h, « La France et le Siam de 1680 à 1685. Histoire d'un échec », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 82, n°308, 1995, pp. 258.

³⁶ Michel Jacq-Hergoualc'h, *L'Europe et le Siam du XVI^e au XVIII^e siècle apports culturels*, Paris, L'Harmattan, 1993 p. 70.

³⁷ Jean-Pierre Bois, « Louis XIV, roi de paix ? », *Revue historique des armées*, 263/ 2011, pp. 3-11, p. 6.

étrangers permettant la liberté de culte et de commerce par le biais d'accords. Ainsi au moment de l'arrivée des Français les Provinces-Unies sont très présentes dans la région.

L'ambassade de 1685 avait plusieurs buts, dont le principal était la conversion au catholicisme du roi Narai. Il fallait mettre en place une ambassade à la mesure des attentes du roi, le profil des ambassadeurs était ainsi important, il fallait que ce soit des personnes jouissant d'une bonne réputation, auxquelles il fallait envoyer un grand nombre de religieux. Le commerce occupe aussi une place importante dans les négociations. Un envoyé de la Compagnie des Indes Orientales prend également sa place dans cet événement.

Pour cette ambassade l'on dispose de sept récits de voyage dont celui de Basset³⁸. Dans le cadre de ce mémoire nous à cœur de porter principalement notre attention sur le récit de Jean Basset qui n'a encore jamais été étudié, mais cela ne nous empêchera pas de regarder ce que disent les autres membres de l'ambassade. On note aussi une histoire naturelle et politique du royaume de Siam³⁹ description datant de cette période des premiers contacts entre les deux royaumes puisque que Nicolas Gervaise (1663-1729) fut au Siam entre 1681 et 1685.

³⁸ Les 6 autres ont été écrit par Bouvet (non publié avant 1963) Chaumont (1686), Choisy (1687), Forbin (1730), Tachard (1686), Vachet (édition partielle publiée en 1865 et une partie aussi dans le livre d'Adrien Launay *histoire de la mission du Siam 1662-1811*, documents historiques tome 1 et 2, Paris 1920.

³⁹ Nicolas Gervaise, *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Divisé en quatre partie*, Paris, Claude Barbin, 1688.

A- Qui sont les ambassadeurs ? La composition de la mission

1- Le tableau de l'ambassade

Les deux principaux ambassadeurs sont des notables de la cour de Louis XIV. Qu'il s'agisse d'hommes d'influence en France n'est pas étonnant. En effet la plupart des ambassadeurs font partie « des élites ». Cela peut s'expliquer par les moyens et les compétences que nécessite le métier d'ambassadeur. Il faut avoir les moyens de voyager, savoir lire et écrire. Il est préférable d'être de bonne naissance ce qui explique le grand nombre de nobles au sein des ambassades, que ce soit celle du Siam que nous étudions mais plus généralement les ambassades d'Ancien Régime⁴⁰. Mais l'ambassade n'est pas composée uniquement des ambassadeurs. Pour effectuer un tel voyage il faut réunir un ensemble de corps métiers liés à la navigation, cette ambassade compte aussi à son bord des missionnaires pour convertir les Siamois.

Grâce aux noms cités par Jean Basset on arrive à se faire une idée des membres de cette ambassade :

Tableau 1 : Les acteurs de l'ambassade de 1685.

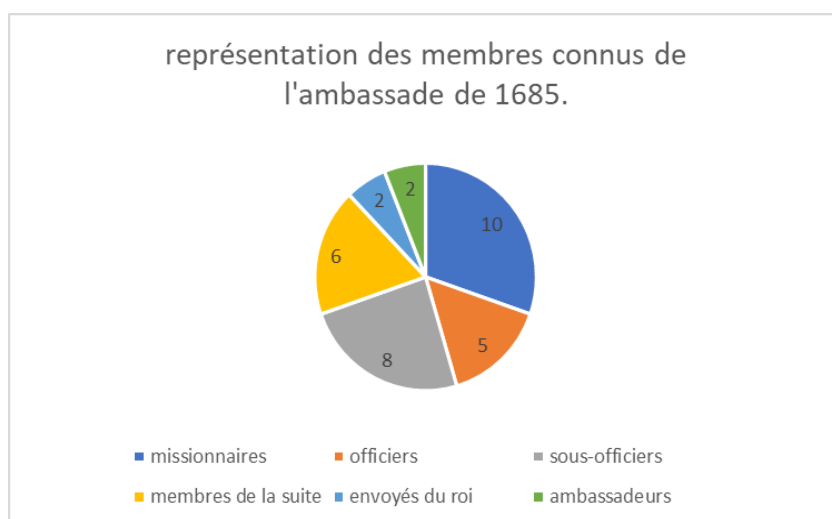
Nom	Âge	Noble ?	Fonction	Rôle officiel ?
Alexandre de Chaumont	45	Oui	Ambassadeur.	Oui
François Timoléon de Choisy	41	Oui	Ambassadeur en second.	Oui
Brosse-Bonneau	?	Non	Secrétaire, suite de l'ambassadeur.	Non
Billy	?	Non	Maître d'hôtel, suite de l'ambassadeur.	Non
De Jully	?	Oui	Aumônier, suite de l'ambassadeur.	Non

⁴⁰ Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p. 292.

D'Hebouville	?	Non	Gentilhomme suite de l'am- bassadeur.	Non
De Compiègne	?	Oui	Gentilhomme, suite de l'am- bassadeur.	Non
Veret	?	Non	Fonctionnaire de la compa- gnie des Indes.	Oui
De la Mare	?	Oui	Ingénieur.	Oui
Jean Basset	23	Non	Missionnaire (MEP).	Non
Joachim Bouvet	29	Non	Missionnaire (Jésuite).	Non
François du Chayla	38	Oui	Missionnaire.	Non
Jean de Fonteney	42	Oui	Missionnaire (jésuite).	Non
Jean-François Gerbillon	31	Non	Missionnaire (jésuite).	Non
Louis Le Comte	34	Non	Missionnaire (jésuite).	Non
Étienne Manuel	23	Non	Missionnaire (MEP).	Non
Guy Tachard	37	Non	Missionnaire (jésuite).	Oui
Bénigne Vachet	44	Non	Missionnaire (MEP).	Non
Claude de Visdelou	29	Oui	Missionnaire (Jésuite).	Non
Chevalier de Cibois	?	Oui	Officier.	Non
De Coriton	?	Oui	Officier.	Non
Claude de Forbin	39	Oui	Officier.	Oui
Du Tartre	?	Non	Officier.	Non

De Vaudricourt	?	Oui	Officier.	Non
De Champeneau	?	Oui	Sous-officier.	Non
De Francine	?	Oui	Sous-officier.	Non
De Joncourt	?	Oui	Sous-officier.	Non
De Saint-Villier	?	Oui	Sous-officier.	Non
De Senneville	?	Oui	Sous-officier.	Non
Du Fays	?	Oui	Sous-officier	Non
La Forest	?	Non	Sous-Officier	Non
La Palu	?	Non	Sous-Officier	Non

Ce tableau est représentatif, d'une part du peu d'informations que l'on a des acteurs, mais aussi la représentation du nombre de personnages officiels de l'ambassade, qu'ils aient été nommés par Louis XIV ou par Chaumont l'ambassadeur du roi. En effet, au total, l'ambassade est composée d'environ 198 personnes⁴¹ contre seulement 31 nommées ainsi on a 167 anonymes dans cette ambassade. Grâce aux noms connus on peut faire une représentation des membres de l'ambassade qui nous montre bien l'importance que l'on donne aux missionnaires qui sont explicitement nommés contrairement à beaucoup de membres de cette ambassade qui restent encore inconnus.



⁴¹BML, MS817, *relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de Mr le chevalier de Chaumont, ambassadeur de sa majesté très chrestienne vers le roy de Siam, de France à Siam et des honneurs qu'on luy a faites à Siam*, Jean Basset, 1685, p. 2.

À noter que c'est le seul à donner un chiffre sur le nombre total de personne embarquant. Ce chiffre paraît plausible quand on sait le nombre de personnel nécessaire à la bonne navigation des navires.

Parmi ces noms on recense ainsi cinq officiers qui sont explicitement cités mais il est possible qu'il y en ait plus. On observe ainsi beaucoup de militaires comme l'a décrit Lucien Bély dans son livre. On note aussi un grand nombre de missionnaires qui étaient déguisés dans les textes de l'époque par le terme de mathématicien.

Chaumont a autour de lui, toute une suite de gentilshommes qui sont au service de Monsieur l'ambassadeur. Ce sont des personnages qui peuvent avoir diverses fonctions : secrétaire, interprète, valet... Il faut pouvoir avoir pleine confiance en ces hommes qui peuvent détenir de précieuses informations d'État, en particulier pour les secrétaires qui rédigent les lettres de l'ambassadeur⁴². Jean Basset nous détaille quelques membres de la suite de : Monsieur de Francine, enseigne, mais aussi deux sous-officiers de marine Monsieur de Freteuille, et Monsieur Dufey⁴³. Choisy complète un peu rajoutant Messieurs Herbouville, Compiègne et Joncourt⁴⁴. Chaumont lui ne détaille pas dans son récit les membres de sa suite, mais l'on sait qu'elle comprenait aussi son aumônier personnel l'abbé de Jully, son secrétaire la Brosse-Bonneau, son maître d'hôtel Billy et plusieurs valets⁴⁵. On a extrêmement peu d'informations sur les membres de la suite, on ne connaît même pas l'âge qu'ils ont : seules leurs fonctions sont connues, contrairement aux ambassadeurs.

2- Les deux ambassadeurs officiels.

Le 16 décembre 1684, le périodique nommé la *Gazette*⁴⁶ annonce le nom de l'ambassadeur qui représentera Louis XIV au Siam. Il s'agit d'Alexandre de Chaumont, qui est régulièrement appelé dans le texte, par le terme de « Monsieur l'ambassadeur ». Alexandre de Chaumont est un officier de marine. Il a tout de même une particularité notable : il a abjuré jeune la religion calviniste, ce qui fait de lui un catholique ayant particulièrement de zèle. C'est un bon représentant de la foi catholique au Siam. En effet, il faut que l'ambassadeur soit imprégné par la foi afin d'aider à la conversion du roi de Siam.

Chaumont a une deuxième grande qualité dans le cadre de cette mission : il a déjà voyagé en Nouvelle-France en 1665. Basset souligne d'ailleurs qu'il a appris le portugais durant ses

⁴² Dante Fedele, *Naissance De La Diplomatie Moderne (XIII^e-XVII^e Siècles) : L'ambassadeur Au Croisement Du Droit, De L'éthique Et De La Politique*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2017, p. 308.

⁴³ Basset. p. 1.

⁴⁴ François-Timoléon de Choisy, *Journal de voyage de Siam ed Dirk Van der Cruysse*, Paris, Fayard, 1995, p. 40.

⁴⁵ Jeannette Gatty, *Voyage de Siam Du Père Bouvet*, Leiden, Brill, 1963, p. 18.

⁴⁶ Il s'agit d'un hebdomadaire de quatre pages, créé en 1631, qui est tiré entre 300 et 800 exemplaires.

voyages. Ces expériences lui donnent une certaine connaissance du milieu maritime et du déroulé d'une traversée longue. Le texte de Basset ne nous donne que peu d'informations sur Chaumont, même s'il parle sans arrêt de lui, il ne fait que décrire ses faits et gestes.

Chaumont n'était pas le seul ambassadeur officiel. En effet il était fréquent de nommer un ambassadeur en second.

Face aux risques d'un tel voyage il fallait nommer un adjoint à l'ambassadeur en cas de décès de celui-ci sur la route, la mortalité en mer étant importante au XVII^e siècle, la traversée pour aller au Siam durant 6 mois. C'est François-Timoléon de Choisy qui fut choisi. On a un peu plus d'informations sur ce personnage qui a fait l'objet de deux biographies⁴⁷.

François-Timoléon de Choisy est dans la première partie de sa vie extrêmement pieux, il reçoit la charge d'abbé après des études à la Sorbonne en 1663, où il côtoie Jean Basset. Tombé malade, il séjourne pendant toute la durée de sa maladie au séminaire des Missions Étrangères de Paris où il y rencontre Louis Laneau (1637-1696)⁴⁸. Il continua à fréquenter Basset et Laneau même plus tard, et malgré un éloignement (relatif) de la religion qui survient après 1683. La mission au Siam semble être un moment décisif dans la vie de Choisy. Il demande à partir pour seconder Chaumont afin d'aider à la conversion du roi de Siam. Pour obtenir cette mission, l'abbé passe par un personnage influent en France : Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne (1643-1715), cardinal de Bouillon, qui fait partie d'une des plus anciennes et prestigieuses familles françaises, lui donnant ainsi un certain pouvoir. Le roi accepte de l'envoyer au Siam mais ne lui accorde pas d'argent pour le voyage. Cela l'oblige à s'endetter ultérieurement afin de pourvoir aux frais de sa mission⁴⁹.

Choisy s'est bien renseigné avant de partir au Siam : nous savons par exemple qu'il a acheté un exemplaire des *Peregrinação* de Mendes Pinto afin de se renseigner sur la traversée, mais aussi sur le Siam⁵⁰. Dans le récit qu'il propose lui-même de son voyage on remarque d'ailleurs la volonté d'être au plus près de la réalité d'une région du monde que l'on connaît peu. Il essaie par exemple de récolter des monnaies locales afin d'avoir plus d'informations sur la région⁵¹.

⁴⁷ Geneviève Reyne, *L'abbé de Choisy ou l'ingénu libertin*, Paris, la Renaissance, 1983. Dirk Van Der Cruysse, *L'abbé de Choisy androgyne et mandarin*, Paris, Fayard, 1995.

⁴⁸ E. W. Hutchinson, *Aventuriers au Siam au XVII^e siècle*, Saïgon, Société des Études Indochinoises, 1947, [1940], p. 88.

⁴⁹ Dirk Van der Cruysse, *L'abbé de Choisy androgyne et mandarin*, Paris, Fayard, 1995, pp. 212-213.

⁵⁰ Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, p. 456.

⁵¹ François-Timoléon de Choisy, *Journal de voyage de Siam (ed) Dirk Van der Cruysse*, Paris, Fayard, 1995, p. 271.

Jean Basset nous parle un peu plus de relations qu'il entretient avec Choisy dans ses lettres et on décèle une réelle admiration pour le personnage en parlant d'un naturel bienfaiteur⁵².

On retrouve bien ici le modèle d'ambassadeur décrit par Lucien Bély, l'ambassade est composée d'une part un militaire aux origines nobles, et d'autre part un religieux qui peut avoir un rôle prosélyte important.

Il n'y a pas que les ambassadeurs en titre dans une ambassade. Ceux-ci sont accompagnés par d'autres hommes aux fonctions diverses. Ce sont d'abord les missionnaires qui sont ici au nombre de dix : six jésuites et trois membres de la Mission Étrangère de Paris dont Jean Basset. Enfin des religieux comme François du Chayla dont on ne connaît pas l'ordre.

⁵² AMEP 859, folio 382, lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette du 10 décembre 1685.

B- Des missionnaires mis en avant

« Le décalage considérable par rapport aux Missions espagnoles, portugaises, voire italiennes permet de noter, à propos de la France un parallélisme étroit entre l'activité missionnaire et la réorganisation de la monarchie après l'avènement d'Henri IV. En effet, depuis la guerre de Cent ans jusqu'aux guerres de religions, les conditions historiques avaient été peu propices à favoriser, en France, l'élaboration d'une conception cohérente de la Mission Chrétienne⁵³ »

Les missionnaires sont sans doute les européens qui ont laissé le plus de sources sur l'Asie du Sud-Est à l'époque moderne, mais l'arrivée des Français donne un renouveau aux missions catholiques. Les récits missionnaires sont importants car ils peuvent être utilisés pour l'éducation des futurs missionnaires. Il n'est pas étonnant que les religieux soient mis en avant dans ces récits afin de montrer ce qu'il faut faire ou non en terre de mission. Mais il n'y a pas une uniformité au sein des différents ordres missionnaires qui sont animés par une certaine forme de rivalité entre eux.

1-L'essor missionnaire du XVII^e

Dès le XVI^e siècle, de nombreux missionnaires Européens sont envoyés en Asie et dans le Nouveau-Monde. Ces religieux sont des acteurs importants dans le réseau intellectuel et participent à la transmission des connaissances Ils sont une sorte de lien entre l'Est et l'Ouest. L'importance de la présence des congrégations missionnaires dans le monde explique leur omniprésence dans les travaux historiques. En effet, ils ont laissé un grand nombre de sources, qui sont en général bien conservées et classées dans des archives dépendant souvent du Vatican. Ces missions ne concernent que les puissances catholiques.

Les religieux ont été parmi les premiers à quitter l'Europe : notamment par le biais d'ambassades où ils furent des observateurs du monde : on peut notamment penser à Jean de Plan Carpin (1182-1252) envoyé chez les Mongols par Innocent IV (1243-1254). Cette présence de religieux hors de l'Europe s'accroît au XVI^e siècle grâce au « désenclavement planétaire », ainsi que la création d'ordres nouveaux comme les jésuites en 1540. Les jésuites ont une mission d'éducation en Europe comme à l'extérieur. La fondation de la congrégation de la *Propaganda Fide* en 1622 par Grégoire XV (1621-1623) donne une impulsion ultérieure aux missions. Elle

⁵³ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen-Age au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 165.

permet de donner un cadre juridique aux missions, mais aussi de répondre aux questions que les missionnaires se posent. Le bon fonctionnement de la *Propaganda Fide* nécessite de pouvoir échanger de manière efficace avec les missionnaires sur place. On note ainsi un grand nombre de lettres écrites à cette période, archives précieuses pour les historien.ne.s. Concernant spécifiquement l'Asie, on sait que les premiers grands ordres à s'y rendre sont les dominicains, les jésuites et les franciscains au XVI^e siècle. Des conflits existent entre les jésuites et les deux autres ordres. La principale différence entre ces ordres est le concept d'inculturation⁵⁴. Les Dominicains et les franciscains sont fermement opposés à ces rites, les jésuites les voient comme innocents et non superstitieux⁵⁵. En effet, les Dominicains éloignent le plus possible les nouveaux convertis des rites traditionnels de leur pays afin de ne pas affecter les cérémonies chrétiennes⁵⁶, tandis que les jésuites, comme Matteo Ricci (1552-1610), sont favorables à l'inculturation pour développer le christianisme et notamment en Chine.

Dès leur arrivée, les missionnaires construisent un ensemble de bâtiments - des hôpitaux, des écoles etc... qui sont un point d'appui fondamental à leur activité missionnaire, qui les voit souvent s'opposer entre eux. On compte de nombreux conflits entre dominicains et jésuites. Les Dominicains dénoncent le fait que les jésuites se comportent en véritables acteurs du commerce dans certaines régions, Et dénoncent aussi certains jésuites qui portent les mêmes vêtements que les moines bouddhistes afin de faciliter le contact entre missionnaires et populations locales⁵⁷. La querelle la plus importante est sans doute celle autour des rites.

Les premières grandes missions se font essentiellement en Chine et au Japon et se soldent par des échecs. La fermeture du Japon en 1612 qui mène à l'expulsion des missionnaires en 1614 par le shogunat Tokukawa (1603-1867) renforce ce constat. Les européens se posent la question des nouvelles destinations pour les missions, car malgré l'échec, des conversions se font dans les îles japonaises en particulier l'archipel des Goto. Le voyage en Cochinchine du jésuite Alexandre de Rhodes (1591-1660) entre 1624 et 1627 ouvre la voie à une nouvelle région de mission qui serait, d'après de Rhodes, fertile. L'Asie du Sud-Est devient la terre pleine d'espoir

⁵⁴ Mot apparu en 1975 signifiant l'adaptation aux rites locaux pour aider à la conversion en aidant notamment à trouver des éléments communs au catholicisme. Charles Baladier sur le site Universalis : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/inculturation/>

⁵⁵ Tara Alberts, *Conflict and Conversion: Catholicism in Southeast Asia, 1500-1700*, London, Oxford University Press, 2013, p. 156.

⁵⁶ Sabina Pavone, *I gesuiti dalle origini alla soppressione*, Napoli, Laterza, 2004, p.103.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 96.

pour les missionnaires qui s'y rendent en nombre tout en continuant à effectuer d'importantes missions en Chine.

L'Asie du Sud-Est est l'un des centres des attentions missionnaires les plus importants du XVII^e siècle. C'est alors une région considérée comme étant une terre très fertile pour le catholicisme au vu du relatif succès de la mission d'Alexandre de Rhodes au Tonkin permettant la construction d'une église mais surtout les premiers catéchistes, relatifs car en 1645 Alexandre de Rhodes est interdit de se rendre au Dai-Viêt et ses catéchistes sont exécutés car soupçonnés d'espionnage⁵⁸. C'est à son retour en Europe à partir de 1649 que l'idée de la Propagande de la Foi se développe.

Les premiers missionnaires à arriver au Siam sont des Dominicains portugais en 1556-1557. Ils profitent de l'importante tolérance religieuse du pays et du contexte politique : la guerre entre le Siam et son ancien vassal musulman Malacca favorise la pénétration des occidentaux⁵⁹. Les Français s'insèrent à leur tour dans un mouvement d'expansion commercial.

La compagnie Française des Indes Orientales, fondée en 1664 sous l'influence de Colbert, permet de mettre en place un important commerce entre l'Asie et la France. Les conflits opposants les protestants et les catholiques sont renforcés par la révocation de l'édit de Nantes en 1685, poussent le roi de France à financer des missions catholiques afin d'affirmer son rôle de défenseur de la foi. « La France se manifesta d'abord au Siam par l'arrivée de missionnaires directement issus du mouvement de prosélytisme qui dans la seconde moitié du XVII^e siècle se raviva sous l'action du confesseur du roi »⁶⁰. Parmi ces missionnaires, se trouvent en tête les jésuites.

2- Des jésuites savants

Officiellement, les missionnaires jésuites ont un rôle quelque peu ambigu, du moins du point de vue formel. Leur rôle officiel est celui de mathématiciens. En effet, Louis XIV ne peut pas décider de l'envoi de missionnaires jésuites, car il s'agit d'une fonction relevant du pape Innocent XI (1676-1689), dont la relations avec Louis XIV est conflictuelle⁶¹. La présentation en

⁵⁸ Jean-Pierre Duteil, « La mission française vers l'Asie. La littérature de voyage et la fiction romanesque sous le règne de Louis XIV (1643-1715) », *La mission en texte et en image XVI^e-XX^e siècles*, Chantal Paisant (dir.), Paris, Kathala, 2004, p. 373.

⁵⁹ Rita Bernades de Cavalho, *La présence portugaise à Ayutthaya (Siam), au XVI^e et XVII^e siècle, Mémoire de master de sciences historiques* (non publié), Paris, École Pratique des Hautes Etudes, 2006, p. 70.

⁶⁰ Michel Jacq-Hergoualc'h, *L'Europe et le Siam du XVI^e au XVIII^e siècle apports culturels*, Paris, l'Harmattan, 1993 p. 41

⁶¹ Jean-Christian Petitfils, *Louis XIV*, Paris, Perin, 2008, [1995], p. 412.

tant que mathématicien règle ce problème, mais correspond aussi à une partie des fonctions qu'ils remplissent. Les jésuites s'attachent à faire de nombreuses observations scientifiques, et l'affichent aussi explicitement, comme le démontre par exemple le titre du récit de voyage de Guy Tachard publié pour la première fois en 1686 : *Voyage de Siam des pères jésuites, envoyez par le Roy aux Indes & à la Chine. Avec leurs observations astronomiques, et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie, & d'histoire*, qui donne dans un premier temps plus l'impression d'un ouvrage scientifique que d'un récit de voyage. Ce récit, qui a eu une forte résonance chez les scientifiques, ne fait pas mystère de la vocation principale de cette mission qui est justement religieuse.⁶².

Dans le récit de Jean Basset, les jésuites sont nombreux et reviennent souvent dans leur rôle de scientifiques aussi bien que missionnaire. On le verra dans le détail plus tard, notamment lorsqu'on se penchera sur les observations astronomiques mentionnées dans le texte. Il semble pour le moment important de revenir sur le rôle plus général des religieux dans le savoir scientifique de l'époque

Les Églises, qu'elles soient catholiques ou protestantes, ont soutenu un grand nombre de savoirs. Connaître la nature est un devoir religieux, car cela permet de mieux connaître la création divine. L'Église catholique est relativement ouverte à ces savoirs jusqu'à ce que l'opposition avec les Protestants ne fige par l'ensemble de la doctrine : cela se produit notamment au moment du Concile de Trente (1545-1563) En 1559 établissement de l'*Index*, introduit la censure romaine des livres. Cela n'empêche pas certains papes d'être très ouverts vis-à-vis des sciences, ni à l'Église d'être à l'origine de nombreuses créations utiles à l'observation scientifique, tels les observatoires, dont le plus ancien a été construit par Grégoire XIII (1572-1585). Les jésuites ont un rôle central car ils disposent d'un important réseau de collèges. Les jésuites sont à la pointe de la formation scientifique au XVI^e et XVII^e siècles, ce qui leur vaut d'une part d'être admirés, d'autre part d'être dédaignés⁶³ on pense notamment à la question de l'héliocentrisme. Les observations des pères jésuites décrites par Jean Basset interviennent dans un contexte encore quelque peu ambigu. En Afrique du Sud, il existe une volonté de rendre les cartes maritimes plus précises, mais à aucun moment Basset ne fait état des connaissances scientifiques de

⁶² Percy G. Adams, *Travel Literature and the Evolution of the Novel*, Lexington, University Press of Kentucky, 1983, p. 79. Le récit de Tachard a notamment été lu par les scientifiques accompagnant des explorateurs comme James Cook (1728-1779)

⁶³ John Hedley Brooke, *Science and Religion : Some Historical Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 108.

l'époque. En effet les enseignements de la Sorbonne définissaient le soleil comme étant immobile⁶⁴. N'étant pas un jésuite, il n'a pas suivi un enseignement scientifique aussi poussé que Guy Tachard, et il n'a sans doute pas lu Galilée prohibé par la papauté depuis 1616. Ces jésuites semblent avoir un certain pouvoir au sein de l'ambassade, comme l'explique Basset à la page 13 de son récit :

Les r[évérant]s pères jésuites allèrent voir M[onsieur] le comm[andant]ur, et le prièrent d'agrèer, qu'ils firent quelques observations astronomiques au cap. Il les combla d'honne-tés, leur donna dans un des beaux jardins du monde, un appartement où il y a un pavillon et deux plates formes où leur lunettes [sic] et au[tr]e instruments pouvoient se placer aisément.⁶⁵

La mission scientifique des jésuites semble ici centrale mais étant en terrain hollandais ils devaient demander l'accord du maître des lieux. Guy Tachard dans son récit revient plus en détail sur cet épisode détaillant la méfiance des hollandais pour les jésuites. Cet élément n'apparaît pas chez notre auteur. Ce qui est étonnant est que Basset aborde assez peu sa propre congrégation religieuse à savoir la Mission Étrangère de Paris.

3- La Mission Étrangère de Paris, une nouvelle compagnie

Au moment de l'ambassade de Louis XIV la Mission Étrangère de Paris est un ordre nouveau en pleine organisation. Fort du succès en Cochinchine d'Alexandre de Rhodes dans les années 1650 émerge l'idée d'une société des missions étrangères en 1658, qui s'implante définitivement à Paris en 1663. Cette organisation montre bien la volonté d'échapper à l'emprise des Portugais dans les missions étrangères. Cette société doit être contrôlée par le pape en personne comme tous les ordres religieux afin de ne pas risquer de tomber sous le joug du roi de France⁶⁶. C'est une organisation qui bénéficie d'un important soutien de la part du royaume de France qui fait don de pensions viagères venant du roi d'un côté, mais aussi d'une partie de la noblesse française⁶⁷. Ce soutien important de la couronne de France est vu comme étant dangereux par la papauté qui y voit d'autres motivations autres que la foi et l'obéissance stricte

⁶⁴ Louis Rougier, *Astronomie et religion en Occident*, Paris, PUF, 1980, p. 106.

⁶⁵ Jean Basset, p. 13.

⁶⁶ Henri Chappouliè, *Rome et les missions d'Indochine au XVII^e siècle*, Paris, Bloud et Gay, 1943, p. 67.

⁶⁷ Catherine Marin, « Du refus d'un patronat royal à la française : un soutien contrôlé du Roi et des Grands », *Histoire et missions chrétiennes*, n°7, 2008, p. 23.

au pape. Ainsi le souverain pontife veut garder le contrôle de l'envoi des missionnaires et de la propagande des missions⁶⁸.

Les premiers Français à arriver au Siam font justement partie de la Mission Étrangère de Paris. Ce sont François Pallu et Pierre Lambert de la Motte. Ils ont été nommés évêques mais aussi vicaires apostoliques par Alexandre VII (1655-1667), ce qui signifie qu'ils dépendent directement de lui. Ce dispositif permet d'éviter un conflit ouvert opposant la France au Portugal et à l'Espagne. C'est une période où la France et l'Espagne sont en guerre ; cela oblige le pape à surveiller ceux qu'il nomme. Ces deux nouveaux évêques mettent rapidement en place un synode en 1664 à Ayutthaya. Lambert choisit le Siam comme quartier général des missions étrangères grâce à la grande stabilité du royaume, permettant de créer un séminaire afin que les missionnaires européens apprennent notamment la langue de leur pays de mission⁶⁹. Ces nouveaux missionnaires veulent renouveler la mission et jugent de manière parfois sévère le travail de leurs prédécesseurs, en particulier du fait du faible nombre de conversions⁷⁰.

Les prêtres des Missions Étrangères de Paris sont animés par la volonté de former un clergé autochtone, dans la continuation des préconisations d'Alexandre de Rhodes. Ainsi la question de la maîtrise de la langue est absolument centrale. Louis Lanneau, qui dans nos sources porte le titre d'évêque de Métellopolis (1674-1696) a une grande maîtrise du thaï, ce qui lui permet d'être un proche du roi jusqu'en 1688. On voit bien qu'il a entre autres un rôle de traducteur ; Basset explique que Lanneau doit traduire la lettre de Louis XIV, il est aidé par Benigne Vachet. L'apprentissage du thaï est une tâche ardue pour un Européen car l'alphabet est nouveau et la langue est tonale. Lanneau est un personnage central pour la Mission Étrangère de Paris car il le théorise après avoir longuement observé le bouddhisme au Siam. Lanneau estime qu'il vaut mieux christianiser les cérémonies bouddhiques plutôt que les interdire⁷¹, il rejoint ainsi les réflexions menées par les jésuites.

On observe ainsi que la Mission Étrangère de Paris mène une politique d'adaptation au terrain. Cette politique est centrée sur l'observation du terrain. Louis Lanneau en particulier prend le temps de décrire les rites bouddhiques. Mais pour s'implanter auprès des populations ils reprennent aussi des idées jésuites comme la formation d'hôpitaux. Le but étant de montrer les

⁶⁸ *Ibidem*, p. 25.

⁶⁹ Jean Guennou, *Missions Étrangères de Paris*, Fayard, Paris, 1986, p.120.

⁷⁰ Bernard Wirth, *La stratégie d'évangélisation des prêtres des missions étrangères de Paris, 1622-1688*, Thèse de doctorat sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon II, 1988, p. 168.

⁷¹ Tara Alberts, *Conflict and Conversion: Catholicism in Southeast Asia, 1500-1700*, London, Oxford University Press, 2013, p. 156.

bien-faits des vertus et la charité chrétienne⁷².

On trouve déjà à cette époque au Siam quelques catéchistes formés par les pères jésuites. Il faut ainsi continuer de les instruire pour les ordonner⁷³. Au sein de l'ambassade de 1685, on comptait trois membres de la Mission Étrangère de Paris, Jean Basset d'une part et Étienne Manuel (1662-1693) que Basset ne cite pas dans son récit, il fait juste allusion à lui dans sa lettre à Gabriel de la Roquette⁷⁴. Le dernier est Bénigne Vachet qui fait figure de modèle pour les jeunes missionnaires de la mission étrangère de Paris car il a déjà une expérience missionnaire ayant déjà séjourné au Siam entre 1669 et 1673. C'est d'ailleurs lui qui donna le règlement aux nouveaux missionnaires dont Basset⁷⁵. Ainsi Bénigne Vachet est la figure d'autorité pour les jeunes missionnaires que sont Jean Basset et Étienne Manuel.

À côté des ambassadeurs à proprement parler et des missionnaires, existent bien d'autres fonctions remplies par un nombre divers de personnes.

⁷² *Ibidem*, p. 111.

⁷³ Alain Forest, *Les missionnaires Français au Tonkin et au Siam XVII^e-XVIII^e siècle. Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec. Livre III, organiser une Église, convertir les infidèles*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 9.

⁷⁴ Il parle un peu plus d'Étienne Manuel dans ses autres lettres conservées aux Missions Étrangères de Paris : AMEP 859, folios 381-384 et AMEP 862, folio 101-104.

⁷⁵ AMEP 859, folio 381, Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 10 décembre 1685.

C- Un grand nombre d'anonymes

Un récit de voyage pose aussi la question du sort des anonymes ou de ceux que l'on cite juste à un moment donné, j'entends par là ces personnes qui font partie du voyage, ayant une fonction précise à jouer mais dont le nom ou le rôle n'est cité à aucun moment. Ce sont des acteurs à part entière du voyage, mais leur rôle essentiel est souvent oublié au fil des siècles. Que serait-une traversée de l'océan indien sans équipage pour faire avancer le navire ?

Les sources ne donnent pas non plus beaucoup d'informations sur le représentant des Indes Orientales qui relie l'Est et l'Ouest par le biais du commerce, on ne connaît juste son nom Véret.

1- Véret l'envoyé de la compagnie des Indes Orientales

Un seul homme représente les intérêts commerciaux de la France. Un certain Veret est le représentant de *la Compagnie des Indes Orientales* (CIO) au sein de ce voyage⁷⁶. Il doit nouer des relations commerciales entre le Siam et la Compagnie. Dans l'une de ses lettres, Choisy avait détaillé l'intérêt de la présence d'un membre de la CIO au sein de l'ambassade : étudier le marché au Siam, Chine et Japon, mais aussi avoir des marchandises de ces régions à prix coûtant afin que la compagnie ait de meilleurs profits⁷⁷.

Au moment de l'arrivée de l'ambassade au Siam c'est Chaumont lui-même qui présenta Veret au ministre du roi de Siam⁷⁸, montrant l'importance de ce personnage dans les plans de l'ambassade. Il faut néanmoins attendre le 1^{er} décembre pour que Veret ait une audience avec le roi de Siam. Cette rencontre est nécessaire d'un point de vue commercial. En effet celui-ci possède un monopole sur certaines ressources, il peut lui-même donner des avantages économiques et commerciaux à certaines puissances⁷⁹.

La position géographique du Siam proche de la Chine, du Japon, mais aussi des îles aux épices permet de favoriser le commerce et la venue de nombreuses nations. Ceci explique aussi pourquoi les Portugais ont pu s'implanter dans autant de régions à partir du Siam. Cet emplacement

⁷⁶ On ne connaît pas son prénom puisqu'il est nommé que Veret dans les récits de voyage, il a laissé quelques lettres qui sont conservées dans les archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence. C'est un personnage qui se distingue vraiment des autres acteurs officiels de l'ambassade puisqu'il ne semble pas être noble, ce n'est ni un militaire ou un religieux.

⁷⁷ AN, Colonie, C¹, 22, folio 85 recto, mémoire de François Timoléon de Choisy, rédigé en Janvier 1685.

⁷⁸ François-Timoléon de Choisy, *Journal de voyage de Siam* (ed) Dirk Van der Cruysse, Paris, Fayard, 1995, lundi 29 octobre, p. 222.

⁷⁹ George Vinal Smith, « Princes, Nobles, and Traders. Ethnicity and Economic Activity in Seventeenth-Century Thailand », *Royalty and Commoners: Essays in Thai Administrative, Economic, and Social history*, Chrystal Stilling Smith, George Vinal Smith, Constance M. Wilson (eds.), Leiden, Brill, 1980, p. 8.

privilegié a permis aux Portugais d'agrandir leur réseau commercial, ce qui leur a permis d'avoir de premiers contacts avec la Cochinchine dans les années 1525-1530 attirés par l'importance de la ville de Faifo (côte vietnamienne) pour le commerce dans la région⁸⁰. Ils s'installent durablement à Macao à partir de 1555 après une première implantation au royaume de Siam. Le choix de Macao n'est pas innocent car il donne accès à toutes les routes maritimes de la mer de Chine⁸¹. Ainsi on voit bien que la place centrale du royaume de Siam permet un accès simple à la mer de Chine et donc à la plupart des nations asiatiques ce qui est essentiel pour les compagnies des Indes.

Les envoyés des compagnies des Indes Orientales ont été tout au long du XVII^e siècle des acteurs privilégiés de ces contacts entre l'Est et l'Ouest. La création de la *Veregnigde Oost-Indische Compagnie* (VOC) en 1602 est assez révélatrice de ce phénomène. Dans son monumental ouvrage *la civilisation matérielle*, Fernand Braudel estime que le capital initial de la VOC est de 6.500 000 florins ce qui en fait la plus grande entreprise de l'époque. L'objectif initial de la VOC est de trouver une porte d'accès en Chine c'est pour cela que l'amiral Wijbrand de Warwijck (1566-1615) envoya Cornelius Specx (15 ??-1608) à la cour du roi Naruesan, offrant un grand nombre de présents⁸². Les relations entre les deux puissances se développent très vite et la VOC devient intermédiaire important au Siam. Néanmoins on n'a que peu de récits de ces membres de la VOC, l'un des plus importants étant celui de Jérémias Van Vliet (1602-1663). Il existe certainement encore des récits néerlandais à découvrir dans les archives de la VOC notamment.

En France la *Compagnie des Indes Orientales* doit elle aussi faire ses preuves en Extrême-Orient. Le premier représentant de la CIO à arriver au Siam est André Deslande-Bourreau qui arrive en 1680 après l'implantation dans les années précédentes de marchands au Bengale à Java et à Banten. Dès 1666 le roi Narai exprime son souhait à Mgr de Bérnythe que les Français viennent faire du commerce⁸³. Se mettent en place des tentatives d'ambassades entre les deux puissances, mais la première à réussir est celle envoyée par le roi de Siam en France en 1684. On voit que la *Compagnie des Indes Orientales* a un rôle central dans la politique en Extrême-Orient, cela s'explique aussi par sa connaissance des lieux.

⁸⁰ Pierre-Yves Manguin, *Les Portugais sur les côtes du Viêt-Nam et du Campa : étude sur les routes maritimes et les relations commerciales, d'après les sources portugaises (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles)*, Paris, École Française d'Extrême-Orient, 1972, p. 184.

⁸¹ Pierre-Yves Manguin, *Les Nguyễn, Macau et le Portugal. Aspects politiques et commerciaux d'une relation privilégiée en Mer de Chine 1773-1802*, Paris, École Française d'Extrême-Orient, 1984, p. 1.

⁸² Dhiravat Na Pombejra « De hollanders in Siam na 1630 », *de Gids*, jaargang 145, 1982, p. 39.

⁸³ AMEP 971, folio 291, De Bourges à Pallu 10/03/1668, citant une lettre de Lambert de la Motte datée de Novembre 1666.

Veret est à la tête du comptoir de Siam mais il ne semble pas avoir fait l'unanimité quant à sa gestion du comptoir, ce qui explique peut-être le très faible nombre de sources dont on dispose le concernant⁸⁴, en effet si sa gestion des comptoirs des Indes aurait été parfaite on peut aisément imaginer des rapports louant son travail. Il faut peut-être ne pas se contenter seulement de cette hypothèse, en effet les Archives nationales d'Aix en Provence sont encore peu étudiées pour la période moderne pouvant mener à des découvertes, notamment sur Veret.

D'autres participants du voyage sont souvent évoqués dans le récit de Basset mais dont on ne sait presque rien de précis : c'est l'équipage, qui forme un corps assez hétérogène et donc difficilement identifiable.

2- La place de l'équipage : de l'officier au matelot

Un navire au XVII^e siècle est une micro-société très masculine où vit un ensemble d'acteurs hétérogène un peu comme cette ambassade de manière générale. Chacun a son rôle, sa fonction et cette micro-société est extrêmement hiérarchisée. Il est peu aisé de faire l'histoire des marins au sens large de l'officier au matelot car ce sont des personnes qui laissent peu voire pas du tout de sources. Les officiers de marine laissent néanmoins quelques sources, de l'acte de baptême à l'acte de sépulture en passant au fil de leur carrière par les brevets d'entrée dans les corps militaires, mais ils n'ont pas tous été enregistrés par l'administration naissante. Selon l'historien André Corvisier (1918-2014) on connaît mieux les soldats que les officiers⁸⁵, en effet on a pour les soldats les archives d'enrôlement qui les suivent parfois tout au long de leur carrière, ce n'est pas le cas pour les officiers qui ont intégré la marine par leur propre volonté. Nos sources abordent légèrement plus les officiers mais parce que la photographie est prise pour un moment donné et non pour une carrière complète. On ne connaît ici le nom d'aucun matelot.

Basset parle d'un équipage d'environ 140 personnes ; parmi lesquelles il dénombre 90 matelots⁸⁶. Peu sont explicitement nommés. Parmi eux, monsieur De Vaudricourt, le capitaine de vaisseau et le capitaine en second de Coryton. Ils sont d'origine noble sans doute, mais on ne peut déterminer s'ils le sont de naissance ou s'ils ont obtenu récemment leur noblesse. On sait que 70% des capitaines de marine de cette époque étaient des nobles⁸⁷. Le corps des capitaines

⁸⁴ Frédéric Mantiene, *Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule Indochinoise (XVII^e siècle)*, Paris, Les Indes Savantes, 2001, pp. 204-205

⁸⁵ Marie-Christine Varachaud, Michel Vergé-Franceschi, André Zysberg, « Qui étaient les capitaines de vaisseau du Roi-Soleil ? », *Revue historique*, n°582, 1992, p. 311.

⁸⁶ Basset, p. 1.

⁸⁷ Marie-Christine Varachaud, Michel Vergé-Franceschi, André Zysberg, *op.cit*, p. 320.

n'est pas particulièrement important sous Louis XIV : en 1673 l'on ne recense que 80 capitaines de marine. Ils suivent une formation théorique importante en astronomie, hydrographie, mathématique⁸⁸... Seuls les officiers et quelques autres comme le canonnier ou le pilote sont des spécialistes formés aux rudiments de la mer et à une fonction en particulier que ce soit de commander, livrer bataille ou piloter. Le matelot doit savoir tout faire à bord et avoir une bonne condition physique⁸⁹.

Tous les marins ne sont pas d'origine française ; il était courant que des marins anglais et flamands servent dans les pavillons français. Les récits de Choisy et de Guy Tachard reviennent un peu sur ce point contrairement à Basset. C'est un élément important car les Hollandais et les Anglais sont des réformés. Tachard se félicite de l'abjuration de 2 marins calvinistes qui ont été instruits par les religieux catholiques à bord du navire⁹⁰. Il faut préciser qu'il n'était pas forcément possible d'exercer le culte réformé à bord d'un navire de Louis XIV sous risque de brimades⁹¹. Il paraît étonnant que Basset ne revienne pas sur cet événement qui est quand même pour l'époque important au vu du conflit religieux entre les catholiques et les protestants, accentué par la politique très orthodoxe menée par Louis XIV. Le fait qu'il n'en parle pas peut signifier l'évidence de l'impossibilité d'exercer le culte protestant dans un navire français où séjournent plusieurs missionnaires et prônant le catholicisme.

Ce récit de voyage parle un peu de ces marins et nous aide à en esquisser un portrait. Le récit met en avant réelle inégalité d'expérience entre ceux qui ont déjà effectué une traversée, et les autres qui subissent une petite tradition consistant à les mouiller comme un adoubement pour leur première traversée⁹². C'est une cérémonie que l'on appelle le baptême, terme que Choisy n'apprécie guère car ce n'est pas une cérémonie sainte⁹³.

Jean Basset semble toutefois plutôt s'intéresser à la vie de ces marins et il revient parfois longuement sur ce qu'ils vivent.

⁸⁸ John Albert Lynn, *Les guerres de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2014, [1999], pp. 130-131.

⁸⁹ Daniel Dessert, *La Royale vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996, p. 210.

⁹⁰ Guy Tachard, *Voyage de Siam des pères Jésuites envoyés par le Roy aux Indes à la Chine*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1688, p. 88

⁹¹ Daniel Dessert, *La royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996, p. 214.

⁹² Basset, p. 6.

⁹³ François-Timoléon de Choisy, *Journal de voyage de Siam* (ed) Dirk Van der Cruysse, Paris, Fayard, 1995, p. 67.

3- Les matelots, la maladie et la mort

Ce qui frappe dans la description de la vie des marins que fait Jean Basset est l'omniprésence de la maladie et de la mort. Le missionnaire utilise dans son récit 10 fois le terme de matelot et dans 4 de ces utilisations le terme est directement lié au vocabulaire de la maladie voire de la mort. Jean Basset nous fait une description détaillée de ce qui arrive à l'équipage.

Le navire est exigu et particulièrement encombré entre les armes, les vivres, le matériel de navigation... Les marins vivent et travaillent entassés dans un volume d'environ 2.5 à 4.5 m³⁹⁴ ce qui ne permet pas une bonne hygiène à cause entre autres d'une mauvaise ventilation des endroits où ils vivent. La vie de marins est ainsi dure. À cela il faut ajouter les risques de la navigation et les maladies. Ces points sont bien détaillés par Jean Basset. Les maladies en mer étaient fréquentes et dues à plusieurs causes. Le manque d'hygiène, mais aussi l'alimentation sont d'importants vecteurs de maladie. Basset ne nous détaille que peu l'alimentation en mer mais un élément qu'il signale est révélateur. Les marins pratiquent la pêche : cela permet une alimentation plus variée et moins de carences. L'alimentation des marins étant essentiellement constituée de viande salée et de légumes pour les premiers jours de navigation. La maladie la plus courante est évidemment le scorbut qui est longuement décrit par Basset. C'est une maladie qui est décrite pour la première fois lors du Voyage de Vasco de Gama en Inde⁹⁵ Il semble que l'on n'ait pas observé de cas de scorbut auparavant car les voyages étaient moins longs et se concentraient essentiellement autour de la Méditerranée qui est une grande productrice de citrons et d'oranges, aliments riches en vitamine C. Le scorbut fut assez dévastateur au XVI^e et XVII^e siècle. Les Néerlandais découvrent en 1598 l'efficacité du citron contre le scorbut et commencent à embarquer un grand nombre de citrons pour leurs voyages en mer⁹⁶. Jean Basset parle bien du problème de l'alimentation qui provoque le scorbut :

« La nourriture qu'on leur donne, qui n'est autre que de la viande salée, des légumes, du poisson avec un biscuit fort dur. L'air de la mer qui est impur, tout cela fait que l'escorbut, entre aisément dans un vaisseau »⁹⁷

⁹⁴ Pierre Pluchon (dir.), *Histoire des médecins et pharmaciens de marine et des colonies*, Toulouse, Privat, 1985, p.19.

⁹⁵ Kenneth J.Carpenter, *The History of Scurvy & Vitamin C*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, [1986], p. 2.

⁹⁶ Kenneth J.Carpenter, *Op.cit*, p. 22.

⁹⁷ Basset, p. 30.

Malgré le fait que l'équipage ait récupéré du citron et des oranges au Cap, il semble que les quantités étaient insuffisantes au vu de l'ampleur de la maladie à leur arrivée à Java. Jean Basset semble connaître les effets positifs des citrons et des oranges car il cite ces fruits en particulier⁹⁸, c'est notable car à cette époque-là on ne maîtrise pas encore toutes les subtilités de cette maladie, le fait que Jean Basset sache cela est un élément notable. Une certaine méconnaissance du scorbut persiste puisqu'il ne suffit pas de toucher terre pour guérir de cette maladie. Pour Jean Basset cette souffrance des marins n'est pas uniquement mauvaise car cela veut dire que Dieu les a jugé dignes de souffrir, il regrette d'ailleurs de ne pas autant souffrir :

« Dieu ne m'a pas jugé encore digne de souffrir dans le voyage les fatigues que les autres ont souffertes et par lesquelles je ne doute pas qu'ils n'ayent attirés de grandes grâces sur eux pour se bien acquitter de leurs emplois. »⁹⁹

Cette vision est typique du religieux et de la croyance aux embûches que Dieu laisse aux hommes durant leur vie.

La mort est très présente dans le récit de Basset car la médecine est impuissante pour beaucoup de maladies se basant surtout sur la pharmacopée¹⁰⁰, ce qui explique l'importante mortalité que nous décrit Basset. La mort ne touche pas que les simples matelots, le sieur d'Hebouville membre de la suite d'Alexandre de Chaumont décède le 6 septembre 1685 peu avant l'arrivée au Siam, on ne connaît pas la cause.

Jean Basset ne nous donne pas plus de détails sur l'après la mort de ces marins. On peut imaginer que ces morts ont reçu les derniers sacrements, mais on ne sait pas vraiment ce que deviennent les corps. Il semble que l'équipage fit une courte cérémonie comprenant des prières, les corps sont ensuite jetés à la mer¹⁰¹. Au XVII^e siècle ce sont surtout les jésuites et les capucins qui établissent un discours sur la mort¹⁰². Guy Tachard revient d'ailleurs un peu plus sur les aspects religieux autour de la mort, les marins souhaitant la messe et communier face à la maladie et la mort¹⁰³. Ces aspects ne sont pas traités par Jean Basset. En effet le récit est différent

⁹⁸ Jean Basset, p. 18.

⁹⁹ Lettre de Jean Basset suivant son récit de voyage, p. 2.

¹⁰⁰ Pierre Pluchon (dir.), *Op.cit.*, p. 24.

¹⁰¹ Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, pp. 215-216.

¹⁰² Michel Vovelle, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983, p. 278.

¹⁰³ Guy Tachard, *Voyage de Siam des pères Jésuites envoyés par le Roy aux Indes à la Chine*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1688, p. 88.

selon qui l'écrit, mais le récit de voyage respecte un certain nombre de codes et Jean Basset n'y fait pas exception.

Après avoir détaillé qui étaient les acteurs de cette ambassade il est temps de s'intéresser au voyage et à comment les membres de cette ambassade et particulièrement Jean Basset ont décrit ce périple de six mois.

D- Le voyage vu par le récit des voyageurs

L'écriture du récit de voyage se fait souvent au fur et à mesure du voyage, afin de ne pas oublier ce que l'auteur traverse et voit ; c'est aussi une forme d'occupation au cours des 6 mois de traversée. L'écriture est peut-être un peu moins studieuse sur terre ferme et se fait sans doute bien après les événements, ne gardant que les faits les plus marquants, ce qui peut expliquer certaines lacunes ou imprécisions dans le récit. Ces récits de voyage écrits sur le navire permettent de découvrir l'itinéraire de cette ambassade, mais aussi les conditions de vie à bord.

1- Itinéraire de voyage

C'est une époque où l'homme s'est rendu compte de la grandeur du monde. Il découvre de nouvelles terres et des distances importantes, car les voyages sont longs à cause aussi de la lenteur des moyens de transport¹⁰⁴.

Le voyage de Jean Basset, de Brest à Siam dure 6 mois, et comprend trois escales d'une de huit jours au Cap et de 10 jours et deux courtes escales dans la région javanaise.

¹⁰⁴ Tzvetan Todorov, « Voyageurs et indigènes », *L'homme de la Renaissance*, Eugenio Garin (dir.), Paris, Le Seuil, 1990, pp. 343-344.



Figure 2: Itinéraire de l'ambassade de 1685 d'après Jean Basset, sur fond de carte hollandaise (1652) de Nicolas Visscher (1618-1709).

J'ai choisi comme fond une carte hollandaise dressée et publiée quelques années avant le voyage en question, car c'est l'une des plus précises de l'époque. Les Hollandais avaient de bonnes habitudes cartographiques et ils avaient tendance à en faire des nouvelles au fur et à mesure de leurs voyages, en se réappropriant les savoirs cartographiques ibériques et travaillant ainsi à l'uniformisation des cartes dans l'espace européen¹⁰⁵. Ce trajet est le trajet typique de la route des Indes pour l'époque moderne. On voit ainsi que pour aller vers le Sud il n'était pas nécessaire de faire de grands détours car les courants vont dans le même sens que le navire. Ils peuvent ainsi longer l'Afrique. Pour le retour par contre on peut imaginer aisément qu'ils ont dû faire un détour pour éviter les courants, c'est la *vuelta*, technique de navigation développée par les Portugais au XV^e siècle. L'arrêt du Cap est un arrêt presque obligatoire à l'époque car il permet de se ravitailler. Les arrêts dans les îles de Java ont aussi servi au ravitaillement mais aussi à l'embauche d'un pilote sachant aller à Siam, ainsi on remarque que les Français ne sont pas encore habitués à y aller.

¹⁰⁵ Pierre Emmanuel Bachelet, « Cartographies croisées du Campa prémoderne : un royaume marchand d'Asie du Sud-Est au cœur de la première mondialisation des savoirs géographiques », *Péninsule*, N°74, 2017, pp. 34 et 73.

La précision géographique de Basset est sans doute liée à l'intérêt que les missionnaires portaient à la connaissance précise des lieux, second grand intérêt missionnaire après la conversion des âmes¹⁰⁶. Il arrive à être précis malgré un voyage qui fut parfois rude.

2- Les conditions de voyage

L'expédition est formée de deux navires. Basset embarque sur le navire principal de l'ambassade qui loge les 2 ambassadeurs Chaumont et Choisy. Il est certainement sur ce bateau en tant que religieux. Le navire en question s'appelle *L'Oyseau* et il est plutôt récent, ayant été construit en 1671. Le second navire s'appelle *La Maligne* et est un peu plus petit. Les auteurs ne nous donnent pas plus d'informations concernant les conditions matérielles de leur disposition et vie sur le bateau : on ne sait ni où ils dorment, ni la façon dont ils se nourrissent. Basset donne beaucoup moins d'informations sur la traversée que Choisy car il n'écrit pas tous les jours.

La traversée, jugée somme toute plutôt chanceuse par Basset, présente néanmoins plusieurs difficultés qui ne sont pas tuées dans le récit. Le scorbut en est l'une des principales puisque cette maladie a décimé une partie de l'équipage. Ce mal se retrouve dans presque tous les récits de voyage de l'époque, mais Basset y porte une attention particulière. Cette fine description peut peut-être permettre de mieux cerner une maladie, en particulier sur l'efficacité des oranges et des citrons selon l'avancée de la maladie. Basset précise bien que si la maladie est trop avancée on ne peut plus la soigner¹⁰⁷. Ces descriptions des marins observant la maladie, se retrouvent dans les manuels des médecins et des chirurgiens¹⁰⁸ : cela témoigne de l'importance des descriptions dans l'élaboration d'une véritable science médicale.

De nombreux problèmes se posent en mer pendant la traversée. Le vent n'est pas toujours favorable y compris à des moments critiques quand l'équipage est malade et qu'il doit atteindre terre rapidement¹⁰⁹. Jean Basset s'arrête de façon détaillée sur le vent, tellement il est essentiel pour une navigation à la voile. Sa direction, sa force sont des éléments non-négligeables qui peuvent faire basculer le cours d'un voyage. Par exemple le vent peut permettre de sortir de courants contraires qui rendent la navigation délicate¹¹⁰.

¹⁰⁶ Adam Percy G, *Travellers and Travel Liars (1660-1800)*, Berkeley, University of California Press, 1962, p. 45.

¹⁰⁷ Basset, p. 31.

¹⁰⁸ Kenneth J. Carpenter, *Op.cit.*, p. 35.

¹⁰⁹ Basset, p. 46.

¹¹⁰ Basset, p 43, journée du 26 Août

Grâce à ce récit de voyage on a une idée plus précise des personnes qui composent cette ambassade, on arrive à avoir quelques noms permettant de compléter ou de confirmer les informations que l'on avait déjà. On sent tout de même qu'il a un peu plus d'intérêt pour les religieux et que l'auteur éprouve une certaine admiration pour les pères jésuites dont il parle beaucoup. Son récit de voyage n'est pas des plus informatifs au sujet des individus, dont il parle plutôt dans ses lettres. Néanmoins, son récit est l'endroit où il parle le plus du voyage et de l'équipage du navire. En revanche ne détaille pas de manière précise l'itinéraire qu'ont emprunté les membres de l'ambassade. Il faut maintenant revenir un peu sur notre source en elle-même et les particularités de ce type de source.

II- Des récits de leur temps

Pour l'ambassade de 1685 au Siam, l'on dispose de six récits de voyage. Trois d'entre eux, Chaumont, Tachard et Choisy ont été publiés entre 1686 et 1687 soit rapidement après l'ambassade. Le récit de Forbin est bien plus tardif car publiée en 1729 et il ne parle pas uniquement de ce voyage mais de l'intégralité de sa vie. Les deux récits restants, celui de Joachim Bouvet et celui de Jean Basset n'ont pas été publiés. Les publications rapides sont le signe évident de l'intérêt des élites européennes pour le style littéraire que le récit de voyage constitue. La réimpression de quelques-uns comme celui de Choisy témoignent aussi du caractère sélectif de la publication : tout le monde n'a pas accès au réseau indispensable pour publier, et l'intérêt que l'édition porte aux récits est lié également à la personnalité de l'auteur. Il me semble que l'on sous-estime parfois l'impact de la publication dans l'écriture et la narration. L'exemple le plus évident est celui de François-Timoléon de Choisy mais c'est sans doute au fait que ce type littéraire est beaucoup développé au cours de la seconde partie du XVI^e siècle. Les récits de Mendes Pinto et de Jérémias Van eux ont été publiés après la mort de leurs auteurs. Le texte de Jean Basset sort de l'ordinaire car il n'a pas été publié. Il a été oublié dans les archives pendant plus de 300 ans.

Un membre notable de la cour ou un émissaire officiel du roi pouvant se faire plus facilement publier qu'un illustre inconnu sans que la qualité d'écriture entre en jeu, ce qui compte est l'inconnu que l'on trouve dans le récit de voyage. Ainsi ce n'est pas surprenant que la revue *Mercurie Galant* évoque souvent les récits de voyage récents promouvant même dans certains cas un récit venant d'être publié, car cela montre aussi un rayonnement de la présence française dans le monde.

Ici nous allons plutôt nous attarder sur les récits dont la publication est rapide et la diffusion de ces récits.

Il faut aussi s'intéresser à la manière dont sont construits ces récits de voyage et voir si l'on arrive à isoler des codes inhérents dans ce style littéraire. On peut aussi analyser les différences entre les récits de voyage et leurs intérêts.

A- Le récit de voyage au XVII^e siècle

Au cours du XVII^e siècle le récit de voyage se métamorphose de manière profonde. Ce récit se structure, s'uniformise s'éditant de plus en plus au fil du XVII^e siècle. On peut expliquer cela sans doute par la multiplication des buts du voyage, commerciaux, religieux, scientifiques. Pour Geoffroy Atkinson le XVII^e siècle est une période de transition entre l'humanisme chrétien et l'esprit des Lumières du XVIII^e ¹¹¹. C'est une période où l'épistémè évolue tout le temps grâce à Galilée (1564-1642) et à Descartes (1596-1650) par exemple. La recherche devient rationnelle et obéit à des règles logiques supprimant toute trace de merveilleux. Ainsi le récit de voyage étant déjà à la Renaissance un élément d'érudition obéit à cette nouvelle méthode scientifique, se transformant à son tour¹¹².

C'est un récit qui devient véritablement à la mode au XVII^e et qui a un public spécifique. On a ainsi une explosion du nombre de récits de voyage dans la seconde moitié du siècle¹¹³. Cette littérature apodémique devient aussi source de conseils pour les futurs voyageurs qui s'inspirent des récits de ceux qui les ont précédés d'où l'intérêt de l'étude de la diffusion de tels récits.

Un récit de voyage doit pouvoir être clair pour les lecteurs. En effet s'il n'est pas toujours aisé de décrire des lieux, des personnes, des coutumes qui ne sont pas connus en France. Nous allons ici plus nous attarder sur l'analyse fine de la source et de la façon dont l'auteur présente son voyage, ce qu'il voit, comment il ressent ce qui se passe. On ressent un aspect très narratif en particulier au moment de la traversée, le récit est ordonné et il n'hésite pas à donner des détails sur certains aspects.

1- Le récit missionnaire : un récit narratif et détaillé

Le récit de voyage est avant tout un style autobiographique : l'auteur raconte son histoire ce qu'il a vécu pendant ses aventures. Pour certains récits comme celui de Choisy l'auteur opère une héroïsation des personnes qu'il fréquente¹¹⁴. Tous vivent une aventure qui est parfois dangereuse en particulier la traversée. On voit bien que Chaumont et Choisy se mettent bien en

¹¹¹ Geoffroy Atkinson, *Les relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIII^e siècle*, Geneve, Slatkine, 1972, [1924].

¹¹² Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen-Age au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 123.

¹¹³ Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayards, 2002, p. 451.

¹¹⁴ Sylvie Requemora, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, Volume 34, 2002, p. 260.

avant dans leur récit, tout en ajoutant multitude de détails et d'anecdote. Basset en revanche ne se met pas vraiment en avant, Choisy le met plus en avant que lui-même ne le fait. Jean Basset parle un peu plus de lui dans ses différentes lettres.

Nous voyons dans le récit de Jean Basset un aspect très narratif. Il s'en tient aux faits et essaie de décrire au mieux ce qui se passe. Le récit missionnaire, en particulier celui de Jean Basset reste toujours très terre à terre. L'émotionnel a peu de place, excepté dans les moments critiques comme la maladie des matelots¹¹⁵. Cela exclut sans doute la mise en place d'une esthétique littéraire¹¹⁶ chez les missionnaires contrairement à d'autres voyageurs comme Choisy. Ces religieux avaient une mission et ne pouvaient pas s'adonner aux charmes du lieu qu'ils visitaient. L'un des éléments essentiels est que Jean Basset indique toujours le lieu où l'ambassade se trouve, ce qui permet de parfaitement retracer l'itinéraire du voyage. C'est une information précieuse en France car même dans les années 1680, la France n'avait pas rattrapé son retard en cartographie et qui est sans doute encore une « mappemonde en palimpseste »¹¹⁷, compliquant la navigation par rapports aux Ibériques et Hollandais¹¹⁸. L'embauche d'un pilote Hollandais entre Batavia et Siam en est sans doute un signe révélateur. Le récit de Jean Basset recèle quelques particularités propres à un sous-type du récit de voyage, le récit missionnaire.

Dès le XVI^e siècle les jésuites devaient envoyer des rapports à la Société en Europe. Des sélections de ces écrits étaient fréquemment publiées en Europe afin d'obtenir des volontaires et des contributions à la poursuite des travaux missionnaires¹¹⁹.

Jean Basset écrit son récit tout d'abord à l'intention des religieux. Cela est clair si on lit les lettres qu'il adresse pendant l'ambassade à son supérieur hiérarchique et si on tient compte du genre particulier que sont les récits missionnaires : ils sont assez autonomes et ont leurs propres codes, se distinguant sur certains aspects des autres récits de voyage.

Le pape s'intéresse de près aux missions et met en place en 1659 des *Instructions* pour donner une conduite générale pour les missionnaires et pour les églises naissantes en Extrême-Orient. La *Propaganda Fide* demande aux missionnaires ayant séjourné à l'étranger un ensemble d'informations sur les peuples locaux, la géographie, la religion afin de faciliter les missions¹²⁰.

¹¹⁵ Basset, pp. 29-30.

¹¹⁶ Friedrich Wolfzettel, *op.cit.*, p. 169.

¹¹⁷ Franck Lestringant, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry », *Littérature et exotisme, XVI^e-XVIII^e siècle*, Dominique de Courcelles (dir.), Paris, École des chartes, 1997, p. 10

¹¹⁸ Dirk Van der Cruysse, *Op.Cit le noble désir...*, p. 60.

¹¹⁹ Carol Flaumenhaft, Ronald F. Lach, *Asia on the eye of Europe's expansion*, Englewood Cliffs, Spectrum Book, 1965, p.101.

¹²⁰ Giovanni Pizzorusso, « La congrégation de propaganda fide à Rome », *Mission d'évangélisation et circulation des savoirs XVI^e-XVIII^e siècle*, Charlotte de Castelnau-l'Estoile, Marie-Lucie Copete, Aliocha Maldavsky et Ines G. Županov (dir.), Madrid, Casa Velázquez, 2011, p. 32.

Ces récits ne sont pas des récits officiels mais leur genre est codifié. Ils sont ensuite utilisés par les congrégations religieuses pour enseigner. Cela explique pourquoi le récit de voyage de Jacquesde Bourges (1634-1714) l'auteur du premier récit français au Siam fourmille d'autant de détails sur les lieux visités, la diffusion de cette littérature missionnaire permettant de faciliter les missions à venir. L'exemple par excellence du récit missionnaire est certainement celui de NicolasGervaise qui donne un grand nombre de détails sur le climat, l'organisation politique ou la religion du royaume. En restant 4 ans au Siam, Nicolas Gervaise a pu réunir plus d'informations utiles pour la mission qu'un voyageur ou un missionnaire venant d'arriver comme Jean Basset.

Dans les collèges religieux les informations qui circulaient venaient des missionnaires qui faisaient remonter leurs notes et leurs récits contenant ce qu'ils avaient vu en terre de mission. Ces informations permettaient la formation des futurs missionnaires qui voyaient déjà les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer lors de leur propre mission¹²¹. Jean Basset, dans sa lettre à Gabriel de la Roquette, précise qu'il a lu des récits de voyage avant son départ¹²². On peut très bien imaginer qu'il a dû lire des récits de missionnaires au séminaire des missions étrangères de Paris. Il ne serait pas étonnant qu'il ait lu le récit de Lambert de la Motte de 1662 car c'est le premier récit français à parler du Siam. De plus Lambert de la Motte est l'un des fondateurs de la congrégation à laquelle appartient Basset. Malheureusement Basset ne nous donne pas plus d'informations. On ne peut pas non plus savoir s'il a lu des récits d'autre genre, par exemple de commerçants, ou d'ambassadeurs, ou celui de Mendes Pinto, ce que Choisy a fait. Les récits missionnaires doivent suivre un ensemble de règles que Jean Basset respecte bien, ils doivent contenir : des descriptions géographiques, une description des peuples observés et surtout de leur religion. En effet le but premier du voyage missionnaire est l'enracinement, voire l'intégration dans la société que le missionnaire découvre¹²³. Mais pour décrire ce qui est nouveau il faut ruser et trouver des références connues en France pour décrire cet inconnu.

¹²¹ Aliocha Maldavsky, «entre mito, equivoco y saber. Los jesuitas italiano y las misiones extraeuropeas en el siglo XVII », *Mission d'évangélisation et circulation des savoirs XVI^e-XVIII^e siècle*, Charlotte de Castelnau-l'Estoile, Marie-Lucie Copete, Aliocha Maldavsky et Ines G. Županov (dir.), Madrid, Casa Velázquez, 2011, p. 56

¹²² Jean Basset, lettre suivant son récit de voyage, p. 2.

¹²³ Friedrich Wolfzettel, *op.cit*, p. 170.

2- Décrire l'inconnu, l'usage de la comparaison

L'un des éléments marquants des récits de voyage européens est l'usage très important de la comparaison et Jean Basset n'innove pas à cet égard. La comparaison peut avoir plusieurs intérêts, dont celui d'embellir le texte et le style du texte. Pour les voyageurs l'intérêt est aussi de faire comprendre au lecteur-trice ce que l'on voit même si cela des éléments qu'elle/il ne connaît pas. Dans ce cas précis on retrouve deux possibilités : D'une part recourir à l'invention de nouveaux mots pouvant venir de la langue de la région, de ce point de vue le récit de Jean de Léry (1536-1613) est un bon exemple¹²⁴. Mais Jean de Léry utilise aussi beaucoup de comparaisons, notamment pour décrire les animaux qu'il peut observer au Brésil : le toucan est noir comme la corneille par exemple¹²⁵. Cette utilisation importante de la comparaison ne s'est perdue au XVII^e siècle et Jean Basset n'hésite pas à l'utiliser pour des contextes divers. La comparaison dans ces récits de voyage porte sur un inconnu qui est rapporté à quelque chose que l'on connaît en Europe. Basset utilise surtout la comparaison au moment de la description des animaux marins. Il compare ainsi les poissons volants à des harengs et les bonites à des saumons. Il est intéressant de voir que ces poissons ont déjà des noms, mais leur image est si méconnue en Europe qu'il faut en donner une image plus parlante. C'est une période où se développe la zoologie, on peut notamment citer Claude Perrault (1613-1688)¹²⁶. À l'époque de Perrault on se soucie essentiellement des grands animaux. Par exemple Perrault revient longuement sur le lion. Les poissons ne sont pas encore très étudiés par les zoologistes. Basset s'intéresse tout de même aux poissons, abordant par exemple leur mode de vie. On est plus dans l'époque du Moyen-âge ou de la Renaissance périodes empruntées de légendes d'immenses créatures marines. Tachard fait aussi un important travail de description zoologique, en intégrant à son récit de nombreuses planches animalières. On y trouve de grands animaux comme le lion, mais aussi des plus petits tel le caméléon.

La comparaison permet aussi de donner une définition des mandarins comparés aux gentil-hommes¹²⁷ : Cette comparaison de mieux comprendre la suite du récit. C'est un mot qui n'est pas forcément connu par tous au sein de la cour de France mais qui parlera plus que tous les titres présents à la cour de Siam.

¹²⁴ Marie-Christine Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, Paris, PUF, 2000, pp. 95-98.

¹²⁵ Jean de Léry, *histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique*, Genève, Antoine Chappin, 1585, [1578], p. 162.

¹²⁶ On notera en particulier *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, Paris, Imprimerie royale, 1671-1676.

¹²⁷ Basset, p. 48.

Ces comparaisons montrent surtout que les voyageurs ont besoin de se référer à quelque chose qu'ils connaissent montrant une ouverture d'esprit envers l'autre qui est assez limitée¹²⁸. Cela permet à la fois de comprendre mieux le récit et de caractériser, sur le modèle européen, la société siamoise, surtout la cour. Les mandarins sont variés et ils n'ont pas que les fonctions des gentilshommes. Ils peuvent parfois être des ministres importants, cette comparaison réduit un peu la fonction et le rôle de ces personnages que les auteurs ne détaillent que peu.

Ainsi on voit bien que le récit de voyage a un ensemble de codes. Ce récit se veut très descriptif afin de montrer aux Européens l'ailleurs. Malgré les codes, on voit des particularités selon le type de voyageur, comme on l'a dit à propos des récits missionnaires, car ces récits ont une utilité spécifique. Le récit peut être différent aussi selon le caractère du voyageur : on le voit bien chez Jean Basset qui ne se met pas en avant contrairement à Alexandre de Chaumont. Tous ces éléments nous mènent à nous poser la question de la diffusion de l'impact de cette diffusion sur le récit de voyage au XVII^e. Les voyageurs de cette époque sont aussi des lecteurs d'autres récits de voyage car ceux-ci circulent en Europe au sein des milieux lettrés.

¹²⁸ Sylvie Requemora, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, Volume 34, 2002, p. 260.

B- La diffusion des récits

À partir des années 1660 on note une explosion des récits de voyage en France, c'est « la promotion de la littérature de voyage au rang – toute proportion gardée – d'une "littérature de masse" du public cultivé »¹²⁹. Cette explosion est notamment due à l'émergence des salons littéraires, en particulier des salons féminins. Mais ce sont aussi des guides pour des voyageurs se rendant dans des régions peu connues ou peu fréquentées.¹³⁰

On a une idée du nombre de récits de voyage imprimés en circulation grâce aux dictionnaires qui permettent de savoir qu'en 1680 on peut trouver 1100 récits de voyage, ce nombre passe à 1500 en à peine dix ans¹³¹. On ne compte ici que les récits imprimés. Les récits manuscrits comme celui de Jean Basset ne sont pas référencés mais peuvent aussi circuler auprès d'un public intéressé par ces lectures, ainsi les récits de l'ambassade s'inscrivent dans un contexte de forte demande pour ce genre, ce qui naturellement encourage la publication.

1- Le récit diplomatique de Chaumont

Pour ce qui est du récit de voyage de Chaumont il faut émettre certaines réserves car il est rapidement publié¹³² et c'est le premier de l'ambassade à l'être et il avait vocation à être publiée ce qui explique que cette publication fut rapide. Cet empressement dans la publication induit une lecture prudente du texte. Il est fréquent que les récits des ambassadeurs soient publiés et qu'ils mettent en avant leur auteur. Ces récits diplomatiques contribuent à l'image du pouvoir de Louis XIV qui se veut présent dans le monde entier. Le récit de voyage d'Alexandre de Chaumont est ainsi publié la première fois en 1686 et bénéficie des privilèges du roi de France, ce qui permet à l'imprimeur d'être protégé des copies de ce livre, cela s'explique sans doute par le fait que Chaumont est l'ambassadeur officiel de Louis XIV ce qui lui accorde des privilèges au moment de la publication. Le récit a le droit à un numéro spécial du *Mercure Galant* en septembre et décembre 1686 (tomes 12 et 18), comprenant des extraits du livre de Chaumont.

¹²⁹ Friedrich Wolfzettel, *Op.cit*, p. 128.

¹³⁰ Grégoire Besson, « L'exotisme religieux des confins européens entre lumière et romantisme », *Frontière et altérité religieuse : La religion dans le récit de voyage, XVI^e-XX^e siècle*, Andreas Nijenhuis-Bescher, Susanne Berthier-Foglar, Gilles Bertrand, Frédéric Meyer (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 222.

¹³¹ Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, tome 2, Genève, Droz, 1999, [1969], p. 1073. Henri-Jean Martin se réfère au *Dictionnaire françois* de Richelet (1626-1698) pour l'années 1680 et au dictionnaire de Furetière pour 1690.

¹³² Alexandre de Chaumont, *Relation de l'ambassade de Monsieur le chevalier de Chaumont à la Cour du Roy de Siam, avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage*, Paris, Arnoult Seneuse et Daniel Horthemels, 1686.

Le fait que les journaux interviennent dans la production littéraire n'est pas étonnant cela peut même être une demande de l'éditeur pour mieux vendre le livre¹³³. Ce récit est important car il arrive dans un royaume de France très mal informé sur le Siam et les ambassadeurs ont rencontré des difficultés pour cette raison¹³⁴.

Ce récit néanmoins ne semble pas avoir eu un retentissement aussi important que celui de Choisy, qui s'est plus diffusé et ayant eu le plus d'éditions. Cela peut s'expliquer peut-être par une qualité d'écriture qui a été moins appréciée à cause du caractère extrêmement descriptif. Il détaille par exemple dans la partie deux de son récit toutes les nations présentes à Siam.

Le récit de Chaumont n'est pas au jour le jour comme celui de Choisy ou celui de Jean Basset, il adopte plutôt une structure thématique comme celui de Guy Tachard, précisant la navigation, l'ambassade évidemment et des faits sur le Siam, les Siamois ainsi que sur leur religion. La question de la religion semble être l'un des aspects centraux des récits de voyage au XVII^e siècle puisque tous les auteurs y reviennent longuement. Il semble que ce récit ait été moins populaire que celui de Choisy ou Tachard, ou disons qu'il n'a pas trouvé de public comme ces derniers, la cour pour Choisy les religieux et scientifiques pour Tachard. Le récit d'Alexandre de Chaumont a le droit à 3 éditions entre 1686 et 1687, il faut ensuite attendre 1733 pour une quatrième édition soit peu de temps après la première et seconde édition des mémoires de Forbin (1729,1730). Après cette quatrième édition il semble y avoir un réel oubli des mémoires de Chaumont jusqu'au XX^e siècle.

Il ne faut pas non plus surestimer les récits diplomatiques français qui ont largement été égalés par les récits de voyage des représentants des compagnies des Indes, en particulier anglaise et néerlandaise¹³⁵, mais aussi par les explorateurs comme Robert Challe. Un récit épistolaire comme celui de François Timoléon de Choisy connu lui aussi un franc succès.

2- Le récit de Choisy, un récit populaire au sein de la cour de France

Le récit de l'abbé de Choisy est publié en 1687. Dès l'introduction l'on remarque que son style est particulier. L'auteur s'adresse à un ami Louis de Courcillon de Dangeau (1643-1723), et cela donne au texte la forme de lettres quotidiennes ce qui peut nous faire penser aux lettres

¹³³ Robert Favre, « Une fonction du périodique : Du manuscrit au livre », *Le journalisme d'ancien régime*, Pierre Réat (dir.), Lyon, PUL, 1982, p. 257.

¹³⁴ Dirk Van der Cruyssen, « L'abbé de Choisy, historien du Siam et de l'Asie du Sud-Est », *Aséanie*, n°1, 1998. P. 109.

¹³⁵ Percy G. Adams, *Travel Literature and the Evolution of the Novel*, Lexington, University Press of Kentucky, 1983, p. 63

familiales d'Amerigo Vespucci (1454-1512) qui ont eu un grand succès. Le ton est donc très familier, à l'apparence spontanée, même s'il est clair que l'auteur ne s'adresse pas uniquement à son ami, mais vise un lectorat plus général¹³⁶. Le récit gagne un certain aspect romanesque grâce à la retranscription de dialogues en particulier de ministres du roi de Siam ce qui contribue à rendre ce récit plus vivant pour l.a.e lecteur.trice.

Les lettres qui sont à la base de ce récit avaient probablement été lues, avant la publication, par Gabriel de la Roquette. Jean Basset explique aussi que Choisy semblait bien connaître Gabriel de la Roquette et qu'il expliquerait le voyage de manière détaillée à ce dernier¹³⁷. Ces lettres n'étaient pas nécessairement destinées à la publication surtout pour ne pas nuire au récit de Chaumont.

Les lettres plurent beaucoup¹³⁸. *Le Mercure Galant* leur consacre un billet au moment de la sortie commençant ainsi « On a vû paroistre aussi depuis peu de temps un Journal fort curieux & fort estimé. C'est celuy du Voyage de Siam. ¹³⁹ » Ce billet donne plus de visibilité à ce récit, en particulier au sein de la cour de France. Ce ton spontané de Choisy, à travers lequel on sent aussi la bonne humeur générale du personnage, qui ne s'ennuie pas pendant la traversée, mais prie et apprend le portugais ¹⁴⁰. Ce ton spontané de Choisy est sans doute ce qui explique le succès de ce récit au moment de sa publication. Choisy s'adresse directement à ses lecteurs même si à l'origine cela devait juste être Dangeau.

Le récit a rapidement le droit à 5 éditions. Sa diffusion n'est pas négligeable puisque de nombreux écrivains ou voyageurs racontent l'avoir lu comme Saint-Simon (1675-1755) ou même Robert Challe (1659-1721) auteur de l'un des récits les plus importants de la toute fin du XVIII^e siècle¹⁴¹. Dans un tout autre style nous trouvons le récit de Guy Tachard, missionnaire et scientifique.

3- Guy Tachard un récit scientifique et imagé

On a vu précédemment que le récit de Guy Tachard publié en 1686 avait eu un fort impact notamment au sein de la communauté scientifique. L'une des raisons de son succès peut

¹³⁶ Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayards, 2002, p. 471.

¹³⁷ AMEP 859, folio 381, lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 10 décembre 1685.

¹³⁸ *Mercur galant*, tome 7, mai 1687, pp. 343-344.

¹³⁹ *Ibidem*, p. 343.

¹⁴⁰ Phanjit Duangchan, *Le Siam et les siamois d'après l'abbé de Choisy dans Journal de voyage de Siam*, mémoire de maîtrise en français, université Silpakorn, 2009, p. 33.

¹⁴¹ Robert Challe, *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, Tome I, La Haye, 1721.

s'expliquer par la présence de nombreuses images variées. Celles-ci sont les seules de cette ambassade ce qui explique sans doute le succès de ce récit. Choisy voulut amener un peintre à Siam mais celui-ci ne partit pas¹⁴², cette volonté montre bien l'intérêt européen pour des représentations imagées de l'ailleurs.

Le récit de Guy Tachard est agrémenté de 20 grandes estampes signées Pierre-Paul Sévin, Cornelis Vermeulen (1644-1708) des illustrateurs de renom à l'époque.

Guy Tachard qui avait une démarche scientifique et les images étaient indispensables à la publication. Ces représentations sont diverses et ne concernent pas un seul domaine. Dans ces représentations imagées figurent notamment les lieux qu'il visite, on sent un véritable souci de représenter le plus fidèlement possible les lieux que l'ambassade a parcouru¹⁴³. On peut très bien imaginer que Guy Tachard réalisa quelques croquis qui furent ensuite retravaillés par les illustrateurs. On peut sinon imaginer que Tachard détailla à l'oral ce qu'il a vu et que les illustrateurs ont dessiné ce que Guy Tachard décrivait.

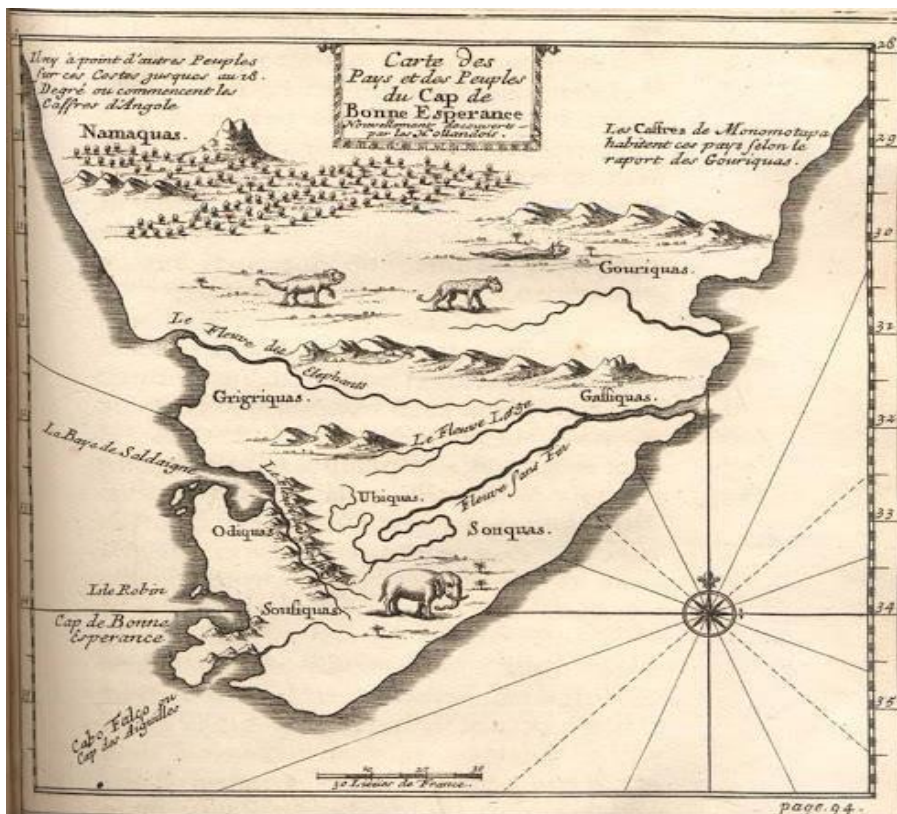


Figure 3: Carte des pays et des peuples du Cap de Bonne Espérance, Guy Tachard, 1686, p. 94.

¹⁴² François-Timoléon de Choisy, *Journal de voyage de Siam* (ed) Dirk Van der Cruyse, Paris, Fayard, 1995, p. 41.

¹⁴³ Sylvie Requemora, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, Volume 34, 2002, p. 257.

La carte reproduite à la fig.3 montre bien l'intérêt pour la précision cartographique, symbolisé par le compas sur le côté droit et les degrés qui sont représentés, ce qui donne à ce livre son côté très scientifique.

Les images ont aussi l'avantage d'être peut-être plus parlantes que l'écrit pour décrire des choses inconnues. Dans les illustrations de Guy Tachard les représentations des animaux et du Siam sont sans doute les plus révélatrices. La source d'inspiration ce sont les illustrations des Khoikhois par les Néerlandais notamment dès le début du XVI^e siècle¹⁴⁴. Ainsi la représentation faite par Guy Tachard n'est pas une grande nouveauté car ce sont des images qui circulent déjà en Europe.

Les animaux sont très représentés depuis le XVI^e siècle notamment par les Néerlandais. On se rend réellement compte du grand nombre d'animaux qu'il existe sur terre, le tableau allégorique de la terre (v 1570) de Giuseppe Arcimboldo (1527-1593) en est sans doute révélateur. Néanmoins on observe aussi que tous les animaux ne sont pas représentés de manière égale. Les grands animaux tels les rhinocéros ou les lions sont beaucoup plus représentés que les reptiles, poissons... Guy Tachard propose trois planches représentant des lézards, et une figurant un serpent dans son récit.

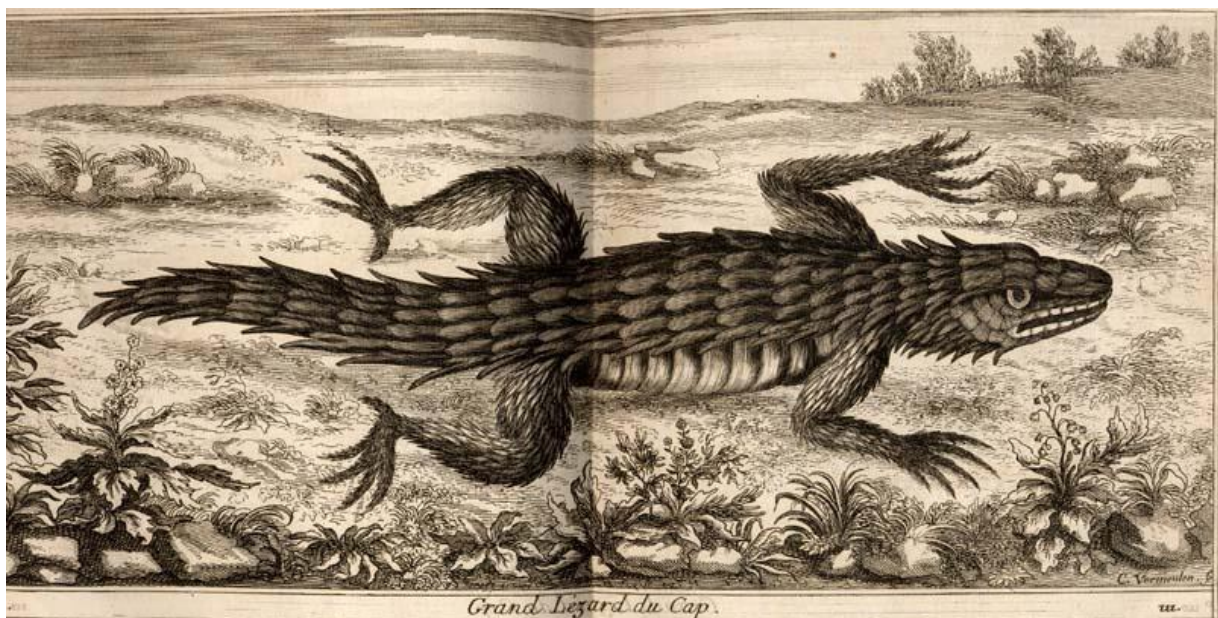


Figure 4: *Grand lézard du Cap*, Guy Tachard, 1686, p. 82.

¹⁴⁴ François Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot : histoire du regard occidental sur les Khoisan, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 52-53.

On voit dans cette image un certain souci du détail dans la reproduction de cet animal africain pas ou peu connu en Europe. Ces images donnent une idée d'ailleurs au lecteur.trice qui peut sans doute mieux se projeter aussi dans le récit.

Pour ce qui est du Siam les images de Tachard sont enrichissantes car assez peu de représentations circulaient de cette région du monde. La plupart des voyageurs comme Mendès Pinto n'avaient pas eu les moyens de faire des représentations sur place et ont écrit leur voyage à leur retour en Europe. Les oublis sont donc fréquents. La relation de Jérémias Van Vliet l'une des plus ancienne sur le royaume d'Ayutthaya ne comprend pas non plus d'image, on se retrouve bien avec un déficit de représentation du Siam. Néanmoins la relation de Van Vliet est précieuse car étant marié à une Thaïe il a pu observer de près la cour¹⁴⁵ à une période de crise dynastique. Les images proposées par Guy Tachard montrent aussi comment sont habillés les mandarins.



Figure 5: Mandarin qui parle à un de ses gens, Guy Tachard, 1686, p. 366.

¹⁴⁵ Donald F. Lach, Edwin J. Van Kley, *Asia in the Making of Europe Volume III Century Of Advance*, Book 3, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1998, [1993], pp. 1183-1184.

La représentation de la figure 5 est d'autant plus intéressante qu'elle montre bien les relations entre les classes sociales à Siam, même s'il est difficile de savoir si la position du Siamois au sol n'est pas exagérée. On mais on arrive à bien comprendre l'idée notamment grâce aussi aux vêtements et surtout au chapeau du mandarin lui donnant de la hauteur et étant sans doute signe ostentatoire de puissance.

Guy Tachard ne donne pas beaucoup d'images et elles ne sont pas toutes de belle qualité mais elles sont précieuses pour les historien.ne.s.

Néanmoins le public des récits de voyage est assez restreint et se compose d'une certaine élite présente à la cour de France. Ce public restreint est aussi en partie celui qui lit le *Mercurie Galant*. Ce journal se tient informé des nouvelles de l'ambassade et publie notamment des billets traitant de l'ambassade¹⁴⁶.

4- Le *Mercurie Galant*¹⁴⁷ un journal de cour : la diffusion des nouvelles de l'ambassade

Le *Mercurie Galant* est une revue fondée en 1672 par Jean Donneau de Visé (1638-1710), un homme de lettre influent au sein de la cour du roi. Entre 1672 et 1677 le *Mercurie* est un trimestriel, mais il devient un mensuel à partir de 1677. Il faut surtout souligner que cette revue obtient un privilège royal, qui est une autorisation d'imprimer donnée par le pouvoir royal. Au moment du règne de Louis XIV ce nouveau journalisme est maintenant un genre reconnu et dominé par une idéologie cohérente¹⁴⁸.

C'est une source qui a un grand nombre d'avantages dans l'étude de la France de Louis XIV, comme l'indiquent, entre autres, Deborah Blocker et Anne Piéjus dans ces termes : « Jusqu'ici, le *Mercurie* de Donneau de Visé a surtout été étudié comme source d'information, en raison même de l'abondance de celle-ci et de l'exactitude des dates, des noms et des informations factuelles qu'il diffuse, qui font de ce périodique une source fondamentale pour la recherche

¹⁴⁶ Friedrich Wolfzettel, *op.cit.*, p. 167.

¹⁴⁷ Cette partie est possible grâce à l'important travail de l'équipe *Mercurie Galant* qui est un projet de recherche mené entre plusieurs laboratoires recherches comme l'OBVIL (observatoire de la vie littéraire), l'IREMUS (institut de recherche en musicologie) et plusieurs universités comme la Sorbonne, Berkeley, Fribourg (SU), Lausanne et du Québec à Trois-Rivières. Ce projet a permis de mettre en place une édition numérique du *Mercurie Galant* (cette édition est toujours en cours) permettant un accès plus facile, à cette source couvrant une partie importante du règne de Louis XIV (1672-1710). C'est un projet qui peut permettre aussi de développer les outils informatiques en lien avec les sciences sociales, avec la création d'un thésaurus assez complexe permettant de trouver facilement des personnages, lieux ou mots clés.

¹⁴⁸ Michel Gilot, Robert Grandroute, D. Koszul et Jean Sgard, « Le journaliste masqué Personnages et formes personnelles », Pierre Réat (dir.), *Le journalisme d'ancien régime*, Lyon, PUL, 1982, p. 286.

sur la France de Louis XIV »¹⁴⁹. Ce qui nous frappe lorsque l'on commence à travailler sur le *Mercur* c'est la précision de ce journal. Les articles sont datés et se composent d'une description précise du lieu et de la date des événements. Dans notre cas nous l'utiliserons pour analyser la diffusion des nouvelles liées à l'ambassade de Louis XIV au Siam ainsi que le regard particulier qui est porté sur celle-ci, très dépendant de la perspective monarchique. Le *Mercur* est l'un des premiers journaux d'institutions, il n'est ainsi pas parfaitement impartial et l'information doit permettre de persuader du bien fait des actions du souverain¹⁵⁰.

Le cas du Siam dans le *Mercur Galant* semble être particulièrement représentatif du rôle de ces nouveaux journaux. Ainsi l'étude des publications du *Mercur Galant* peut nous aider à mieux cerner la vision française du Siam, mais aussi l'importance des récits de voyage dans la culture de cour sous Louis XIV.

Plusieurs numéros qui font référence à l'ambassade de 1685 ce sont les numéros du mois de Juin 1686, Juillet 1686 et Septembre 1686 partie 2, Novembre (partie 2), Décembre (partie 2) et Janvier 1687 (partie 2), qui sont exclusivement dédiés à cet événement. Ce qui intéresse le plus le *Mercur* et ses lecteurs ce sont les « choses curieuses », c'est-à-dire ce qu'on ne voit pas en France. Le but est le dépaysement du lecteur. Ainsi, la description du *Mercur* donne quelques détails mais reste moins précis que les récits de voyage, d'autant plus que l'attention du *Mercur* se porte peut-être plus sur les aspects diplomatiques des ambassades. Ainsi le moment de l'audience célébrant la remise de la lettre de Louis XIV au roi Narai est très longuement décrite. Le récit n'oublie aucun détail : du porteur de la lettre à la position de chaque acteur, ensuivant de près les récits de Chaumont et Choisy. Le bon accueil qui est fait aux ambassadeurs du royaume de France au Siam est très nettement mis en avant, avec en particulier la description des présents faits aux officiels français¹⁵¹.

Nous pouvons préciser, dès à présent, que le récit de Jean Basset n'est pas mentionné dans cette publication, qui s'intéresse exclusivement aux récits officiels et publiés.

Ainsi on voit bien que certains récits de cette ambassade sont extrêmement populaires au moment de leurs parutions, mais aussi un peu plus tard. La présence d'image ou le ton amusant

¹⁴⁹ Déborah Blocker, Anne Piéjus, « Auctorialité, voix et publics dans le *Mercur galant* », *Dix-septième siècle*, 2016/1, n° 270, p. 4.

¹⁵⁰ Michel Gilot, Robert Grandroute, D. Koszul et Jean Sgard, « Le journaliste masqué Personnages et formes personnelles », *Le journalisme d'ancien régime*, Pierre Réat (dir.), Lyon, PUL, 1982, p. 285.

¹⁵¹ Monique Vincent, *Le Mercur galant : présentation de la première revue féminine d'information et de culture, 1672 - 1710*, Paris, Champion, 2005, p. 95.

de Choisy ont permis à ces récits de mieux se diffuser que le récit très diplomatique du chevalier de Chaumont. Le *Mercurie Galant* a eu sans conteste un effet positif sur la diffusion de ces récits.

Le récit de voyage de Jean Basset respecte donc un style très codifié qu'est le récit de voyage, il met en avant son voyage et ce qui est peu connu en France. Le récit missionnaire comme celui de Jean Basset se contente lui d'une diffusion plus modeste et c'est son rôle. Il n'a pas pour vocation de divertir la cour du roi de France mais de former les futurs missionnaires contrairement aux autres récits comme celui de Choisy qui a eu une vocation littéraire.

Les récits de voyage sont une photographie d'un moment précis, ainsi les voyageurs découvrent des étrangers et leur description de ces étrangers est révélatrice des relations entre les différentes puissances. Les observations du voyageur peuvent être éclairantes sur la région qu'il visite et parfois l'histoire de ces pays.

III- Le récit de Jean Basset, photographie des relations internationales

« L'explosion planétaire, au début du XVI^e siècle, l'expansion en phase A de la Chrétienté latine, est une histoire une, qui s'écrit en plusieurs directions, un nœud dont il faut savoir garder tous les fils.¹⁵² »

À l'époque moderne il n'est pas toujours simple de démêler les relations que les différentes puissances entretiennent entre elles. Cela est vrai pour tous que ce soit le rapport Orient Occident, ou ceux entre les différentes puissances orientales ou occidentales entre elles. Le récit de Jean Basset semble assez éclairant de ce côté-là. Étant Français, Jean Basset cerne bien le rapport entre les Français et les autres nationalités. On note aussi qu'il a un sens certain de l'observation lui permettant de mieux cerner les relations des autres. Ces observations ne sont pas neutres et Jean Basset n'hésite pas à émettre un jugement sur l'autre.

A- Les Néerlandais un contexte global délicat : La découverte de l'Afrique du Sud et du bon hollandais

Le XVII^e siècle est marqué par de nombreuses guerres en Europe, en particulier entre la France et les Provinces-Unies, exportant ces conflits aussi à l'étranger. La paix de Nimègue on laisse une drôle d'impression à propos du rapport entre Français et Hollandais. Il existe d'une part des rapports cordiaux représentatifs d'une période de paix, d'autre part des moments de tension comme l'illustre bien le récit de Jean Basset.

Au début du XVII^e siècle la VOC était un empire de 150 navires et 15000 hommes à son service¹⁵³, qu'ils soient marins, marchands ou personnels administratifs. Ils étaient implantés un peu partout dans le monde, mais en particulier en Afrique du Sud et en Asie du Sud, deux régions que Jean Basset découvre pendant son voyage.

¹⁵² Pierre Chaunu, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991 [1969], p. 177.

¹⁵³ Charles Ralph Boxer, *The Dutch Seaborne Empire 1600-1800*, London, Penguin Books, 1990, [1965], p. 77.

La puissance des Hollandais au Siam a longtemps été sous-estimée en particulier après l'arrivée française. Les recherches de George Vinal Smith¹⁵⁴ rétablissent une version des faits plus juste grâce à une étude importante des sources hollandaises qui avaient longtemps été négligées. L'apport principal des travaux de Vinal Smith a été d'avoir prouvé que les Néerlandais étaient toujours présents et puissants au moment de l'arrivée des Français.

1- L'Afrique du Sud, Basset découvre les bons hérétiques

Jean Basset n'ayant jamais voyagé il a une première idée assez dogmatique de l'autre, la France étant dans un conflit l'opposant aux Provinces-Unies et les protestants, ainsi Jean Basset n'a pas une bonne image de ceux qu'il appelle les « hérétiques ».

La Cap était initialement conçue pour être un entrepôt pour la VOC, celui-ci occupant une place centrale dans le ravitaillement des vaisseaux européens partant pour l'Asie suscite notamment l'admiration de Claude de Forbin¹⁵⁵. Cet entrepôt s'est transformé en colonie à partir de 1657, et un point de passage pour tous ceux se rendant aux Indes. Cette implantation fut dans un premier temps délicate, les membres de la VOC ne parvenant pas à pourvoir aux besoins de blé¹⁵⁶.

La première impression que Jean Basset retire des Hollandais n'est pas très positive. Les Hollandais oublient de saluer le navire français par retour de coups de canons¹⁵⁷. On s'aperçoit toutefois assez rapidement que cet oubli est le fruit d'un malentendu de traduction et l'incident est résolu, sans que la mauvaise impression à l'égard des Hollandais disparaisse complètement.

Les Français furent accueillis par le commandant du Cap, Simon Van der Stel (1639-1712) leur permettant de débarquer leur équipage et d'avoir des rafraîchissements, les premiers depuis leur départ presque trois mois auparavant. Le commandant du Cap était bien conscient des difficultés qu'entraînaient ces longues traversées, ayant averti plusieurs fois la direction de la Compagnie sur la mortalité élevée des marins arrivant au Cap.¹⁵⁸ De plus le commandant hollandais

¹⁵⁴ George Vinal Smith, *The Dutch in Seventeenth Century Thailand*, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, 1977.

¹⁵⁵ Claude de Forbin, p. 83.

¹⁵⁶ François-Xavier Fauvelle, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, du Seuil, 2013, [2006], p. 239.

¹⁵⁷ Jean Basset, p. 10.

¹⁵⁸ Charles Ralph Boxer, *op.cit.*, p.87. Heren XVII est le groupe de dirigeant de la VOC, ils ont ainsi un pouvoir politique et économique considérable au XVII^e siècle.

permet aux Français d'échanger leurs écus sur un pied d'égalité par rapport au florin hollandais ; la monnaie la plus puissante à l'époque ; c'était un important privilège commercial qui était ainsi accordé¹⁵⁹. L'accueil qu'a réservé Van der Steel était réellement très bienveillant, les recevant même dans la forteresse, cet accueil bienveillant et cela lui sera reproché par les seigneurs Hereen XVII¹⁶⁰ chefs de la VOC¹⁶¹. Ces échanges et privilèges contrebalancent la première impression des Français.

Ainsi la description que Basset nous fait des Hollandais est plutôt méliorative, sauf pour ce qui touche à la religion où là il les appelle « hérétiques ». Il explique notamment l'interdiction du culte catholique pour les autres européens présents au Cap. Il n'y avait pas uniquement des Hollandais mais aussi des Allemands et un Français. Ces Européens devenaient essentiellement des fermiers dans une phase de tâtonnements dans la mise en place d'une agriculture locale. Basset parle d'un tiers de la population qui serait catholique¹⁶². Ce chiffre peut être contesté, les Allemands sont très majoritairement protestants, et une partie au moins des Français présents au Cap sont des huguenots fuyant les persécutions¹⁶³. Basset note la présence que d'un seul Français, mais Claude de Forbin lui en note plusieurs, dont des catholiques qui seraient venus pour le commerce¹⁶⁴. Cette présence plus importante de Français catholiques expliquerait mieux le chiffre d'un tiers de catholiques au Cap avancé par Basset. Quant aux Allemands présents au Cap ils étaient essentiellement très pauvres en Allemagne, dépendant des compagnies commerciales pour vivre.¹⁶⁵ Ainsi tous ces résidents extérieurs participaient à la vie économique du Cap.

L'essentiel de la vie économique du Cap au XVII^e siècle repose sur une agriculture qui est variée, composée de fruits, légumes et herbes médicinales¹⁶⁶. Nos voyageurs parlent surtout sur la vigne et le vin blanc qu'on produit¹⁶⁷. Cette inclinaison pour le vin s'explique sans doute par le fait que c'est à l'époque une ressource importante en navigation l'eau se corrompant vite. Ainsi les membres de l'ambassade ont sans doute fait des provisions en vin au Cap. Aucune

¹⁵⁹ Jean Basset, p. 12.

¹⁶⁰ Je garde la version néerlandaise Hereen XVII, mais la traduction française est seigneurs XVII.

¹⁶¹ Dirk Van der Cruysse, *Le Cap*, Paris, Fayard, 2010, p. 161.

¹⁶² Jean Basset, p. 17.

¹⁶³ Hans Hess, *Cape Melting Pot. The Role and Status of the Mixed Population at the Cape 1652-1795*, D.A Robertson, 2015, [1985], pp. 46-47.

¹⁶⁴ Claude de Forbin, *Le voyage du comte de Forbin à Siam*, Cadeilhan, Zulma, 1991, [1729], p. 24.

¹⁶⁵ Hans Hess, *op.cit*, p. 43.

¹⁶⁶ Alette Fleischer, *op.cit*, p. 245.

¹⁶⁷ Choisy, édition de 1687, p. 81.

mention n'est faite du système agricole et du système d'esclavage pour les récoltes, alors que l'on comptait en 1685, 337 esclaves au service de la VOC venant souvent d'Asie¹⁶⁸.

2- Une volonté de connaissance et de contrôle de la nature

Pour pouvoir s'implanter durablement au Cap les Hollandais avaient besoin de contrôler ces terres nouvelles afin de pouvoir mettre en place une agriculture efficace, mais aussi afin de pouvoir rendre les lieux plaisants.

Basset parle assez longuement de l'auteur de l'*Hortus Malabaricus* (1678) ; Hendrik van Rheedee (1637-1691). Van Rheedee offrit un exemplaire de son livre à Alexandre de Chaumont. Ce livre est une description botanique des espèces de plantes dans plusieurs régions du Sud de l'Inde. Ces ouvrages de botaniques connaissent un certain essor au XVII^e siècle et suivent un modèle d'inventaire des espèces dans le goût de Pline l'ancien (23-79)¹⁶⁹. Il était important pour la VOC d'avoir des descriptions botaniques des régions où elle est présente, notamment en Afrique du Sud afin de cultiver efficacement ces terres lointaines¹⁷⁰.

L'un des éléments marquants pour Jean Basset est la beauté des jardins au Cap, ce qui est d'autant plus étonnant que l'agriculture n'est pas encore parfaitement développée mais il semble y avoir une volonté d'impressionner les voyageurs. Jean Basset note à la page 19 que les jardins appartiennent à la compagnie, ainsi il semble qu'il existe une limite à la propriété privée des Hollandais et que la compagnie reste quand même le premier propriétaire des lieux. Jean Basset décrit un peu le jardin de la compagnie :

« *Le jardin est partagé en 4 compartiments, un pour chaque partie du monde, parce qu'il y a des fruits de toute sorte de l'Asie, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Europe*¹⁷¹. »

Cette observation montre bien l'intérêt pour les cadres de la Compagnie Néerlandaise de l'*Hortus Malabaricus*, ce livre pouvait servir aussi à construire le jardin de la compagnie grâce à une description des plantes d'Asie qui seront par la suite plantées dans l'une des parties du

¹⁶⁸ James C. Armstrong, « The Slaves, 1652-1795 », *The Shaping of South Africa Society 1652-1820*, Richard Elphick, Hermann Giliomee (dir.), Cape, Longman, 1979, pp. 85-86

¹⁶⁹ Alix Cooper, *Inventing the Indenous. Local Knowledge Natural History in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, [2007], pp. 117-118.

¹⁷⁰ Alette Fleischer, « (Ex)changing Knowledge and Nature at the Cape of Good Hope, Circa 1652-1700. », *The Dutch Trading Companies as Knowledge Networks*, Siegfried Huigen, Jan L. de Jong, Elmer Kolfin, Leiden, Brill, 2010, p. 246.

¹⁷¹ Jean Basset, p. 17.

jardin du Cap. Basset note aussi la présence de citronniers et de melons. La présence des plantes venant des 4 continents peut aussi signifier l'omniprésence de la VOC dans le monde.

Ces jardins reflètent une profonde transformation de l'environnement d'origine du Cap et de la façon dont les populations locales entretenaient ces terres.

Basset rencontre pour la première fois ces populations africaines, qui avaient néanmoins donné lieu à plusieurs descriptions qui circulaient en Europe. Il est néanmoins difficile de savoir si Basset a eu accès à ces documents avant son départ.

3- La place des Khoikhois dans la colonie hollandaise

Les Khoikhois ont été le premier peuple d'Afrique du Sud à entrer en contact avec des européens. C'est une population qui au moment de l'arrivée des Néerlandais est largement supérieure à la leur car elle comprend environ 100000 personnes du Cap¹⁷². Dans leurs récits de voyage les Anglais et les Hollandais expliquent qu'ils obtiennent sans mal du bétail de la part des Khoikhois en échange d'objets cassés ou sans valeur, mais nous n'avons pas de sources venant des Khoikhois eux même pour connaître leur point de vue, mais nous savons, néanmoins qu'ils sont intéressés plus par le métal, bien de grande valeur que par l'objet en lui-même, que par l'objet en lui-même, ce que ne perçoivent pas les européens¹⁷³.

Au moment de l'arrivée de l'ambassade de Louis XIV les Khoikhois ont déjà été déplacés de leurs terres d'origines et ont intégré le système économique de la colonie hollandaise¹⁷⁴. Mais on ne peut pas attribuer le déplacement des populations locales à l'unique présence des Hollandais. Dans les années 1630-1670, on observe aussi des déplacements de populations dus au petit âge de glace dans le but d'avoir des terres plus fertiles¹⁷⁵. Néanmoins, dans les années 1670 les Hollandais progressèrent aussi dans les terres Khoikhois qui perdent leur autorité politique, ne gardant que la gestion dans leurs affaires internes¹⁷⁶.

Dès les premières années de leur arrivée, les Hollandais ont comme dessein d'apprendre aux Khoikhois le néerlandais et de les convertir au christianisme, comme le souligne par exemple

¹⁷² Richard Elphick, *Kraal and Castle. Khoikhoi and the Founding of White South Africa*, New Haven and London, Yale University Press, 1977, p. 23.

¹⁷³ François-Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot : histoire du regard occidental sur les Khoisan, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 74-75.

¹⁷⁴ Leonard Guelke and Robert Shell, « Landscape of Conquest: Frontier Water Alienation and Khoikhoi Strategies of Survival, 1652-1780 », *Journal of Southern African Studies*, Vol. 18, 1992, p. 803.

¹⁷⁵ Simon Hall, « Farming Communities of the Second Millennium », *The Cambridge History of South Africa, From Early Times to 1885, vol.1*, Carolyn Hamilton, Bernard K. Mbenga, Robert Ross Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 146.

¹⁷⁶ Leonard Guelke and Robert Shell, *Op.cit*, p. 808.

Leendert Janssen qui rédige une note en 1649, à la direction de la VOC afin d'encourager de bonnes relations entre Néerlandais et les « indigènes » afin de faciliter la mise en place d'une station de ravitaillement efficace¹⁷⁷. Toutefois des tensions existent à ce propos au sein même des hollandais : commandeur du Cap Van Riebeeck est par exemple radicalement opposé à cette politique d'assimilation, ce qui provoque une ambiguïté dans les relations entre les deux peuples pendant les premières années de la présence hollandaise.¹⁷⁸ L'Église réformée du Cap baptisait les non européens mais ce baptême ne semble pas entraîner l'égalité de ces Hommes devant Dieu, puisqu'une toute petite partie des esclaves fut finalement libérée et certains étaient vendus¹⁷⁹. La société hollandaise est donc partagée sur cette question et beaucoup de maîtres ne baptisent pas leurs esclaves et leur refusent l'accès à l'église afin de conserver leurs biens et la supériorité sociale¹⁸⁰ le baptême étant une preuve d'humanité rendant égaux les hommes, ainsi il était plus facile d'asservir quelqu'un de non baptisé, on voit ainsi tous les enjeux autour de cette question du baptême, la question économique d'une part, mais aussi la question de la supériorité sociale des maîtres.

La présence des Khoikhois dans les résidences hollandaises rapportée par Jean Basset¹⁸¹ exprime certainement l'asservissement d'une partie des Khoikhois par les colonisateurs. En effet beaucoup de Khoikhois rentrèrent dans l'économie coloniale gravitant ainsi autour des fermes, perdant l'indépendance de la société khoikhoi¹⁸². De plus contrairement à ce qu'ils font en Indonésie, les Néerlandais n'ont pas du tout pris en compte des éléments juridiques khoikhois dans leur politique locale au Cap. Ils ont importé entièrement leurs propres lois¹⁸³. Cela contribue à l'idée d'un certain asservissement des Khoikhoi par les hollandais, perdant de fait même les lois qui les régissaient.

C'est dans ce contexte que Basset fut amené à observer ce peuple qu'il ne connaissait pas. C'est un contexte qui déforme sans doute la réalité concernant le mode de vie des Khoikhois.

¹⁷⁷ François-Xavier Fauvelle, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 211.

¹⁷⁸ Richard Elphick, *Kraal and Castle. Khoikhoi and the Founding of White South Africa*, New Haven and London, Yale University Press, 1977, p. 88.

¹⁷⁹ Gerrit J. Schutte, « Between Amsterdam and Batavia : Cape Society and the Calvinist Church under the Dutch East Indian Company », *Kronos*, N°25, 1998, p. 19.

¹⁸⁰ *Ibidem*, p. 20.

¹⁸¹ Jean Basset, p. 19.

¹⁸² Richard Elphick, « The Khoisan to c.1770 », *The Shaping of South Africa Society 1652-1820*, Richard Elphick, Hermann Giliomee (dir.), Cape, Longman, 1979, p. 21.

¹⁸³ Kerry Ward, *Network of Empire. Forced Migration in the Dutch Indian Company*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2009, p. 18.

4- Les Khoikhois un peuple de « sauvages », entre croyances et religion

Le terme de Khoikhoi n'apparaît pas dans nos sources, les voyageurs français reprenant le terme néerlandais d'hottentot. La description des Khoikhois que fait Jean Basset est assez semblable à celle des autres voyageurs de cette même ambassade. De même le terme de sauvages pour désigner les peuples d'Afrique, n'est pas propre exclusivement à nos voyageurs français, les voyageurs portugais, hollandais ou anglais utilisaient aussi ce terme qui peut être aussi dû à la religion de ces populations qui n'est sans doute pas bien comprise par les européens.

Jean Basset observe les Khoikhois à deux occasions qu'il décrit à la page 19 de son récit. Il les voit tout d'abord dans les habitations des hollandais, et ensuite lorsque certains d'entre eux montent dans le navire français. Cet événement n'est pas décrit dans les autres récits.

Jean Basset relève un certain nombre d'éléments courants dans les descriptions des voyageurs de cette époque. Les descriptions de ces voyageurs de courte durée étaient sans doute semblables à l'image qu'avaient les nouveaux sud-africains des Khoikhois, n'étant pas non plus présents depuis longtemps. Dans les deux cas les comparaisons au règne animal étaient fréquentes¹⁸⁴.

Les boyaux que portent les Khoikhois sont l'un élément récurrent des descriptions des Khoikhois dans les récits et dans les illustrations faites, et ce dès le XVI^e siècle. Dans le texte de Basset comme ceux des autres voyageurs occidentaux, on retrouve l'idée des boyaux, qui sont à la fois une ornementation, mais aussi qu'ils peuvent être mangés, provoquant un certain dégoût car ils sont décrits comme très gras et dégoûtants¹⁸⁵. Il semble y avoir deux hypothèses sur ces boyaux, les deux faisant référence du passage d'un état à un autre, soit au passage à l'âge adulte, soit le changement d'état d'un individu¹⁸⁶. Basset ne fait pas état du passage à l'âge adulte, mais il parle de la question médicale et notamment de leur connaissance des plantes. Ils mangent ces boyaux après que l'un des leurs ait été soigné et guéri. Jean Basset ne détaille pas les plantes servant à soigner chez les Khoikhois ; c'est sans doute un élément qui ne l'intéresse pas, mais la médecine indigène est beaucoup étudiée par les Néerlandais.¹⁸⁷ Cette connaissance des plantes semble logique car c'est un peuple cueilleur mais à aucun moment il n'est fait mention

¹⁸⁴ Richard Elphick, *Kraal and Castle. Khoikhoi and the Founding of White South Africa*, New Haven and London, Yale University Press, 1977, p. 196.

¹⁸⁵ Basset, pp. 19-20.

¹⁸⁶ François-Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot : histoire du regard occidental sur les Khoisan, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 106.

¹⁸⁷ Alix Cooper, *Inventing the Indenous. Local Knowledge Natural History in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, [2007], p. 41.

chez Basset ou d'autres que c'est aussi un peuple de chasseurs. Néanmoins ils avaient mis en place une politique pastorale efficace qui n'avait pas besoin d'être complétée par de l'agriculture¹⁸⁸, cela explique sans doute l'empressement des Hollandais pour leur acheter des bêtes, et ce dès leur implantation en 1652.

Pour ce qui est de la religion Jean Basset écrit un court paragraphe pour la décrire à la page 21 :

« Voicy ce que j'ay pu scavoir de leur religion. Ils reconnoissent un grand capitaine dans le ciel qui est l'auteur de tout bien, et un au[tr]e sous terre qui est le principe de tout mal. Ils pensent que le p[remi]er estant trop bon pour leur faire du mal, il est bien moins nécessaire de luy sacrifier qu'au second qu'il faut appaiser afin qu'il ne nuise pas. Ils offrent du lait en sacrifice. Ils s'assemblent plusieurs familles dans un mesme lieu en laissant à la porte un pot de lait pour chaque famille. Ils demeurent longtemps prosternés en terre dans un profond silence ».

Se dessine ainsi une dualité entre le bien et le mal dans la religion des Khoikhois, cela peut faire penser à la lumière et aux ténèbres, des éléments présent dans la religion chrétienne. Néanmoins le terme qui est fort dans ce récit est le terme de sacrifice qui peut faire penser à du sang, alors qu'ici il s'agit juste d'offrir du lait. On peut se demander pourquoi il utilise ce terme plutôt que le terme d'offrande car cela accentue sans doute la vision d'un peuple « sauvage ». La prosternation peut aussi faire penser à de l'idolâtrie même s'il n'utilise pas ce terme ici. C'est une description assez curieuse car il n'utilise pas ici la terminologie habituelle du missionnaire. Pour lui la conversion de ce peuple est presque impossible à cause de la difficulté de leur langue et de leurs sauvagerie¹⁸⁹. Le premier argument est assez étrange car les missionnaires sont formés à apprendre des langues étrangères et même les plus difficiles comme le chinois ou le thaï afin de permettre la conversion des peuples. Tachard a peut-être l'espoir de pouvoir les instruire sur le vrai Dieu même si la tâche semble délicate¹⁹⁰. Derrière ce discours semble se dessiner un manque d'intérêt pour la conversion des Khoikhois.

Le Cap de Bonne Espérance passé, Jean Basset découvre une nouvelle région au bout de deux nouveaux mois de voyage, c'est l'archipel javanais.

¹⁸⁸ Richard Elphick, « The Khoisan to c.1770 », *The Shaping of South Africa Society 1652-1820*, Richard Elphick, Hermann Giliomee (dir.), Cape, Longman, 1979, p. 7.

¹⁸⁹ Jean Basset, p. 22.

¹⁹⁰ Guy Tachard, pp. 109-112.

B- Java une région où la VOC est omniprésente : Une vision de la situation économique de la région et des relations entre les différentes puissances

1- Banten le nouveau territoire gardé des Provinces-Unies

L'Indonésie est composée d'un grand nombre d'îles, de régions comprenant plusieurs sultanats dans toute la région. Au XVII^e siècle les Provinces-Unies par le biais de la VOC avaient le contrôle d'une grande partie de ces îles dont Banten (Bantam dans les sources) où ils sont implantés depuis 1603. Les deux principales régions dont nous parle Jean Basset sont Banten et Batavia se situant à l'Ouest de l'île de Java.



Figure 6: Carte des Indes Orientales par Wiliam Dampier (1651-1715) dans *New voyage around the World* (1697).

La France avait des vues sur Banten notamment grâce aux descriptions de François Pallu dans les années 1670. Les membres de la Mission Étrangère de Paris envoyèrent à la CIO des rapports sur les régions qu'ils visitaient. Pallu était formel : la place de Banten était idéale car très bien situé au carrefour des différentes puissances régionales, mais aussi les Néerlandais¹⁹¹. Au moment de l'arrivée de l'ambassade à Banten la situation avait bien changé. Les Français n'avaient plus de loge depuis 1682. De plus Banten avait un nouveau sultan Abu an-Nasr (1682-

¹⁹¹ Frédéric Mantienne, *op.cit.*, p. 63.

1687). Batavia était entièrement dirigée par les Provinces-Unies, ayant même le siège de la VOC. Au vu de la proximité de Banten par rapport à Batavia on peut aisément supposer que les Provinces-Unies gardent farouchement ce territoire et les récits racontent à peu près la même chose. Il est question dans ces récits de la prise de contrôle de Banten par les Hollandais, de la volonté d'Abu an-Nasr de prendre le pouvoir. Il semble que la version des explorateurs Français soit proche de la réalité, puisque le sultan aurait signé un pacte permettant aux hollandais d'être les seuls Européens à faire du commerce à Banten menant une politique de lutte contre les pirates. Cette situation arrangeait d'autant plus les Provinces-Unies que le précédent sultan Ageng Tirtayasa (1651-1682) était un farouche opposant aux Néerlandais¹⁹². La théorie des membres de l'ambassade supposant que ce n'était pas le roi mais les Néerlandais qui leur interdisaient de mettre un pied à Banten ne semble ainsi pas fautive¹⁹³. Officiellement le sultan en place étant maître de son territoire¹⁹⁴. Les Hollandais pouvaient en effet avancer cet argument-là aux Français. Les Hollandais semblent avoir totalement verrouillé l'accès à cette île, au point que même l'*East Indian Company* ne réussit pas à s'implanter. L'emplacement stratégique de Bantam permit à la VOC de contrôler les routes vers Manille et Malacca¹⁹⁵. Ainsi les européens n'avaient peu accès à Banten mais les autres nations asiatiques y étaient très implantées. On compte au début du XVII^e siècle environ 3000 chinois à Banten¹⁹⁶. Le commerce chinois à Banten s'est développé tout au long du siècle et peu à peu les riches marchands chinois investissent de plus en plus dans cette île¹⁹⁷ la rendant d'autant plus importante pour les Provinces-Unies. Comme le souligne Guy Tachard, le fait que les Provinces-Unies interdisent l'accès de Banten à l'ambassade française peut créer un incident diplomatique entre le royaume de France et les Provinces-Unies. Même si les Néerlandais assurent vouloir garder de bonnes relations avec la France en Europe¹⁹⁸ mais cela ne semble pas respectée en tout cas sur une partie de l'archipel javanais, Les Provinces-Unies profitant sans doute de l'éloignement pour mener leur politique, qui diplomatiquement peut s'avérer fâcheuse.

¹⁹² Merle Calvin Ricklefs, *A History of Modern Indonesia, ca. 1300 to the present*. London and Basingstoke, Macmillan, 1981, p. 76.

¹⁹³ Jean Basset, p. 28.

¹⁹⁴ Kerry Ward, *Network of Empire. Forced Migration in the Dutch Indian Company*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2009, p. 207

¹⁹⁵ Jürgen G. Nagel, *Der Schlüssel zu den Molukken. Makassar und die Handelsstrukturen des Malaiischen Archipels im 17. und 18. Jahrhundert*, livre 1, Hamburg, Verlag Dr. Kovac, 2003, p. 311.

¹⁹⁶ Anthony Reid, *Southeast Asia in the Age of Commerce 1450-1680. Volume Two : Expansion and Crisis*, New Haven and London, Yale University Press, 1993, p. 312.

¹⁹⁷ Léonard Blussé, « Chinese Trade to Batavia during the days of the V.O.C », *Archipel*, volume 18, 1979, p. 198.

¹⁹⁸ Guy Tachard, édition de 1686, p. 139. (À cause du confinement j'ai dû utiliser les versions en lignes des sources, lorsque que je précise la date c'est qu'il ne s'agit pas d'une réédition).

Ce que les autorités hollandaises conseillent aux Français fraîchement arrivés à Banten dont une partie de l'équipage est malades c'est d'aller jusqu'à Batavia où ils seront mieux accueillis.

2- Batavia, la capitale de la VOC

Batavia -anciennement Jayakarta- est un territoire que les Provinces-Unies ont conquis en 1619 ; elles y organisent toute une économie régionale mais aussi plus internationale autour de ce point idéalement situé. Jean Basset revient un peu sur l'histoire de Batavia dans son récit (pages 38-39). Basset de manière crédible sur la conquête de l'île de la part des Hollandais, qui la prennent aux Anglais¹⁹⁹. Cette description a un côté très romancé accentué par la description de la ruse des Hollandais, se faisant passer pour malades ; ce qui est une information difficile à vérifier.

La description que Basset fait de Batavia contraste à celle de Banten grâce aux détails que l'auteur y met. Batavia est une ville qui a été conçue pour être une "Hollande sous les tropiques" mettant en place une organisation urbaine semblable à ce qui avait lieu aux Provinces-Unies comprenant notamment de grands murs²⁰⁰ et présence d'un château qui est typique. Malgré la volonté d'en faire une ville européenne, isolant les populations locales : selon de nombreux visiteurs étrangers il restait à la ville un côté très "oriental"²⁰¹. Cela s'explique aussi parce que les Néerlandais n'ont pas fait venir un grand nombre de colons civils pour peupler la ville, ainsi la Batavia s'est développée comme ville asiatique sous juridiction européenne et une influence architecturale néerlandaise.²⁰²

¹⁹⁹ Merle Calvin Ricklefs, *Op.cit.*, p.28.

²⁰⁰ Jean Gelman Taylor, *The Social World of Batavia Europeans and Eurasians in Colonial Indonesia*, London, University of Wisconsin Press, 2009, [1983], p. XXIX.

²⁰¹ Léonard Blussé, « Life and Labour Around the Batavian Roadstead », *Asian Port Cities 1600-1800. Local and Foreign Cultural Interactions*, Haneda Masashi (eds.), Singapore, National University of Singapore Press, 2009, p. 123.

²⁰² Katrina Gulliver, « Intercultural Exchange In the City of Malacca », *Intercultural Exchange in Southeast Asia History and Society in the Early Modern World*, Tara Alberts, David Irving (eds), London and New-York, Tauris, 2013, p. 243.

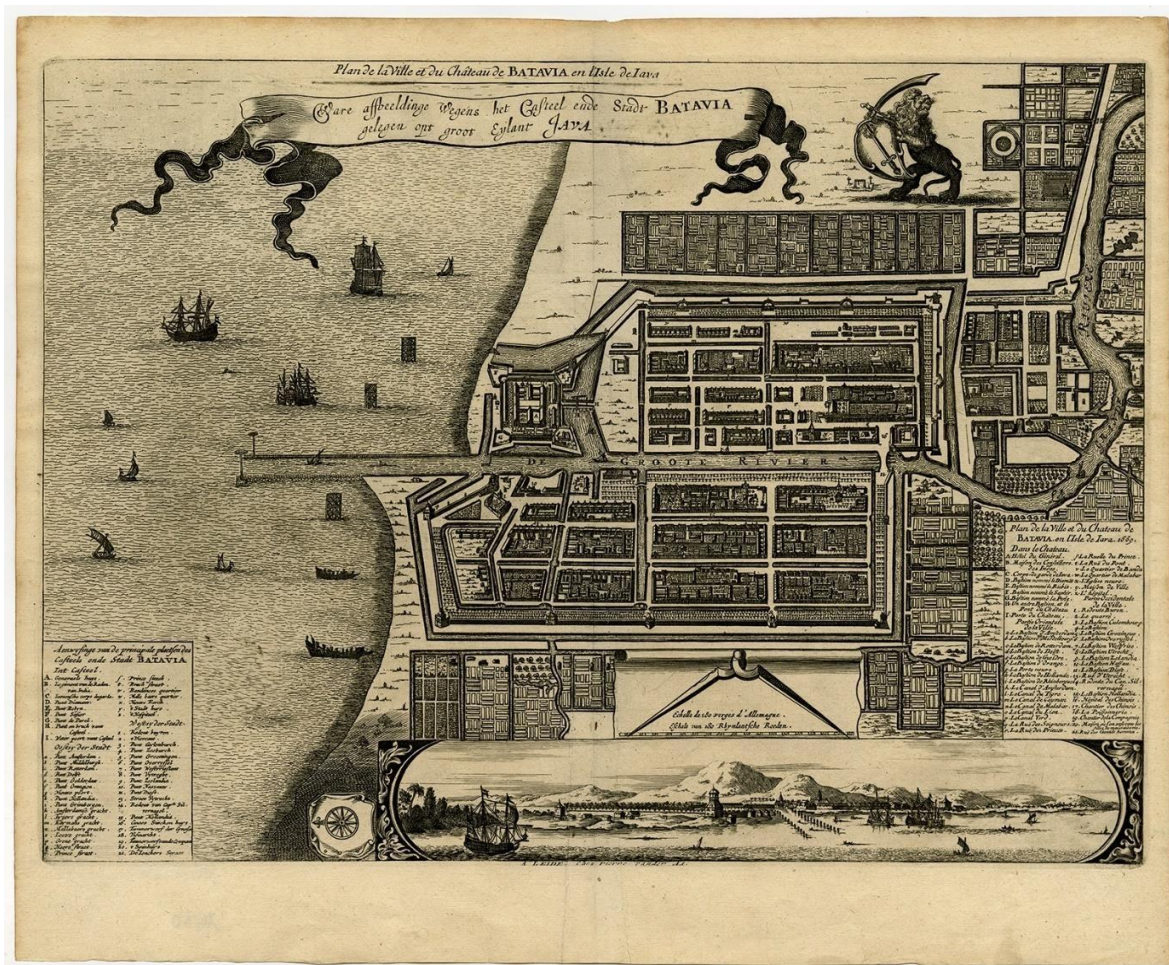


Figure 7: Plan de la ville et château de Batavia (1690), graveur anonyme. <https://maps-prints.com/antique-prints-indonesia/4855-plan-de-la-ville-et-du-chateau-de-batavia-en-l-isle-de-java-montanus-c1690.html>.

L'accueil très positif qui est fait aux Français à Batavia tranche complètement par rapport à l'épisode de Banten où les Français ne peuvent accoster. Dans la page 37 de son récit Jean Basset décrit bien un accueil à la fois solennel mais aussi festif de la part des Hollandais. Basset profite de cette venue à Batavia pour expliquer l'organisation politique et commerciale des Hollandais. C'est la VOC qui détient la majorité des pouvoirs, à sa tête de cet empire un général : Johannes Camphuys (1634-1695), auquel Jean Basset se réfère en tant que « monsieur de Campich »²⁰³ et qu'il croisa un soir. Basset revient sur le parcours de cet homme de pouvoir ayant gravi tous les échelons de la VOC pour finalement arriver aux plus hautes fonctions, ce qui lui donne l'occasion de parler de la Compagnie, sans toutefois préciser les sources de ses informations. Nous savons que le général est désigné par les conseillers locaux et le choix est

²⁰³ Basset, p. 43.

ensuite transmis aux dirigeants au Pays-Bas ce qui témoigne du fait que la politique de la VOC se fait de manière très locale²⁰⁴.

Batavia au XVII^e siècle est une « ville monde » où toutes les nationalités se retrouvent afin de commercer. Basset la décrit comme Babylone²⁰⁵ car on y trouve des personnes venant du monde entier dont 2/3 d'européens (page 41). Un grand nombre de marchands venaient de tous les coins du monde, mais on note aussi des miliciens travaillant pour la VOC qui pouvaient venir d'Allemagne, de France ou de Norvège²⁰⁶... C'est malgré tout un chiffre qui est fortement contestable car la faible culture matérielle européenne dont nous disposons atteste d'une faible population européenne ; les artisans chinois et indiens sont eux présent en grand nombre²⁰⁷.

C'est une ville entrepôt où un grand nombre de marchandises viennent de divers horizons. Jean Basset note bien la présence des Chinois, partenaires commerciaux importants des Néerlandais²⁰⁸. Le milieu du XVII^e siècle avait été marqué par une diminution des échanges entre Chinois et Hollandais à cause des troubles politiques en Chine. La prise définitive de Banten en 1683 par les Hollandais a ravivé le commerce chinois à Batavia²⁰⁹. La capitale de la VOC était située dans un nœud central du commerce asiatique partant de Malacca jusqu'au Japon en passant par la Chine²¹⁰. De plus les îles malaises avaient des ressources rares comme des clous de girofle leur donnant d'autant plus d'intérêt d'un point de vue commercial²¹¹.

Des marchands français sont aussi installés à Batavia. Jean Basset nous parle notamment d'un sieur Danger originaire de Lyon marié à une Hollandaise²¹². L'auteur ne nous précise pas pour qui il travaille, mais on sait que quelques Français se sont établis à Batavia ; Danger pouvait aussi être salarié de la VOC.

Il semble que les deux jeunes missionnaires de la Mission Étrangère de Paris (MEP) aient séjourné chez ce sieur Danger durant l'escale de Batavia. Ce Lyonnais semble avoir une grande résidence, pouvant même loger des esclaves, originaires surtout des îles balinaises et qui ont un rôle important chez les riches propriétaires²¹³. On ne sait pas grand-chose de cet homme à part qu'il serait catholique officieux, c'est-à-dire qu'il ne dévoile pas au grand jour sa foi. Mais cette

²⁰⁴ Jean Gelman Taylor, *Op.cit*, p. 33.

²⁰⁵ Jean Basset, p.40.

²⁰⁶ Jean Gelman Taylor, *Op.cit*, p. 6.

²⁰⁷ Katrina Gulliver, *Op.cit*, p. 245.

²⁰⁸ Jean Basset, p. 40.

²⁰⁹ Léonard Blussé, « Chinese Trade to Batavia during the days of the V.O.C », *Archipel*, vol 18, 1979, pp. 206-207.

²¹⁰ Kerry Ward, *Op.cit*, p. 62.

²¹¹ Jurgen G. Nagel, *Op.cit*, p.36.

²¹² Jean Basset, p. 35.

²¹³ Jean Gelman Taylor, *Op.cit*, p. 11.

rencontre semble avoir marqué Jean Basset car il en parle assez longuement. Il semble avoir été touché en particulier par l'intérêt de ce Français pour les missions, souhaitant même qu'il puisse loger un jour un prêtre pour la conversion des âmes²¹⁴. Pour entrevoir une politique de conversion il faut la mise en place de toute une structure matérielle et humaine, ainsi il faut un point d'attache où peuvent vivre les missionnaires et les catéchistes. À défaut d'avoir un site catholique à Batavia, à cause de la rivalité avec les Néerlandais, les missionnaires pourraient se baser chez un particulier afin de commencer leurs prêches à l'intention certes des protestants mais aussi des populations locales majoritairement musulmane.

Choisy estime que les catholiques représentent 1/3 de la population à Batavia : c'est la même estimation qu'il avait faite pour l'Afrique du Sud et qui ne repose pas sur des estimations ni fiables, ni précises²¹⁵. La présence française à Batavia était due aux compagnies commerciales ; la VOC ayant un d'ailleurs grand nombre de Français à son service²¹⁶.

C'est aussi dans la région javanaise que Jean Basset fit le plus de descriptions et remarques sur les différentes puissances régionales en place, mais cela reste très inégalitaire, il décrit ce qu'il a envie de décrire.

²¹⁴ Jean Basset, p. 35.

²¹⁵ François Timoléon de Choisy, édition de 1687, p. 154.

²¹⁶ Frédéric Mantiene, *Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule Indochinoise (XVII^e siècle)*, Paris, Les Indes Savantes, 2001, p. 92.

C- Découvrir les autres États asiatiques

Dans une région aussi commerciale que l'Asie du Sud-Est il n'est pas étonnant que les membres de l'ambassade rencontrent diverses populations venant d'Asie. La Malaisie est l'un des meilleurs exemples car les interactions sont très nombreuses grâce aux richesses de la région comme le poivre ou les clous de girofle.

1- Les Japonais

À Batavia Jean Basset parle un peu de la situation japonaise voyant des navires hollandais se préparant à y aller²¹⁷. La situation au Japon à la fin du XVII^e siècle est très particulière car le pays est complètement fermé, en particulier pour les catholiques dont la religion est interdite sur le sol japonais. L'édit de 1635 interdit aussi aux Japonais de quitter le territoire ou même d'y revenir après d'avoir vécu à l'étranger. Cela n'empêche pas les réseaux japonais d'être très actifs dans le commerce en Asie du Sud-Est, les navires japonais venant à Batavia²¹⁸.

Jean Basset explique à la page 38 le fait que les Hollandais sont les seuls européens pouvant commercer au Japon. Le pouvoir japonais permettait aux Chinois et aux Hollandais de commercer dans un port au Japon, Nagasaki. Ainsi Jean Basset semble très au courant des relations entre les différentes puissances même si ces relations ne relèvent pas du fait religieux. Néanmoins il souligne aussi la grande prudence des Hollandais commerçant au Japon :

Il arriva encore trois navires de la coste de Coromandel qui devoient aller au Japon. Ils estoient fait exprès pour ce voyage-là, n'ayant aucune figure, ny à la proüe, ny à la poupe parce que les japonois croiroient s'ils en voyoient, qu'on se moqueroit de leurs idoles²¹⁹.

Les proues des navires sont souvent des figures animales ou mythologiques et les Japonais pourraient imaginer que ce soient des représentations de leurs divinités prenant parfois des figures animales. Cela pouvait créer des accidents diplomatiques. Les Hollandais ne voulaient

²¹⁷ Jean Basset, pp. 37-38

²¹⁸ Léonard Blussé, « Life and Labour Around the Batavian Roadstead », *Asian Port Cities 1600-1800. Local and Foreign Cultural Interactions*, Haneda Masashi (eds.), Singapore, National University of Singapore Press, 2009, p. 132.

²¹⁹ Jean Basset, p. 37.

pas commettre les mêmes erreurs que les missionnaires portugais en se mêlant des affaires religieuses. En effet les ressources japonaises comme la laque étant trop précieuses pour eux. Dans l'iconographie catholique les déités japonaises étaient associées aux dieux de l'antiquité ; on avait ainsi l'idée des ennemis originaux du catholicisme qu'il fallait impérativement combattre²²⁰. Les protestants, quant à eux ont pris beaucoup plus de distance quant à la question religieuse, en effet ils n'ont pas cherché à convertir les populations asiatiques. Batavia étant le centre économique de la VOC, le général en place devait aussi gérer les marchandises venant du Japon qui seraient ensuite exportées aux Provinces-Unies²²¹, et ne pouvait ainsi pas prendre de risques avec ses partenaires commerciaux. De l'autre côté la présence hollandaise au Japon permettait aux japonais d'avoir des nouvelles de ce qui se passe en Europe²²². Mais l'administration japonaise surveillait de manière étroite ces étrangers. Certains Hollandais avaient le droit de vivre quelques temps à Nagasaki mais ils n'avaient pas le droit d'avoir de femmes ni d'enfants. Si un enfant venait à naître d'un père Néerlandais l'enfant serait expulsé et ce même si le père pouvait continuer à commercer au Japon²²³.

En soit Jean Basset ne semble pas croiser de Japonais au cours de son périple, mais les marchandises japonaises sont très présentes en particulier à la cour de Siam. Il décrit des produits de luxe « en abondance » venant de Chine et du Japon²²⁴. Parmi ces produits, des fauteuils en bois sculpté, mais aussi des laques et de la porcelaine venant du Japon. Ce sont des produits qui sont importés massivement car très populaires auprès des riches thaïs²²⁵. Malgré la fermeture du Japon les produits venant des deux pays n'ont cessé d'être exportés, dans un premier temps grâce aux junks chinois présents dans les deux pays et permettant les échanges²²⁶. C'est seulement à partir des années 1660 que les échanges directs entre le Japon et le Siam reprennent pays avec notamment la venue de navires thaïs à Nagasaki²²⁷.

²²⁰ Hitomi Omata Rappo, « un voyage dans les terres païennes du Japon imaginaire », *Frontière et altérité religieuse : La religion dans le récit de voyage, XVI^e-XX^e siècle*, Andreas Nijenhuis-Bescher, Susanne Berthier-Foglar, Gilles Bertrand, Frédéric Meyer (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 210.

²²¹ Jurgen G. Nagel, *Der Schlüssel zu den Molukken. Makassar und die Handelsstrukturen des Malaiischen Archipels im 17. und 18. Jahrhundert*, livre 1, Hamburg, Verlag Dr. Kovac, 2003, 157.

²²² Charles Ralph Boxer, *Op.cit.*, p. 267.

²²³ Matsui Yoko, « The Legal Position of Foreigners in Nagasaki », *Asian Port Cities 1600-1800. Local and Foreign Cultural Interactions*, Haneda Masashi (eds.), Singapore, National University of Singapore Press, 2009, p. 27.

²²⁴ Jean Basset, p. 52.

²²⁵ Kennon Breazeales, « Thai Maritime Trade and the Ministry responsible », *From Japan to Arabia : Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, Kennon Breazeales (dir.), Bangkok, Toyota Thailand Foundation, p. 19.

²²⁶ Nagazumi Yoko, « Ayutthaya and Japan : Embassies and Trade in the Seventeenth Century », *From Japan to Arabia : Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, Kennon Breazeales (dir.), Bangkok, Toyota Thailand Foundation, p. 98

²²⁷ *Ibidem*, p. 102

Malgré la présence japonaise un peu partout en Asie, l'empire chinois reste omniprésent que ce soit dans la région javanaise mais aussi ou au Siam

2-Les Chinois

Les Européens du XVI^e et XVII^e siècle s'intéressent beaucoup à la Chine et au moment où Jean Basset arrive en Asie d'importantes descriptions de la Chine ont déjà été faites. L'un des ouvrages marquants de cette époque est sans doute *l'Histoire du grand royaume de la Chine* écrit par l'augustin espagnol Gonzalez de Mendoza (1545-1618)²²⁸. Le XVII^e siècle est marqué par une vague d'intérêt pour la Chine, qui se caractérise par la traduction et la réédition de nombreuses œuvres antérieures. L'empire chinois est un modèle pour la réflexion occidentale²²⁹. Au moment de la découverte des Chinois par Jean Basset la Chine est dans une période de transition marquée par l'avènement de la dynastie Qing en 1644. La politique change totalement, la Chine met en place une politique isolationniste, ce qui explique qu'il n'y avait quasiment plus d'étrangers en Chine, excepté à Macao le comptoir commercial chinois. Les mers chinoises sont extrêmement surveillées. Néanmoins le pouvoir chinois accueille favorablement les jésuites qui font souvent office de conseillers et qui par la suite décrivent l'empire chinois aux occidentaux.

Jean Basset parle des Chinois à deux moments dans son récit, la première fois lorsqu'ils sont à Batavia et la seconde à Siam. Ce n'est pas étonnant car même si les frontières chinoises étaient en parties fermées, les Chinois étaient très présents dans le commerce de la région. La ville était le foyer de la plus grande diaspora chinoise qui est estimée à 2747 âmes en 1673²³⁰. La première impression que Jean Basset donne de l'empereur chinois à Batavia est plutôt négative :

« *La Chine jouit de la paix et n'a plus d'ennemys à craindre, l'empereur est plus puissant que jamais. Toutes les provinces luy obeysent et son grand conteur luy a inspiré le desin [sic] d'ouvrir les mers au commerce des chinois avec les étrangers ; ce prince autant idolatre de l'argent que de ses fausses divinités veut voir pendant deux ans si ce trafic peut augmenter ses trésors et sur cette expérience il prendra ses mesures.* »²³¹.

²²⁸ Gonzalez de Mendoza, *Historia de las cosas más notables, ritos y costumbres del gran reyno de la China*, Rome, 1585.

²²⁹ André Stegmann, *L'Extrême-Orient dans la littérature française (1480-1650)*, *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°27, 1975, pp. 61-62.

²³⁰ Jurgen G. Nagel, *Op.cit.*, p. 164.

²³¹ Basset, p. 36.

La Chine et l'Inde ont eu la réputation de drainer tout l'argent européen au XVI^e siècle ; en effet, l'argent est un bien très important dans l'empire chinois qui est toujours en manque. Ainsi une bonne partie de l'argent circulant en Chine venait des mines de Potosi en Amérique, Beaucoup d'argent était envoyé en Chine à partir de Batavia²³². Les européens du XVII^e voulaient inverser cette tendance en faisant rentrer plus d'argent que ce qui en sortait afin d'éviter des incidences financières²³³. Mais on sent aussi la vision du religieux dans cette description car pour beaucoup de catholique l'argent est mal vu. La Chine est certes un empire assez fermé, mais le commerce est essentiel d'autant qu'ils manquent cruellement de cuivre et d'argent. Ce manque de métal a conduit le régime à autoriser de nouveau le commerce côtier en 1684 afin d'obtenir du cuivre venant du Japon²³⁴. Cela crée la réputation d'un empire chinois idolâtrant l'argent, comme si l'argent était une religion.

Selon Jean Basset les relations qu'entretient le royaume de Siam et l'empire de Chine sont privilégiées. Jean Basset donne l'exemple d'un thé rare que l'empereur de Chine offre au roi de Siam²³⁵. Cette relation privilégiée peut s'expliquer par le fait que le Siam était un vassal de l'empire chinois. La dynastie Qing reprit le système d'état tributaire tiré du système des Minget proposa aux pays d'Asie du Sud-Est d'être les tributaire de l'empire²³⁶. Jean Basset ne laisse pas paraître cette information, sans doute car il l'ignorait. Il paraît peu probable que des Européens maîtrisant si mal l'histoire du Siam connaissent ce genre de relations complexes entre puissances asiatiques. Le texte de Basset permet de mettre en exergue l'importance des marchandises chinoises à Siam, ainsi à la page 52 il écrit « *les tapis de Perse, de la Chine, les fauteuils d'un bois doré très bien ouvragé, les brocards de la Chine, les ouvrages du Japon, tous cela y estoit en abondance* ». Les siamois fournissaient de l'étain aux Chinois²³⁷. On observe ainsi au XVII^e siècle un commerce triangulaire entre la Chine, le Japon et le Siam²³⁸ dont

²³² Jeyamalar Kathirithamby-Wells, « Restraint on Merchant Capitalism in Southeast Asia before c.1800 », *Southeast Asia in the Early Modern Era : Trade, Power, and Belief*, Anthony Reid (eds), Ithaca and London, Cornell University Press, 1993, p. 145

²³³ Michel Morineau, « Le défi indien », *Bulletin de l'École Française d'Extrême Orient*, tome 82, 1995, pp. 30-32.

²³⁴ Charles Patterson Giersch, « Cotton, Copper, and Caravans. Trade and the Transformation of Southwest China », *Chinesse Circulation : Capital, Commodities, and Networks in Southeast Asia*, Eric Tagliacozzo, Wen-Chin Chang (eds.), Durham and London, Duke University press, 2011, p. 42.

²³⁵ Basset, p. 60.

²³⁶ Sarasin Viraphol, *Tribute and Profit : Sino-Siamese Trade 1652-1853*, Chang-Mai, Silworm Books, 2014, [1977], p. 31.

²³⁷ Anthony Reid, « Chinesse on the Mining Frontier in Southeast Asia », *Chinesse Circulation : Capital, Commodities, and Networks in Southeast Asia*, Eric Tagliacozzo, Wen-Chin Chang (eds.), Durham and London, Duke University press, 2011, p.28.

²³⁸ Sarasin Viraphol, *Op.cit*, p.56.

Jean Basset ne laisse pas trop paraître même s'il note bien l'importance de la présence de produits chinois et japonais.

Ainsi l'ambassade française arrive dans une période prospère pour le royaume d'Ayutthaya marquée par une volonté de liberté commerciale et diplomatique de la part du roi Narai. Cela marque aussi pour la France une accélération des relations à l'égard de royaumes lointains.

D- le Siam, un contexte particulier ; le rapprochement entre la France et le Siam

L'ambassade de 1685 est le résultat d'une politique de rapprochement entre les deux royaumes depuis l'arrivée des premiers Français à Siam en 1662. Les deux pouvoirs n'avaient pas les mêmes intérêts à ce rapprochement : le Siam comptait avoir un nouvel allié et partenaire commercial notamment pour contrebalancer la puissance hollandaise, tandis que la France avait des desseins religieux importants.

1- Des relations récentes entre les deux royaumes

« Le séjour d'un an que nous avons été obligés de faire dans Siam nous a donné le temps de nous instruire des particularités du pays. C'est pourquoi nous en ferons la description plus exacte des autres lieux où nous n'avons fait que passer²³⁹ »

Ces mots marquent l'arrivée des premiers Français au royaume de Siam en 1662. Cette expédition est menée par trois missionnaires, Pierre Lambert de la Motte (1624-1679), François Pallu (1624-1684) et Jacques de Bourges (1634-1714). Il ne faut surtout pas sous-estimer l'intérêt de ce récit de voyage pour l'historien : il s'agit du premier récit de voyage français, nous l'avons déjà dit, mais ce n'est pas anodin car il dresse un état des lieux de l'accueil qui est fait aux Français dans la région, encore dominé par les Provinces-Unies, même si les Portugais et surtout les missionnaires sont encore présents.

Dans un premier temps le récit décrit un royaume prospère dont la présence étrangère est importante mais ce royaume est très autonome du point de vue des ressources « ils se passeraient fort bien du commerce de leurs voisins, d'autant que trouvant déjà bien chez eux tout le nécessaire, ils se mettent peu en peine de tout le reste, qui n'est qu'une superfluité importune à leur égard²⁴⁰ ». Le Siam dispose d'un grand nombre de ressources naturelles comme l'étain et les peaux très populaires au Japon et en Chine, même si le riz occupe une place centrale dans les exportations thaïes et dont le prix réglementé²⁴¹.

²³⁹ Jacques de Bourges, *Relation du voyage de Mgr l'évêque de Béryste, au royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes etc. jusqu'au royaume de Siam et autres lieux*, Paris, Gérard Montfort, 2000, [1666], p. 62.

²⁴⁰ *Ibidem*, p. 64.

²⁴¹ Yonéo Ishii, « History of Rice-Growing », *Thailand : A rice-Growing Society*, Ishii Yonéo (eds.), Honolulu, University Press of Hawaii, 1978, [1975], p. 32.

Ce récit n'a pas non plus vocation à faire une description du royaume de Siam comme un voyageur ordinaire, le but de ce voyage étant une mission religieuse²⁴². Au cours du XVI^e et du XVII^e siècles les papes successifs avaient accordé aux missionnaires des privilèges particuliers, dans le but de convertir les peuples d'Extrême-Orient. Les nombreux récits missionnaires découlent de cette volonté papale.

L'implantation de François Pallu à Siam fut délicate, notamment à cause des jésuites portugais qui ne voulaient pas reconnaître cette nouvelle congrégation missionnaire et ce vicaire apostolique nommé en 1669. Le pape, Innocent XI dut en 1680 obliger les prêtres à prêter serment à leur vicariat²⁴³.

La présence française s'accélère rapidement, et le premier représentant de la compagnie française des Indes Orientales, André Deslande-Bourreau arrive en 1680 à Siam. On assiste à des tentatives d'ambassades entre les deux puissances, mais la première à réussir c'est celle envoyée par le roi de Siam en France en 1684.

L'ambassade de 1685 est un retour de l'envoi de missionnaires siamois en France en 1684, qui avait pour but principal l'éventuelle conversion du roi de Siam au christianisme. Louis XIV pensant sans doute déjà à la révocation de l'édit de Nantes qui interviendra un an plus tard pense au rayonnement du christianisme mais aussi à tiser des alliances. Le confesseur du roi le père Lachaise (1624-1709) a très nettement influencé le roi dans cette direction après les comptes-rendus des missionnaires français²⁴⁴. Jean Basset revient assez peu sur les intérêts de cette ambassade, c'est un sujet qui est traité de manière beaucoup plus complète par les ambassadeurs eux-mêmes. La question revenant dans le récit de Basset est l'éventuelle conversion au christianisme du roi de Siam. Dans la transcription que Basset fait de la harangue du chevalier de Chaumont au roi de Siam l'élément religieux apparaît clairement :

« La plus agréable nouvelle que je puisse porter au roy mon maitre en celle-là, sire, que v[otre] m[ajesté], persuadée de la vérité, se fait instruire dans la religion chrétienne et qui excitera ses sujets à venir avec plus d'empressement et de confiance dans vos états et enfin ce

²⁴² Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayards, 2002, p. 293.

²⁴³ E.W Hutchinson, *Aventuriers au Siam au XVII^e siècle*, Saïgon, Société des Études Indochinoise, 1947, [1940], p. 55.

²⁴⁴ Michel Jacq-Hergoualc'h. « La France et le Siam de 1680 à 1685. Histoire d'un échec », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 82, n°308, 1995, p. 264.

qui achèvera, sire, de vous combler d'un bonheur éternel dans le ciel, après avoir régné avec autant de prospérité qu'elle fait sur la terre »²⁴⁵.

Cet événement se déroulant lors de la première rencontre entre les ambassadeurs et le roi montre bien l'espoir français d'une conversion éventuelle du roi Narai.

Ces intentions se sont heurtées à des malentendus notamment sur la question religieuse. Le roi thaï est le gardien de la religion du royaume et les chroniques d'Ayutthaya mettent bien en avant les fonctions religieuses du roi. Cet aspect est d'ailleurs omniprésent dans les portraits du roi Narai. Le roi construit des temples et donne un grand nombre d'avantages aux monastères comme le fait d'avoir des terres et des esclaves, les moines eux reçoivent une indemnité de la part du roi, et sont de plus dispensés de corvées royales²⁴⁶. Le roi de Siam autorise les religions étrangères et permet leur intégration en les protégeant et les finançant. Il se rend indispensable pour la survie de ces religions au Siam²⁴⁷. D'un autre côté le roi retire des intérêts à la venue des missionnaires français profitant des implantations médicales et leurs connaissances scientifiques. De plus le travail de compassion des missions et les soins apportés aux malades étaient des valeurs proches du bouddhisme et ainsi être perçu de manière positive par le souverain thaï²⁴⁸.

Les instructions de Louis XIV aux ambassadeurs abordaient certes la question religieuse, mais aussi celle des avantages pour les Français aux Indes²⁴⁹. La position du Siam était très avantageuse pour un commerce entre l'Asie du Sud, l'Inde et îles malaisiennes, mais aussi pour le commerce chinois et japonais. Le Siam de son côté pouvait gagner à avoir un nouveau partenaire commercial. Le conflit opposant le Siam à la Birmanie fit souffrir la ville d'Ayutthaya d'une forte concurrence commerciale venant de Manille et de Batavia à partir des années 1630. De plus le Cambodge et le Viêt-Nam s'étaient considérablement développés. La Chine et les Provinces-Unies avaient permis au royaume de survivre commercialement²⁵⁰.

²⁴⁵ Jean Basset, p. 70.

²⁴⁶ Horace Quaritch Wales, *Ancient Siamese Government and administration*, New-York, Paragon book, 1965, [1934], pp. 238-239.

²⁴⁷ Alain Forest, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVII^e-XVIII^e siècle : Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec. Livre III organiser une Église convertir les infidèles*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 375.

²⁴⁸ Ronald S. Love, « Monarchs, Merchants, and Missionaries in Early Modern Asia: The Missions Étrangères in Siam, 1662–1684 », *The International History Review*, 21, 1999, p. 9.

²⁴⁹ AN, Marine, B²52, f.47 recto, 21 Janvier 1685.

²⁵⁰ Victor Lieberman, *Strange Parallels Volume 1: Integration of the Mainland Southeast Asia in Global Context, c. 800–1830 vol 1*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 287.

L'année 1685 peut marquer un renouveau commercial pour le Siam grâce à la venue française, mais aussi la venue des Perses.

Les élites d'Ayutthaya étaient très impliquées dans le commerce extérieur car celui-ci rapportait de l'argent par le biais des taxes²⁵¹. Celles-ci étaient au cours de la seconde partie du XVII^e siècle, de 5% pour l'import comme pour l'export²⁵². Ces taxes permettaient au roi de s'enrichir et de dominer ses voisins et vassaux²⁵³ comme le Cambodge. Benigne Vachet proposa que la Compagnie Française des Indes puisse s'installer à Singor²⁵⁴ dans l'espoir d'en faire un nouveau Batavia contrôlé par la CIO²⁵⁵. Cette proposition fut approuvée par le roi de Siam

Ces intérêts se sont heurtés à de nombreux malentendus entre les deux puissances. Lorsque deux cultures se rencontrent, les sources de conflits peuvent être multiples. Les demandes d'un roi peuvent mener au conflit mais aussi des erreurs diplomatiques commises accidentellement par un étranger ne connaissant pas les coutumes locales. On a évidemment en tête l'image du chevalier de Chaumont qui oblige Phra Narai à se baisser pour lui remettre la lettre de Louis XIV. Ce fait peut paraître insignifiant, mais il a choqué les sujets du roi de Siam.

2- Ce que Basset voit de l'ambassade

L'un des inconvénients principaux du récit de Jean Basset est son éloignement des officiels : ainsi son récit n'est donc pas idéal pour faire de l'histoire diplomatique. Néanmoins, on note qu'il ne détaille pas ce qu'il faisait pendant les réceptions des ambassadeurs, il se contente plutôt d'expliquer ce qu'il a entendu à propos de ces réceptions. Cela prouve encore la faible mise en avant de l'auteur dans son récit. Son rôle de missionnaire est peu abordé dans son récit, tandis qu'il parle beaucoup de ses activités dans ses autres lettres. Jean Basset fait des transcriptions des lettres de Louis XIV à son cousin et des harangues qu'ont prononcé les ambassadeurs au roi de Siam. Jean Basset a sans doute échangé avec les membres officiels de l'ambassade tels Chaumont, Choisy ou Tachard pour avoir des nouvelles de l'ambassade. Lui-même semble reconnaître qu'il n'a pas beaucoup d'informations, ou qu'il n'est pas sûr de ce qu'il avance

²⁵¹ Bhawan Ruangslip, « The Phrakhlung Ministry of Ayutthaya », *Early Modern Southeast Asia, 1350-1800*, Ooi Keat Gin, Haàng Anh Tuánn (eds.), New-York, Routledge, 2016, p. 56.

²⁵² Kennon Breazeales, « Thai Maritime Trade and the Ministry responsible », *From Japon to Arabia : Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, Kennon Breazeales (dir.), Bangkok, Toyota Thailand Foundation, p. 17

²⁵³ David K. Wyatt, *Thailand A Short History*, Londres, Yale University Press, 1982, pp. 86-87.

²⁵⁴ Ancien sultanat se situant tout au Sud du Siam. Ce sultanat est définitivement conquis par le Siam en 1679.

²⁵⁵ Bénigne Vachet, rapporté par Adrien Launay *histoire de la mission du Siam 1662-1811*, documents historiques tome 1, Paris, 1920, pp. 157-158.

car il dit à plusieurs reprises « je crois ». Il peut y avoir plusieurs explications. Il reçoit ces informations de seconde main, ou bien il écrit longtemps après les faits. La deuxième hypothèse semble plausible pour les scènes auxquelles il a lui-même assisté comme les thèses de théologie à la page 81 du récit. Mais pour ce qui est des audiences royales l'information de seconde main est plus probable car ce sont des faits qui sont racontés par ceux ayant vu le roi. Ils ont ainsi très bien pu en parler aux autres membres de l'ambassade avant de l'écrire. Dans les récits, c'est la réception du 18 Septembre qui est la plus décrite ce qui est logique car c'est la première rencontre, mais aussi l'audience officielle des ambassadeurs de Louis XIV. L'événement du 19 novembre aussi est beaucoup plus détaillé par François Timoléon de Choisy qui était convié à rencontrer le roi. Néanmoins, l'événement était si exceptionnel que Jean Basset devait aussi narrer ce qu'il a entendu. On peut imaginer que ce soit Choisy qui raconta cet événement à Jean Basset car ce dernier dans l'une de ses lettres raconte, qu'il est très présent auprès des jeunes missionnaires, leur faisant même profiter des rafraichissements et des commodités qui lui sont accordés par son rang²⁵⁶. Ces échanges entre les membres de l'ambassade expliquent sans doute que dans les différents récits plusieurs épisodes se ressemblent de manière troublante, notamment en Afrique du Sud sur la description des Khoikhois ou au Siam la retranscription de la harangue du chevalier de Chaumont au roi de Siam²⁵⁷. On peut aisément imaginer que ces écrits circulaient entre les voyageurs.

Basset semble un peu plus observer autour de l'ambassade, par exemple il parle des éléphants. Ceux-ci occupent une place importante dans la royauté thaïe en particulier lorsqu'il est albinos, symbole d'un très grand mérite. Les éléphants ont de nombreux rôles au Siam notamment dans la guerre, le roi chevauchant un éléphant pour combattre. Le rôle qui est observé par les Français est un rôle symbolique au sein de la cour et lors des cérémonies royales. La chasse aux éléphants décrite par la plupart des récits de voyage est un moment où le roi montre son pouvoir sur son territoire comprenant notamment les forêts²⁵⁸, ce n'est ainsi pas un simple loisir comme semble l'affirmer Basset à la page 86, mais un enjeu de pouvoir.

Même si on ne peut pas considérer le récit de Jean Basset comme d'une source capable de nous dire des choses sur l'histoire diplomatique des relations entre la France et le Siam, mais étonnement, on y trouve un récit détaillé des cadeaux diplomatiques.

²⁵⁶ AMEP 862 folio 103, Lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 25 Août 1685.

²⁵⁷ Jean Basset, pp. 68-70.

²⁵⁸ Dhivarat Na Pombejra, « Catching and selling elephants », *Early Modern Southeast Asia, 1350-1800*, Ooi Keat Gin, Hoàng Ahn Tuấn (eds.), London and New-York, Routledge, 2017, [2016], p. 194

3- Les cadeaux diplomatiques un outil pour le rapprochement

Jean Basset donne une liste des cadeaux diplomatiques des deux côtés. Les cadeaux d'ambassades sont assez peu étudiés, mais les présents diplomatiques peuvent avoir un sens politique. Les cadeaux diplomatiques sont aussi une pratique courante en Asie et en particulier au Siam²⁵⁹. On ne trouve que peu de travaux concernant les présents de Louis XIV à Narai en 1685. Mais davantage de travaux concernant la venue siamoise en 1686 ou celle de la France au Siam en 1687. On note par exemple un des présents du roi Narai à Louis qui a été retrouvé en 2018 et qui est aujourd'hui exposé au château de Versailles (fig.8).



Figure 8: Verseuse chinoise en argent massif (vers 1680) cadeau du roi de Siam à Luis XIV lors de la venue des ambassadeurs de Siam en Septembre 1686. Collection du château de Versailles.

Des listes de cadeaux ont été dressées à l'époque et sont aujourd'hui conservées dans le fond colonie des archives nationales, néanmoins certains récits nous donnent une idée de ces présents.

²⁵⁹ Baker Chris, « The Grand Palace in the Description of Ayutthaya: Translation and Commentary » JSS, Vol. 101, 2013 p. 78

Jean Basset donne une liste qui semble plus détaillée que dans la plupart des récits. Les pages 60 à 62 sont presque entièrement dédiées aux cadeaux diplomatiques. Ainsi Louis XIV offrit un portrait où il est représenté à cheval, des fusils et des pistolets richement ornementés, des tapis, des glaces, mais aussi des horloges elles aussi très ornementés, on peut aisément imaginer de la marqueterie Boulle pour ces dernières²⁶⁰.

Ce qui frappe premièrement c'est la grande variété de ces cadeaux et leur luxe. Les cadeaux diplomatiques à l'époque moderne sont les symboles ostentatoires de la richesse et de la puissance du souverain. Les cadeaux ne viennent pas uniquement de Louis XIV le protocole louis-quatorzien prévoyait aussi que les grands du royaume de France préparent des présents pour le roi étranger et ses principaux ministres²⁶¹. Cela explique pourquoi Constance Phaulkon, ministre du roi de Siam reçoit lui aussi un grand nombre de présents de la part de l'ambassade française. Jean Basset précise à la page 61 que les grands de France ont cherché des cadeaux originaux plutôt que précieux car ils savent que la cour du roi de Siam regorge de richesses venant du monde entier. Néanmoins, dans le même temps, Jean Basset précise que les cadeaux français sont d'un très grand luxe en particulier les armes. Parmi ces cadeaux au roi se trouvent aussi des commandes passées par le roi Narai. Ces commandes concernaient essentiellement des globes terrestres et des instruments astronomiques. La valeur totale de ces présents s'élève à 175500 livres de cadeaux.²⁶²

Mais dans ce que Louis XIV offrit au roi Narai il n'y avait pas uniquement des biens matériels mais aussi des hommes ayant un savoir-faire pour aider le roi de Siam. Ce sont des informations qui ne sont pas précisées par Jean Basset, même s'il parle de l'un d'entre eux La Mare ingénieur du roi. Choisy explique que La Mare a pour rôle d'aider le roi pour restaurer ses places²⁶³. On sait aussi que le roi offrit les services d'un horloger et d'un opticien²⁶⁴.

Les officiels français reçurent eux aussi des présents de la part des dignitaires du Siam. Alexandre de Chaumont précise aussi qu'il reçut des présents notamment de la part de Phaulkon qui offrit à Chaumont et à sa suite des porcelaines, des soies du Japon, des cornes de rhinocéros

²⁶⁰ C'est une marqueterie créée par André-Charles Boulle (1642-1732) qui se compose d'écaille de tortue et de métal comme du bronze, c'est un style décoratif qui connu son apogée dans les années 1680.

²⁶¹ Stéphane Castelluccio, « Louis XIV, le Siam et la Chine : séduire et être séduit », *Des arts diplomatiques échanges de présents entre la Chine et l'Europe, XVII^e-XVIII^e siècle*, Zhao Bing Landry-Deron, Fabien Simon (dir.), Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2020, p. 31.

²⁶² *Ibidem*, p. 34.

²⁶³ François-Timoléon de Choisy, édition de 1687, p. 263.

²⁶⁴ Sarah B. Benson, « The European Wonders at the Court of Siam », *Collecting Across Cultures : Material Exchanges in the Early Modern Atlantic World*, Daniela Bleichmar, Peter C. Mancall, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011, p. 173.

et autres objets asiatiques²⁶⁵ précieux pour les Européens. Mais Alexandre de Chaumont et François-Timoléon de Choisy reçoivent aussi chacun un esclave chacun :

« M[onsieur]r Constans luy a donné un petit esclave, et un autre à M[onsieur]r l'abbé de Choisy, pour les mettre dans le ciel : on ne leurs pouvoit faire plus grand plaisir que de leurs donner des enfants qu'ils pussent faire instruire dans la religion chrétienne.²⁶⁶ »

Cette phrase révèle bien la pensée des ambassadeurs français et en particulier des religieux. Le fait que l'on donne un être humain n'est pas péjoratif pour le contexte de l'époque, bien au contraire car ces enfants vont être instruits dans la foi chrétienne, et leurs âmes seront sauvées. Constance Phaulkon ministre du roi, l'un des grands du royaume avait donc des esclaves dans sa suite et pour cultiver ses terres²⁶⁷. Le fait que ce soient des enfants peut signifier qu'ils sont soit nés de parents esclaves, ou que leurs parents aient commis des fautes, ainsi leurs biens et leurs enfants ont été remis au roi²⁶⁸.

L'ambassade de 1685 est ainsi un important moment de rapprochement entre les deux royaumes, Jean Basset ne nous donne pas beaucoup d'informations sur l'ambassade en elle-même contrairement aux ambassadeurs. Malgré une historiographie importante on observe un point sous-estimé dans les recherches à savoir celle des cadeaux. Ce qui peut nous aider à comprendre des choses c'est la vision de Jean Basset sur les autres plutôt que sur les événements, une vision qui est très influencée par la religion.

²⁶⁵ Alexandre de Chaumont, édition de 1686, p. 87.

²⁶⁶ Jean Basset, p. 90.

²⁶⁷ Dhivarat Na Pombejra, *A political history of Siam under the Prasatthong Dynasty (1629-1688)*, London, thesis, University of London, 1984, p. 51.

²⁶⁸ *Ibidem*, p. 36.

IV- La vision religieuse du monde de Jean Basset

Dans ce récit missionnaire la religion catholique est centrale car elle est-ce qui pousse au voyage, le missionnaire voyage au nom de Jésus-Christ. Jean Basset étant un religieux il voit les choses au prisme de la religion. La religion de notre auteur peut le pousser à observer ou non les autres religions selon si ces religions sont bien connues ou si elles sont des ennemies. Une religion peu connue doit faire l'objet d'une description, ce qui n'est pas forcément nécessaire pour la religion musulmane qui est assez connue en Europe.

A- Le biais du récit missionnaire, la religion catholique au centre du récit

Pour mieux cerner le récit de Jean Basset il faut revenir plus en détail sur le type particulier qu'est le récit missionnaire. C'est un récit assez autonome qui a ses propres codes, se distinguant sur certains aspects des autres récits de voyage.

1- Un noble motif de voyage

Dans beaucoup de récits de voyage missionnaires on retrouve une idée de supériorité du missionnaire qui identifie son objectif comme noble comparé aux autres²⁶⁹. Grâce aux écrits d'Alexandre de Rhodes la pratique missionnaire de cette époque est considérée comme une « épopée mystique »²⁷⁰. Ces missions sont vues comme des luttes contre les démons et les ténèbres²⁷¹, ainsi les missionnaires pouvaient avoir une impression de supériorité ; c'est l'époque de la mission mystique. Au moment du départ en mission de Jean Basset les choses ont quelque peu changé et la quête mystique est devenue la mission éclairée, composée de missionnaires savants²⁷².

Pour que le missionnaire soit éclairé et il doit connaître son lieu de mission. Ainsi les missionnaires présents en Asie mêlent descriptions religieuses et descriptions plus générale du

²⁶⁹ Dirk Van der Cruyse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayards, 2002, p. 292.

²⁷⁰ Bernard de Vaulx, *Histoire des missions catholiques françaises*, Paris, Anthème Fayard, 1951, p. 96.

²⁷¹ Friedrich Wolfzettel, *Op.cit.*, p. 171.

²⁷² *Ibidem*, pp. 183-184.

pays de mission dans leurs récits même s'il ne fait pas partie de la mission religieuse²⁷³. Cela permet d'instruire les futurs missionnaires.

Jean Basset a bien conscience de l'importance et de la difficulté de la mission. C'est une nouvelle vie qui commence pour lui et il sait que ce choix est lourd de conséquences, mais il n'a pas peur de cette nouvelle vie²⁷⁴. Le rôle de missionnaire est physiquement éprouvant ; quelqu'un de constitution fragile ne peut remplir cette mission, c'est pour cela selon Jean Basset que l'abbé de Chayla repart en France²⁷⁵. Ce qui rend éprouvante la mission est sans doute le climat tropical qui peut être propice à des infections en cas de blessure. Les insectes si insupportables aux yeux de Jean Basset peuvent aussi participer à rendre plus difficile cette mission, les mouches qu'il décrit sont sans doute des moustiques²⁷⁶.

Jean Basset semble être un peu plus humble que beaucoup de ses pairs s'apitoyant même sur le sort des matelots. Cette modestie s'explique sans doute par le fait que c'est son premier voyage. Dans les lettres de Jean Basset les missionnaires sont omniprésents. Dans la lettre qui suit le récit de voyage il détaille la présence missionnaire au Siam et en Cochinchine revenant sur la nécessité de ces voyages, mais aussi sur la formation missionnaire qui a lieu à Siam, une formation tant pour les locaux que pour les jeunes missionnaires comme Étienne Manuel et Jean Basset. Mais en réalité en 1685 on voit déjà un certain nombre de missionnaires français présents au Siam²⁷⁷. Basset ne parle pas d'eux dans son récit et peu dans ses lettres, on peut imaginer qu'en étant arrivé en fin d'année il n'a pas encore fait la connaissance de tous ses confrères. Ces lettres semblent ainsi être un complément important à son récit de voyage.

Ces lettres ont été envoyées à Gabriel de la Roquette et semblent correspondre à un ordre de ce dernier²⁷⁸. Jean Basset parle d'ailleurs dans ces lettres du fait qu'il n'a pas forcément le temps de visiter le pays, il préfère suivre les conférences organisées par Benigne Vachet²⁷⁹. Ce Vachet est l'un des acteurs principaux du séminaire de Siam. Il a pour rôle de former les jeunes missionnaires ; cette formation se doit d'être complète. Le prêtre doit avoir des connaissances en théologie, une maîtrise du latin afin de pouvoir prêcher.

²⁷³ Dirk Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde. Voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayards, 2002, p. 295.

²⁷⁴ AMEP 859, folio 383, lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 10 décembre 1685.

²⁷⁵ *Ibidem*, folio 382.

²⁷⁶ Jean Basset, p. 50.

²⁷⁷ Alain Forest, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVII^e-XVIII^e siècles. Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec. Livre 1 histoire du Siam*, Paris, L'Harmattan, 1998 p. 220. Alain Forest compte 18 missionnaires pour l'année 1685.

²⁷⁸ AMEP 862, folio 101, lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 24 août 1685.

²⁷⁹ *Ibidem*, folio 101-102.

2- L'admiration pour le séminaire de Siam

Basset rappelle bien que le séminaire a été construit en 1676-1677 grâce à l'aval du roi de Siam qui donna du terrain et des matériaux pour le construire. La permission de construire ce séminaire avait donné de nombreux espoirs pour les missionnaires, mais le roi se devait de protéger la religion de l'autre et aussi de permettre son libre exercice²⁸⁰. Les sources donnent une image très positive du roi Narai comme étant extrêmement attaché au catholicisme et permettant aux missionnaires de construire leurs bâtiments²⁸¹. Cette idée se retrouvait déjà dans les récits portugais. L'idée de ce séminaire est antérieure puisqu'elle date du synode d'Ayutthaya de 1664 conduisant en 1665 à la mise en place d'un premier séminaire.

Jean Basset décrit le séminaire comme étant l'un des plus beaux bâtiments du royaume²⁸², il est construit en bois de bambou et palme et dont le projet est de le solidifier et de l'agrandir en brique²⁸³. Cette description de Jean Basset est sans doute à prendre avec précaution, la vue d'un bâtiment catholique est sans doute plus agréable à ses yeux que la vue d'un « bâtiment païen », le Siam n'ayant pas attendu la venue des européens pour avoir un style architectural propre. Les temples sont richement décorés d'or comme le rapporte Guy Tachard²⁸⁴, ainsi ce n'est pas une question de richesse de la décoration mais de point de vue.

Ce terme de séminaire revêt dans les différents récits de voyage plusieurs significations ; il est aussi bien l'évêché, le presbytère, il fait aussi fonction d'église, de collège²⁸⁵. Le séminaire de Siam doit être un exemple à suivre pour les religieux venant en Asie pour des missions. Le missionnaire doit ainsi mener une vie de pénitence, et jeûne et de mortification, les séminaristes doivent également être humbles et faire la prière selon l'enseignement de l'Évangile²⁸⁶.

Il n'est pas étonnant qu'un jeune missionnaire qui effectue sa première mission soit en admiration par le travail déjà effectué par ses pairs. L'ombre d'Alexandre de Rhodes plane pleinement dans le christianisme asiatique, il faut former un clergé autochtone et la Mission Étrangère de Paris est très attachée à cette idée. Louis Laneau explicite bien cette idée de la continuation du

²⁸⁰ Alain Forest, *Falcon l'imposteur de Siam*, Paris, Les Indes Savantes, 2010, p. 185.

²⁸¹ AMEP 879, folio 276, 277, On ne sait pas qui est l'auteur de cette longue lettre, ni qui est le destinataire car il manque une partie, néanmoins on peut affirmer qu'il s'agit d'un missionnaire au vu du sujet qui est la religion chrétienne à Siam. Cette lettre est d'un grand intérêt et il faudrait essayer de trouver la suite qui doit être aux Missions étrangères de Paris.

²⁸² Basset, p. 98.

²⁸³ Michel Jacq-Hergoualc'h, *Op.cit.*, p. 126.

²⁸⁴ Guy Tachard, édition de 1686, p. 364.

²⁸⁵ Adrien Launay, *Histoire générale de la société des missions étrangères de Paris*, Paris, Téqui, 1894, vol 1, p. 75 (note).

²⁸⁶ Bernard Wirth, *Op.cit.*, p. 169.

travail d'Alexandre de Rhodes, tous les hommes devant participer à la béatitude de Dieu²⁸⁷. Jean Basset nous donne le chiffre d'environ 60 écoliers venant de toutes les Indes que l'on pourrait situer comme venant de toute la région siamoise et Cochinchinoise²⁸⁸. Choisy donne un chiffre de 40 écoliers²⁸⁹. On est dans des chiffres assez proches pouvant être plausibles.

Ce séminaire fait aussi soutenir des thèses en théologie. La soutenance est un moment clé dans la vie d'un religieux. Le fait qu'un écolier local puisse passer une thèse est le signe que le séminaire propose une formation scolaire et théologique complète. Pour pouvoir soutenir une thèse, il faut être licencié et être prêtre. Il doit donc y avoir un enseignement poussé en latin. Les écoliers soutenant leurs thèses sont Antoine Pinto né à Siam et Monsieur Maure un sous-diacre de Cochinchine. Tous les récits, excepté celui de Claude de Forbin racontent cet événement. Ces thèses sont ainsi soutenues devant Alexandre de Chaumont, Constans, et quelques curieux. Basset précise qui sont les personnes participant à la discussion. Ce sont les pères jésuites et des bacheliers de la Sorbonne. Basset semble admiratif de la qualité de cette thèse qui selon lui aurait été digne de la Sorbonne²⁹⁰. Il ne précise pas son rôle pendant cette discussion mais Choisy précise que les jeunes Basset et Manuel participèrent aussi à la dispute. Cet événement semble toucher Choisy car ces jeunes religieux peuvent répondre en Sorbonne

« Cela feroit plaisir à M. Grandin de voir une face noire parler si juste de *deo uno & trino* »²⁹¹. Ces remarques sont faites pour mettre en avant la qualité de la formation de la Mission Étrangère de Paris, la Sorbonne étant la référence en matière de théologie à l'époque. On observe ainsi dans le récit de Jean Basset une supériorité du catholicisme par rapport aux autres religions.

²⁸⁷ Alain Forest, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVIIe-XVIIIe siècle : Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec. Livre III organiser une Église convertir les infidèles*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 209.

²⁸⁸ Basset, p. 58.

²⁸⁹ François-Timoléon de Choisy, *Journal de voyage de Siam (ed) Dirk Van der Cruysse*, Paris, Fayard, 1995, p. 200.

²⁹⁰ Basset, p. 81.

²⁹¹ Choisy, *ibid*, édition de 1687, p. 212. M Grandin est un grand théologien de la Sorbonne, il a sûrement été l'un des enseignants de Choisy et Basset.

B- La religion de l'Autre

La religion est sans doute l'un des aspects les plus prégnants dans le récit de Jean Basset. C'est un domaine qui lui tient à cœur en tant que religieux. Mais l'œillet religieux peut amener à des erreurs ou à des jugements pouvant biaiser la réalité. Il peut y avoir des mensonges ou bien des erreurs dus à l'ignorance²⁹², il faut donc revenir longuement sur les observations et les contacts entre les catholiques et les différentes religions rencontrées.

1- Les réformés : ennemis du bon catholique

Pour parler des protestants Jean Basset utilise le terme d'hérétique qui est le terme utilisé dès le XVI^e siècle par l'Église catholique française pour désigner les réformés étrangers. On ne désigne pas les réformés français de cette manière car cela aurait des conséquences sur la politique royale. L'opposition intellectuelle est forte entre ces deux branches de la chrétienté. Le XVII^e siècle est marqué par une réponse du catholicisme au protestantisme notamment en France, et des religieux comme Louis de Richeome (1544-1625) qui sont particulièrement vindicatifs envers le protestantisme allant jusqu'à l'assimiler à de l'idolâtrie²⁹³, terme que l'on retrouve pour les populations américaines ou asiatiques. Face à cette idolâtrie la logique missionnaire est aussi active dans les campagnes en Europe afin de combattre « Satan » en reconquérant les terres devenues protestantes²⁹⁴.

En 1685 les relations entre les catholiques, en particulier les catholiques français et les protestants sont extrêmement tendues. Les religieux français sont particulièrement véhéments à l'égard des réformés, Jean Basset ne fait pas exception. Il porte un jugement très sévère sur les protestants et même si les Hollandais peuvent aider les Français notamment en Afrique du Sud la question de la religion ravive la mauvaise opinion qu'a Jean Basset sur les Néerlandais. À la page 17 il parle notamment de l'impossibilité des chrétiens d'Afrique du Sud d'avoir l'usage des sacrements. Jean Basset a un espoir de conversion de ces hérétiques comme il le dit à Batavie en parlant du sieur Danger qui pourrait accueillir des missionnaires²⁹⁵. L'épisode

²⁹² Percy G. Adams, *Travelers & Travel Liars 1660-1800*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1962, p. 4.

²⁹³ Louis de Richeome, *Le pantheon Huguenot decouvert et ruiné contre l'auteur de l'Idolatrie papistique, ministre de Vauvert, cy devant d'Aigues mortes*, Lyon, 1610.

²⁹⁴ Bernard Dompnier, *Le venin de l'hérésie : Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Le Centurion, 1985, pp. 202-203

²⁹⁵ Jean Basset, p. 35.

en Afrique du Sud explique aussi l'incapacité des Hollandais à convertir les Khoikhois notamment à cause de leur « amour du négoce », ce qui est encore mal vu par l'Église catholique²⁹⁶. Le discours protestant se fonde sur une très grande fidélité à l'Évangile et les catholiques ne cessent de vouloir montrer que sous leur aspect extérieur irréprochable se cachent de mauvais desseins dont l'amour pour le négoce peut faire partie²⁹⁷. Jean Basset parie sur une fragilité de la pensée protestante dont des fidèles ne croiraient pas réellement à la religion réformée.

« Au reste, je n'aurois jamais cru que les hérétiques de Batavie fussent si peu attachés à leur religion qu'ils le sont : à peine en trouverez-vous un seul qui vous soutienne que la nôtre est mauvaise²⁹⁸ »

Pour la question de la réalité de la foi protestante, il est extrêmement difficile de faire pleinement confiance à Jean Basset tellement que sa vision est biaisée par une guerre de religion qui passe essentiellement par le discours. Il paraît peu plausible que tous les protestants ne croient peu en leur religion, c'est d'ailleurs pour cela selon lui que le catholicisme n'est pas toléré à Batavie, sinon les protestants se rendraient compte de la fausseté de leur religion et les temples seraient vides²⁹⁹.

Il est étonnant que Jean Basset ne revienne pas sur le rapport entre religion et commerce, un catholique devant faire du commerce doit vendre au juste prix afin de ne pas gagner d'argent en défaveur de l'autre, mais le développement du commerce asiatique les calvinistes sont moins nombreux à être critiques envers le monde de l'argent³⁰⁰.

Mais la religion particulièrement dans les régions asiatiques, joue un rôle important. Culture et religion sont indissociables et les Néerlandais ont mis en place des écoles et services religieux pour les Asiatiques pour les imprégner du mode de vie hollandais mais aussi en faire des alliés³⁰¹. Jean Basset sous-estime sans doute la puissance de la foi des Néerlandais mais aussi du rôle politique de la religion dans les États asiatiques et en particulier en Indonésie où la population est majoritairement musulmane.

²⁹⁶ Jean Basset, p. 22.

²⁹⁷ Bernard Dompnier, *Op. Cit.*, p. 96.

²⁹⁸ Jean Basset, p. 41.

²⁹⁹ Jean Basset, p. 40.

³⁰⁰ Romain Bertrand, *L'histoire à parts égale Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, le Seuil, 2011, p. 115.

³⁰¹ Jean Gelman Taylor, *The Social World of Batavia Europeans and Eurasians in Colonial Indonesia*, London, University of Wisconsin Press, 2009, [1983], pp. 46-47.

2- L'islam

Étonnamment la religion musulmane est extrêmement peu représentée dans le récit de Jean Basset malgré le passage dans une région à forte proportion de musulmane : l'Indonésie. La présence musulmane dans cette région date du XIII^e siècle et cette religion s'est beaucoup développée au XVI^e siècle après la conquête portugaise. Cette nouvelle religion apporta une nouvelle façon de penser favorisant les échanges commerciaux³⁰².

La question de l'islam suscite pourtant de l'intérêt et du débat en Europe notamment depuis l'œuvre de Guillaume Postel (1510-1581) rêvant d'une concorde universelle centrée sur le Christianisme³⁰³. Son œuvre orientaliste peut aider à nouer le contact entre les chrétiens et les musulmans. Ainsi le XVI^e siècle est une période où l'Europe fait preuve d'un certain intérêt pour l'islam avec notamment des éditions du Coran qui circulent, comme l'a notamment étudié Carlo Ginzburg dans son ouvrage *le fromage et les vers* et ce même si elles sont interdites et mises à l'*index* par la papauté.

Néanmoins il y a tout de même une critique importante de l'islam et de son prophète chez les intellectuels comme Blaise Pascal (1623-1662) qui parle d'un prophète non prédit, en quelque sorte un faux prophète³⁰⁴. Pascal propose une vision de l'islam plutôt péjorative plaçant les musulmans au même niveau que les hérétiques :

« C'est une plaisante chose à considérer de ce qu'il y a des gens dans le monde qui ayant renoncé à toutes les lois de Dieu de la nature, s'en sont fait eux-mêmes auxquelles ils obéissent exactement comme par exemple les soldats de Mahomet, etc., les voleurs, les hérétiques, etc., et ainsi les logiciens³⁰⁵. »

Le propos de Blaise Pascal n'est pas nouveau car il ne fait que reprendre la vision européenne de l'islam³⁰⁶, mais ce livre a un écho important au XVII^e siècle malgré sa vision assez classique de l'islam. Ce livre contemporain de l'époque de Jean Basset eut une importante diffusion en particulier chez les religieux. Rapidement l'ouvrage a le droit à de nombreuses rééditions, ainsi

³⁰² C'est la réflexion menée dans le second volume de la thèse d'Etat de Denys Lombard : *Le carrefour javanais. Essai d'histoire globale : volume II Les réseaux Asiatiques*, Paris, École des Hautes Études en Sciences sociales, 1990.

³⁰³ Tristan Vigliano, *L'islam e(s)t ma culture*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2017, p. 67.

³⁰⁴ Blaise Pascal, *Les pensées*, Article 11, pensée n°7, Paris, Garnier Frère, 1867, [1669], p. 140.

³⁰⁵ *Ibidem*, Article 25, pensée n°33, pp. 298-299.

³⁰⁶ Tristan Vigliano, *Op.cit*, pp. 88-89.

entre 1669 et 1700 on note 22 tirages différents pour un total d'environ 30000 exemplaires³⁰⁷, ce qui pour le XVII^e est absolument considérable. Cette réédition d'une pensée déjà très présente dès le XVI^e siècle continue de se perdurer au XVII^e vision étant complètement intégrée dans l'imaginaire collectif.

On retrouve chez Jean Basset une vision assez similaire des autres religions toutes au même niveau, un niveau d'hérésie. La page 40 est instructive à ce sujet, Jean Basset y parle de la « loy de Mahomet » puis directement des sacrifices chinois par la suite sans faire de distinction. Mais au final Jean Basset ne fait que trois références à la religion musulmane dans son texte. Chez Guy Tachard on relève quatre références dans son récit.

Tous les récits ne parlent pas des Javanais et ceux qui en parlent comme Jean Basset et Guy Tachard les décrivent assez peu, l'ambassade n'ayant été que peu en contact avec ces populations par rapport aux Néerlandais. En effet à Banten il fut impossible d'entrer en contact avec les populations locales, néanmoins ils ont pu les côtoyer un peu sur l'île du Prince³⁰⁸ entre Java et Sumatra et une seconde fois à Batavia.

Sur l'île du Prince le contact est raconté de manière différente par Guy Tachard et Jean Basset. Guy Tachard explique que Alexandre de Chaumont a donné de l'argent à des Javanais afin qu'ils rapportent des rafraîchissements³⁰⁹ tandis que Basset explique à la page 26 qu'ils n'étaient pas intéressés par l'argent mais plutôt par des objets comme des couteaux. On peut supposer qu'ils racontent deux épisodes différents puisqu'ils sont restés plusieurs jours sur l'île du Prince. C'est au moment de l'épisode de l'île du Prince que Guy Tachard fait une description des javanais notamment d'un point de vue physique notant leur robustesse à la page 134. Cette description physique de la part de Tachard est certainement due à son côté scientifique et son intérêt pour l'anatomie. Jean Basset ne donne pas plus de détails sur eux dans son récit à part le fait qu'ils sont musulmans³¹⁰. On note ainsi un certain désintérêt pour les javanais car il ne semble pas avoir non plus voulu les rencontrer.

Le faible nombre de contacts avec les javanais peut s'expliquer entre autres par l'omniprésence hollandaise qui a marginalisé les classes commerciales javanaises se méfiant de la religion musulmane au profit notamment de leurs alliés chinois³¹¹. Au final, dans les récits, on n'a

³⁰⁷ Henri-Jean Martin, *Livre pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle tome 2*, Genève, Droz, 1999, [1969], p. 830.

³⁰⁸ Aujourd'hui Panaitan, c'est une île située à l'extrémité occidentale de Java et c'était lieu de ravitaillement pour les européens.

³⁰⁹ Guy Tachard, édition de 1686, pp. 134-135.

³¹⁰ Jean Basset, p. 40.

³¹¹ Victor Lieberman, « Local Integration and Eurasian Analogies: Structuring Southeast Asian History, c. 1350-c. 1830 », *Modern Asian Studies*, Vol 27, N° 3, 1993, p. 556.

pas l'impression qu'ils sont dans un état asiatique mais dans un état néerlandais. On note malgré tout, la présence de nombreux Asiatiques, mais qui ne sont pas Javanais, mais des Balinais, Chinois et Japonais.

Alors malgré l'intérêt européen pour cette religion il semble y avoir chez Jean Basset un certain désintérêt. On peut supposer que ce désintérêt est dû au fait qu'il n'y a pas de grands projets de conversion en Malaisie pour le moment. Le fait qu'il rencontre le sieur Danger lui permet peut-être d'espérer une mission dans cette région mais pas dans l'immédiat.

Guy Tachard relève concernant la diffusion de la religion musulmane un fait très notable, c'est leur présence au Siam³¹². Cette présence peut sembler logique car l'Indonésie est proche et le commerce au Siam est intéressant. Leur présence est aussi dû à des troubles dynastiques dans les Etats malais. Ainsi le Siam joue le rôle de terre d'asile pour ces populations. De plus des Perses sont aussi installés dans le royaume, ainsi en 1656 moment où le roi Narai monte sur le trône, 100 Perses résident au Siam³¹³. De plus la tolérance religieuse au Siam permet leur installation, le roi finançant même un festival en l'honneur d'Ali³¹⁴, fait que Guy Tachard semble aborder à la page 257 de son récit, expliquant que cela permettant des conversions à l'islam tant les fêtes sont belles. Mais pour Guy Tachard, le roi de Siam ne semble pas convaincu avoir été par l'islam après que les Perses aient apporté le coran. Même n'ayant pas de religion le roi ne choisirait pas l'islam d'après Tachard³¹⁵. Cette parole est évidemment à prendre avec prudence car le roi de Siam est le garant de la religion bouddhique, il ne peut ainsi revenir sur sa religion. Mais l'important cette phrase est le fait que le coran circule aussi à Siam. On peut imaginer qu'il a circulé par le biais des marchands malais, mais grâce à cette présence perse on en a la certitude. Ces descriptions de la religion musulmane ne permettent pas de définir un éventuel syncrétisme dans cet islam asiatique. Les éventuelles différences qu'il peut exister entre les différents fidèles musulmans ne semblent pas intéresser nos voyageurs français.

Jean Basset ou Choisy ne parlent pas de la présence de musulmans au Siam mais parlent plutôt du bouddhisme qui est la religion officielle du royaume.

Jean Basset parle un peu plus du bouddhisme, peut-être parce que c'est une religion moins connue en Europe mais aussi parce qu'il faut connaître le bouddhisme pour mener à bien le projet de conversion des thaïs.

³¹² Guy Tachard, *Op.cit*, édition de 1686, p. 257.

³¹³ Léonard Y. Andaya, « Ayutthaya and the Persian and Indian Muslim Connexion », *From Japon to Arabia : Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, Kennon Breazeales (dir.), Bangkok, Toyota Thailand Foundation, p. 129.

³¹⁴ *Ibidem*, p. 127.

³¹⁵ Guy Tachard, *Op.cit*, édition de 1686, p. 308.

3- Une vision très partielle du Bouddhisme à Siam

Le bouddhisme n'est pas encore parfaitement connu en Europe, même si la vie Bouddha a été racontée par Marco Polo dans son livre des merveilles. Cette description datant du XIII^e siècle n'avait pas encore été complétée rendant le bouddhisme mystérieux pour les Européens car peu connu.

Ainsi les missionnaires ont pour mission de décrire le plus possible cette religion afin de faciliter l'éventuelle conversion. Le terme utilisé dans nos sources pour qualifier Bouddha est « samanacodon ».

Jean Basset retient 3 grands principes au bouddhisme³¹⁶ :

- Faire des statues qui honorent samanacodon.
- Suivre ses commandements.
- Entretenir les prêtres.

C'est une religion ayant diverses particularités et formes ; cela peut expliquer certaines erreurs de compréhension chez nos voyageurs. Par exemple il commet une confusion entre bouddhisme et indouisme ; un bon exemple se trouve à la page 48 du récit. Jean Basset parle de la métempsycose comme étant bouddhique, alors que cela est une caractéristique de l'hindouisme ; c'est le passage d'une âme d'un corps à un autre après la mort. Dans le bouddhisme l'âme n'existe pas et c'est le psychique qui renaît. On peut aisément imaginer que Jean Basset confonde deux visions de la renaissance, même si Jean Basset ne nous parle pas de l'hindouisme et qu'il assimile ce concept de renaissance à la religion bouddhique sans aller plus en profondeur. Cette erreur n'est pas très grave mais elle révèle bien une méconnaissance du bouddhisme et de l'hindouisme de la part de Basset.

Basset regarde beaucoup les représentations du Bouddha, il est notamment surpris par la taille et la magnificence des statues en l'honneur du dieu. Il nous décrit notamment un Bouddha géant qui mesure 42 pieds de hauteur³¹⁷.

³¹⁶ Jean Basset, p. 96.

³¹⁷ Jean Basset, p. 78. Jean Basset sous-estime légèrement la taille car ce Bouddha fait 18 mètres soit 59 pieds. Néanmoins il surestime l'âge de la statue car elle n'a pas 545 ans mais elle date de 1324-1325.



Figure 9: Bouddha géant d'Ayutthaua, Wat Phanan Choeng, temple d'Ayutthaya temple Bangkok, Thaïlande.

Jean Basset s'arrête surtout sur les caractéristiques matérielles, en notant la couche d'or recouvrant la statue et qui est de la feuille d'or, mais il ne porte pas d'attention à la position du Bouddha qui est pourtant capitale, car dans le bouddhisme le Bouddha a différentes positions et elles ont toutes leurs significations. Cette position est typique des Bouddhas thaïs nommée *Maravijaya* signifiant victoire contre mara (la mort)³¹⁸.

Jean Basset parle un peu de ce qu'il appelle pagode mais qui sont des *wat*³¹⁹ qui sont des temples bouddhiques. Il ne décrit pas les innombrables peintures décorant les *wat*, il trouve de toute façon qu'au Siam on ne fait pas de belles peintures³²⁰. Mais ces peintures sont d'une grande qualité et donnent une place centrale au Bouddha et Vidura détaillant en particulier des événements survenus dans la vie de Bouddha³²¹. Guy Tachard va peut-être un peu plus loin en disant que les richesses du royaume se trouvent dans les temples notant les très belles dorures, mais toujours pas de peinture³²².

³¹⁸ Hiram Woodward, « The Buddha Image of Ayutthaya », *The kingdom of Siam : The Art of Central Thailand, 1350-1800*, Forest McGill (ed.), Ghent, Snoeck, p. 47.

³¹⁹ La traduction de *wat* est école mais le *wat* est un monastère et une école bouddhique. C'est aussi un lieu où les moines résident.

³²⁰ Jean Basset, p. 62.

³²¹ Henry Ginsburg, « Ayutthaya Painting », *The kingdom of Siam : The Art of Central Thailand, 1350-1800*, Forest McGill (ed.), Ghent, Snoeck, pp. 103 et 107.

³²² Guy Tachard, *Op.cit.*, 1686, p. 364

Les moines dit *talapoins* occupent une place importante dans les descriptions des Français en particulier des religieux car ils sont vus comme étant un obstacle important à la conversion³²³. Les moines disposent d'une autorité importante ; ainsi s'habiller comme eux ou en convertir un pourrait aider à la conversion du peuple³²⁴.

Jean Basset semble considérablement sous-estimer l'importance du roi dans la religion locale car elle participe à la glorification du roi. Au Siam la royauté divine était calquée sur les canons bouddhistes créant une forte interconnexion entre le roi et la religion, de ce fait le roi de Siam était avant tout bouddhiste que roi³²⁵. La royauté divine siamoise vient du royaume d'Angkor, mais aussi de l'hindouisme qui joue un non-négligeable au Siam pendant le règne de Narai³²⁶. Le roi a une autorité religieuse supérieure à celle des moines car son identité est par essence divine³²⁷. Il a un pouvoir sur les moines comme le démontre le fait qu'il ait défroqué un grand nombre de moines à la suite d'examens de lecture du pali³²⁸ comme en 1684³²⁹. Cette erreur est sans doute due à l'espérance d'une conversion du roi au catholicisme, ainsi à chaque fois que Jean Basset parle de religion et notamment dans sa lettre suivant le récit de voyage du roi Narai pour expliquer l'éventuel avancement de sa conversion et non pas par intérêt à l'égard du bouddhisme.

Finalement on note qu'au Siam plus qu'ailleurs les informations que livrent les récits de voyage sont soigneusement choisies et qu'elles sont révélatrices des limites de ce type de source. Le biais religieux est omniprésent c'est sans doute pour cela qu'il parle de manière véhémement des réformés. Le fait qu'il parle peu des musulmans est sans doute dû au fait qu'il n'a pas pour projet de convertir les musulmans de Java. Le bouddhisme est plus observé car moins connu en Europe, mais son récit comporte des erreurs et se concentre surtout sur les moines qui sont les cibles prioritaires pour le missionnaire afin de faciliter ensuite la conversion du peuple. On peut s'attendre à ce qu'il sélectionne soigneusement ce qu'il écrit sur le royaume de Siam mais aussi sur les officiels du royaume.

³²³ Jean Basset, p. 97.

³²⁴ Alain Forest, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVIIe-XVIIIe siècle : Analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec. Livre III organiser une Église convertir les infidèles*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 264.

³²⁵ Ronald S. Love, *Op.cit*, p. 13.

³²⁶ Alan Strathern, « Sacred Kingship under King Narai of Ayutthaya », *JSS*, Vol. 107, Pt. 1, 2019 p. 51.

³²⁷ Ronald S. Love, *Op.cit*, p.13.

³²⁸ Le Pali est une langue sacrée dans le Bouddhisme, c'est la langue liturgique des textes bouddhiques. C'est certainement la langue parlait Bouddha.

³²⁹ Alan Strathern, « Tensions and Experimentations of Kingship: King Narai and his Response to Missionary Overtures in the 1680s », *JSS*, Vol. 107, Pt. 2, 2019, p. 25.

V- Des observations plus précises du Siam

Au cours de son périple au Siam Jean Basset et les autres membres de l'ambassade en apprennent un peu plus sur ce royaume qu'ils ne connaissent pas. La plupart de ces voyageurs restent peu de temps, juste le moment de l'ambassade ; en revanche Jean Basset sait qu'il va rester quelque temps à Siam. Ce récit est fait notamment pour informer la Mission Étrangère de Pariset Gabriel de la Roquette. Jean Basset aborde peu la question de la ville mais un peu plus celle du roi et de son entourage. Il omet aussi certaines informations.

A- La description de la capitale du Siam

C'est une ville qui est encore peu connue, elle est désignée par le terme « Siam » dans les sources mais Ayutthaya de nos jours. C'est une ville d'un modèle qui diffère totalement des villes européennes que nos voyageurs connaissent, pouvant ainsi leur laisser une drôle d'impression. Mais la description d'une ville inconnue et si différente aux villes connues est aussi une étape obligatoire dans un récit de voyage.

1- L'omniprésence de l'eau

L'un des grands intérêts du récit de voyage est de décrire ce que l'on ne connaît pas ou peu en Europe. Ainsi la description du Siam est un passage obligé dans un récit de voyage du XVII^e siècle. Les sources européennes abordent essentiellement la ville d'Ayutthaya la capitale du royaume. Ces descriptions peuvent permettre de savoir comment était organisée la ville. Mais la description n'est pas complète dans tous les récits, ainsi Alexandre de Chaumont décrit assez peu la ville.

Plusieurs aspects, et choses curieuses doivent être décrites aux lecteurs français. L'un des éléments marquants est sans doute l'importante présence de l'eau dans le royaume faisant passer la ville pour une île³³⁰. Cet aspect d'île se retrouve dans de nombreux plans de la ville, montrant en effet que la ville est cernée par les fleuves.

³³⁰ Joachim Bouvet, *voiage de Siam du père Bouvet, précédé d'une introduction avec une biographie et d'une bibliographie de son auteur par Janette Gatty*, Leiden, Brill, 1963, pp. 106-107.

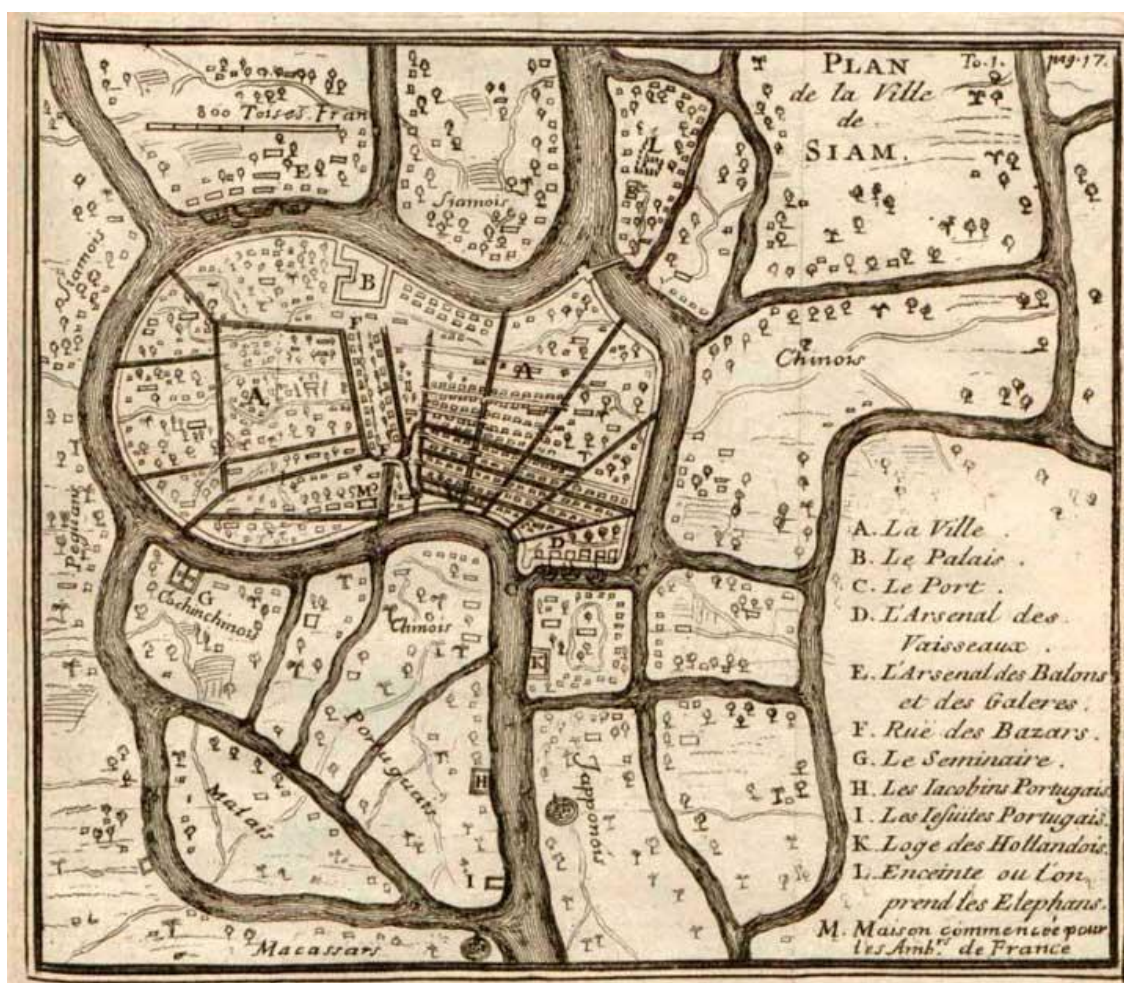


Figure 10: Plan de la ville publiée dans le récit de l'ambassade de Simon de La Loubère (1687).

Selon Nicolas Gervaise cette structure fait penser à Venise³³¹. François Timoléon de Choisy et Jean Basset reviennent longuement sur ce point. La plupart des déplacements se font au moins en partie par voie fluviale. Le Siam est un royaume qui cultive du riz, et cela nécessite une très grande quantité d'eau. Jean Basset précise d'ailleurs que l'organisation de la capitale est faite de manière à permettre de bien cultiver le riz³³². Pour cela le royaume dispose d'importants canaux servant au transport et à l'irrigation³³³. Joachim Bouvet explique qu'une partie de la ville est faite de marécages où poussent bambous et roseaux³³⁴, ce qui explique aussi la présence des moustiques dont Basset parle à la page 50 de son récit. Mais on peut aussi imaginer que cette présence importante de bambou est utile à la ville pour la construction des bâtiments.

³³¹ Nicolas Gervaise, *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Divisé en quatre parties*, Paris, Claude Barbin, 1688, p. 42.

³³² Jean Basset, p. 91.

³³³ Shigeharu Tanabe « Land Reclamation in the Chao Phraya Delta », *Thailand : A Rice Growing Society*, Ishii Yonéo (eds.), Honolulu, The University Press of Hawaii, 1978, [1975], p. 45.

³³⁴ Joachim Bouvet, *Op.cit.*, p. 43.

Ces canaux permettent aussi de circuler dans le royaume C'est par bateau que le roi se rend à Louvo (Lopburi), une ville à 15 lieus d'Ayutthaya d'après le récit de Jean Basset³³⁵, où le roi avait fait construire un palais et où les jésuites firent les observations astronomiques.



Figure 11: Palais de Louvo [Lopburi]où le Roy de Siam observe l'Eclipse de Lune, Guy Tachard, 1686, fig. XXVI.

Cette image (fig. 11) de Guy Tachard nous permet de nous imaginer le style architectural en vigueur au Siam même si elle ne nous permet pas d'apprécier la finesse architecturale.

Ayutthaya est une ville qui accueille le monde entier à la fin du XVII^e siècle. Les bateaux siamois, sont eux aussi très largement décrits, l'arrivée des ambassadeurs français ayant donné lieu à un défilé de navires sur le chemin de la résidence royale. On peut noter que Jean Basset est plus précis que le *Mercuré Galant* sur la question des balons³³⁶, il décrit notamment le balon qui transporte Alexandre de Chaumont. La description de cette embarcation peut faire penser à

³³⁵ Basset, lettres suivant le récit de voyage, p. 7.

³³⁶ C'est le terme utilisé dans nos sources pour décrire les embarcations fluviales siamoises.

un navire de guerre royale, contrairement aux autres navires qui sont plus simple et moins ornementés³³⁷. On a une illustration de ces balons grâce à Guy Tachard.

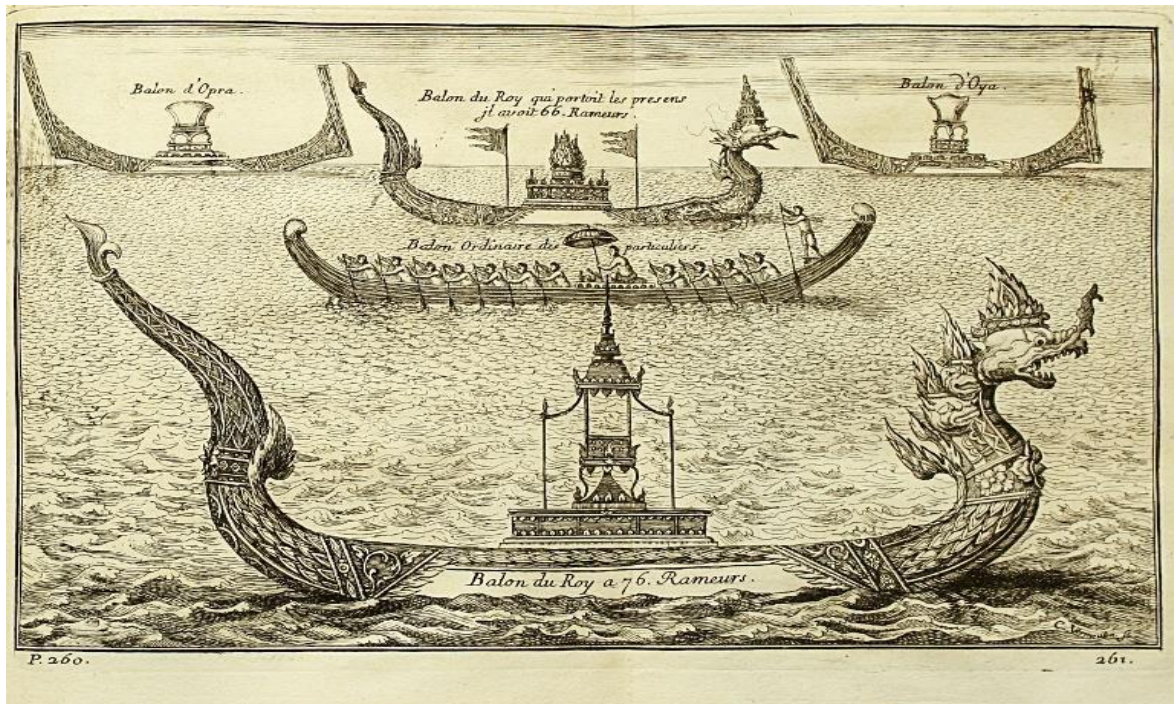


Figure 12: Les différents balons à Siam, Guy Tachard, 1686, estampe double, pp. 260-261.

Grâce à cette image on se rend mieux compte de la différence de qualité et d'ornementation entre les différents balons. Ce qui est plus frappant étant évidemment la différence entre le balon royal ayant une proue imposante et le balon ordinaire qui n'est pas du tout travaillé. Ainsi on a une première idée de l'organisation de la ville de Siam, mais il nous manque encore un grand nombre d'informations pour pouvoir bien représenter cette ville

2- Un grand nombre d'informations partielles

Jean Basset essaie de dresser quand même une description de la ville, mais cela reste très limité, les voyageurs français n'étaient pas intéressés par l'urbanisme de la ville excepté le palais royal³³⁸. Aucun des membres de l'ambassade ne s'attarde sur cette ville, Claude de Forbin en

³³⁷ Jean-Claude Brodbeck, « Somdet Phrachao Borommawongthoe Kromphraya Damrong Rachanuphap. Histoire des bateaux de guerre siamois », *Arts asiatiques*, tome 34, 1978, p. 182.

³³⁸ Michel Jacq-Hergoualc'h, « Ayutthaya vue par les européens au XVII^e siècle », *Péninsule indochinoise. Études urbaines*, Pierre-Bernard Lafont (dir.), L'Harmattan, 1991, pp. 130 et 133.

parle comme étant une ville malpropre³³⁹. Les autres décrivent tous des maisons en bois ou en cannes et quelques maisons en pierre, les temples sont eux aussi en pierre ; Jean Basset ne se démarque pas de ces récits et il donne des informations approximatives.

Jean Basset essaie de nous donner quelques informations sur la capitale du Siam, mais elles sont assez imprécises.

« La ville de Siam a environ sept ou huit milles de tour, elle est mal bâtie, la plupart des maisons n'étant faites que de bambous, qui est une espèce de grosse canne. Il y a pourtant plusieurs rues fort belles, et bien bâties. On tient qu'il y a environ trois cent mille âmes dedans.³⁴⁰ ».

Ainsi la description de la ville est très limitée. Jean Basset essaie de donner une estimation de la population. Sur ce point personne n'est d'accord. Jean Basset parle de 300000 habitants alors que Simon de la Loubère (1642-1729) ambassadeur de Louis XIV en 1687 évoque 119000 personnes. Joachim Bouvet soulève également ce problème, donnant le chiffre de 150 à 160000 âmes mais que plusieurs personnes soutiennent que la ville serait peuplée de plus d'un million d'habitants³⁴¹. Certain.e.s chercheur.se.s penchent pour une estimation d'environ 2 millions d'habitants³⁴². L'estimation peut s'avérer délicate à cause d'une part des différentes classes sociales en présentes à Siam car tous n'habitent pas à l'intérieur des murs de la ville. Le nombre d'étrangers présents dans la ville peut aussi compliquer les estimations démographiques. Il faut aussi séparer la partie de la ville qui est à l'intérieur des murs de la périphérie extérieure. Cela peut aussi expliquer une telle différence de chiffres. Dans la périphérie de la ville se trouve comptoir hollandais, mais aussi des villages peuplés de japonais et une église contrôlée par des Dominicains et une par les jésuites³⁴³. La périphérie de la ville contient certes beaucoup d'étrangers mais aussi des métis ainsi que des Siamois.

Ni les ambassadeurs de 1685, ni Jean Basset ne font la distinction entre les différents quartiers ; c'est pourtant un élément important car chacun quartier a sa particularité. Nicolas Gervaise note

³³⁹ Claude de Forbin, *Le voyage au Siam du comte de Forbin 1685-1688*, Zulma, Cadeilhan, 1991, [1730], p. 38.

³⁴⁰ Jean Basset, p. 94.

³⁴¹ Joachim Bouvet, *Op.cit.*, p. 107.

³⁴² Chris Baker Pasuk Phongpaichit, *A History of Ayutthaya Siam in the Early Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p.173.

³⁴³ Michel Jacq-Hergoualc'h, « Ayutthaya vue par les européens au XVII^e siècle », *Péninsule indochinoise. Études urbaines*, Pierre-Bernard Lafont (dir.), L'Harmattan, 1991, p. 140.

cela, notamment la distinction entre quartier siamois et quartiers destinés aux étrangers³⁴⁴. Les différences ne se limitent pas à l'origine des habitants, mais aussi aux savoirs faire, on compte un quartier spécialisé dans les bateaux, un autre pour les Bouddhas³⁴⁵...

Pour ce qui est de la description du palais, Jean Basset n'est pas le meilleur observateur car il ne fut pas reçu de manière officielle. On pourrait s'attendre à ce que les ambassadeurs décrivent de manière précise l'environnement, mais ils se sont plutôt contentés de décrire le processus de l'audience royale³⁴⁶. Pourtant se rendant à la salle d'audience ils ont dû visiter une grande partie du palais puisque celle-ci se trouve en son centre. À l'Ouest se situait une salle de repas³⁴⁷ où les ambassadeurs ont été reçus.

Pour ce qui est des représentations de la ville, on trouve dans l'édition de 1686 du récit de Guy Tachard une image illustrant la ville de Siam. Cette image se trouve au début du tome 6 à la page 361 : cette place ne rend pas justice à l'image car le format ne permet pas de voir tous les détails. Les éditions suivantes et notamment celle de 1697 lui donnant une meilleure place.

³⁴⁴ Nicolas Gervaise, *Op.cit.*, pp. 45-46.

³⁴⁵ Chris Baker, « Markets and Production in the City of Ayutthaya before 1767: Translation and Analysis of Part of the Description of Ayutthaya » *JSS*, vol. 99, 2011, p.47

³⁴⁶ Chris Baker, « The Grand Palace in the Description of Ayutthaya: Translation and Commentary », *JSS*, Vol. 101, 2013, p. 69.

³⁴⁷ *Ibidem*, p. 74.

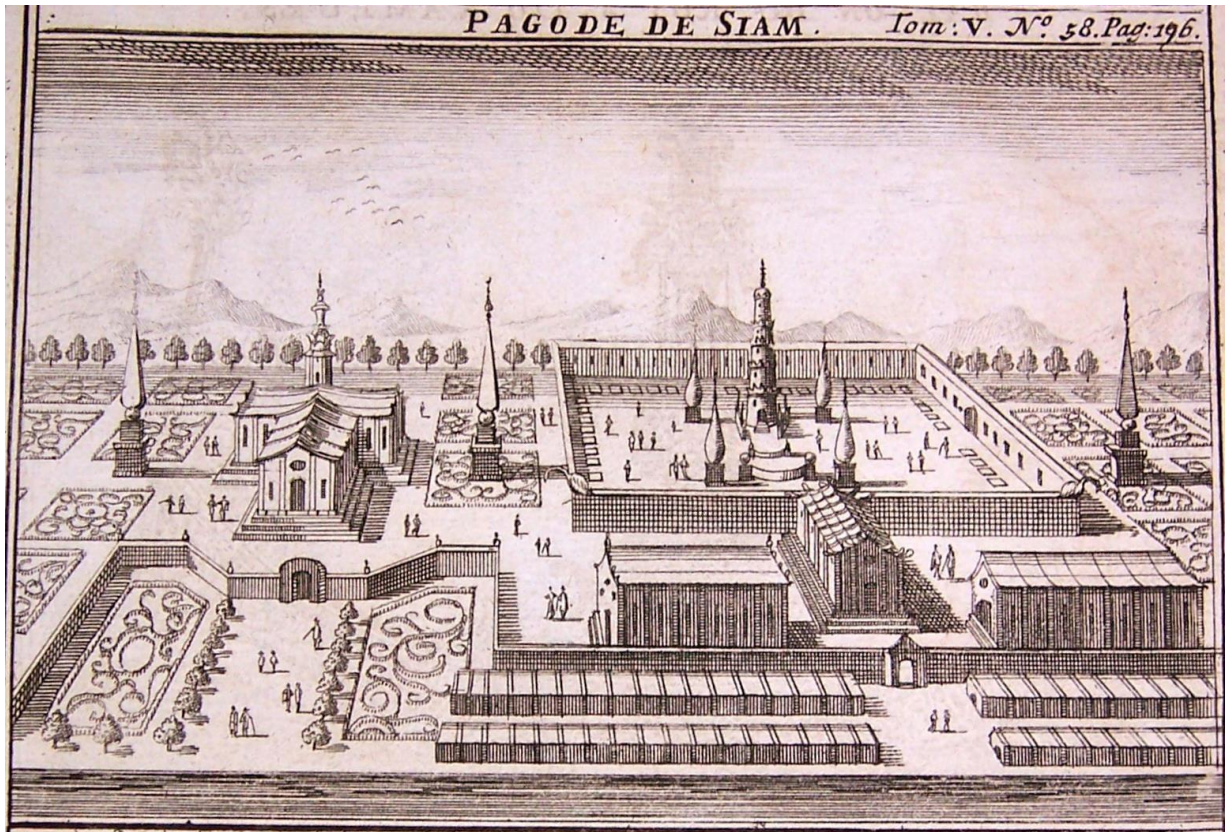


Figure 14: Pagode de Siam, Guy Tachard, édition de 1697, p. 196.

Néanmoins, on voit bien que les ambassadeurs font attention au protocole diplomatique et aux acteurs thaïs de cette ambassade.

B- La cour du roi de Siam

La description des acteurs thaïs par les voyageurs peut permettre de mieux cerner en Europe ce pays lointain, mais aussi de connaître le roi Narai « cousin de Louis XIV ». Au lendemain de l'ambassade siamoise en France de 1684 les sources littéraires font état d'un réel intérêt pour cette contrée lointaine. Dans ces années les relations entre les deux royaumes sont très suivies en France. On note aussi une volonté de mieux connaître ce souverain si précieux aux yeux de Louis XIV.

Le manque de sources thaïes pose un problème car on a assez peu d'informations notamment sur les rois. Les chroniques d'Ayutthaya seules sources connues font état d'un portrait héroïque de Naruesan, libérateur de l'oppression birmane³⁴⁸, mais parlent assez peu des régnants entre Ekathotsarot (1605-1610) et Prasat Thong (1630-1656). Ainsi, pour étudier les projets des souverains thaïs on est souvent obligés de se fier aux récits européens, ce qui pose évidemment quelques problèmes sur la fiabilité de l'information. Pour ce qui est du roi Narai son règne est très documenté par les chroniques royales, mais sans aborder les questions diplomatiques avec les puissances extra-asiatiques.

1- La description très lacunaire d'un roi asiatique

Dès le début de son récit, Choisy ne cache pas la méconnaissance totale des Français à propos du royaume de Siam, et se donne comme mission de donner plus d'informations sur ce royaume lointain³⁴⁹. Au moment de l'arrivée des Français, le royaume de Siam retrouve une certaine stabilité au niveau du pouvoir royal grâce au roi Narai. Le règne de celui-ci est long. La première partie du XVII^e siècle a été une période agitée au Siam marquée par de nombreuses rebellions dans les années 1630. Ce XVII^e siècle thaï est aussi marqué par un grand nombre d'assassinats chez les grands du royaume, ainsi un roi régnant depuis déjà 29 ans doit gouverner son royaume d'une main de fer³⁵⁰.

³⁴⁸ Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *A History of Ayutthaya Siam in the Early Modern World*, Cambridge, Cambridge University, 2016, p. 117.

³⁴⁹ AN, Colonie, C¹, folio 85 recto, mémoire de François Timoléon de Choisy, Janvier 1685.

³⁵⁰ Gilles Delouche, « De l'assassinat comme mode d'accession au trône, petits meurtres entre grands à Ayudhya », *Péninsule*, n°69, 2014, p. 178.

Dans l'historiographie ce qui revient essentiellement dans le règne de Narai est son contact avec les Français. L'historiographie et les sources européennes n'abordent que très rarement le mécénat dans les arts littéraires ou sa politique agressive sur le contrôle des frontières.

De toutes les sources de l'époque la seule qui parle assez longuement du roi Narai, ce sont les chroniques royales d'Ayutthaya qui abordent essentiellement les aspects militaires et religieux mais n'abordent presque pas les relations entre le Siam et l'Europe.

Aucun des récits que nous étudions n'appelle le roi « Phra Narai » et tous utilisent le terme de « roi de Siam », ou « sa majesté », ce qui peut s'expliquer par le fait que le roi est une figure sacrée au Siam dont le nom ne peut être prononcé. Son nom de règne est Ramathibodi III. Il est le seul roi que les Français ont connu car il règne depuis 1656. Basset note qu'il a déjà une grande longévité même s'il se trompe légèrement car il parle de 33 années de règne³⁵¹. Ainsi il était déjà au pouvoir au moment du voyage de Pierre Lambert de la Motte et François Pallu en 1662. Les descriptions que donnent les Français du roi de Siam nous laissent l'impression d'un roi assez mystérieux. Le point de vue de Jean Basset n'est pas le plus riche en informations sur le roi Narai ; ne faisant pas partie des envoyés officiels, il n'a pas eu directement accès au roi. Il doit se fier uniquement à ce qu'il a vu en retrait ou à ce que les envoyés officiels lui disent. On a au final peu d'informations sur le roi Narai, aucun des envoyés ne faisant état de l'histoire du roi Narai, tous les récits se concentrant sur la réception des ambassadeurs de Louis XIV. Néanmoins, dans la seconde partie de son récit, le chevalier de Chaumont aborde la question de la royauté thaïe : « *Le Roy est très absolu, on diroit quasi qu'il est le Dieu des Siamois, ils n'osent pas l'appeler de son nom* »³⁵². Il pèse sur la royauté siamoise un lourd héritage angkorien, notamment sur la figure sacrée du roi. Il n'est pas un père mais c'est un Bouddha vivant, c'est un *Devaraja* (Dieu roi). Tout le vocabulaire khmer pour désigner le roi est réutilisé :

« *Saint Buddha notre maître* » ou « *poussière des pieds sacrés* »³⁵³.

Ce qui renforce cet aspect mystérieux du roi de Siam pour les envoyés européens est qu'il se cache. On ne voit jamais son visage et cela revient beaucoup dans les récits de l'ambassade de 1685, accentuant son côté sacré. Ce phénomène de mystification du roi vient du règne de Phrasat Thong (1629-1656). Même lorsque le roi fait des apparitions publiques ses sujets doivent

³⁵¹ Jean Basset, p. 94.

³⁵² Alexandre de Chaumont, *Relation de l'ambassade de Monsieur le chevalier de Chaumont à la Cour du Roy de Siam, avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage*, Paris, Arnould Seneuse et Daniel Horthemels, 1686, partie 2, p. 3.

³⁵³ Georges Cœdès, *Peuples de la péninsule Indochinoise*, Paris, Dunod, 1962, p. 139.

regarder le sol ou l'horizon³⁵⁴. En lisant les récits on décèle une certaine méconnaissance du Bouddhisme et du système monarchique thaï qui est très lié à la religion. Le roi est réellement le symbole de l'identité nationale et de l'identité thaïe³⁵⁵.

On arrive à avoir quelques informations lacunaires sur ce personnage permettant de mieux le comprendre. Ce qui revient dans à peu près tous les récits et en particulier chez Guy Tachard est sa passion pour l'astronomie. Basset décrit page 88 les observations des jésuites accompagnés du roi de Siam. Cela donne la vision d'un roi simplement passionné par les observations astronomiques, mais c'est en réalité une chose très importante au sein des élites thaïes. Il semble que cela vienne d'une tradition brahmique indienne. L'on observe déjà un savoir astronomique en Thaïlande dès la fin du XIII^e siècle³⁵⁶. L'astronomie a une place importante dans la société thaïe car elle permet de calculer le calendrier et ainsi de prévoir les cérémonies bouddhiques ou les campagnes militaires³⁵⁷, ce n'est donc pas juste une lubie ou une passion du monarque. Guy Tachard notamment présent lors de l'éclipse ne donne pas vraiment de raisons de l'intérêt du roi pour l'astronomie³⁵⁸. Les agriculteurs font aussi très attention aux signes de la lune, la culture du riz nécessite beaucoup d'eau et malgré un système d'irrigation très sophistiqué les signes du ciel sont surveillés de manière attentive³⁵⁹. Le roi semble ainsi profiter du matériel sophistiqué qu'apportent les jésuites français.

Jean Basset nous précise aussi des éléments sur le roi qui l'intéressent particulièrement, par exemple le fait qu'il lise des livres chrétiens et qu'il possède un beau crucifix³⁶⁰. Phra Narai fit étudier les livres catholiques que les Européens lui ont envoyés par des moines³⁶¹, on décèle ainsi une curiosité intellectuelle du roi de Siam pour la religion catholique, mais cela s'arrête là.

Les sources n'abordent pas les rivalités qui ont lieu au sein de la cour royale, des rivalités qui ne sont pas en lien avec le pouvoir du roi, mais concernant les différents ministres³⁶². Ainsi les sources françaises ne nous apprennent rien sur les rouages de la politique siamoise ni sur le

³⁵⁴ Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *A History of Ayutthaya. Siam in the Early Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 143.

³⁵⁵ John W. Butt, « Thai Kingship and Religious Reform (18th-19th Centuries) », *Religion and Legitimation of Power In Thailand, Laos, and Burma*, Chambersburg, Anima Book, 1978, p. 35.

³⁵⁶ Nerida Cook, *Astrology in Thailand : the future and recollection of the past*, Canberra, Australian National University, Thesis, 1989, p. 41.

³⁵⁷ *Ibidem*, p. 50.

³⁵⁸ Guy Tachard, édition de 1686, p. 338.

³⁵⁹ Horace Geoffrey Quaritch-Wales, *Divination in Thailand : The Hopes and Fears of a Southeast Asian People*, London, Curzon Press, 1983, pp. 87-88.

³⁶⁰ Jean Basset, lettre à Gabriel de la Roquette suivant le récit de voyage, p. 3.

³⁶¹ Ronald S. Love, *Op.cit.*, p. 9.

³⁶² Dhivarat Na Pombejra, *A political history of Siam under the Prasatthong Dynasty (1629-1688)*, London, thesis, University of London, 1984, p. 326.

fonctionnement de la cour. Il nous dresse un portrait séduisant du souverain thaï mais ne cherche pas à en savoir plus.

Parmi les nombreux proches du roi de Siam les sources de l'ambassade n'abordent que le cas de Phaulkon qui est le ministre le plus présent au moment de l'ambassade française car il négocie directement avec les ambassadeurs français.

2- Un ministre grec influent

Falcon, Phaulkon, ou bien même Constance ce personnage a divers noms. Il est resté dans l'histoire des relations entre l'Europe et le Siam dans les années 1680. Il est aussi un personnage de roman, et apparaît régulièrement dans le roman de Morgan Sportès³⁶³. Il a aussi eu le droit à des travaux historiques : et est notamment l'un des acteurs principaux du livre de E.W Hutchinson. Il nous intéresse ici car il revient à plusieurs reprises dans le récit de Jean Basset, comme dans tous les récits de l'époque.

C'est l'un des seuls personnages ne faisant pas partie de la famille royale thaïe dont les chroniques royales nous font une description. Dans cette source thaïe il est défini par le terme de *farang*³⁶⁴. Ce terme est utilisé pour désigner les occidentaux en langue thaïe³⁶⁵. Phaulkon dans les chroniques est décrit comme quelqu'un d'intelligent et ayant la qualité d'être un interprète. Il a émergé récemment au sein de la cour de Siam, au moment de la mort du ministre précédente 1680 soit 2 ans après son arrivée dans le royaume. Il est né en Grèce et a servi en Angleterre : cela lui donne ainsi une certaine expérience du monde. Il sert dans un premier temps d'interprète entre les Thaïs et les Anglais, le rapprochant de la cour royale. Il a surtout un rôle d'informateur pour le roi du Siam, en effet sa connaissance de l'Europe était un outil stratégique pour le roi oriental³⁶⁶. Il a sans doute informé le roi Narai sur la cour de France dont le roi demande des nouvelles³⁶⁷. Le père Vachet nous rapporte qu'il a abjuré le calvinisme pour se convertir au catholicisme³⁶⁸.

³⁶³ Morgan Sportès, *Pour la plus grande gloire de Dieu*, Paris, Seuil, 1993. On peut aussi penser à : Axel Aylwen *The Falcon of Siam*.

³⁶⁴ *The Royal Chronicle of Ayutthaya : A synoptic Translation*, Richard Cushman (trans), David Wyatt (ed), Bangkok, The Siam Society, 2006, [2000], p. 369.

³⁶⁵ On a du mal à dater sa première utilisation mais il semble qu'il vienne du mot franc. Cf. Gilles Delouche, « À propos de la désignation des Occidentaux dans la langue siamoise », *contact des langues II : Les mots voyageurs et l'Orient*, Presses Universitaires de Bogaziçi, Istanbul, 2006, p. 85.

³⁶⁶ Dhivarat Na Pombejra, *A political history of Siam under the Prasatthong Dynasty (1629-1688)*, London, thesis, University of London, 1984, p. 332.

³⁶⁷ Jean Basset, p. 72.

³⁶⁸ Bénigne Vachet, rapporté par Adrien Launay *histoire de la mission du Siam 1662-1811, documents historiques tome 1*, Paris, 1920, p. 155. Cette information semble confirmée par Pierre Joseph d'Orléans (1641-1698) qui

C'est un personnage est central dans tous les récits que nous étudions étant l'intermédiaire entre les occidentaux et Phra Narai. Basset a tendance à se méfier de Phaulkon, un homme qui ne parle pas le français mais il le lit. Selon Basset, il faisait imprimer toutes les relations traitant du Siam et avait un fort potentiel de nuisance si quelque chose lui déplaisait³⁶⁹. Même dans son récit de 1685 il donne l'impression que Phaulkon manœuvre en coulisse. Au moment de l'ambassade française au Siam il est le « premier ministre » du roi de Siam. On voit bien dans le récit de Jean Basset qu'il est là à tous les moments. Basset le cite 19 fois dans son récit, le plus souvent pour décrire son rôle d'intermédiaire entre les envoyés français et le roi. On voit bien son rôle au moment de la réception de l'ambassade par le roi Narai. Phaulkon, devait selon le protocole de la cour du Siam, lever la lettre de Louis XIV dans une coupelle. Même si Chaumont ne respecta pas le protocole le rôle de Phaulkon semble bien établi³⁷⁰. Mais en lisant un peu plus finement les sources on a l'impression que ce personnage est une personne royale³⁷¹. Ce ressenti, dans le récit de Basset est renforcé les cadeaux qu'il reçoit, et venant directement de Louis XIV³⁷². Il est présent dans toutes les négociations et est l'objet d'attention de tous, comme des grands du royaume de France comme le marquis de Seignelay³⁷³. Même en complimentant Phaulkon, Jean Basset n'en fait pas non plus une hagiographie comme l'a fait Pierre Joseph d'Orléans ou Guy Tachard³⁷⁴.

« Ce fut en cette occasion que M. Constance espérant plus que jamais de pouvoir, sous la protection & avec le secours du plus puissant Roi de la Chrestienté, introduire parmi les Siamois la Religion Chrestienne, [...], fit voir la vivacité de son zèle pour une si Sainte entreprise. »³⁷⁵.

Au contraire Jean Basset se montre plutôt discret sur Phaulkon et sur la religion chrétienne, il souligne juste qu'il accompagne Chaumont au séminaire. Basset est sans doute moins proche de Phaulkon que Tachard ; néanmoins, il semble plus prudent que celui-ci sur les informations qu'il donne en restant aux faits.

donne la date du 2 Mai 1682. Cf. *Histoire de M. Constance, premier ministre du roy de Siam, et de la dernière révolution de cet état*, Tours, Pierre Masson, 1690, p. 19.

³⁶⁹ AMEP 862 folio 243, lettre de Jean Basset à son père, 14 décembre 1687.

³⁷⁰ Basset, p. 71.

³⁷¹ Alain Forest, *Falcon l'imposteur de Siam*, Paris, Les Indes Savantes, 2010, p. 141.

³⁷² Basset, p. 76.

³⁷³ Monique Vincent, *Le Mercure galant : présentation de la première revue féminine d'information et de culture, 1672 - 1710*, Paris, Champion, 2005, p. 95.

³⁷⁴ Dirk Van Der Cruysse, *Louis XIV et le Siam*, Paris, Fayard, 1991, p. 220.

³⁷⁵ Pierre Joseph d'Orléans, *Op.cit.*, pp. 27-28.

Ce qui frappe aussi en lisant les différents récits, c'est la proximité entre Phaulkon et les religieux français. Basset note bien qu'il existe des liens entre Phaulkon, Laneau et Vachet. Phaulkon voulait l'envoi de nouveaux jésuites à Siam pour le bien des observations astronomiques. Cette requête pouvait être problématique pour la Mission Étrangère de Paris qui est en rivalité avec les jésuites³⁷⁶.

Malgré le pouvoir apparent de Phaulkon le roi a toujours un pouvoir de décision qui prime sur son ministre l'un des meilleurs exemples semble la nomination de Forbin comme *okphra sakdisongkhram* (général), montrant la volonté du roi Narai de mettre en place une alliance entre la France et le Siam³⁷⁷.

Malgré toutes les informations que l'on a de ce personnage dans les différents récits de voyage, il plane encore des incertitudes sur ses relations entre les différents acteurs ; cela sans doute contribue à faire de lui un personnage romanesque.

3- Mandarins et siamois

De nos jours le terme de mandarin nous fait plutôt penser à la région chinoise. Au XVII^e siècle il était couramment utilisé pour désigner les asiatiques quelle que soit leur nationalité. Le dictionnaire Furetière (1690) nous donne un peu plus d'indications sur ce terme. Il vient des Portugais qui désignent comme cela tous les officiers d'Orient. Ceux qui ne sont pas des officiers ou plutôt des gens servant directement le roi sont désignés par le terme de siamois. Nous avons finalement assez peu d'informations sur les siamois données par Jean Basset, qui ne semble pas aussi curieux que Choisy.

Basset à la page 92 évoque le fait que tous les Siamois sont esclave du roi de Siam. Il parle sans doute du système de corvée que tous les siamois sont obligé d'effectuer 6 mois par an. Seuls les talapains (moines) échappent à cette corvée car ils ont une mission sacrée. Basset ne se risque pas à détailler les différentes strates de la société thaïe entre les *chao* (princes et princesses), *khunnang* (les officiels), *phtai* (les hommes libres), *that* (esclaves), mais tous sont soumis au roi de Siam. Le roi Trailok (1448-1488) mit en place un système de hiérarchisation de la population bâti autour du nombre de rai (ไร่) que possédait un foyer (1 rai = 1600 m²). 5 rai

³⁷⁶ Alain Forest, *Falcon l'imposteur de Siam*, Paris, Les Indes Savantes, 2010, p. 158.

³⁷⁷ Dhivarat Na Pombejra, *A political history of Siam under the Prasathong Dynasty (1629-1688)*, London, thesis, University of London, 1984, p. 384.

correspondait à un esclave et plus de 10000 pour une personne de sang royal³⁷⁸. Le roi est initialement le propriétaire de toutes les terres du royaume en tant que tel recevant ainsi beaucoup de rentes venant des terres, mais il peut aussi choisir de donner des terres à ses *oyats* qui peuvent ensuite les exploiter comme ils veulent³⁷⁹. Les *khunnang* sont ceux que les occidentaux appellent mandarins. Ils habitent généralement auprès du roi afin de pouvoir servir la cour tous les jours³⁸⁰. Basset détaille assez peu les fonctions de ces officiels. Il décrit page 67, certains qui chassent les mouches pour le roi, à la page 73 qu'ils jouent des instruments.

Basset nous parle des « *Oyats* », « *Oprats* » qu'il décrit comme étant les mandarins les plus importants du royaume³⁸¹. Il parle sans doute des *Okya* et des *Okphra* qui sont effectivement des dignitaires de haut rang. Il ne précise pas leurs fonctions mais ils peuvent être des ministres, des gouverneurs ou même effectuer une période de transition en cas de décès du roi³⁸². Le pouvoir politique siamois se composait de quatre ministres de premier rang qui gèrent l'ordre, le trésor, la guerre et le palais et quatre autres ministres de rang inférieur s'occupant de la police, de la justice des grains et la garde³⁸³. Ces hauts dignitaires ne sont pas forcément d'origine thaïe. Constance Phaulkon en est sans doute le meilleur exemple, mais nous trouvons aussi des Japonais et des Perses ayant été nommés *Okphra*³⁸⁴. On peut aussi penser à Forbin nommé général. On note aussi des mercenaires venant d'Inde ou de Chine³⁸⁵ et œuvrant au service du roi et de ses ministres.

Basset précise que les *khunnang* sont nombreux, plusieurs milliers il n'est pas loin de la réalité. On estime à environ 3000 le nombre d'officiers dans la capitale, tous des hommes sauf à de très rares exceptions³⁸⁶. Ces officiels ont eux aussi des hommes libres qui travaillent pour leur compte ; tous les fonctionnaires du royaume ne dépendent pas uniquement du roi³⁸⁷. On observe ainsi une forte hiérarchisation dans l'administration de ce royaume.

³⁷⁸ 25 pour un paysan, 50 ouvriers spécialisés, de 50 à 350 pour petit fonctionnaire et entre 400 et 10000 pour la noblesse administrative.

³⁷⁹ Donal F. Lach, *Asia un the Making of Europe. Volume I the century of Discovery*, Book 2, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1994, [1965], p. 529.

³⁸⁰ Dhivarat Na Pombejra, *A political history of Siam under the Prasatthong Dynasty (1629-1688)*, London, thesis, University of London, 1984, p. 54.

³⁸¹ Jean Basset, p. 55.

³⁸² *Ibidem*, p. 56.

³⁸³ E.W Hutchinson, *Aventuriers au Siam au XVII^e siècle*, Saigon, Société des Études Indochinoise, 1947, [1940], p. 26.

³⁸⁴ Stefan Halikowski Smith, *Creolization and Diaspora in the Portuguese Indies : The Social World of Ayutthaya, 1640–1720*, Leiden, Brill, 2011, p. 81.

³⁸⁵ E.W Hutchinson, *Op.cit*, p. 28.

³⁸⁶ Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *A History of Ayutthaya. Siam in the Early Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 152.

³⁸⁷ Horace Quaritch Wales, *Ancient Siamese Government and administration*, New-York, Paragon book, 1965, [1934], p. 35.

Il est étonnant que Basset ne le détaille pas car ils devaient être tout de même visibles. Chaumont en fait plus le détail, cela étant sans doute dû au fait qu'il a dû avoir à faire directement avec ces dignitaires de haut rang³⁸⁸.

Jean Basset, mais également les autres membres de l'ambassade n'évoquent que très peu les Portugais et les Néerlandais, pourtant très présents dans le royaume ; les premiers au plan religieux et les second au plan commercial.

³⁸⁸ Alexandre de Chaumont, *Relation de l'Ambassade de Mr. Le Chevalier de Chaumont à la Cour du Roy de Siam, Avec ce qui s'est passé de Plus Remarquable Durant Son Voyage*, Forgotten Books, London, 2018, [1686], Partie 2, p. 8.

C- Ceux que le récit oublie : l'absence des autres puissances européennes à Siam

Au cours du XVII^e siècle, Ayutthaya a tenté d'étendre son influence sur d'importantes périphéries birmanes et des États tributaires. Ce projet se heurta à une réorganisation de l'empire birman sous la dynastie Toungou (1597-1752), qui décida d'adopter une stratégie défensive plutôt qu'offensive comme précédemment³⁸⁹.

1- L'absence des Ibériques

Il peut paraître étonnant que Basset ne parle pas du tout des Ibériques dans son récit alors qu'ils ont très largement dominé la région pendant longtemps. Il devait pourtant être informé de l'ancienne puissance Ibérique dans la région. Le contexte de rivalité entre les différentes puissances européennes devait sans doute orienter la vision du narrateur.

La présence portugaise au Siam était assez particulière car elle se composait d'un grand nombre de renégats qui étaient sortis du contrôle de la vice-royauté portugaise, entrant parfois au service de rois asiatiques comme mercenaires, notamment au sein de l'armée pour former les troupes thaïes et protéger le roi. Les armes à feu n'étaient pas nouvelles en Asie du Sud-Est. Les venant des Portugais étaient de bonnes qualités, et cela changea la manière de se battre³⁹⁰. Ces mercenaires pouvaient avoir des privilèges accordés par la couronne siamoise, notamment des emplacements privilégiés³⁹¹.

L'expansion espagnole en Asie, et plus particulièrement aux Philippines dans les années 1570, a pour but dans un premier temps de déplacer les Portugais du contrôle des épices dans les îles Moluques. Après une crise de succession, la couronne est emparée par l'un des petits fils de Manuel I^{er} (1495-1521), Philippe II d'Espagne (1556-1598) c'est l'union des deux couronnes. Cette union est due à une multitude de raisons, dont les liens familiaux entre les familles espagnoles et portugaises, et les raisons économiques. Les deux empires semblaient être complémentaires ; L'Espagne se fournissait en argent grâce aux mines américaines. « En Asie, le monarque envoyait des ordres par Goa et Manille interdisant à ses sujets d'entrer dans les

³⁸⁹ Pamaree Surakiat, « The Changing Nature of Conflict Between Burma and Siam as seen from the Growth and Development of Burmese State from the 16th to the 19th Centuries », *Asia Research Institute*, n° 64, 2006, p. 20.

³⁹⁰ Frédéric Mantiene, « Le recours de la Péninsule Indochinoise à l'aide européenne dans leurs relations (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècles) », *Guerre et paix en Asie du Sud-Est*, Nguyễn Thê Anh et Alain Forest (dir.) Paris, L'Harmattan, 1998, p.57.

³⁹¹ Rita Bernades de Cavalho, « Bitter Enemies or Machiavellian Friends ? Exploring the Dutch-Portuguese Relationship in Seventeenth-Century Siam », *anais de história de além-mar*, vol. x, 2009, pp. 363-387, pp. 365-366, p. 184.

zones réservées à l'autre pays et chaque administration continuait à gouverner ses domaines de manière indépendante. »³⁹². Au moment de l'union des deux couronnes Philippe II n'a pas utilisé le droit de conquête pour les possessions portugaises, ce qui lui aurait permis de refondre l'organisation politique et administrative³⁹³, mais cette décision permet de maintenir une certaine paix sociale avec les élites portugaises.

Deux grandes puissances européennes arrivent dans la région du Siam à la fin du XVI^e siècle : l'Angleterre et les Provinces-Unies. Avec l'arrivée importante des Hollandais et des Anglais, la présence portugaise dans la région va considérablement s'affaiblir, en particulier après la prise de Malacca par les Néerlandais en 1641. On note que de ces nouveaux venus, seuls les Hollandais arrivent à se faire une réelle place. Pour ce qui est du royaume d'Ayutthaya en lui-même il connaît une importante transition de 1590 jusqu'aux années 1650, comprenant d'une part d'importants problèmes de légitimité du pouvoir royal mêlé à la rébellion de plusieurs vassaux d'Ayutthaya. C'est pourquoi il ne faudrait surtout pas sous-estimer l'importance du politique intérieur au Siam et l'avènement d'une nouvelle dynastie, arrivant dans une période troublée à cause d'usurpations au trône.

Au moment de l'arrivée des Français les problèmes internes de la cour du Siam sont résolus. Pour ce qui est des Portugais ils sont moins puissants au Siam mais ont toujours des comptoirs, et des églises. Les Portugais ont espoir de se relancer dans ce royaume notamment grâce à Constance Phaulkon, mais le ministre n'a pas tous les pouvoirs et la décision finale revient au roi Narai³⁹⁴.

Depuis leur arrivée au XVI^e siècle ils se sont implantés à Ayutthaya, ainsi Alexandre de Chaumont estime qu'il existe six vraies familles de Portugais et environ 1000 métis³⁹⁵. Ceux-ci pouvaient arriver à se placer de manière intéressante dans le commerce, mais au sein de toute la communauté portugaise d'Ayutthaya seul un ou deux possédaient un navire et ainsi un fort pouvoir économique³⁹⁶.

³⁹² Florentino Rodao, *Espanoles en Siam (1540-1939) : Una aportación al estudio de la presencia hispana en Asia*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1997, p. 6. « En Asia, el monarca envió ordenes tanto por medio de Goa como de Manila prohibiendo a sus subditos la entrada en las zonas reservadas al otro paisy cada administracion siguió rigiendo sus dominios de forma independiente ».

³⁹³ Pedro Cardim, Susana Münch Miranda, « La expansión de la Corona portuguesa y el estatuto político de los territorios », *Las Indias Occidentales : procesos de incorporación territorial a las Monarquías Ibéricas (siglos XVI a XVIII)*, Óscar Mazin, José Javier Ruiz Ibáñez (dir.) México, El Colegio de México, 2012, p. 190.

³⁹⁴ Stefan Halikowski Smith, *Creolization and Diaspora in the Portuguese Indies : The Social World of Ayutthaya, 1640–1720*, Leiden, Brill, 2011, p. 149.

³⁹⁵ Alexandre de Chaumont, édition de 1686, pp. 14-15.

³⁹⁶ Stefan Halikowski Smith, *Op.cit.*, p. 178.

Les Portugais ne sont pas venus saluer Chaumont à Siam pour répondre au fait que les Français n'aient pas salué un ambassadeur portugais³⁹⁷. C'est d'ailleurs la seule fois où Basset parle de la présence portugaise à Siam. Mais des conflits plus profonds se cachent derrière cette mésentente, avec notamment la question religieuse. Les Français et les Portugais sont deux puissances catholiques ce qui n'empêche pas un réel désaccord d'un point de vue religieux. Les Néerlandais rapportent notamment que François Pallu a demandé au pape que tous les prêtres portugais relèvent de la juridiction de l'évêque français³⁹⁸. Cela peut s'expliquer par la volonté française de contrôler les missions au Siam, enjeu important pour le pouvoir louisquatorzien ; d'autre part François Pallu étant l'un des cadres de la Mission Étrangère de Paris il a sans doute commedessein de prendre l'ascendant sur les Dominicains et jésuites portugais pour ce qui est de la mission à Siam. Cette rivalité explique sans doute que Basset ne parle pas de l'importante présence de missionnaires portugais à Siam mais malgré cela il donne un indice important sur la présence portugaise. Basset précise à plusieurs reprises que la langue portugaise est souvent utilisée notamment par Falcon et par les missionnaires français.

Les ibériques ne sont pas les seuls oubliés dans ces récits de voyage français, la grande puissance commerciale néerlandaise semble quasiment absente du Siam.

2- Élimination des rivaux et implantation des Provinces-Unies au Siam : élément non observé par Jean Basset

Dans les textes de Basset, de Choisy ou Chaumont il semble que les Néerlandais soient presque absents du Siam, la dernière citation d'une présence hollandaise étant à la page 66 du récit de Basset. C'est ce qui a sans doute contribué à fausser l'historiographie sur la présence néerlandaise à Ayutthaya. Néanmoins l'un des éléments révélateurs du texte de Basset sur la connaissance hollandaise de la région est sans doute le fait que c'est un pilote Hollandais qui a amené l'ambassade de l'Indonésie à Siam.

Le Siam de par sa position géographique se révèle très avantageux pour les Provinces-Unies, permettant un accès direct à la Chine, mais aussi un commerce très important avec le Japon, échangeant même des produits du Siam³⁹⁹. Le contexte du Siam a très nettement contribué à la

³⁹⁷ Jean Basset, p. 63.

³⁹⁸ Bhawan Ruangsilp, *Dutch East India Company Merchants at the Court of Ayutthaya Dutch Perceptions of the Thai Kingdom, c. 1604-1765*, Leiden, Brill, 2007, p. 124.

³⁹⁹ Pombejra Dhiravat Na « De hollanders in Siam na 1630 », *de Gids*, jaargang 145, numéro 1, 1982, p. 39.

solide implantation des Hollandais dans la région. Sortant d'une période de guerre, le Siam dirigé par Naresuen avait besoin de rétablir une activité commerciale. Comme les Portugais étaient désormais tournés plutôt du côté indien et chinois, il décida d'accueillir favorablement Espagnols et Néerlandais. Peu à peu arrivèrent de nombreux artisans Hollandais comme des charpentiers, des émailleurs qui entrèrent au service du nouveau roi de Siam.

Les relations entre les deux puissances se développent très vite. En 1607 une ambassade siamoise est envoyée aux Provinces-Unies. C'est la première venue siamoise en Europe, permet-tant par la suite d'avoir un comptoir commercial dans la capitale. Le roi Ekathotsarot (1605- 1610), souhaite diminuer le poids des Portugais dans la région, en favorisant les Hollandais⁴⁰⁰. L'étain, ressource présente en abondance au Siam et l'argent représentaient une grande partie des échanges entre les deux puissances. Ces ressources siamoises acquises par la VOC étaient très largement vendues en Asie, en Chine et au Japon, mais aussi dans les possessions hollandaises en Indonésie⁴⁰¹.

Les Néerlandais ayant été présent à Siam tout au long du XVII^e leur présence ait eu impact qui n'est sans doute pas négligeable. On a vu par exemple que Van Vliet était marié à une siamoise ce qui fait que ses enfants étaient métissés. C'est un point important car il semble que Van Vliet ait appris le siamois⁴⁰² pour le commerce ; mais aussi sans doute pour faciliter les contacts avec sa famille.

Les rapports favorables entre les Français et le ministre thaï ont pu sans doute dans un premier temps gêner les Néerlandais, mais ceux-ci se sont rapidement rapprochés de Phaulkon grâce à de nombreuses offrandes permettant d'obtenir des privilèges. Sur la question du commerce il ne faut ainsi pas sous-estimer le rôle du ministre de Narai⁴⁰³.

Georges Vinal Smith note tout de même que la VOC gagne beaucoup moins d'argent à Ayutthaya à partir de 1680 subissant d'importantes pertes en 1682, mais ce n'est pas dû à l'arrivée française mais surtout à une dévaluation du gulder (la monnaie hollandaise), la préférence de Patani plutôt qu'Ayutthaya pour l'étain et une augmentation des prix à Ayutthaya⁴⁰⁴. Le fait que Jean Basset ne soit pas rentré en contact avec les Néerlandais au Siam n'est pas étonnant,

⁴⁰⁰ Anthony Reid, *Southeast Asia in the Age of Commerce 1450-1680, Volume two : Expansion and Crisis*, New Haven, Yale University Press, 1993, p. 241.

⁴⁰¹ Frédéric Mantiene, *Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule Indochinoise (XVII^e siècle)*, Paris, Les Indes savantes, 2001, p. 107.

⁴⁰² Sven Trakulhun, « The widening of the world and the realm of history: early European approaches to the beginnings of Siamese history, c. 1500–1700 », *Renaissance Studie*, Vol 17 n°3, 2003, p. 410.

⁴⁰³ Bhawan Ruangsilp, *Op.cit.*, p. 128.

⁴⁰⁴ George Vinal Smith, *The Dutch in Seventeenth Century Thailand*, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, 1977, pp. 69 et 71.

les Provinces-Unies très présentes au Siam menant une politique quelque peu différente. Ils ne mènent pas une politique prosélyte mais essentiellement marchande, et sont très peu en contact avec les missionnaires⁴⁰⁵.

Mais ça n'empêche pas le fait que Jean Basset ne parle pas de manière volontaire des Néerlandais au Siam car il explique uniquement qu'ils ont une loge⁴⁰⁶, mais cela ne reflète pas l'importance de leur présence.

Ces récits de l'ambassade de 1685 ne donnent au final que peu de descriptions du royaume de Siam. Certes les informations sont soigneusement sélectionnées mais on a aussi l'impression d'un manque d'intérêt dans certains domaines comme l'architecture. Il est vrai que Jean Basset n'a pas eu accès au centre du palais royal, mais il aurait pu décrire de manière plus précise la ville en elle-même. N'ayant pas rencontré le roi de Siam il se servit de la description que lui ont fait les membres de l'ambassade, ce qui fait que l'on retrouve partout la même pauvreté en information. Mais ce qui est sans doute le plus frappant c'est l'oubli de parler de la présence des rivaux français en matière de commerce ou de mission chrétienne : que ce soient des Néerlandais ou des Portugais. Pour cela il paraît peu crédible que Jean Basset ne les ait pas vus.

⁴⁰⁵ Pierre-Emmanuel Bachelet, « Cartographies croisées du Campa prémoderne : un royaume marchand d'Asie du Sud-Est au cœur de la première mondialisation des savoirs géographiques », *Péninsule*, N°74, 2017, p. 75.

⁴⁰⁶ Jean Basset, p. 65.

Conclusion

On voit ainsi que le récit de Jean Basset est instructif sur de nombreuses choses. D'une part sur le concept de récit de voyage et plus précisément celui de récit missionnaire, car même si ce récit n'est pas publié il respecte le type du récit de voyage du XVII^e siècle. Ainsi Jean Basset adopte un style très descriptif et essayant d'être le plus compréhensible possible pour des Français ou des futurs missionnaires en parlant de choses qu'ils connaissent pour décrire ce qui est peu connu. Il n'hésite pas à longuement parler des autres, en particuliers des membres officiels de l'ambassade, mais aussi des missionnaires et même des marins sans se mettre en avant.

Ce récit donne une bonne photographie de l'année 1685 d'un point de vue des relations entre les différentes puissances et des enjeux économiques derrière ces différentes relations. Ainsi on se rend bien compte d'une part de l'hégémonie des provinces-Unies en Afrique du Sud et en Indonésie. Pour ce qui est de l'Afrique du Sud les Néerlandais sont parfaitement disposés à laisser débarquer les autres nations européennes, mais en Indonésie la situation est bien plus complexe. Ainsi Banten est une région entièrement contrôlée par les Néerlandais où les autres européens ne sont pas les bienvenus malgré les accords de paix entre la France et les Provinces-Unies. Les puissances asiatiques occupent une place centrale dans les échanges dans la région et les relations avec les Provinces-Unies sont centrales dans les échanges régionaux ; le meilleur exemple étant sans doute la présence néerlandaise au Japon où ils sont les seuls européens à pouvoir commercer à Nagasaki. Ainsi la situation économique prend le pas sur la logique diplomatique.

On voit bien que Jean Basset émet des jugements et qu'il écrit ce dont il a envie. Il dessine ainsi une vision péjorative du bouddhisme n'abordant même pas l'art bouddhique car dénué d'intérêt, il n'en garde que la magnificence et l'or qui peut être vue comme un péché chez certains catholiques, en particulier les ordres mendiants qui prônent la simplicité et la pauvreté. Ce qui intéresse Jean Basset c'est comprendre comment les moines vivent et comment le bouddhisme est perçu afin de pouvoir aider à la conversion du peuple thaï. Ainsi quand l'autre n'est pas catholique les informations que le missionnaire doit recueillir n'est pas le fonctionnement exact de sa religion, mais quelles sont les outils qui peuvent faciliter la conversion.

Les récits de voyage permettent de bien noter les importants changements d'échelle que suppose le voyage partant de micros sociétés comme un navire ou une ville aux relations entre ces

micros sociétés et les nations, notamment pour ce qui est du commerce. Cela est particulièrement frappant en Indonésie, mais qui est le cas aussi pour Ayutthaya même si Jean Basset n'aborde que peu cette question.

Ce qui est le plus frappant avec les récits de voyage c'est que ce sont des sources qui peuvent être très informatives, pas forcément sur leur contenu mais sur la présentation de ce contenu, et surtout sur ce que le voyageur n'écrit pas. Que Jean Basset ne décrive pas la présence de missionnaires portugais n'est pas innocent car les missionnaires sont en concurrence, il en va du rayonnement de la foi de leurs royaumes respectifs.

C'est un type de source à étudier pour faire de l'histoire des représentations car elles attestent de la pensée à l'époque de son auteur même si on a pu le constater beaucoup d'éléments sont communs aux différents récits de l'ambassade, il faut ainsi séparer les représentations individuelles des représentations rapportées ou collectives.

On peut imaginer qu'il existe d'autres récits conservés dans certaines archives donnant ainsi un nouvel élan au travail sur le Siam. Il faudrait aussi sans doute étudier de manière plus approfondie les documents disponibles aux archives nationales d'outre-mer dont on oublie souvent qu'il existe des fonds traitant des relations entre la France et l'Asie au XVII^e siècle. Il me semble aussi qu'il faudra effectuer un important travail sur les compagnies commerciales anglaises et néerlandaises. Pour ce qui est de la présence anglaise au Siam l'ouvrage d'Anthony Farrington et de Dhivarat Na Pombejra *The English Factory in Siam 1612-1685*, regroupe un nombre de sources anglais absolument formidable et nous donne de la matière pour envisager un travail de recherche sur cette présence anglaise peu connue.

Les récits de voyage qu'ils soient anglais, français ou néerlandais suivent une même logique descriptive mais les points de vue varient et c'est cela qui peut nous éclairer sur le Siam au XVII^e siècle, ainsi un grand travail de recherche et de compilation de sources est à effectuer.

Sources :

- The Royal Chronicle of Ayutthaya : A synoptic Translation, Richard Cushman (trans), David Wyatt (ed), Bangkok, The Siam Society, 2006, [2000].
- BOURGES Jacques de, *Relation du voyage de Mgr l'évêque de Béryte, au royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes etc. jusqu'au royaume de Siam et autres lieux*, Paris, Gérard Montfort, 2000, [1666].
- CHAUMONT Alexandre de, *Relation de l'Ambassade de Mr. Le Chevalier de Chaumont à la Cour du Roy de Siam, Avec ce qui s'est passé de Plus Remarquable Durant Son Voyage*, Forgotten Books, London, 2018, [1686].
- CHOISY François-Timoléon de, *Journal du Voyage de Siam : Fait en 1685 et 1686*.
- FORBIN Claude, *Le voyage du comte de Forbin à Siam (1685-1688)*, Zulma, Cadeilhan, 1991 [1729].
- GERVAISE Nicolas, *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Divisé en quatre partie*, Paris, Claude Barbin, 1688.
- Pierre Joseph d'Orléans, *Histoire de M. Constance, premier ministre du roy de Siam, et de la dernière révolution de cet état*, Tours, Pierre Masson, 1690
- TACHARD Guy, *Voyage de Siam des pères jésuites envoyés par le roi aux Indes et à la Chine*, 1688
- VACHET Benigne, rapporté par Adrien Launay : *histoire de la mission du Siam 1662-1811, documents historiques tome 1, Paris, 1920*.
- VAN VLIET Jérémias, *Description of The Kingdom of Siam*, traduit en anglais par Van Ravenswaay, 1910, [1688].
- AMEP, 859, folios 381-384, lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 10 décembre 1685.
- AMEP, 862, folios 101-104, Lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, 25 Août 1685.
- AMEP, 879, folios 275-294, *Relation des pays étrangers où les evesques françois avec les missionnaires apostoliques preschent l'évangile*, auteur inconnu car document incomplet.
- BML, MS817, *relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de M' le chevalier de Chaumont, ambassadeur de sa majesté très chrestienne vers le roy de Siam, de France à Siam et des honneurs qu'on luy a faites à Siam*, Jean Basset. 1685.

Bibliographie⁴⁰⁷.

- ADAMS Percy G, *Travel Literature and the Evolution of the Novel*, Lexington, University Press of Kentucky, 1983, 368 p.
- ADAMS Percy G, *Travellers & Travel Liars (1660-1800)*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1962, 292 p.
- ALBERTS Tara, *Conflict and Conversion: Catholicism in Southeast Asia, 1500-1700*, London, Oxford University Press, 2013, 304 p.
- ALBERTS Tara, IRVING David, *Intercultural Exchange in Southeast Asia: History and Society in the Early Modern World*, London and New-York, Tauris, 2013, 289 p.
- ATKINSON Geoffroy, *Les relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIII^e siècle*, Geneve, Slatkine, 1972, [1924], 213 p.
- BACHELET Pierre-Emmanuel, « Cartographies croisées du Campa prémoderne : un royaume marchand d'Asie du Sud-Est au cœur de la première mondialisation des savoirs géographiques, Études Interdisciplinaires sur l'Asie du Sud- Est Péninsulaire », *Péninsule*, N°74, 2017, pp. 31-82.
- BAKER Chris, PASUK Phongpaichit, *A History of Ayutthaya Siam in the Early Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, 325 p.
- BAKER Chris, « The Grand Palace in the Description of Ayutthaya: Translation and Commentary », *JSS*, Vol. 101, 2013, pp. 69-112.
- BAKER Chris, « Markets and Production in the City of Ayutthaya before 1767: Translation and Analysis of Part of the Description of Ayutthaya », *JSS*, vol 99, 2011, pp. 38-71.
- BELY Lucien, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, 905 p.
- BENSON Sarah B, « The European Wonders at the Court of Siam », *Collecting Across Cultures : Material Exchanges in the Early Modern Atlantic World*, BLEICHMAR Daniela, MANCALL Peter C, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011, pp. 155-175.

⁴⁰⁷ Les références soulignées sont celles que je n'ai pas pu consulter pour cause de confinement.

- BERNADES DE CAVALHO Rita, « Bitter Enemies or Machiavellian Friends ? Exploring the Dutch-Portuguese Relationship in Seventeenth-Century in Siam », *anais de história de além-mar*, vol. x, 2009, pp. 363-387
- BERNADES DE CAVALHO Rita, *La présence portugaise à Ayutthaya (Siam), au XVI^e et XVII^e siècle*, Mémoire de master de sciences historiques (non publié), Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, 2006, 172 p.
- BERTRAND Romain, CALAFAT Guillaume, « La microhistoire globale : affaire(s) à suivre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 73, n°1, 2018, pp. 1-18.
- BERTRAND Romain, *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, le Seuil, 2011, 652 p.
- BLANKWAARDT W, « note upon the the Relation between Holland and Siam » *JSS*, vol XX, 1927, pp. 241-257.
- BLOCKER Déborah, PIEJUS Anne, « Auctorialité, voix et publics dans le Mercure galant », *Dix-septième siècle*, n° 270, 2016, pp. 3-8.
- BLUCHE François, *Louis XIV*, Paris, pluriel, 2012, [1986], 1039 p.
- BLUSSÉ Léonard, « Chinese Trade to Batavia during the days of the V.O.C », *Archipel*, vol 18, 1979, pp. 195-213.
- BOIS Jean-Pierre, « Louis XIV, roi de paix ? », *Revue historique des armées*, 263/ 2011, 3-11.
- BOXER Charles Ralph, *The Dutch seaborne empire: 1600-1800*, London, Penguin Books, 1990, [1965], 363 p.
- BREAZEALE Kennon (ed.), *From Japan to Arabia: Ayutthaya's maritime relations with Asia*, Bangkok, Toyota Thailand Foundation , 1999, 250 p.
- BROBDECK Jean-Claude, « Somdet Phrachao Borommawongthoe Kromphraya Damrong Rachanuphap. Histoire des bateaux de guerre siamois », *Arts asiatiques*, tome 34, 1978. pp. 173-237.
- BROOKE John Hedley, *Science and religion: some historical perspectives*, New York, Cambridge University Press, 1991, 422 p.
- CARDIM Pedro, MÜNCH MIRANDA Susana, « La expansión de la Corona portuguesa y el estatuto político de los territorios », *Las Indias Occidentales : procesos de incorporación territorial a las Monarquías Ibéricas (siglos XVI a XVIII)*, MAZIN Óscar, RUIZ IBÁÑEZ José Javier (dir.), México, El Colegio de México, 2012, pp. 183-240.

- CARPENTER Kenneth, *The History of Scurvy and Vitamin C*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, 304 p.
- CASTELLUCCIO Stéphane, « Louis XIV, le Siam et la Chine : séduire et être séduit », *Des arts diplomatiques échanges de présents entre la Chine et l'Europe, XVII^e-XVIII^e siècle*, BING Zhao LANDRY-DERON, SIMON Fabien (dir.), Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2020, pp. 25-45.
- CHAPPOULIE Henri, *Rome et les missions d'Indochine au XVII^e siècle*, Paris, Bloud et Gay, 1943 et 1948, (2 vols).
- CHAUNU Pierre, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, [1969], 445 p.
- COEDES Georges, *Les peuples de la péninsule indochinoise*, Paris, Dunod, 1962, 228 p.
- COOK Nerida, *Astrology in Thailand : the future and recollection of the past*, Canberra, thesis, Australian National University, 1989, 379 p.
- COOPER Alix, *Inventing the Indigenous: Local Knowledge and Natural History in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, [2007], 236 p.
- DACHAPRATUMWARN Priyalak, *connaissance du royaume de Siam et de la littérature sous l'ancien régime en France, Aix-Marseille I, doctorat universitaire, lettres*, 1970, 291 p.
- DELOUCHE Gilles, « De l'assassinat comme mode d'accession au trône : petits meurtres entre grands à Ayudhya » *Péninsule*, n° 69, 2015, pp. 141-183.
- DELOUCHE Gilles, « A propos de la désignation des Occidentaux dans la langue siamoise », *contact des langues II : Les mots voyageurs et l'Orient*, Presses Universitaires de Bogaziçi, Istanboul, 2006, pp. 77-87.
- DESSERT Daniel, *La royale vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996.
- DERISUK Kriengsak, *Les relations diplomatiques du Siam avec les pays d'Europe occidentale aux XVI^e et XVII^e siècles*, Caen, doctorat universitaire, droit, 1970, 204 p.
- DHIRAVAT NA Pomphet, FARRINGTON Anthony, *The English Factory in Siam, 1612-1685*, London, British Library, 2007, 2 vol.
- DHIRAVAT Na Pombejra, *A political history of Siam under the Prasatthong Dynasty (1629-1688)*, London, Thesis, University of London, 1984, 487 p.
- DHIRAVAT Na Pombejra, « De Hollanders in Siam na 1630 », *de Gids*, 145, n°1, 1982 pp. 39-45.

- DOMPNIER Bernard, *Le venin de l'hérésie : Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Le Centurion, 1985, 277 p.
- DUANGCHAN Phanjit, *Le Siam et les siamois d'après l'abbé de Choisy dans Journal de voyage de Siam*, mémoire de maîtrise en français, université Silpakorn, 2009, 203 p.
- DUTEIL Jean-Pierre, *Histoire des littératures de voyage- Le XVII^e siècle. Relations de voyage et réflexion inspirées par la découverte de civilisations différentes au cours du XVII^e siècle*, Editions Universitaire européenne, 2013, 472 p.
- DUTEIL Jean-Pierre, « La mission française vers l'Asie. La littérature de voyage et la fiction romanesque sous le règne de Louis XIV (1643-1715) », *La mission en texte et en image XVI^e-XX^e siècles*, Chantal Paisant (dir.), Paris, Kathala, 2004, pp. 371-388.
- ELPHINK Richard, *Kraal and Castle : Khoikoi and the Fouding of White South Africa*, New Haven et Londres, Yales University Press, 1977, 266 p.
- ELPHINK Richard, GILIOMEE Hermann (dir.), *Shaping of South African Society, 1652-1820*, Cap Town, Longman, 1973, 415 p.
- FAUVELLE François-Xavier, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Le Seuil, 2006, 532 p.
- FAUVELLE François-Xavier, *L'Invention du Hottentot : histoire du regard occidental sur les Khoisan, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 415 p.
- FEDELE Dante, *Naissance De La Diplomatie Moderne (XIII^e-XVII^e Siècles) : L'ambassadeur Au Croisement Du Droit, De L'éthique Et De La Politique*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2017, 846 p.
- FLEISCHER Alette, « (Ex)changing Knowledge and Nature at the Cape of Good Hope, Circa 1652-1700. », *The Dutch Trading Compagnies as Knowledge Networks*, HUIGEN Siegfried, JONG Jan L. de, KOLFIN Elmer, Leiden, Brill, 2010, pp. 243-267.
- FOREST Alain. *Falcon : L'imposteur de Siam*, Paris, les Indes savantes, 2010, 292 p.
- FOREST Alain, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam (XVII^e-XVIII^e siècles) : analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec*, Paris, L'Harmattan, 1998, (Livres 1 et 3).
- FOREST Alain, NGUYÊN Thê Anh (eds.), *La guerre et la paix en Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan 1998, 336 p.
- FOREST Alain, TSUBOI Yoshiharu, *Catholicisme et sociétés asiatiques*, Paris L'Harmattan, 1988, 222 p.

- GUELKE Leonard, SHELL Robert, « Landscape of Conquest: Frontier Water Alienation and Khoikhoi Strategies of Survival, 1652-1780 », *Journal of Southern African Studies*, Vol. 18, 1992, pp. 803-824.
- GUENNOU Jean, *Missions étrangères de Paris*, Paris, Fayard 1986, 263 p.
- HALIKOWSKI Stefan Smith, *Creolization and Diaspora in the Portuguese Indies : The Social World of Ayutthaya, 1640–1720*, Leiden, Brill, 2011, 456 p.
- HALL, Kenneth, « Local and International Trade and Traders in the Straits of Melaka Region: 600-1500 » *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, vol. 47, no. 2, 2004, pp. 213–260.
- HAMILTON Carolyn, MBENGA Bernard K, ROSS Robert (dir.), *The Cambridge History of South Africa, From Early Times to 1885, vol.1*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 487 p.
- HEES Hans, *Cape Melting Pot. The Role and Status of the Mixed Population at the Cape 1652-1795*, D.A Robertson, 2015, [1985], 279 p.
- HUTCHINSON E.W, *Aventuriers au Siam au XVII^e siècle*, Saïgon, Société des Études Indochinoïse, 1947, [1940], 223 p.
- ISHII Yoneo, *Sangha. State, and Society: Thai Buddhism in History*, Honolulu, The University of Hawaii Press, 1986, 193 p.
- ISHII Yoneo, *Thailand: A Rice-Growing Society*, Honolulu, University Press of Hawaii, 1978, [1975], 340 p.
- JACQ-HERGOUALC'H Michel, *La France et le Siam de 1680 à 1685. Histoire d'un échec*, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 82, n°308, 1995, pp. 257-275.
- JACQ-HERGOUALC'H Michel, *L'Europe et le Siam du XVI^e au XVIII^e siècle apports culturels*, Paris, L'Harmattan, 1993, 302 p.
- JACQ-HERGOUALC'H Michel, « Ayutthaya vue par les européens au XVII^e siècle » *Péninsule indochinoïse. Etudes urbaines*, LAFONT Pierre-Bernard (dir.), L'Harmattan, 1991, pp. 121-142.
- KEAT GIN Ooi, TUÁN Hoàng Anh (dir.), *Early Moderne Southeast Asia, 1350-1800*, New-York, Routledge, 2016, 301 p.
- LACH Donald, *Asia in the Making of Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, (3 volumes, 4 livres).
- LAUNAY Adrien, *Histoire de la mission du Siam*, Paris, Tequi, 1920, vol 1 (1662-1696), 240 p.

- LAUNAY Adrien, *Histoire générale de la société des missions étrangères de Paris*, Paris, Téqui, 1894, 3 vols.
- LESTRANGANT Franck, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry », *Littérature et exotisme, XVI^e-XVIII^e siècle*, COURCELLES Dominique de (dir.), Paris, École des chartes, 1997, pp. 5-16.
- LEVI Giovanni, « frails frontières ? », *Past & Present*, vol 242, 2019, pp. 37-49.
- LIEBERMAN VICTOR, *Strange Parallels*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 et 2009, 2 volumes.
- LIEBERMAN Victor, « Local Integration and Eurasian Analogies: Structuring Southeast Asian History, c. 1350-c. 1830 », *Modern Asian Studies*, Vol. 27, No. 3, 1993, pp. 475-572.
- LOMBARD Denys, *Le carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, Paris, École des Hautes Études en Sciences sociales, 1990, (3 volumes).
- LOVE Ronald S, « Monarchs, Merchants, and Missionaries in Early Modern Asia: The Missions Étrangères in Siam, 1662–1684 », *The International History Review*, n°21, 2010, pp. 1-27.
- MANGUIN Pierre-Yves, *Les Nguyễn, Macau et le Portugal. Aspects politiques et commerciaux d'une relation privilégiée en Mer de Chine 1773-1802*, Paris, École Française d'Extrême-Orient, 1984, 278 p.
- MANGUIN Pierre-Yves, *Les Portugais sur les côtes du Viêt-Nam et du Campa : étude sur les routes maritimes et les relations commerciales, d'après les sources portugais (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles)*, Paris, Ecole Française d'Extrême-Orient, 1972, 344 p.
- MANTIENNE Frédéric, *Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule indochinoise (XVII^e siècle)*, Paris, Indes savantes, 2001, 391 p.
- MARIN Catherine, « Du refus d'un patronat royal à la française : un soutien contrôlé du Roi et des Grands », *Histoire et missions chrétiennes*, n°7, 2008, pp. 23-36.
- MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, 2 tomes, Genève, Droz, 1999, [1969], 1091 p.
- MASAHU Haneda (ed.), *Asian Port Cities 1600-1800. Foreign and Local Cultural Exchange*, Singapore, National University of Singapore Press & Kyoto University Press 2009, 233 p.
- MCGILL Forest (ed.), *The kingdom of Siam : The Art of Central Thailand, 1350-1800*, Ghent, Snoeck, 197 p.

- MORINEAU Michel, « Le défi indien », *Bulletin de l'École Française d'Extrême Orient*, tome 82, 1995, pp. 27-53.
- NAGEL Jurgen G, *Der Schlüssel zu den Molukken. Makassar und die Handelsstrukturen des Malaiischen Archipels im 17. und 18. Jahrhundert*, Hamburg Verlag Dr. Kovac, 2003, 2 livres.
- NGUYEN Thê Anh, Yoshiaki Ishizawa, *Commerce et navigation en Asie du Sud-Est (XIV^e-XIX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- NIJENHUIS-BESCHER Andreas, BERTHIER-FOGLAR Susanne, BERTRAND Gilles, MEYER Frédéric (dir.), *Frontière et altérité religieuse : La religion dans le récit de voyage, XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, 321 p.
- PAVONE Sabina, *I Gesuiti dalle origine alla soppressione 1540-1773*, Napoli, Laterza, 2004 175 p.
- PELRAS Christian, « La conspiration des Makassar à Ayuthia en 1686 : ses dessous, son échec, son leader malchanceux. Témoignages européens et asiatiques », *Archipel*, volume 56, 1998, pp. 163-198
- PETITFILS Jean-Christian, *Louis XIV*, Paris, Perrin, 2008, [1995], 775 p.
- PLUCHON Pierre (dir.), *Histoire des médecins et pharmaciens de Marine et des colonies*, Toulouse, Privat, 1985 430 p.
- QUARITCH-WALES Horace Geoffrey, *Divination in Thailand : The Hopes and Fears of a Southeast Asian People*, London, Curzon Press, 1983, 145p.
- QUARITCH-WALES Horace Geoffrey, *Ancient Siamese Government and Administration*, New-York, Paragon Book Reprint Corp, 1965, [1934], 263 p.
- REID Anthony (ed.), *Southeast Asia in the Early Modern Era: Trade, Power, and Belief*, London, Cornell University Press, 1993, 286 p.
- REID Anthony, *Southeast Asia in the Age of Commerce, 1450-1680*, New Haven, Yale University Press, 1988-1993, (2 livres).
- RÉTAT Pierre (dir.), *Le journalisme d'Ancien régime*, Lyon, PUL, 1982, 416 p.
- REQUEMORA Sylvie, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, Volume 34, 2002, p. 249–276.
- RICKLEFS Merle Calvin, *A History of Modern Indonesia, ca. 1300 to the present*. London and Basingstoke, Macmillan, 1981, 335 p.
- RODAO GARCIA Florentino, *Españoles en Siam (1540 - 1939) : una aportación al estudio de la presencia hispana en Asia*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones

Científicas, 1997, 228 p.

- ROUGIER Louis, *Astronomie et religion en Occident*, Paris, PUF, 1980, 139 p.
- RUANGSLIP Bhawan, *Dutch East India Company Merchants at the Court of Ayutthaya Dutch Perceptions of the Thai Kingdom, c. 1604-1765*, Leiden, Brill, 2007, 279 p.
- RUIZ IBÁÑEZ José Javier (dir.), *Las vecindades de las Monarquías Ibéricas*, Madrid, fondo de cultura economía, 2013, 422 p.
- SCHUTTE Gerrit J, « Between Amsterdam and Batavia : Cape Society and the Calvinist Church under the Dutch East Indian Company », *Kronos*, N°25, 1998, pp. 17-49.
- SMITH Bardwell (ed.), *Religion and legitimation of power in thailand, laos, and burma*, Chambersburg, Anima Book, 1978, 231 p.
- STEGMAN André, « L'Extrême-Orient dans la littérature Française (1480-1650) », *Cahier de l'Association internationale des études françaises*, n°27, 1975, p. 41-63.
- STRATHERN Alan, « Tensions and Experimentations of Kingship : King Narai and his Response to Missionary Ouvertures in the 1680s, *JSS*, Vol 107, 2019, pp. 17-41.
- STRATHERN Alan, « Sacred Kingship under King Narai of Ayutthaya: Divinisation and Righteousness », *JSS*, Vol 107, 2019, pp. 49-77.
- SURAKIAT Pamaree, « The Changing Nature of Conflict Between Burma and Siam as seen from the Growth and Development of Burmese State from the 16th to the 19th Centuries » *Asia Research Institute*, numéro 64, 2006, pp. 1-47.
- TAYLOR Jean Gelman, *The Social World of Batavia Europeans and Eurasians in Colonial Indonesia*, London, University of Wisconsin Press, 2009, [1983], 312 p.
- TAGLIACOZZO Eric, CHANG Wen-Chin (eds.), *Chinesse Circulation : Capital, Commodities, and Networks in Southeast Asia*, Durham and London, Duke University press, 2011, 554p.
- TRAKULHUN Sven « The widening of the world and the realm of history: early European approaches to the beginnings of Siamese history, c. 1500–1700 », *Renaissance Studie*, Vol 17 n°3, 2003, pp. 392-417.
- VAN DER CRUYSSSE Dirk, *Le cap*, Paris, Fayard, 2010, 602 p.
- VAN DER CRUYSSSE Dirk, *Le noble désir de courir le monde : voyager en Asie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, 562 p.
- VAN DER CRUYSSSE Dirk, « L'abbé de Choisy, historien du Siam et de l'Asie du Sud-Est », *Aséanie*, n°1, 1998. pp. 107-122.

- VAN DER CRUYSSSE, *L'abbé de Choisy : androgyne et mandarin*, Paris, Fayard, 1995, 494 p.
- VARACHAUD Marie-Christine, VERGÉ-FRANCESCHI Michel, ZYSBERG André, « Qui étaient les capitaines de vaisseau du Roi-Soleil ? », *Revue historique*, n°582, 1992, pp. 311-338.
- VAULX Bernard de, *Histoire des missions catholiques françaises*, Paris, Anthème Fayard, 1951, 556p.
- VIGLIANO Tristan, *L'islam e(s)t ma culture*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2017, 154 p.
- VINAL SMITH George, « Princes, Nobles, and Traders. Ethnicity and Economic Activity in Seveenth-Century Thailand », Chrystal Stilling Smith, George Vinal Smith, Constance M. Wilson (eds.), *Royalty and Commoners: Essays in Thai Administrative, Economic, and Social history*, Leiden, Brill, 1980, pp. 6-15.
- VINAL SMITH George, *The Dutch in Seventeenth Century Thailand*, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, 1977, 203 p.
- VINCENT Monique, *Le Mercure galant : présentation de la première revue féminine d'information et de culture, 1672 - 1710*, Paris, Champion, 2005, 669 p.
- VIRAPHOL Sarasin, *Tribute and Profit: Sino-Siamese Trade, 1652-1853*, Harvard, Silkworm Books, 2014, [1977]. 378 p.
- VOVELLE Michel, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983, 800 p.
- WARD Kerry, *Network of Empire. Forced Migration in the Dutch Indian Company*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2009, 340 p.
- WIRTH Bernard, *La stratégie d'évangélisation des prêtres des missions étrangères de Paris, 1622-1688*, Thèse de doctorat sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon II, 1988, 481 p.
- WOLFZETTEL Friedrich, *Le discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 334 p.
- WYATT David K, *Thailand A Short History*, Londres, Yale University Press, 1982, 351 p.

Webographie :

- <https://www.irfa.paris/fr/notices/notices-biographiques/basset>
- <http://memoires-de-siam.net/relations/vanvliet/vanvliet1.html>
- http://www.siam-society.org/pub_JSS/jss_index.html

Annexes⁴⁰⁸

Chronologie du Siam d'Angkor à la chute d'Ayutthaya :

Période angkorienne.

802	Fondation de l'empire khmer par Jayavarman II (802- v-835) avec comme capitale Angkor.
c- 1050	Première mention connue des <i>syams</i> dans une inscription vietnamienne. Ils sont décrits comme prisonnier.
1113-1150	Règne de Suryavarman II, expansion du royaume Khmer avec notamment en 1145 l'annexion du Campa et constructeur d'Angkor Wat.
1128	Le royaume Khmer est reconnu comme grand vassal de l'empire chinois.
c- 1150	Les <i>syams</i> sont représentés comme missionnaire de l'empire Khmer sur un bas-relief d'Angkor Wat.
c- 1180	Expansion Khmère dans le territoire du Siam avec le règne de Jayavarman VII (1181-1220).

Période Sukhothai.

c- 1220-1238	Libération des Thais du bassin de la rivière Chao Phraya. Fondation du royaume Sukhothai vers 1238.
1279-1298	Règne de Ramkhamhaeng, agrandissement du royaume au dépend de ses voisins.
1292	Inscription de la première stèle en t'aie connue.
1296	Fondation de Chang Mai.

⁴⁰⁸ Cette chronologie est inspiré de celle présente dans le mémoire de Mme Rite Bernades de Cavalho et complétée notamment avec *Peuples de la péninsule indochinoise* de Georges Cœdès.

Période d'Ayutthaya .

1350	Fondation du royaume d'Ayutthaya.
1412	Domination d'Ayutthaya sur Sukhothai.
1431	Prise d'Angkor.
1438	Sukhothai définitivement annexé par Ayutthaya.
1511	Arrivée des portugais et première ambassade portugaise à Siam.
1549	Invasion du royaume par les Birmans.
1569	Pillage de la ville d'Ayutthaya par les Birmans.
1587	Arrivée de Ralph Fitch (1550-1611) à Chang Mai, premier anglais à découvrir le royaume.
1593	Victoire de Naruesan (1590-1605) sur les Birmans.
1598	Arrivée des Espagnols à Siam.
1602	Arrivée des Néerlandais à Siam.
1607	Relation entre le Siam et le Japon.
1609-1622	Guerre Birman-Thaïe.
1629-1656	Règne de Prasa't Tong avec une importante œuvre législative, lois sur les héritages en 1635, esclavage pour dette en 1637, mariages étrangers en 1638.
1662	Arrivée des premiers missionnaires français au Siam
1678	Estimation de l'arrivée de Constance Phaulkon à Siam
1685	Première ambassade française à Siam
1688	Expulsion des Français de Siam et exécution de Constance Phaulkon.
1738-1758	Règne de Mahadhammaraja règne marqué par la paix et la reconstruction des temples bouddhistes.
1767	Pillage et prise d'Ayutthaya par les Birmans.

Table des matières.

Introduction	3
Carnet de voyage de Jean Basset.....	12
I- L'ambassade de 1685	77
A- Qui sont les ambassadeurs ? La composition de la mission.....	79
1- Le tableau de l'ambassade	79
2- Les deux ambassadeurs officiels.....	82
B- Des missionnaires mis en avant.....	85
1- L'essor missionnaire du XVII ^e	85
2- Des jésuites savants.....	87
3- La Mission Étrangère de Paris, une nouvelle compagnie	89
C- Un grand nombre d'anonymes	92
1- Véret l'envoyé de la compagnie des Indes Orientales	92
2- La place de l'équipage : de l'officier au matelot.....	94
3- Les matelots, la maladie et la mort	96
D- Le voyage vu par le récit des voyageurs	98
1- Itinéraire de voyage.....	99
2- Les conditions de voyage.....	100
II- Des récits de leur temps.....	102
A- Le récit de voyage au XVII ^e siècle.....	103
1- Le récit missionnaire : un récit narratif et détaillé	103
2- Décrire l'inconnu, l'usage de la comparaison.....	106
B- La diffusion des récits	108
1- Le récit diplomatique de Chaumont.....	108
2- Le récit de Choisy, un récit populaire au sein de la cour de France.....	109
3- Guy Tachard un récit scientifique et imagé	110

4- <i>Le Mercure Galant</i> un journal de cour : la diffusion des nouvelles de l'ambassade	114
III- Le récit de Jean Basset, photographie des relations internationales	117
A- Les Néerlandais un contexte global délicat : La découverte de l'Afrique du Sud et du bon hollandais	117
1- L'Afrique du Sud, Basset découvre les bons hérétiques.....	118
2- Une volonté de connaissance et de contrôle de la nature.....	120
3- La place des Khoikhois dans la colonie hollandaise.....	121
4- Les Khoikhois un peuple de « sauvages », entre croyances et religion	123
B- Java une région où la VOC est omniprésente : Une vision de la situation économique de la région et des relations entre les différentes puissances.....	125
1- Banten le nouveau territoire gardé des Provinces-Unies	125
2- Batavia, la capitale de la VOC	127
C- Découvrir les autres États asiatiques	131
1- Les Japonais	131
2- Les Chinois	133
D- le Siam, un contexte particulier ; le rapprochement entre la France et le Siam	136
1- Des relations récentes entre les deux royaumes	136
2- Ce que Basset voit de l'ambassade	139
3- Les cadeaux diplomatiques un outil pour le rapprochement.....	141
IV- La vision religieuse du monde de Jean Basset.....	144
A- Le biais du récit missionnaire, la religion catholique au centre du récit.....	144
1- Un noble motif de voyage.....	144
2- L'admiration pour le séminaire de Siam.....	146
B- La religion de l'Autre	148
1- Les réformés : ennemis du bon catholique.....	148
2- L'islam	150
	193

3- Une vision très partielle du Bouddhisme à Siam	153
V- Des observations plus précises du Siam.....	156
A- La description de la capitale du Siam.....	156
1- L'omniprésence de l'eau	156
2- Un grand nombre d'informations partielles	159
B- La cour du roi de Siam	163
1- La description très lacunaire d'un roi asiatique	163
2- Un ministre grec influent	166
3- Mandarins et siamois	168
C- Ceux que le récit oublie : l'absence des autres puissances européennes à Siam	171
1- L'absence des Ibériques	171
2- Élimination des rivaux et implantation des Provinces-Unies au Siam : élément non observé par Jean Basset.....	173
Conclusion.....	176
Sources	178
Bibliographie.....	179
Annexes.....	188
Chronologie du Siam d'Angkor à la chute d'Ayutthaya	188
AMEP 859 folio 381 à 384 : Lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, Siam 10 décembre 1685.	190
AMEP 862 folios 101 à 104 : Lettre de Jean Basset à Gabriel de la Roquette, le 24 Août 1685.....	192
Table des illustrations.....	195
Table des matières.....	196

